Rostocker Dokumentenserver
Dieses Werk wurde Ihnen durch die Universitätsbibliothek Rostock zum Download bereitgestellt.
Für Fragen und Hinweise wenden Sie sich bitte an: digibib.ub@uni-rostock.de

Augustin Barruel

Mémoires Pour Servir A L'Histoire Du Jacobinisme

Seconde Partie

A Londres: A Londres: A Londres: A Londres: A Londres: à Hambourg: A Londres: Chez Ph. Le Boussonnier & Co.: Se vend chez A. Dulau & Co.: chez De Boffe: Boosey: Booker: chez P. Fauche: De L'Imprimerie Françoise, 1797

https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101

Band (Druck) Freier Zugang

2259



Pd 797 2

LBN 1595

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0002
DFG

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0003
DFG

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A

L'HISTOIRE

DU JACOBINISME;

Par Mr. l'Abbé BARRUEL.

Seconde Partie.



A LONDRES.
De l'Imprimerie Françoise,
Chez Ph. Le Boussonnier & Co. *No.* 122 *Wardour Street,* Oxford Street.
Se vend chez A. DULAU & Co. No. 107 *Wardour Street,* Soho.
Et chez
De Boffe, *Gerard Street.* Boofey, *Royal Exchange.* Booker, *Bond Street.* Et chez P. Fauche, *à Hambourg.*

1797.

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0005
DFG

Universitäts-
Bibliothek
Rostock

TABLE DES MATIÈRES

DE LA

Seconde Partie.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Chapitres.		Pages.
I	*Premier grade de la Conſpiration contre les Rois. Voltaire & d'Alembert paſſant de la haine du Chriſtianiſme à la haine des Rois.*	1
II	*Second dégré de la Conjuration contre les Rois, Syſtêmes politiques de la ſecte. D'Argenſon & Monteſquieu.*	34
	Syſtême de Jean-Jacques Rouſſeau.	96
III	*Troſième grade de la Conſpiration. Effet général des ſyſtêmes de Monteſquieu & de Jean-Jacques. Convention des Sophiſtes; union de leurs complots contre le Trône & leurs complots contre l'Autel.*	119
IV	*Quatrième grade de la Conſpiration contre les Rois. Inondation de livres contre la*	

Chap.		Pag.
	Royauté; nouvelles preuves de la Conſpiration.	155
V	*Cinquième grade de la Conſpiration contre les Rois.* *Eſſai démocratique à Genève.*	200
VI	*Eſſai Ariſtocratique en France.*	218
VII	*Eſſai des Sophiſtes contre l'Ariſtocratie.*	234
VIII	*Secret général, ou les petits myſtères des Franc-maçons.* *II. partie, complots maçoniques.*	257
IX	*Des grands myſtères, ou ſecrets des Arrière-Loges de la Maçonerie.*	277
X	*Nouvelles preuves du ſyſtême & des myſtères des Arrière-Maçons.*	316
XI	*Preuves tirées des ſyſtêmes des Franc-Maçons eux-mêmes ſur leur origine.*	344
XII	*Aveux ultérieurs des Franc-Maçons ſur leur origine; vrai Fondateur de l'Ordre; véritable & première origine de leurs myſtères & de leurs ſyſtêmes.*	387
XIII	*Sixième dégré de la Conſpiration contre les Rois.* *Union des Philoſophes & des Franc-Maçons.*	413

FIN

de la Table de la Seconde Partie.

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0008
DFG

ERRATA.

Pour le Premier Volume.

Page 122, on a été surpris de me voir parler d'une *Nouvelle* Commission sur les Réguliers ; on observe qu'il n'y en avoit eu qu'une. Je n'avois pas cru qu'il fallût un arrêt du Conseil, ou un d'écret de l'Académie, pour appeller *Nouvelle* une Commission qui se compose de nouveaux Membres. Quoiqu'on en ait dit encor, je n'ai pas nommé, parmi ces Membres, un seul Prélat qui n'en ait été. Quelques uns, il est vrai, n'en furent que bien peu de tems ; mais c'est ce qui prouve tout ce que j'ai voulu dire dans cet article, qu'ils n'étoient pas hommes à seconder l'impiété de Brienne

Page 202, lig. 7. La sensibilité me rendoit si présent le sort du jeune Roi Louis XVII, qu'en écrivant ces lignes, je ne réfléchis pas qu'il avoit eu un frère. Corrigez cet article, & mettez : " hélas ! pourquoi faut-il féliciter ce tendre Enfant d'une mort prématurée ? Les Sophistes de l'Incrédulité préparoient leurs poisons, pour en faire un impie ; quand la révolution arriva, plus que son jeune frère, auroit-il échappé aux Sophistes de la Rebellion ?

Page 257. J'apprends que l'on n'a point suivi, pour la sépulture du Duc de Choiseul, un article de son Testament, qui avoit fait beaucoup de bruit dans le tems. Depuis la ligne 2, effacez donc jusqu'à l'*alinea*.

Page 288, lig. 7 effacez aussi cette *protubérance*, qui a choqué les yeux de tant de lecteurs. Elle se trouvoit là, pour empêcher toute application à un Personnage du même nom, que sa fidélité, son amour pour son Roi ont distingués dans la Révolution. Je conviens sans

peine qu'à bien d'autres titres, je n'aurois pas dû craindre une pareille erreur.

Page 318, lig 4, sur Condorcet, après ces mots, *& aux terreurs de Robespierre*, mettez : s'il ne reconnut pas la main qui le frappoit, s'il expira tel qu'il avoit vécu &c.

Page 302, ligne 21, lisez : Voltaire ne sachant à quoi s'en tenir, ni sur Dieu, ni sur un destin à venir, s'adresse à des Sophistes incertains, égarés comme lui, & reste dans ses inquiétudes. Jean-Jacques, encore dans l'âge des *puérilités* se dit à lui-même : " *je m'en vais jetter cette* " *pierre contre l'arbre qui est vis-à-vis de moi, si je le touche,* " *signe de salut ; si je le manque, signe de damnation.*" Jean-Jacques touche l'arbre, il est assuré du Ciel ; & long-tems après l'âge des *puérilités*, cette preuve suffit au Philosophe. Il étoit déjà vieux, quand il ajoutoit : *depuis lors je n'ai point douté de mon salut.* (Voyez ses confessions livre 6.)

J'espère qu'on me pardonnera tout ce qui n'est qu'erreur typographique, facile à corriger.

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0010
DFG

CONSPIRATION
DES
SOPHISTES DE LA REBELLION,
CONTRE
LES ROIS.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

DANS cette ſeconde partie des Mémoires ſur le Jacobiniſme, j'ai à dire comment les Sophiſtes de l'impiété, devenant les Sophiſtes de la rebellion, ajoutèrent à leur conjuration contre tous les Autels du Chriſtianiſme, une nouvelle Conjuration contre tous les Trônes des Souverains. J'ai à prouver qu'après avoir juré d'écraſer Jéſus-Chriſt, ces mêmes hommes appellés Philoſophes, formèrent encore le vœu d'écraſer tous les Rois. Objet de ce volume.

J'ai annoncé de plus, qu'aux Sophiſtes de l'impiété devenus les Sophiſtes de la rebellion, ſe joignit une ſecte depuis long-tems cachée dans les arrières loges de la Franc-maçonnerie, méditant contre l'Autel & contre le Trône, les mêmes complots, & faiſant comme les Philoſophes modernes, le même ſerment d'écraſer le Chriſt & tous les Rois.

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0011
DFG

Ce double objet diviſe naturellement ce ſecond Volume en deux parties. La première ſera conſacrée à développer l'origine & les progrès de cette conſpiration des Sophiſtes appellés Philoſophes. J'aurai à dévoiler dans la ſeconde, cette Secte que je déſigne ici, ſous le nom d'Arrière-maçons, pour diſtinguer les vrais adeptes, d'une foule de frères trop honnêtes, pour être admis dans les ſecrets des arrière-loges, & trop religieux, ou trop bons citoyens, trop fidèles ſujets, pour ſe prêter à leurs complots.

Après avoir ſéparément traité chacune de ces conſpirations tendantes au même objet, je dirai comment leurs adeptes ſe réunirent, & s'aidèrent mutuellement, pour opérer toute cette partie de la Révolution qui abattit en France, & la Religion, & la Monarchie; les Autels du Chriſt, & le Trône & la tête de Louis XVI.

Captivé par les faits, & réſolu de ne rien donner à l'imagination, je dois ici à mes lecteurs quelques réfléxions faciles à ſaiſir, mais néceſſaires pour bien ſuivre la marche des Sophiſtes dans leur nouvelle conſpiration; pour montrer par quels grades ils paſſèrent, ou plutôt ſe trouvèrent en quelque ſorte entrainés malgré eux, & par la ſeule force de leurs principes, de leur école d'impiété, à l'école & aux vœux, aux ſermens de la rebellion.

Réflexions ſur la conſpiration contre les Rois.

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0012
DFG

Tant que sous les auspices de Voltaire, tous ces prétendus Philosophes s'étoient contentés d'appliquer aux idées religieuses leurs principes *d'égalité*, *de liberté*, & d'en conclure qu'il falloit écraser le Dieu de l'Evangile, pour laisser à chacun le droit de se faire une Religion à sa manière, ou de n'en point avoir; ils n'avoient pas eu de bien grands obstacles à craindre de la part de ces diverses classes d'hommes, qu'ils étoient plus spécialement jaloux d'acquérir à leur école. Dans cette guerre contre le Christianisme, toutes les passions combattoient avec eux, & pour eux. Il ne dut pas leur en coûter beaucoup pour faire illusion à des hommes, qui trop souvent n'alléguent leur répugnance à des mystères qu'ils ne conçoivent pas, que pour se dispenser des préceptes & des vertus qu'ils n'aiment pas.

Des Souverains ordinairement peu versés dans l'étude des faits & des vérités relatives à la Religion; des hommes qui ne cherchent trop souvent dans leur opulence, ou dans leur rang, que des titres à l'indépendance de leur conduite morale; d'autres hommes qui n'aspirent à la fortune, qu'en cherchant à rendre licites tous les moyens d'y parvenir; de prétendus génies haletant après la fumée des réputations, & prêts à sacrifier toutes les vérités à l'éclat d'un sarcasme, ou d'un blasphême qu'on appelle bon mot; d'autres génies encore qui souvent se

trouveroient des sots, s'il étoit moins facile d'avoir de l'esprit contre Dieu; tous ces hommes enfin qui prennent si aisément des Sophismes pour des démonstrations; tous les adeptes de ces diverses classes se mettoient peu en peine d'approfondir & cette *égalité de droits*, & cette *liberté* de raison, que la secte leur présentoit comme incompatibles avec une religion révélée, remplie de mystères.

On ne voit pas même que la plupart de ces adeptes aient réfléchi combien il est absurde d'opposer à la Révélation, les droits de leur raison; comme si les limites & l'insuffisance de cette raison devoient servir de regle au Dieu qui se révèle, ou bien à la vérité de ses oracles, à la mission de ses Prophêtes & de ses Apôtres.

On ne voit pas qu'ils aient réfléchi que tous les droits de la raison, se réduisent ici à savoir si son Dieu a parlé; à croire & adorer, de quelque ordre que soient les vérités qu'il lui annonce. Des hommes si peu faits pour connoître & défendre les droits de la Divinité, n'étoient pas des adversaires bien redoutables pour des Sophistes, qui opposoient sans cesse à l'Evangile, toute cette prétendue liberté de la raison.

Il ne pouvoit plus en être de même, quand la secte appliquant à la société politique, à l'empire des loix civiles, ces mêmes principes *d'égalité* & de *liberté*, s'avisa d'en conclure qu'en écrasant l'Autel, il falloit aussi écraser tous les

Trônes, pour rendre à tous les hommes leur égalité & leur liberté naturelle. Une conſpiration ourdie ſur ces principes, ſur ces conſéquences, avoit évidemment contre elle tous les intérêts, & toutes les paſſions des Sophiſtes couronnés, des Princes protecteurs, & de tous ces adeptes pris dans les hautes claſſes de la ſociété, & d'abord ſi dociles aux leçons d'une liberté, qui ne parloit encore que d'écraſer la Religion.

Voltaire & d'Alembert naturellement ne pouvoient pas s'attendre à trouver Fréderic, ou Joſeph II, ou Catherine III, & Guſtave de Suède bien diſpoſés à ſe porter eux-mêmes à la deſtruction de leurs trônes. Il étoit vrai-ſemblable que bien d'autres adeptes, miniſtres ou courtiſans, & riches ou nobles diſtingués par leur rang, ſentiroient le danger qu'il y avoit à dépendre d'une multitude, qui ne connoiſſant plus de ſupérieurs, s'érigeroit bientôt elle-même en ſouveraine; qui pour premier uſage de ſa ſouveraineté, pouvoit être tentée d'abattre toutes les fortunes, & toutes les têtes élevées au deſſus de ſon niveau.

Du coté des Sophiſtes eux-mêmes, ſi la reconnoiſſance n'étoit pour eux qu'un foible motif, l'intérêt de leur exiſtence ſembloit devoir rallentir leur ardeur contre le trône. D'Alembert vivoit des penſions des Rois de France & de Pruſſe. Il devoit juſqu'à ſon logement du

Louvre aux bontés de Louis XVI. L'Impératrice de Ruſſie ſoutenoit ſeule la fortune délabrée de Diderot. L'héritier préſomptif du même trône penſionnoit l'adepte la Harpe. Damilaville n'avoit plus de quoi vivre, ſi le Roi le renvoyoit de ſon bureau. Le Sanédrin philoſophique de cette Académie Françoiſe compoſée de tant d'adeptes, ne devoit ſon exiſtence, ſes jettons & ſes reſſources, qu'au Monarque. Il étoit dans Paris bien peu d'autres Sophiſtes écrivains, qui n'aſpiraſſent à quelque brevet de penſion, ou n'en fuſſent pourvus par l'intrigue des miniſtres protecteurs.

Voltaire s'étoit fait une fortune indépendante; il n'en avoit pas témoigné moins de joie, quand le Duc de Choiſeul lui avoit fait rendre une penſion que ſes impiétés avoient fait ſupprimer. (*V. lett. de Volt. à d'Amilaville 9 Janv. 1762.*) Bien plus que tout cela, Voltaire ſavoit mieux que perſonne, tous les ſuccès que la conſpiration contre le Chriſt, devoit à la protection des adeptes couronnés; il étoit trop flatté de compter à ſon école, des Rois, des Empereurs, pour ſe porter de lui-même à une conſpiration qui devoit ne laiſſer ſur la terre ni Empereurs, ni Rois.

Ces conſidérations donnèrent aux complots des Sophiſtes contre le Trône, une marche toute autre que celle de leur conſpiration contre l'Autel. Dans leur guerre contre l'Evangile,

l'égalité, la liberté pouvoient n'avoir été qu'un vain prétexte; c'eſt la haine du Chriſt qui dominoit chez eux; il eſt bien difficile qu'ils aient pu ſe le cacher à eux mêmes, cette guerre fut celle des paſſions contre les vertus religieuſes, bien plus encore que celle de la raiſon contre les myſtères du Chriſtianiſme. Dans la guerre des Sophiſtes contre le Trône, le prétexte devint conviction; l'égalité, la liberté parurent démontrées; les Sophiſtes ne ſoupçonnèrent plus la fauſſeté de leurs principes; ils crurent faire aux Rois une guerre appuyée ſur la juſtice & la ſageſſe. Là ce furent toutes les paſſions inventant ces principes contre le Chriſt; ici ce fut la raiſon égarée par ces principes, ſe faiſant une gloire, un devoir de triompher des Rois.

La marche des paſſions avoit été rapide; dès ſa naiſſance même, la haine de Voltaire pour le Chriſt étoit à ſon comble; à peine il le connut, qu'il le haït; à peine il le haït, qu'il jura de l'écraſer. Il n'en fut pas de même de la haine des Rois. Ce ſentiment, comme l'opinion & la conviction, eut ſes gradations. Les intérêts même de l'impiété croiſèrent quelque tems ceux de la rebellion. Il fallut à la ſecte des années pour former ſes ſyſtêmes, pour réſoudre ſes conſpirations, & fixer leur objet. Ici nous rendrions mal la marche des Sophiſtes, en la précipitant. Hiſtoriens fidèles, nous aurons à

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0017
DFG

montrer cette haine des Rois, en quelque ſorte encore dans ſon enfance, c'eſt-à-dire naiſſant de la haine du Chriſt, & appliquant ſucceſſivement à la deſtruction des Trônes ces principes inventés contre l'Autel. Auprès des chefs eux mêmes, cette haine des Rois aura ſes gradations ; ſes ſyſtêmes viendront aider à l'illuſion, pour l'établir dans le cœur des adeptes. Elle dominera dans leur Académie ſecrette ; & là ſe trameront enfin contre le Trône les mêmes complots que le philoſophiſme avoit d'abord ourdis contre l'Autel. Les mêmes moyens & les mêmes ſuccès, n'en feront qu'une ſeule & même conſpiration ; les mêmes forfaits & les mêmes déſaſtres n'en feront qu'une même révolution.



CHAPITRE I.

PREMIER GRADE DE LA CONSPIRATION CONTRE LES ROIS.

VOLTAIRE ET D'ALEMBERT PASSANT DE LA HAINE DU CHRISTIANISME A LA HAINE DES ROIS.

LE désir d'être vrai, d'être juste envers un homme, qui se piqua si peu de l'être à l'égard de la Religion, nous sera commencer ce chapitre par un aveu, qui n'annonce rien moins dans Voltaire, que l'ennemi des Rois & le principal auteur d'une conspiration dirigée contre leurs Trônes. Si cet homme, le chef le plus opiniâtre & le plus acharné des ennemis du Christianisme, n'avoit consulté que ses propres penchans, ou bien s'il lui avoit été donné de soumettre les Sophistes à ses idées politiques, comme il lui fut donné de dominer sur eux par les systêmes de son impiété, jamais le ferment de renverser les Trônes ne fût sorti de son école.

Voltaire d'abord propice aux Rois.

Voltaire aima les Rois, il aima surtout leur faveur & leurs hommages, il se laissa éblouir par leur splendeur. On ne peut méconnoître

ce sentiment dans un auteur qui mit lui même tant de gloire à célébrer celle de Louis XIV, & d'Henri IV, Rois de France; de Charles XII, Roi de Suede; de Pierre, Empereur des Russies; de Fréderic II, Roi de Prusse; & de tant d'autres Rois, soit anciens, soit modernes.

Voltaire par lui-même, avoit tous les penchans des grands Seigneurs; il en jouoit parfaitement le rôle à sa Cour de Fernei. Il se croyoit trop supérieur au commun des hommes, pour être partisant d'une égalité, qui l'eût mis au niveau d'une multitude qu'il désignoit avec tant de mépris, sous les noms de gredins & de canaille.

Voltaire par lui-même, aimoit non seulement les Rois, il aimoit le Gouvernement Monarchique. Quand il n'écoute que ses propres sentimens, dans ses livres historiques, on le voit constamment préférer l'Empire d'un seul à celui de la multitude. Lui, qui ne souffroit pas l'idée d'avoir autant de maîtres qu'il y avoit de Conseillers au Parlement, *(V. let. à d'Alem.)* comment se fût-il prêté à l'idée de cette liberté, de cette souveraineté populaire, qui lui auroit donné pour co-souverains, les villes, les faux-bourgs, les campagnes, & ses propres vassaux? Lui, qui se plaisoit tant à régner dans son château, à jouir de tous ses privilèges, au milieu de ses domaines qu'il appelloit sa petite province, comment eût-il voulu accréditer une liberté &

une égalité, dont la révolution devoit finir par mettre de niveau les châteaux & les chaumières?

Voltaire enfin n'avoit point de désir qui l'emportât sur celui d'anéantir le Christianisme; il ne craignoit rien tant que de se voir croisé dans cet objet, par des Rois qui auroient pu lui reprocher d'en vouloir à leur Trône, comme il en vouloit à l'Autel. De là cette attention à prévenir les adeptes, combien il importoit aux philosophes d'être considérés comme autant de fidèles sujets. De là ce qu'il écrit, par exemple, à Marmontel, en l'assurant que vu la protection de Choiseul & de la courtisanne Pompadour, *on peut tout lui envoyer sans risque;* " *on* " *fait*, ajoute-t-il, *que nous aimons le Roi* & " l'Etat. Ce n'est pas chez nous que des Da- " miens ont entendu des discours séditieux. — " Je dessèche des marais, je bâtis une Eglise, " & *je fais des vœux pour le Roi*. Nous défions " tous les Jansénistes & tous les Molinistes " *d'être plus attachés au Roi que nous le sommes*. " Mon cher ami, *il faut que le Roi sache que les* " *Philosophes lui sont plus attachés que les fanati-* " *ques, les hypocrites de son Royaume*. (13 Août, 1760.)

Voltaire encore jaloux du titre de fidèle sujet

C'est encore pour ce même motif, que Voltaire écrivoit à Helvétius même, à ce Sophiste que nous verrons si hautement ennemi des Souverains, " *C'est l'intérêt du Roi* que le nom-

" bre des Philosophes augmente, & que celui " des Fanatiques diminue. *Nous sommes tran-* " *quilles ; & tous ces gens-là sont des perturba-* " *teurs ; nous sommes citoyens, & ils sont séditieux.* " *Les bons serviteurs du Roi* & de la raison " triompheront à Paris, à Vorei, & même aux " Délices. " *(Let. du 27 Octob. 1760.)*

Dans la crainte que malgré ces protestations de fidélité, les philosophes ne devinssent suspects, il avoit déjà écrit à d'Alembert: " savez-vous " quel est ce mauvais citoyen, qui veut faire " croire à Monsieur le Dauphin que le Royau- " me est plein d'ennemis de la Religion? Il ne " dira pas aumoins que Pierre Damiens, " François Ravaillac, & ses prédécesseurs " aient été des Déistes, des Philosophes. " Malgré cela la lettre finissoit par dire: " j'ai " bien peur que Pierre Damiens *ne nuise beau-* " *coup à la philosophie.* " (16 Janv. 1757.)

Enfin si quelque chose doit montrer dans Voltaire, un philosophe peu ennemi des Rois, c'est la manière dont on le voit traiter ceux de la secte, qui attaquoient l'autorité des Souverains. L'adepte Thiriot lui avoit envoyé l'ouvrage intitulé *théorie de l'impôt*: " *reçu*, répond " Voltaire, *la théorie de l'impôt;* théorie obscu-

Défendant l'autorité des Rois

" re, théorie qui me paroît absurde; & toutes " ces théories viennent mal à propos, pour " faire accroire aux étrangers que nous som- " mes sans ressource, & qu'on peut nous ou-

" trager & nous attaquer impunément. *Voilà* " *de plaisans citoyens & de plaisans amis des* " *hommes!* Qu'ils viennent, comme moi, sur " la frontière; *ils changeront bien d'avis. Ils* " *verront combien il est nécessaire de faire respecter* " *le Roi & l'Etat. Par ma foi, on voit tout de* " *travers à Paris.* (11 Janv. 1761.)

Le meilleur Royaliste ne pouvoit pas s'exprimer plus clairement sur la necessité de maintenir l'autorité du monarque; cependant quand Voltaire écrivoit tout cela, il lui étoit échappé bien des traits qui n'annonçoient rien moins que ce zéle pour les Rois. Il n'étoit pas encore fixé dans les principes de cette philosophie séditieuse, de cette égalité, de cette liberté, qui devoient tôt ou tard égarer les François, & faire succéder au fanatisme des Ravaillac & des Damiens, celui des Robespierre & des Marat. Il avoit des momens où il auroit traité lesMirabeau, les la Fayette, les Bailly, aumoins comme il traitoit par intervalle, ces fous d'Œconmistes, qui renversant l'autorité du Roi, voyoient tout de travers avec leur prétendue théorie. Mais déjà tout cet amour des Rois n'étoit plus que le reste d'un sentiment françois, d'une éducation que le philosophisme avoit plus d'une fois démentie, & dont tous les vestiges, alloient bientôt se trouver effacés dans le cœur du Sophiste.

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0023
DFG

Voltaire eût-il été, soit par son penchant propre, soit par intérêt pour sa secte, bien plus jaloux encore de la réputation de citoyen fidèle, & de *bon serviteur du Roi*; il étoit trop facile aux adeptes d'opposer aux leçons qu'il leur donnoit par fois, sur la soumission aux souverains, les principes dont il partoit sans cesse lui-même pour les révolter contre le Dieu du Christianisme. Pour des hommes instruits à se croire égaux & libres contre le Dieu de la révélation, contre ses Ministres & ses Prophètes, il étoit naturel qu'ils en vinssent à se croire égaux & libres contre les maîtres de la terre. Voltaire leur disoit; l'égalité des droits, la liberté de la raison près de l'autel, sont inconciliables avec l'empire de cette Eglise & de cet Evangile prescrivant la soumission, la foi à des mystères que la raison ne conçoit pas; il n'y avoit plus qu'un pas à faire, pour en venir à dire: l'égalité des hommes, la liberté de la nature ne se concilient pas mieux avec la soumission à l'empire & aux loix d'un seul homme, ou même de plusieurs, appellés Parlement ou Sénat avec des Lords ou Princes, dominant sur le reste d'une nation entière, & dictant à la multitude des loix qu'elle n'a point discutées elle-même, ou qu'elle n'a point faites, qu'elle n'a point voulues, ou qu'elle cesse de vouloir.

Voltaire déclinant vers l'égalité & la liberté Anti-Royalistes.

Ces principes si vivement poussés par Voltaire contre la religion, pouvoient être opposés

à ſes leçons ſur la ſoumiſſion aux ſouverains, & ils le furent. Les adeptes preſſèrent les conſéquences ; & il n'étoit pas homme à reſter en arrière de ſon école même, dans ce qu'il appelloit philoſophie. La manière dont il fut entraîné des ſophiſmes de l'impiété dans ceux de la rebellion, tient trop étroitement aux progrès de ſa philoſophie anti-religieuſe, pour n'être pas digne d'obſervation.

Voltaire n'avoit point encore dans le cœur d'autre haine que celle du Chriſt, de l'Egliſe & de ſon Sacerdoce, lorſqu'en 1718, il faiſoit débiter ſur le théatre, dans ſa tragédie d'Œdipe, ces deux vers, que la multitude des ſpectateurs & des lecteurs n'a point oubliés, & qui déjà renfermoient à eux-ſeuls toute cette Révolution Anti-religieuſe, qui devoit s'accomplir ſoixante & dix ans plus tard.

Les Prêtres ne ſont pas ce qu'un vain peuple penſe;
Notre crédulité fait toute leur ſcience.

Ces deux vers n'annonçoient encore au peuple, que cette égalité de droits & cette liberté de raiſon, qui ne reconnoiſſant ni autorité ni miſſion dans les Prêtres, laiſſent chacun le maître de s'en tenir à ce qu'il lui plaira d'appeller ſa raiſon, ſur les idées religieuſes. Il ſe paſſa bien des années encore, avant que Voltaire eût une véritable idée de cette égalité, de cette liberté, qui ne devoient pas reconnoître

dans les Monarques, plus de droits qu'il n'en reconnoissoit dans l'Eglise. Il est constant même que Voltaire ne pensoit pas encore à faire de cette égalité, de cette liberté un principe fatal aux Monarchies; qu'il ne savoit pas même ce que l'on entendoit par l'égalité & par la liberté appliquées aux idées civiles, lorsqu'en 1738, il publia ses épitres ou ses discours sous le titre *d'égalité* de *liberté*. Les premières leçons qu'il eut sur ces objets, lui vinrent de son élève Thiriot, qu'il avoit laissé en Angleterre, & à qui il s'étoit adressé pour savoir ce que les adeptes pensoient de ces épitres. Ou pour mieux dire, Thiriot, qui sans doute savoit les penchans de son maître à l'Aristocratie, se contenta de lui écrire qu'il n'alloit pas au fait, qu'il restoit en deçà des principes. Sensible à ce reproche, Voltaire, sur le ton d'un homme qui n'aime pas à se voir dévancé par ses disciples, répondit en ces termes. "Un petit mot " sur les épitres. Où diable prend-on que ces " épitres ne vont pas au fait? Il n'y a pas un " vers dans la première qui ne montre *l'égali-* " *té des conditions*, pas un dans la seconde qui " ne prouve *la liberté*." (Lett. à Thiriot 24 Oct. 1738.)

Malgré cette réplique, l'élève de Voltaire avoit raison sur son maître. Il eût pu lui répondre que dans toutes ces épitres, il n'y avoit pas un vers qui ne fût un vrai contre-sens phi-

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0026
DFG

losophique; puisque dans la première, tout ce que Voltaire cherchoit à prouver, c'est que dans toute sorte de conditions, la somme du bonheur est à peu près égale; puisque dans la seconde, la liberté est considérée comme faculté physique, bien plus que comme droit naturel, ou civil & politique. La conséquence de la première étoit, qu'il faut se mettre peu en peine de la diversité des conditions, parce qu'on peut trouver dans toutes le même bonheur. La seconde laissoit de côté la liberté dont les adeptes se sont montrés le plus jaloux contre les Rois; & ne prêchoit que celle dont l'existence prouve cette distinction du bien, du mal moral, que la secte trouva toujours trop favorable aux idées religieuses.

Sans paroître céder aux leçons des adeptes, Voltaire ne s'en laissa pas moins entrainer peu à peu dans leur sens. Fâché d'avoir prêché la liberté morale, il effaça toute l'impression que cette doctrine pouvoit faire; il tourna si bien sa définition de liberté, * que les Fataliſtes même ne l'auroient pas niée. Il ne prêcha plus de liberté, que celle dont la secte a fait si bien valoir les privilèges contre les souverains.

(*) Note. *S'il faut en croire à cette définition, la liberté n'est autre chose que le* pouvoir de faire ce que l'on veut. *Un vrai métaphysicien diroit: le pouvoir même, la faculté de vouloir ou de ne pas*

Les changemens qu'il fit à son épitre sur l'égalité, avoient un rapport plus direct au sistême de la Révolution politique. Dans la première édition de cette épitre, on lisoit ;

---

vouloir, c'est-à-dire de déterminer sa volonté, de choisir & vouloir ou le pour ou le contre. Il s'en faut bien que ces deux définitions reviennent au même. Ce n'est pas le pouvoir, *c'est la* volonté *qui fait le mal moral. Un honnête homme a très souvent le même pouvoir que le méchant, de faire le même crime ; mais l'un ne le veut pas, l'autre le veut ; le méchant est libre de ne pas le vouloir, comme l'honnête homme est libre de le vouloir. Sans cela point de différence morale entre le bon & le méchant. Car comment celui-ci seroit-il coupable d'avoir voulu, s'il n'avoit pas pu vouloir autrement ? De trois hommes, l'un peut faire une action nuisible, & sa volonté la rejette librement ; le second peut la faire, & la veut librement ; le troisième la peut & la veut forcément. Le premier agit en homme vertueux ; le second en méchant ; le troisième en machine, en fou, en insensé, qui n'est pas maître de sa raison ou de sa volonté. Le fou & le méchant ont pu & fait la même chose. La différence n'est ni dans le pouvoir, ni dans le fait ; elle est donc dans la volonté même, plus ou moins libre de vouloir ou de ne pas vouloir. Mais Voltaire & les autres Sophistes avoient leurs raisons pour ne pas faire toutes ces différences.*

Les états ſont égaux, mais les hommes différent;
la ſecte auroit voulu y lire;
Les hommes ſont égaux, & les états différent!

Voltaire enfin ſentit ce qu'on exigeoit de lui; & alors rougiſſant de ſe trouver moins avancé que ſes propres diſciples dans la doctrine de l'égalité, pour ne plus mériter leur critique, il changea ſa doctrine & ſes vers. Pour effacer ſa honte, & mériter l'éloge des adeptes, il refit, corrigea, refit encore ſon épitre ſur *l'égalité*. Il ne fut content de ſa verve, que lorſqu'enfin les adeptes ne purent plus ſe plaindre qu'il *n'allât pas droit au fait*, & n'entendît pas l'égalité des hommes auſſi bien qu'eux-mêmes. Alors tout ce que la populace révolutionaire a dit en preuve de ſon égalité, contre les grands, les riches & les Rois, il le dit en ces vers:

Tu vois, cher Ariſton, d'un œil d'indifférence
La grandeur tyrannique, & la fière opulence.
Tes yeux d'un faux éclat ne ſont point abuſés;
Ce monde eſt un grand bal, où des fous déguiſés,
Sous les riſibles noms d'Eminence & d'Alteſſe,
Penſent enfler leur être & hauſſer leur baſſeſſe.
Envain des vanités l'appareil nous ſurprend;
Les mortels ſont égaux, le maſque eſt différent.
Nos cinq ſens imparfaits, donnés par la nature,
De nos biens, de nos maux ſont la ſeule meſure.
Les Rois en ont-ils ſix? Et leur ame & leur corps
Sont-ils d'une autre eſpèce? ont-ils d'autres reſſorts?

Voilà précisément ce que la populace démocratique répétoit dans Paris, un peu moins élégamment, quand elle demandoit si les Rois & les Nobles n'étoient pas faits de la même pâte que le plus simple payſan; si les riches avoient deux eſtomacs; & pourquoi toutes ces diſtinctions de Souverains, de Princes, de Chevaliers, puiſque tous *les mortels ſont égaux?*

Il faut en convenir, il en couta beaucoup à Voltaire, pour ſe faire l'apôtre de cette égalité. Sans avoir lui-même un corps & une ame d'une autre eſpèce que Pompignan, Fréron ou Desfontaines, & tant d'autres hommes qu'il accabloit de ſes ſarcaſmes, il ſentoit que dans la même eſpèce, & avec la même nature, il eſt encore bien des inégalités parmi les hommes; qu'il n'étoit pas néceſſaire pour lui-même d'avoir *un ſens de plus*, pour mettre aſſez de différence entre lui & la canaille. Il n'en cé a pas moins enfin aux critiques des adeptes. Après avoir fait dire à ſa muſe: *les états ſont égaux, mais les hommes différent*, (Ire. & IIe. édition.) il n'en paſſa pas moins du blanc au noir, pour la forcer à dire: *les mortels ſont égaux, le maſque eſt différent.* (édition de Kell, voyez les variantes.)

Voltaire devenu républicain.

Quant à cette liberté, qui commence par aimer les Républiques, & finit par déteſter les Rois, ſi Voltaire avoit toujours cru pouvoir s'en paſſer pour établir la liberté qui déteſte le

Chriſt, il eſt vraiſemblable qu'il s'en ſeroit tenu à celle-ci; mais lors de ſes premières productions contre le Chriſtianiſme, il avoit trouvé l'autorité des Rois trop répreſſive. La Hollande lui offroit plus de liberté pour faire imprimer ſes blaſphêmes; c'eſt de là que naquit ſon premier penchant vers les Républiques. On n'en ſauroit douter quand on a lu ſes lettres datées de Hollande, & celle-ci ſurtout adreſſée de la Haie, au Marquis d'Argenſon. " J'aime encore mieux, lui dit Voltaire, l'abus qu'on " fait ici de la liberté d'imprimer ſes penſées, " que l'eſclavage dans lequel on tient chez " vous l'eſprit humain. Si l'on y va de ce " train, que vous reſtera-t-il que le ſouvenir " de la gloire du ſiecle de Louis XIV? Cette " décadence me feroit ſouhaiter de m'établir " dans le pays où je ſuis à préſent. La Haie " eſt un ſéjour délicieux; *& la liberté y rend* " *les hivers moins rudes. J'aime à voir les maîtres* " *de l'état ſimples citoyens.* Il y a des partis, & " il faut bien qu'il y en ait dans une République: mais l'eſprit de parti n'ôte rien au " patriotiſme, & je vois de grands hommes " oppoſés à de grands hommes—je vois d'un " autre côté avec non moins d'admiration, un " des principaux membres de l'état marcher à " pied ſans domeſtiques, habiter une maiſon " faite pour ces Conſuls Romains qui faiſoient " cuire leurs légumes—ce gouvernement-ci

" vous plairoit infiniment avec ſes défauts, " qui en ſont inſéparables. *Il eſt tout municipal*, " *& voilà ce que vous aimez.* " (Lett. du 8 août 1743.)

Toutes ces expreſſions montrent évidemment un homme qui déclinoit vers cette liberté & cette égalité républicaines, qui ne s'accommodent plus du gouvernement des Rois. Quelques années plus tard, cette paſſion s'étoit bien fortifiée dans le cœur de Voltaire, ſi l'on en juge par une de ſes lettres datée de Colmar & que je vois citée dans des mémoires de Mr. de Bevis, comme écrite à un Académicien de Marſeilles; elle eſt conçue en ces termes: " Je " me rendrois à votre invitation, ſi Marſeilles " étoit encore une République Grecque; car " j'aime beaucoup les académies ; *mais j'aime* " *encore mieux les Républiques.* Heureux les " pays où nos maîtres viennent chez nous, & " ne ſe fachent point ſi nous n'allons pas chez " eux. "

Ce n'étoit encore là qu'aimer les Républiques; ce n'étoit pas abſolument haïr & déteſter les Rois, ne voir ſous leur empire que deſpotiſme ou tyrannie. Mais peu d'années après, l'antipathie pour le Trône ſe rapprochoit déjà beaucoup, chez Voltaire, de celle qu'il avoit conçue pour l'autel. C'eſt au moins ce que ſemble indiquer une nouvelle lettre, dans laquelle il dit en toute confidence à d'Alembert

" à l'égard de Duluc (c'eſt-à-dire, à l'égard " de Fréderic II) tantôt mordant, tantôt mor- " du, c'eſt un bien malheureux mortel; & " *ceux qui ſe font tuer pour ces meſſieurs là, ſont* " *de terribles imbécilles. Gardez moi ce ſecret* " *avec les Rois & avec les Prêtres.*" (Lett. du 12 Déc. 1757)

Son ſecret ſur les Rois.

Ce ſecret a ceſſé d'en être un pour tous ceux qui ont vu les Sophiſtes du ſiécle rejetter ſur les Rois ſeuls, & ſur la nature de leur gouvernement, toutes les guerres dont l'univers eſt affligé, & s'efforcer de perſuader aux peuples qu'ils ſeroient bien plus heureux, qu'ils vivroient dans une paix inaltérable, s'ils vouloient bien ſe gouverner eux-mêmes, au lieu de ſe laiſſer gouverner par des Rois. Cette prétention démentie par les fréquentes guerres ſoit extérieures, ſoit inteſtines des Républiques, ſert au moins à prouver que Voltaire n'avoit plus beſoin d'argumens bien ſolides, pour ne voir que de terribles imbécilles dans ceux qui combattant ſous les drapaux des Rois, croient auſſi combattre pour la patrie.

Ce qu'il faut ſurtout obſerver dans cette lettre, c'eſt combien le ſecret de Voltaire ſur *les Rois* ſe trouve étroitement lié avec ſon ſecret ſur *les Prêtres*. L'un & l'autre de ces ſecrets lui étoit déjà échappé plus d'une fois publiquement. Sa Tragédie d'Œdipe avoit divulgué l'un, en faiſant répéter ſur le théatre, ces vers déjà cités:

les Prêtres ne sont pas &c; le tems étoit aussi venu où les peuples apprenoient de Voltaire, par le même moyen, à savoir ce qu'ils devoient penser des Souverains, de leurs droits, de leur origine, & de toute cette noblesse qui dans les services de ses ancêtres, trouvoit & le modèle & le puissant motif de ceux qu'elle doit à l'état. On a beau excuser le poëte; c'est l'ennemi des Rois, bien plus que le génie de la poësie, qui inspiroit ces tournures adroites, pour mettre dans la bouche d'un personnage théatral, les sentimens du Sophiste. Assurément ce n'étoit pas le respect pour les Monarques, qui sur les théatres d'une nation gouvernée par des Rois, & se glorifiant du courage & des services de sa Noblesse toujours l'appui du Trône, faisoit retentir ces vers si flétrissans pour la Royauté, & si pleins de mépris pour tout l'ordre de ses antiques défenseurs.

Ses principes contre les Rois.

Le premier qui fut Roi, fut un soldat heureux,
Qui sert bien son pays, n'a pas besoin d'ayeux.

(V. Trag. Mérope)

Quand Voltaire donnoit ces leçons aux François, la Révolution Anti-Monarchique étoit toute entière dans son cœur, comme il y avoit déjà toute la Révolution Anti-Chrétienne, quand il faisoit déclamer ses vers contre les Prêtres. Enfin le Jacobinisme le plus outré pouvoit seul applaudir, quand Voltaire ajoutoit:

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0034
DFG

Voulez-vous être heureux? Vivez toujours ſans maître. (Diſ. ſur le bonheur apud Dial. des Phil.)

C'eſt ainſi qu'entraîné par une liberté toujours révoltée contre l'Autel, Voltaire chaque jour ſe rapprochoit de la liberté ennemie des Trônes. Ce n'eſt pas ſans deſſein que ces maximes échappoient à ſa verve. Dans ſa correſpondance avec d'Alembert, l'intention ſe manifeſte par le ſoin d'avertir ſon confident, de lui faire obſerver ces vers qui apprennent aux ſujets à s'ériger en juges de leurs Rois, & à devenir même leurs aſſaſſins & leurs bourreaux, quand il leur plait de ne voir dans le Prince, qu'un tyran ou qu'un deſpote. Ce ſont préciſément des leçons de cette eſpèce qu'il fait remarquer dans cette lettre à d'Alembert " il faut vous " dire que je brochai, il y a un an, les *loix de* " *Minos*, que vous verrez ſifler inceſſamment. " Dans ces loix de Minos, Teucer dit au " Sénateur Mérione:

Il faut changer de loix; il faut avoir un maître.

" le Sénateur lui répond:

Je vous offre mon bras, mes tréſors & mon ſang;
Mais ſi vous abuſez de ce ſuprême rang,
Pour fouler à vos pieds les loix & la patrie,
Je la défends, Seigneur, au péril de ma vie.
(Lett. du 13 Nov. 1772.)

Si Voltaire eût trouvé de ces ſortes de vers dans les œuvres d'un Prêtre, il eût crié à l'aſſaſſin des Rois, & au tyrannicide. Il eût dit:

voilà un ſujet qui s'érige en juge de ſon Souverain ; qui ſe réſerve le droit de prononcer entre lui & les loix ; le droit de l'attaquer, de le combattre, & de tourner ſon glaive contre lui, chaque fois qu'il lui plaira de croire, de faire croire au peuple qu'il faut punir le Prince, & que ſa mort rendra la vie aux Loix. Voltaire eût ajouté : voilà le peuple juge & ſouverain de ſes Souverains même ; voilà les maximes qui ſont les ſéditieux, qui ammenent les Révolutions, & toute l'anarchie démocratique.

Ce que Voltaire eût dit avec aſſez de fondement, ſur cette affectation d'oppoſer ainſi les Rois & la patrie, l'hiſtoire peut le dire de lui-même, avec d'autant plus de raiſon, qu'il ſentoit auſſi bien que perſonne, le danger de ſes maximes, & ne s'en cachoit pas auprès de ſes amis. Commencez, écrivoit-il, par exemple, au Comte d'Argental, en lui envoyant quelqu'une de ces productions, qu'il ſavoit ſi peu faites pour attacher les peuples aux Rois ; " commencez par me faire ſerment de ne point " laiſſer ſortir mes petits pâtés de vos mains, " & de me les renvoyer, en m'apprenant ſi j'y " ai mis trop, ou trop peu de poivre, & ſi le goût " qui regne aujourd'hui eſt plus dépravé que " le mien. *Le fonds de mes petits pâtés n'eſt pas* " *pour une monarchie* ; mais vous m'avez appris " qu'*on avoit ſervi du Brutus*, il y a quelque tems

Sa guerre indirecte & ſecrète contre les Trônes.

" devant Mr. le Comte de Falkenſtein (l'Em-
" pereur Joſeph II. dans ſon ſéjour à Paris)
" & que les convives ne s'étoient pas levés de
" table." *(let. du 27 Juil 1777)* Ce langage n'eſt pas bien énigmatique. Il montre dans Voltaire, un homme bien différent de celui qui reprochoit jadis à ſes confrères Pariſiens de voir *tout de travers* en cherchant à diminuer l'autorité du Roi. On y voit un auteur qui craint, il eſt vrai, d'expoſer encore trop clairement des ſentimens qu'il ſait très bien peu favorables à cette autorité, mais qui voudroit au moins aller auſſi loin qu'il le pourra ſans ſe compromettre. On y voit un auteur qui ſe flatte de n'avoir pas été trop hardi pour le tems où il eſt arrivé, parce que l'Empereur Joſeph II a été aſſez imprudent pour *ſe laiſſer ſervir du Brutus*, c'eſt à dire, pour écouter, ſans le moindre ſigne d'indignation, la doctrine la plus menaçante pour la vie des Souverains.

Ses vœux & prophéties pour la révolution anti-monarchique.

Il eſt bien d'autres lettres, qui indiquent combien cette paſſion d'une liberté anti-monarchique s'étoit fortifiée dans le cœur de Voltaire; combien même l'attachement des François pour leurs Rois étoit devenu mépriſable à ſes yeux. Il en eſt ſurtout une, où il ſe montre inconſolable de voir des étrangers pénétrés du cathéchiſme de la liberté, bien faits pour l'apprendre aux Pariſiens, mais obligés d'aller porter leur ſyſtême ailleurs, avant que d'avoir pu convaincre ſes

anciens compatriotes que ſi l'homme a été mis au monde pour ſervir Dieu, il fut auſſi crée *pour être libre* (let. à Damila. 28 Mars, 1764) Enfin ce qui déplaiſoit plus ſpécialement à Voltaire, à meſure qu'il faiſoit lui-même plus de progrès dans ce cathéchiſme de la liberté, c'eſt que les François, qu'il appelloit ſes *Welches*, n'en euſſent pas encore un ſemblable. (*ibid & paſſim*) L'hiſtoire, en remarquant ces progrès de Voltaire, dans le cathéchiſme de la liberté, n'a plus droit d'ajouter qu'il ignoroit les révolutions qui pouvoient en être les funeſtes ſuites; qu'il les eût déteſtées, s'il eût pu les prévoir. Sans doute il n'avoit pas l'ame aſſez féroce, pour ſouhaiter les jours de Robeſpierre; mais il ſavoit prévoir, il appelloit de tous ſes vœux, il annonçoit avec complaiſance des Révolutions, qu'il ſavoit au moins devoir être ſuivies de terribles orages. Quels que ſoient les déſaſtres qui ſuivent les tempêtes révolutionaires, il n'en eſtimoit pas moins heureuſe la jeuneſſe deſtinée à les voir; il ne s'en exprimoit pas moins en ces termes, dans ſes lettres au Marquis de Chauvelin;

" Tout ce que je vois jette les ſemences d'une " Révolution qui arrivera *immanquablement*, & " dont je n'aurai pas le *plaiſir d'être témoin*. Les " François arrivent tard à tout, mais ils ar- " rivent. La lumière s'eſt tellement répandue " de proche en proche, qu'on éclatera à la

" première occaſion ; *& alors ce ſera un beau* " *tapage.*"

" *Les jeunes gens ſont bien heureux ; ils verront* " *de belles choſes.*" (lett. au M. de Chauvelin, 2 Mars, 1764).

Qu'on remarque l'époque de cette lettre ; elle eſt antérieure de vingt cinq ans à la Révolution françoiſe. Dans ce long intervale, on ne verra plus Voltaire revenir à ces leçons qu'il donnoit encore à ſes adeptes au commencement de 1761, pour leur reprocher de *voir tout de travers* en attaquant l'autorité des Rois. Soit que les victoires qu'il avoit dès lors remportées contre l'autel, lui donnaſſent plus de confiance en celles qu'il prévoyoit ſur le trône ; ſoit que le ſuccès des ſarcaſmes & de tous ces traits qu'il avoit peu à peu hazardés impunément contre les ſouverains, les lui montrât moins redoutables qu'il ne l'avoit cru, pour lui & ſes adeptes ; bien loin de s'effrayer des principes d'inſurrection que ſes diſciples répandirent dans leurs productions, il ne ſut plus que s'applaudir de voir ces mêmes productions devenir le cathéchiſme des Nations.

Quand Diderot publia ſon ſyſtême de la nature, ce ne furent ni ſes prétentions ni ſes déclamations frénétiques contre les Souverains, que le Philoſophe de Fernei lui reprocha, il s'en tint à réfuter une métaphyſique dont il craignoit que l'abſurdité ne retombât ſur la philoſophie. Les abſurdités, & les invectives contre les ſou-

verains ne l'empêchèrent pas de se réjouir avec d'Alembert, qu'*on s'arrachât* ce livre, & qu'on le lût avec avidité *dans toute l'Europe*. Quand il vit des Courtisans, des Princes faire imprimer le livre d'Helvétius intitulé *de l'homme & de son éducation*, malgré tout ce que nous aurons à citer des principes séditieux & anti-monarchiques extraits de cet ouvrage, Voltaire encore, au lieu de s'effrayer de l'indignation des Rois, que de semblables productions devoient naturellement soulever contre les philosophes, se contenta de rire avec d'Alembert, & de voir dans le succès de cet ouvrage, la preuve que *le troupeau des sages croissoit à la sourdine*. (*V. let à d'Dalemb.* 16 *Juil.* 1770; *au même, let.* 114; & 117, *an.* 1773; *à la Duch, de Choiseul, an.* 1770)

Ainsi toutes ses craintes d'irriter les Souverains par un apostolat d'égalité, de liberté, s'éclipsoient peu à peu. Elles firent enfin place au vœu des Révolutions, & de tout le *tapage*, de toute la tempête qui devoient accompagner la chute des tyrans & des despotes, c'est à dire, dans le langage de la philosophie, des Empereurs, des Rois, des Souverains.

Sentimens & moyens de d'Alembert contre le Trône.

Nos lecteurs & l'histoire demandent sans doute s'il en fut de d'Alembert comme de Voltaire; si tout aussi zélé que son cher maître, pour une liberté anti-chrétienne, il en vint comme lui, à cette liberté ennemie des Rois. C'est de d'Alembert même que j'emprunterai la réponse à

cette queſtion. Elle ſe trouve aſſez clairement énoncée dans une lettre que j'ai déjà citée, mais qui nous dévoile ici de nouveaux ſecrets.

" Vous aimez *la raiſon* & *la liberté*, mon " cher & illuſtre confrère ; & *on ne peut* guère " aimer *l'un ſans l'autre*. Eh bien, voilà un " digne *Philoſophe républicain* que je vous pré- " ſente, & qui vous parlera *Philoſophie* & " *Liberté*. C'eſt Mr. Jennings, Chambelland " du Roi de Suede, homme du plus grand " mérite & de la plus grande réputation dans " ſa patrie. Il eſt digne de vous connoître, & " par lui-même, & par le cas qu'il fait de vos " ouvrages, *qui ont tant contribué à répandre ces* " *deux ſentimens parmi ceux qui ſont dignes de les* " *éprouver*." (Lett. du 19 Janv. 1769.)

Quel aveu dans la bouche d'un homme tel que d'Alembert, toujours réſervé dans ſes expreſſions, & toujours ſur ſes gardes, crainte d'en l'aiſſer échapper qui le compromettent! *Vous aimez la raiſon & la liberté; on ne peut guère aimer l'un ſans l'autre!* Cette raiſon, quelques lignes plus bas, c'eſt la *Philoſophie*; cette liberté immédiatement après, eſt celle d'un *Philoſophe républicain* dans l'ame, & cependant vivant ſous une Monarchie, comblé des bienfaits, jouiſſant même de la confiance de ſon Roi. C'eſt donc ici d'Alembert qui prononce qu'on ne peut guère aimer ſa prétendue philoſophie, ſans avoir dans ſon cœur l'amour des républiques,

ou d'une liberté qu'il ne croit pas pouvoir trouver ſous l'empire des Rois.

C'eſt d'Alembert encore, qui parmi tous les titres à ſon eſtime, à celle de Voltaire, diſtingue plus ſpécialement cet amour d'une *philoſophie républicaine*, dans un Sophiſte courtiſan, qui ne peut conſerver ce penchant qu'avec le vœu ſecret de trahir la cauſe de ſon Roi.

Enfin c'eſt d'Alembert qui exalte ici les productions de ſon cher & illuſtre confrère, comme ayant plus ſpécialement contribué à répandre *ces deux ſentimens, philoſophie & liberté républicaines, parmi ceux qui ſont dignes de les éprouver*, c'eſt à dire comme ayant contribué à remplir le vœu de ces prétendus ſages, qui ne ſavent jamais trouver la liberté ſous l'empire des Rois, qui déteſtent les Monarchies en proportion de l'amour qu'ils nouriſſent pour les républiques. Lui, qui ſe croit ſi digne d'éprouver *ce double ſentiment;* lui, qui ne connoît point de vraie philoſophie ſans ces deux ſentimens, pouvoit-il déclarer plus expreſſément à quel point ſon cœur en étoit pénétré, combien il eût ſouhaité ces révolutions qui abatent les trônes, pour ériger des républiques!

En nous voyant tirer ces conſéquences des aveux du Sophiſte, qu'on n'imagine pas que nous confondions ici généralement, ou l'amour des républiques, ou celui de la liberté, avec la haine des Rois, & le vœu d'abatre tous les

trônes. Nous le savons, il est de sages républicains, qui savent aimer leur gouvernement, & respecter celui des autres peuples; nous le savons encore, & il nous en couteroit peu de le démontrer, la vraie liberté civile n'est pas plus inconciliable avec les Monarchies qu'avec les républiques; & souvent il arrive qu'elle est plus réelle & plus étendue sous l'empire d'un Roi que sous celui des républiques, & surtout des démocraties. Mais lorsque nous voyons des Sophistes se plaignant sans cesse du gouvernement des Rois sous lesquels ils vivent, sans cesse désignant leurs Souverains sous le nom de despotes, sans cesse soupirant après la liberté du philosophe républicain; alors assurément nous avons droit de dire que l'amour des républiques & de la liberté ne se séparent point chez eux, de la haine des Rois; or ces plaintes échappent sans cesse à nos Sophistes. Si leurs blasphêmes contre le Christ sont réprimés, si leur Philosophisme trouve le moindre obstacle, c'est que *la raison est dans les fers*, c'est que le despotisme leur suscite *des persécutions à la Décius*, c'est qu'on est *malheureux de vivre* sous les yeux d'un Monarque & de ses ministres. *(corresp. de Volt. & de d'Alem. passim.)*

Pour m'en tenir ici à d'Alembert, qu'on se souvienne que dans la guerre contre l'Autel, son rôle fut celui du Renard. On ne le verra pas oublier ses artifices, dans la guerre contre les

Rois. Il fait contre eux ce qu'il a fait contre le Chriſt. Il ſe ſert de la plume d'autrui, il excite, il anime les autres; mais il n'a garde de s'expoſer lui-même. C'eſt ainſi qu'il exalte Voltaire, le loue de ce zéle qui a tant contribué à répandre l'amour d'une Philoſophie & d'une liberté républicaines; & crainte que ce zéle ne ſe refroidiſſe, c'eſt ainſi qu'il a ſoin d'ajouter: " continuez à combattre comme vous faites, " *pro aris & focis*. Pour moi *qui ai les mains* " *liées par le deſpotiſme miniſtériel & ſacerdotal*, " je ne puis faire que comme Moyſe, les lever " au Ciel, tandis que vous combattez" (*19 Janv.* 1769)

C'eſt encore ainſi que marquant à Voltaire avec quelle avidité il lit & relit tout ce qui eſt ſorti de ſa plume, dans la double guerre contre l'Autel & contre le Trône, combien il applaudit aux traits lancés contre l'un & contre l'autre: " je ſuis preſque fâché, lui écrit-il, quand " j'apprends par le public, *que vous avez donné*, " ſans m'en rien dire, *quelque nouveau camouflet* " *au fanatiſme & à la tyrannie, ſans préjudice des* " *gourmades à poing fermé, que vous leur appliquez* " *ſi bien d'ailleurs. Il n'appartient qu'à vous de* " *rendre ces deux fléaux du genre humain odieux* " *& ridicules*" (Lett. de d'Alem. 14 Juillet 1767.)

Il n'étoit pas donné à tous les adeptes de mériter, dans cette guerre, les éloges de d'Alem-

bert, parcequ'ils n'avoient pas comme Voltaire, cet art de plaire aux Rois eux-mêmes, & de les amuſer par des Romans, par des hiſtoires dont ces Rois ſentoient peu que les ſatyres & les ſarcaſmes tomboient ſur leur couronne, en frappant ſur les Rois leurs confrères. Tous les Sophiſtes n'avoient pas cet art que poſſédoit ſi bien Voltaire, d'écraſer les vivans, en frappant ſur les morts, de ménager la perſonne du Souverain, en rendant odieuſe la ſouveraineté. Auſſi s'en faut-il bien que d'Alembert applaudiſſe également à tous ceux qui ſe montrent dans cette guerre aux Rois. Les uns en diſoient trop, & s'y prennoient maladroitement; il appelle ceux-là de ces *gâte-métiers qui ſe trouvent partout*. (Lett. à Volt. 24 Jan. 1778.) Les autres n'étoient pas aſſez hardis; il leur trouve de l'eſprit; mais il voudroit qu'ils fuſſent *moins favorables au deſpotiſme*. On ſent tout ce qu'il auroit dit lui-même, s'il n'avoit pas eu les *mains liées*, quand il ajoute confidemment à Voltaire: *j'ai preſque autant de haine que vous pour les deſpotes*. (Lett. du 23 Janv. 1770.)

Il ſeroit inutile de nous repréſenter qu'on peut haïr le deſpotiſme, ſans déteſter les Rois; nous le ſavons; mais quels ſont donc ici les deſpotes ſans ceſſe déſignés par nos Sophiſtes, ſi ce ne ſont les Rois ſous leſquels ils vivoient? Cette haine & ces plaintes continuelles iront-elles tomber ſur l'Empereur des Turcs, ou ſur

le grand Mogol, qui n'avoient rien à faire avec nos Philoſophes? De pareilles excuſes ne méritent pas d'être réfutées. On connoît le langage de la ſecte: nous aurons aſſez occaſion de prouver combien ces mots *deſpotes*, *tyrans* & *Souverains ou Rois* ſont ſynonimes à ſon école. L'affectation ſeule de les confondre, démontre que la haine des uns & des autres, dans le cœur des adeptes & de leur chefs, n'eſt qu'un ſeul ſentiment.

Au reſte, les adeptes favoris de la ſecte ne nous ont pas laiſſés réduits aux ſimples complimens de d'Alembert, pour nous montrer comment Voltaire avoit eu tant de part à cette révolution qu'il prévoyoit avec tant de joie, & que le tems nous a montrée ſi fatale aux Monarques. Voltaire n'eût-il jamais lancé contre les Rois aucun de ces traits, de ces ſarcaſmes, ſi bien appréciés par les Sophiſtes, il n'en ſeroit pas moins pour ſon école, celui qui prépara, qui applanit le mieux toutes les voies; celui qui leva la barrière la plus difficile à franchir pour arriver au Trône, & pour briſer le ſceptre des prétendus tyrans, pour amener enfin tout ce que l'on a vu la Révolution françoiſe accomplir ſur la Couronne & la perſonne du malheureux Louis XVI.

Ce ſervice important pour la ſecte, Condorcet l'avoit apprécié, quand il diſoit: " que des " hommes, qui, s'il n'avoit pas écrit, ſeroient

" encore eſclaves des préjugés, accuſent Vol- Aveux des
" taire d'avoir trahi la cauſe de la liberté—ils Conjurés
" ne voient pas que ſi Voltaire eût mis dans ſur Vol-
" ſes ouvrages les principes du vieux Brutus, taire.
" c'eſt-à-dire ceux de l'acte d'independance
" des Américains, ni Monteſquieu, ni Rouſſeau
" n'auroient pu écrire leurs ouvrages; que ſi,
" comme l'auteur du Syſtême de la Nature, il
" eût invité les Rois de l'Europe à maintenir
" le crédit des Prêtres, *l'Europe ſeroit encore*
" *ſuperſtitieuſe, & reſteroit longtems eſclave;* ils
" ne ſentent pas que dans les écrits comme
" dans la conduite, il ne faut déployer que le
" courage qui peut être utile." *(Vie de Volt, édit. de Kell.)*

Condorcet imaginoit avoir déployé lui même dans ce texte, tout le courage du moment; il n'avoit pas cru encore pouvoir être utile, en diſant plus clairement aux Rois, que leur Trône ſeroit reſté inébranlable, ſi Voltaire n'avoit pas commencé par détruire dans l'eſprit des peuples, l'empire de la Religion; ſes confrères les adeptes journaliſtes, crurent cependant pouvoir lui reprocher de ne s'être pas aſſez étendu ſur ce prétendu ſervice de Voltaire.

On en étoit au fort de la Révolution françoiſe; Louis XVI. n'étoit plus qu'un vrai phantôme de Roi, dans ſon Palais, ou ſa priſon des Thuilleries; la partie litteraire du Mercure étoit alors rédigée par la Harpe, Marmontel & Chamfort.

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0047
DFG

Ce bureau des adeptes se chargea d'apprendre sans détour au malheureux Monarque, à quel homme il devoit la chute de son Trône. L'article du Journal que je vais citer, parut le 7 Août 1790. En rendant compte de la vie de Voltaire par le Marquis de Condorcet, voici ce que disoit le Philosophe hebdomadaire.

" Il semble qu'il étoit possible de développer " d'avantage *les obligations éternelles que le* " *genre humain doit à Voltaire*. Les circonstan- " ces actuelles fournissoient une belle occasion. " *Il n'a point vu tout ce qu'il a fait; mais il a fait* " *tout ce que nous voyons*. Les observateurs éc- " clairés, ceux qui sauront écrire l'histoire, " prouveront à ceux qui savent réfléchir, que " le *premier auteur de cette grande Révolution* " *qui étonne l'Europe, & qui répand de tout côté* " *l'espérance chez les peuples, & l'inquiétude dans* " *les cours, c'est sans contredit Voltaire*. C'est " lui qui a fait tomber le premier *la plus for-* " *midable barrière du despotisme, le pouvoir Reli-* " *gieux & Sacerdotal. S'il n'eût pas brisé le joug* " *des Prêtres, jamais on n'eût brisé celui des Ty-* " *rans*. L'un & l'autre pesoient ensemble sur " nos têtes, & *se tenoient si étroitement, que le* " *premier une fois secoué, le second devoit l'être* " *bientôt après*. L'esprit humain ne s'arrête " pas plus dans son indépendance, que dans " sa servitude; & c'est Voltaire qui l'affranchit, " en l'accoutumant à juger sous tous les rap-

" ports, ceux qui l'aſſerviſſoient. C'eſt lui qui " a rendu la raiſon populaire: & ſi le peuple " n'avoit pas appris à penſer, jamais il ne ſe " ſeroit ſervi de ſa force. C'eſt la penſée des " ſages qui prépare les *Révolutions politiques;* " mais c'eſt toujours le bras du peuple qui les " exécute. " *(Mercure de France, Samedi 7 Août* 1790, *No.* 18, *Page* 26.)

Réſultat de ces aveux.

Si je n'avois ici qu'à démontrer juſques à l'évidence, que ces hommes parés du nom de Philoſophes, ſous le nom & à l'école de Voltaire, en attaquant la Religion ont eu plus ſpécialement en vue le projet d'anéantir les Rois; que c'eſt aux ſuccès de Voltaire contre la Religion de Jéſus-Chriſt qu'ils attribuent bien ſpécialement eux mêmes leurs ſuccès contre l'autorité des Monarques; que ſous le nom de tyrans & deſpotes, ils entendent juſqu'au meilleur des Rois & au plus légitime des Souverains; je croirois preſque pouvoir terminer ici ces mémoires ſur la conſpiration des Sophiſtes contre tous les Rois. Quels ſont en effet les Sophiſtes qui déclarent enfin publiquement & ſi expreſſément dans cet article, le ſecret de la ſecte? C'eſt d'abord Condorcet le plus déterminé des Athées, le plus cher des diſciples, & le plus ferme appui de l'eſpoir de Voltaire, & celui qui entra le plus avant dans ſa confidence & dans celle de d'Alembert; *(V. la Ire. partie de ces Mémoires)* c'eſt lui qui commence par nous

dire que ſi Voltaire n'avoit pas attaqué les prétendus préjugés Religieux, ou bien que s'il avoit attaqué plus directement la puiſſance des Rois, nous ſerions encore leurs eſclaves. Après lui, c'eſt dans l'ouvrage le plus notoirement rédigé par ce qui reſte encore des plus fameux adeptes, & portant en tête les noms de Marmontel, de la Harpe, de Champfort, c'eſt dans ce journal le plus répandu de tous ceux de la ſecte, c'eſt là que l'on ſe plaint encore de la timidité, ou de la maladreſſe de Condorcet; c'eſt là qu'on l'accuſe de n'avoir pas aſſez développé les prétendues obligations éternelles, que le genre humain doit à Voltaire, pour avoir préparé la ruine du deſpotiſme par celle de la Religion, la ruine des tyrans par celle des Prêtres! & quel eſt ce deſpote, quel eſt donc ce tyran dont ils triomphent déjà ſi hautement? C'eſt l'héritier le plus ſacré du plus ancien des Trônes; c'eſt ce Roi dont le nom eſt celui de la juſtice même, de la bonté, & de l'amour du peuple; c'eſt ce même Roi qui tant de fois a proteſté qu'il ne veut pas que pour ſa cauſe, il ſoit verſé une ſeule goute du ſang de ſes ſujets; c'eſt Louis XVI, qui eſt le deſpote dont ils s'applaudiſſent de triompher! S'il eſt encore un Roi qui ſe croie hors de compte dans leur conſpiration, qu'il prête donc l'oreille, & les écoute. Ce n'eſt pas de la France ſeule qu'ils lui parlent, c'eſt tout le *genre humain*.

qu'ils voient eſclave ſous les Rois; cet eſpoir qu'ils ſe félicitent d'avoir fait naître. C'eſt celui qu'ils ont vu ſe répandre de tous côtés, chez tous les peuples. Si vous êtes tranquille ſur votre Trône, certes vous n'avez pas même la prudence qu'ils vous ſuppoſent; car ils croyent au moins avoir porté *l'inquiétude dans toutes les Cours*, parcequ'ils ſavent bien qu'il n'en eſt pas une dont leurs principes & leurs attentats ne menacent hautement le Monarque. Oui, leur conſpiration contre tous eſt déjà ſi évidente, que l'hiſtoire pourroit ſe diſpenſer d'en chercher d'autres preuves; mais avant d'oſer la proclamer, ils ont eu leurs moyens, & la conſpiration elle même a eu ſes grades. Le premier fut le vœu & la haine contre le Trône, naiſſant dans les chefs même, de leur haine contre le Chriſt; le ſecond de ces grades ſe trouvera dans les ſyſtêmes forgés par les adeptes pour renverſer & ſuppléer la puiſſance des Rois. Cette haine du Chriſt, de ſon Egliſe, & de ſa Foi, étoit née dans les maîtres, des principes vagues & inſenſés d'égalité, de liberté, appliqués aux objets religieux; de ces mêmes principes appliqués aux objets politiques, devoient naître tous les ſyſtêmes de la ſecte pour écraſer les Trônes.

CHAPITRE II.

Second degré de la conjuration contre les Rois.

Systèmes politiques de la secte.

d'Argenson et Montesquieu.

Syſtême politique du Marquis d'Argenſon.

CELUI des adeptes qui auroit dû le mieux ſentir tout le danger d'une prétendue égalité de droits & d'une liberté irreligieuſe, appliquées aux objets politiques, c'eſt-à-dire, ce même Marquis d'Argenſon, longtems Miniſtre en France des affaires étrangères, ce même homme qui avoit paſſé une ſi grande partie de ſa vie auprès des Rois, vivant de leur faveur, parcequ'ils le croyoient conſacrant toute ſa vie à leurs grands intérêts ; ce même homme n'en fut pas moins le premier des Sophiſtes, qui jetta ſous Louis XV. les premières ſemences des ſyſtêmes à ſuivre pour abattre l'autorité des Rois, & changer peu à peu la Monarchie françoiſe en République. Nous avons vu Voltaire exalter, dès l'année 1743, pendant ſon voyage en Hollande, l'amour de ce Marquis pour l'égalité, pour la liberté, & pour les Municipalités. Ces éloges nous prouvent que dès lors M. d'Argenſon avoit dans la tête, & ne cachoit point à ſes con-

fidens, ſon ſyſtême Municipaliſeur, & tous ces beaux projets, dont la première aſſemblée des Rebelles appellés Conſtituans, devoit faire une des principales parties de ſa démocratie royale, ou de ſa Monarchie démocratique, le plus imbécille tout à la fois, & le plus ſéditieux des ſyſtêmes, le plus inconciliable des Gouvernemens qui aient jamais été imaginés, ſurtout pour des François.

Ce ſyſtème eſt celui des Provinces diviſées, & ſous-diviſées en petits états appellés ſous Necker, *Adminiſtrations Provinciales*, appellés enſuite *Départemens*, ſous Target & Mirabeau.

D'après les idées de d'Argenſon repriſes, corrigées par Turgot & Necker, tous ces petits Etats devoient, ſous l'inſpection du Roi, être chargés de l'adminiſtration intérieure de leur diſtrict, de la perception de l'impôt, des projets ou des divers moyens que l'on jugeroit propres à ſoulager le peuple, des chemins publics, des hopitaux, des établiſſemens utiles au commerce, & autres objets de cette eſpèce. Les Adminiſtrateurs ne pouvoient encore rien ſtatuer d'important ſans les ordres du Roi; précaution que l'on faiſoit regarder comme mettant ſon autorité hors d'atteinte, ſurtout en ne faiſant entrer dans ces Adminiſtrations Provinciales, que des hommes nommés par le Souverain, & en conſervant dans leur compoſition, la diviſion de trois ordres, du Clergé, de la Nobleſſe & du Tièrs, comme

dans les Etats Généraux. (*V, projets de d'Argenſon, ſes conſidérations ſur la nature des gouvernements.*)

Les villes & les bourgs, les villages même devoient avoir leurs corps municipes ſe dirigeant eux-mêmes, dans l'adminiſtration des memês objets, ſous l'inſpection de l'adminiſtration provinciale, dans leur diſtrict ſecondaire

Effets naturels de ce ſiſtême.

Ce ſyſtême ſembloit offrir de bien grands avantages ; dans le fonds, il n"avoit d'autre objet que de rapprocher, autant que les circonſtances pouvoient le permettre, le Gouvernement Monarchique des formes républicaines, d'entraver l'autorité du Monarque, de la diſſéminer pour l'affoiblir, d'anéantir ſes Officiers, ou ſes Agens les plus directs, les plus immédiats, appellés Intendans de Provinces.

Avec ces aſſemblées & leurs comités ou bureaux permanens, chaque coin de la France ſe rempliſſoit d'hommes tous empreſſés à courir la carière politique qui leur étoit ouverte ; d'hommes, qui au premier inſtant, auroient ſans doute reconnu n'adminiſtrer que ſous l'autorité du Roi, mais qui bientôt n'auroient pas manqué d'alléguer qu'étant plus rapprochés du peuple, ils connoiſſoient bien mieux que les Miniſtres, & ſes beſoins & les moyens de le ſoulager. Les remontrances & les raiſonnemens philoſophiques arrivoient à la ſuite, pour autoriſer le refus d'obtempérer. Le peuple perſuadé que

ces administrateurs provinciaux prenoient ses intérêts contre la Cour, s'accoutumoit à les regarder comme le boulevard de sa liberté & de ses privilèges, à leur attribuer tout ce qui pouvoit lui arriver d'heureux, à rejetter sur le Roi & ses Ministres tout ce qu'il pouvoit éprouver de malheurs. Chaque municipalité se joignoit aux administrateurs; bientôt la France n'étoit qu'un composé de cent petites républiques, prêtes à se réunir contre l'autorité d'un souverain, qui dès-lors, sous le titre de Roi conservoit à peine l'autorité d'un Doge.

Avec le tems encore, des corps de ces administrateurs naissoient une foule de petits politiques ou de tribuns, qui n'auroient pas manqué de prêcher à la populace que ce Roi n'étoit qu'un personnage plus onéreux qu'utile dans le Gouvernement; qu'il falloit s'en passer puisqu'on le pouvoit; que les administrateurs provinciaux & les municipes n'en seroient que plus libres dans leurs vues pour le bien du peuple; & alors enfin se trouvoit rempli le vœu ou le projet de changer le Gouvernement Monarchique, en ces gouvernemens municipes dont nous avons vu la liberté avoir tant d'attraits en Hollande pour d'Argenson & Voltaire.

Il faudroit peu connoître le caractère des François & surtout des François philosophes, remplis des idées politiques de ce nouveau Lé-

giſlateur, pour ne pas voir que tel devoit être le dernier terme du ſyſtême municipalifeur.

La part même que le Clergé pouvoit avoir aux Adminiſtrations Provinciales, devenoit pour l'Egliſe un préſent fatal, qui devoit changer l'eſprit de ſes Miniſtres. En attendant qu'on pût ſe paſſer de Prêtres & d'Evêques, les uns & les autres étoient admis, ou même appellés à faire partie de ces corps, c'eſt-à-dire, à s'occuper habituellement d'une étude étrangère à leur fonctions. Au zéle du ſalut ſuccédoit l'ambition de ſe diſtinguer dans une carrière qui n'étoit pas la leur. Déjà en effet on commençoit à diſtinguer certains Prélats, ſous le nom d'adminiſtrateurs, ou de faiſeurs. Bientôt on les eût vus diſciples de d'Argenſon, de Turgot & Necker, plus que de Jéſus-Chriſt; bientôt on eût voulu n'avoir à la tête des Diocèſes, que des Morellets, ou des Beaudeaux, pour qui la religion n'eût été qu'un objet ſecondaire, inférieur à la gloire de forger des projets politiques, de réſiſter à la Cour, aux Miniſtres, & au Roi. C'étoit le vrai moyen de perdre l'Egliſe, en lui ôtant de vrais Evêques, pour ne lui laiſſer que de faux politiques, dont il étoit facile de faire des Briennes ou des Expilli, c'eſt-à-dire des impies ambitieux, & des hypocrites ſéditieux.

Quoiqu'il eût pu en être pour l'Egliſe, il eſt conſtant qu'avec tous les prétextes de d'Ar-

genſon, tous ces corps adminiſtratifs multipliés dans le Royaume, ne tendoient qu'à donner au Gouvernement les formes républicaines. Chacun de ces petits adminiſtrateurs ſe ſeroit bientôt érigé en repréſentant de ſa Province; & leur enſemble, en repréſentans de la Nation. Avec les principes que l'eſprit philoſophique commençoit à répandre, ce mot ſeul de repréſentant national écraſoit la Monarchie.

Il ne fut pas donné à d'Argenſon de voir l'eſſai de ſon ſyſtême; on peut croire qu'il n'en avoit pas prévu les conſéquences; mais les eût-il prévues, tout annonce qu'un ſi grand admirateur des Républiques municipaliſées, n'en auroit pas été bien effrayé. Dans un tems où les Sophiſtes n'avoient pas encore aſſez affoibli dans le cœur des François, l'amour de leur religion, pour effacer celui de leur Monarque, ce premier ſyſtême ſembla faire peu d'impreſſion. Nous verrons cependant les Sophiſtes s'en emparer un jour, & en faire l'objet pe leurs eſſais, pour accoutumer le peuple à ſe gouverner lui-même. (*V. Gudin, ſupplem. au Contr. ſoc. part.* 3, *chap.* 2).

Pour le malheur de la France, un homme plus capable de donner aux ſyſtêmes cet air de profondeur, d'érudition qui impoſe au public, ſe livra tout comme d'Argenſon, à des ſpéculations politiques, que l'amour du bien public ſemble ſeul inſpirer, mais dont la veritable cauſe eſt trop ſouvent dans cette inquiétude philoſophi- Monteſquieu.

que, dans cette liberté, qui n'aime rien de ce qui eſt autour d'elle, qui ne ſe fixeroit pas d'avantage, après avoir trouvé ce qu'elle cherché. Cet homme dont le nom inſpire une vénération méritée à bien des titres, fut Charles Secondat, Baron de la Brede & de Monteſquieu. Il naquit à Bordeaux, le 18. Janvier 1689. & devint Préſident à Mortier, au Parlement de cette même ville. J'ai dit que ſes premières productions furent celles d'un jeune homme qui n'avoit rien de fixe ſur la Religion ; & on peut aiſément s'en appercevoir dans ſes *Lettres Perſannes*. Dans un âge plus mûr, ſes fonctions lui faiſant un devoir de l'étude des Loix, il ne fut pas content de connoître celles de ſa Patrie. Pour approfondir celles des différentes Nations, il parcourut l'Europe, s'arrêta plus ſpécialement à Londres, & revint en France, l'eſprit rempli des connoiſſances qu'il a développées dans les deux ouvrages qui ont plus ſpécialement contribué à ſa réputation. Le premier a pour titre *Conſidérations ſur les cauſes de la grandeur des Romains & de leur décadence*, & parut en 1734. Le dernier fut ſon *Eſprit des loix*, publié en 1748.

Ier traits de Monteſquieu contre les trônes.

Dès l'apparition de ſon livre ſur les Romains, il fut aiſé de voir que Monteſquieu n'avoit pas rapporté de ſes voyages, un plus grand amour pour le gouvernement de ſa Patrie. Une des grandes cauſes auxquelles il attribue tout l'éclat des Romains, eſt l'amour de ce peuple pour

cette liberté qui commence à chaſſer tous les Rois. Les Sophiſtes qui aimoient encore moins la Monarchie, ne manquèrent pas de ſaiſir cette cauſe, d'en faire la première, & de la conſigner dans leurs éloges. *(V. éloge de Monteſq. par d'Alemb.)*

Monteſquieu & ſes panégyriſtes euſſent parlé plus vrai, ſi dans l'amour de cette liberté, ils avoient vu la grande cauſe de tous les troubles inteſtins qui agitèrent Rome, depuis qu'elle eut banni ſes Rois, juſqu'au moment où elle entra ſous le joug des Empereurs. La liberté tenoit le peuple en convulſions habituelles; le Sénat ne pouvoit ſe délivrer du peuple, qu'en le tenant occupé au dehors, de guerre & de pillage. L'habitude de ces guerres fit des Romains la Nation la plus belliqueuſe, & leur donna ces grands avantages ſur tous les autres peuples. Voilà le point de l'hiſtoire le plus facile à démontrer pour tout homme qui a lu celle des Romains. Si c'eſt là le mérite de la liberté qui chaſſa les Rois de Rome, c'eſt auſſi le mérite de cette humeur antiſociale qui ne permettant pas aux citoyens de vivre en paix dans le ſein de leur famille, les tiendroit ſans ceſſe hors de chez eux, ne les endurciroit contre l'intempérie des ſaiſons, & ne leur donneroit la force & tous les avantages des brigands, qu'en les réduiſant à vivre comme eux de brigandage,

en les privant de toutes les douceurs de la vie sociale.

Ses paradoxes sur les Rois de Rome.

L'admiration de cette liberté étoit si étrange dans Montesquieu, qu'il s'appercevoit peu des paradoxes qu'elle lui inspiroit. Après avoir parlé de ces édifices publics, qui *donnent encore aujourd'hui la plus grande idée de la grandeur, de la puissance* où Rome étoit parvenue *sous les Rois;* après nous avoir dit: " qu'une des causes de " sa prospérité, c'est que ses Rois furent tous " de grands personnages, & qu'on ne trouve " point ailleurs *une suite non interrompue de tels* " *hommes d'Etat & de tels Capitaines,* " Il ajoute presque à la méme page: " qu'à l'expulsion " des Rois, il devoit arriver de deux choses " l'une; ou que Rôme changeroit son gouver- " nement, ou *qu'elle resteroit une petite & pau-* " *vre Monarchie;* " (Grand. des Rom. ch. 1.) qu'enfin ce qui porta cette ville à son haut degré de puissance, c'est qu'après avoir chassé ses Rois, *elle se donna des Consuls annuels.* (ibid.)

Dans ce même ouvrage, une foule d'allusions & de traits satyriques lancés contre Rome rentrée sous la puissance Monarchique, les perpétuels regrets de l'Auteur sur la perte de la liberté Républicaine, étoient autant de leçons, qui tendoient au moins à diminuer l'amour, l'admiration, l'enthousiasme naturel de ses compatriotes pour leurs Rois. On eût dit même qu'il cherchoit à leur persuader que ce qu'on

Universitäts Bibliothek Rostock https://purl.uni-rostock.de /rosdok/ppn1858907101/phys_0060 DFG

appelle pour les Souverains *établir l'ordre*, n'eſt que l'établiſſement d'une *ſervitude durable*. (ch. 13.)

Ce n'étoient encore là que les préludes des leçons que *l'eſprit des loix* vint donner aux peuples gouvernés par des Monarques. Mais ici commençons par l'aveu qui doit couter le moins à notre cœur. Si nous avions à remplir les fonctions de panégyriſte, la matière à l'éloge & à l'admiration ſeroit abondante. Euſſions nous à répondre aux critiques reprochant à Monteſquieu de ſe donner pour créateur, d'avoir pris pour deviſe *prolem ſine matre creatam*, alors même qu'il ſemble ſe trainer ſous les pas de Bodin, de cet auteur fameux par ſon ouvrage de la République; euſſions-nous à répondre à ce reproche, nous croirions devoir ſauver l'honneur de Monteſquieu & nous dirions: la ſcorie qu'il puiſe chez les autres, n'empêche pas la richeſſe de l'or qu'il trouve dans lui même; & malgré ſes erreurs, *l'eſprit des loix* ſeroit encore pour nous l'ouvrage du génie. *

Son eſprit des loix.

---

* *Je ſens bien qu'on pourroit répliquer que ſi Monteſquieu a pris dans Bodin des Scories, telles que le ſyſtême des climats, il eſt bien des choſes qu'il laiſſe de côté, parcequ'elles s'accorderoient peu avec l'enſemble de ſes idées. La définition du Souverain, par exemple, donnée par Bodin s'accorderoit bien*

Mais nous n'avons ici, ni le rôle du panégyriste à remplir, ni celui du critique. L'influence de Monteſquieu ſur les opinions révolutionnaires eſt l'objet qui nous fixe ; & tel eſt le malheur des génies : l'erreur même chez eux a ſes oracles ; & l'erreur ſoutenue d'un grand nom, l'emporte ſouvent par ſa puiſſance, ſur la vérité même. Cette victoire que Monteſquieu auroit déteſtée, il l'a dut à la célébrité de ſon nom, à l'importance de ſon autorité. Qu'on en juge par ſon opinion ſur la différence des principes qu'il donne aux Monarchies & aux Républiques.

---

mal avec les idées que l'on verra Monteſquieu donner d'un peuple libre, ou de ſes repréſentans. Je crois le premier exceſſif. On diroit avec lui, que le pacte qui fait le Souverain, lui donne le droit de diſpoſer à ſon gré, de la fortune & de la perſonne des citoyens ; & que la ſeule différence entre le tyran & le vrai Roi, eſt que l'un uſe de ce droit pour le bonheur, l'autre pour le malheur du peuple. Je croirois que les principes de Monteſquieu, dans leur généralité, ne laiſſent pas au vrai Monarque tout ce qu'il faut entendre par Souveraineté. Mais je dirois que c'eſt l'excès de Bodin qui révoltant Monteſquieu, l'a fait tomber dans un ſens oppoſé. Au reſte, peu importe ici le reproche bien ou mal fondé qu'on lui a fait ; j'ai à préſenter les idées de Monteſquieu, telles qu'il les adopte, quelque part qu'elles ſe trouvent.

De là part d'un écrivain vulgaire, toute cette partie de *l'eſprit des loix* n'eût été que le jeu de l'eſprit, ſoutenu par le jeu & par l'abus des mots; dans Monteſquieu, elle fut priſe pour le réſultat de réflexions profondes appuyées ſur l'hiſtoire. Oſons l'examiner en elle même, & voyons ſi cette opinion dans le fonds flétriſſante pour les Monarchies, portoit ſur autre choſe que l'abus des mots.

Sa diſtinction ſur les principes des Monarchies & des Républiques.

Dans les mœurs & le langage de ſa patrie, l'honneur n'étoit autre choſe que la crainte du mépris, & ſurtout la crainte de paſſer pour lâche; c'étoit le ſentiment & la gloire du courage. Quand un ſentiment plus moral ſe mêloit à *l'honneur*, c'étoit par deſſus tout, la honte d'avoir fait, ou de s'entendre reprocher un acte quelconque indigne de l'honnête homme, comme d'avoir manqué à ſa parole. Témoin de l'impreſſion que ce mot fait ſur ſes compatriotes, Monteſquieu s'en ſaiſit; fait de *l'honneur* le principe, le reſſort, le mobile des Monarchies, & donne la vertu pour principe aux Républiques *(V. l'Eſprit des Loix liv.* 3 *c.* 3 *& ſuite.)* Les Chevalier François enchantés du ſentiment qui les flatte le plus, applaudiſſent à Monteſquieu, ne s'apperçoivent pas qu'en retenant le mot, il dénature le ſentiment, pour en faire *un faux honneur*, *un préjugé*, le vœu de *l'ambition*, des *diſtinctions*, des *préférences*, & tous les vices des Courtiſans. *(Id.*

ch. 7 & passim liv. 3 & 5.) C'étoit en quelque sorte ruser avec *l'honneur*; c'étoit dire, sans paroître vouloir les offenser, que ces preux Chevaliers si zélés pour leur Roi, n'étoient que de vains Courtisans, des ambitieux, des idolatres d'un préjugé, source de tous les vices des Cours. Cette opinion étoit d'autant plus fausse, qu'un François plein *d'honneur* n'avoit souvent aucun de ces vices. Elle étoit odieuse & flétrissante; le mot fit illusion; il le fit peut-être à Montesquieu lui-même, qui ne prévoyoit pas que le philosophisme reviendroit un jour sur le principe, & ne se souviendroit du prétendu *honneur*, que par opposition à la *vertu, principe des Républiques*, & pour rendre les Royalistes aussi mépriſables que leur *faux préjugé*, aussi odieux que leur ambition & tous les vices, qu'il avoit eu l'art d'adosser à l'honneur.

Cette première erreur n'étoit donc que le jeu de l'illusion. Quoiqu'on en puisse dire autant de cette prétendue vertu, mobile principal des *Démocraties*, en un sens cependant ce dernier principe étoit vrai; & ce sens est celui que Montesquieu lui-même sembloit d'abord avoir déterminé. En ce sens, il étoit vrai de dire que la vertu doit être plus spécialement le mobile de la Démocratie; parce que cette espèce de gouvernement se trouvant en lui-même le plus orageux, le plus vicieux de tous, il faut pour suppléer à la foiblesse de ses loix, des

hommes plus capables de réſiſter à l'ambition, au vœu de dominer la populace, à l'eſprit de cabale & de faction, à l'anarchie. Mais en ce ſens, le génie de Monteſquieu n'eût fait de la Démocratie, que la ſatyre ou la critique la plus conſtamment méritée. Ce n'eſt pas là ce que lui permettoit ſon admiration pour les anciénnes Démocraties. Pour en faire l'aſyle des vertus, il étend, il reſſère ſes définitions. Ici la vertu, mobile des Républiques, *c'eſt l'amour de la patrie, ceſt-à-dire de l'égalité—c'eſt une vertu politique, ce n'eſt point une vertu morale* (Avertiſſ. de l'auteur nouvelle édit.) & là c'eſt la *vertu morale*, dans le ſens qu'elle ſe dirige au bien public, *(Liv. 3. chap. 5. en note)* ici encore, ce n'eſt point la *vertu des particuliers* (Ibid.) & là, c'eſt tout ce que l'on peut entendre par la *bonté des mœurs*, par les vertus d'un peuple que la *bonté des maximes préſerve de la corruption* (Liv. 5, chap. 2.) ailleurs, c'eſt la vertu la plus commune d'un Etat, où " *le larcin* ſe " mêle avec l'eſprit de la juſtice; *le plus dur* " *eſclavage*, avec l'extrême liberté; *les ſenti-* " *mens les plus atroces*, avec la plus grande " modération; c'eſt encore la vertu d'un Etat, " où l'on conſerve le ſentiment naturel, *ſans* " *être ni enfant, ni mère, ni père; & où la pu-* " *deur même eſt ôtée à la chaſteté.* " (Liv. 4. chap. 6.)

Quelque idée que l'on ſe ſoit formée de la vertu, à travers ce nuage dont le génie de Monteſquieu s'enveloppe comme de ſes énigmes, quel ſera le principe dominant, & le plus clairement exprimé? Lui objectera-t-on qu'après tout, il eſt auſſi des vertus dans les Monarchies? Il répondra, " je ſais qu'il n'eſt " pas rare qu'il y ait des Princes vertueux; " mais je dis que *dans une Monarchie, il eſt très difficile que le peuple le ſoit*, (V. liv. 3, ch. 5.) & cette ſentence la plus odieuſe, la plus outrageante pour les Royaliſtes, ſera en dernier réſultat, la plus évidemment déduite & la plus clairement exprimée de ſes opinions ſur les Empires gouvernés par des Rois. Qu'il ait voulu le dire, qu'il ne l'ait pas voulu; des Sophiſtes arriveront, qui ſauront s'emparer de ce qu'il a dit, pour faire entendre au peuple; " vous aimez votre Roi, parce que vous n'êtes pas aſſez philoſophes pour vous élever au deſſus des *préjugés de l'ambition, & d'un faux honneur;* parce que vous manquez de ces *vertus morales qui ſe dirigent au bien commun;* parce que vous n'avez point *l'amour de la patrie;* parce que vous aimez cet état où il eſt *très difficille que le peuple ſoit vertueux*. Si vous aviez & la *bonté des mœurs & l'amour de la patrie*, vous aimeriez la *Démocratie*; mais étant ſans vertu

& ſans philoſophie, vous ne pouvez aimer que vos Rois. ”

Pour des hommes que le mot ſeul d'honneur ne jettoit pas dans le même enthouſiaſme qu'un jeune Chevalier François, c'eſt-là qu'aboutiſſoient tout ce principe de Monteſquieu & ſes vaines explications. La Révolution s'en eſt ſaiſie; nous avons entendu les Robeſpierre & les Syeys; & qu'ont-ils dit au peuple? Combien de fois lui ont-ils répété qu'en écraſant le Sceptre de ſon Roi, en conſtituant leur Démocratie, ils avoient *mis la vertu même à l'ordre du jour*? Ils l'ont dit en profanant ce nom, au milieu des horreurs & des atrocités; ils l'ont dit en tenant le peuple eſclave au milieu d'une affreuſe licence. Mais Monteſquieu leur avoit auſſi appris à voir la vertu ſe mêler aux *ſentimens les plus atroces*, & regner au milieu de *l'extrême liberté* & du *plus dur eſclavage*. J'outragerois ſans doute la mémoire du célèbre écrivain, ſi je pouvois lui attribuer ces intentions; mais j'ai à dire ce qu'il avoit écrit, ce qu'il apprit aux peuples à penſer; quelles que fuſſent ſes intentions, j'ai à manifeſter le ravage de l'opinion qu'il répandit & qu'il accrédita. L'erreur commence à lui; elle croît & s'étend juſqu'à Robeſpierre. Monteſquieu eût frémi, en entendant ce Démagogue ſcélérat mettre auſſi la vertu à *l'ordre du jour* avec ſa République; mais le maître honteux & conſterné, qu'auroit-il répondu au

disciple objectant combien il étoit difficile que le peuple fût vertueux sous un Monarque, ou sous le Roi Louis XVI.

Que le Génie s'effraie de lui-même, en voyant ses erreurs traverser l'immense intervalle de Montesquieu à Robespierre; qu'il tremble du crédit que son autorité donne à l'opinion. Sans vouloir les tempêtes, il peut les voir s'élever en son nom; ses erreurs en auront fourni le germe; & il se trouvera des Condorcet, des Péthion, des Syeys, qui le feront éclore.

Cette opinion de Montesquieu sur le principe des Monarchies & des Démocraties, fut long-tems regardée comme insignifiante. Il semble dans le fonds, qu'elle eût pu être négligée, dans un tems où le philosophisme auroit mis moins de soins à receuillir tout ce qui pouvoit rendre les trônes odieux. J'en dirois presque autant de cette *égalité* qu'il croyoit voir dans les Démocraties, borner *l'ambition au seul désir, au seul bonheur de rendre à la patrie de plus grands services que les autres citoyens;* de cette égalité, vertu trop sublime pour les Monarchies, où elle *ne vient pas même dans l'idée des* citoyens, où *les gens même des conditions les plus basses ne désirent d'en sortir que pour être les maîtres des autres.* (Liv. 5, chap. 3 & 4.) Je sens encore qu'il faut pardonner au génie de n'avoir pas senti qu'armés de cette opinion, les Jacobins sauroient un jour relever le mérite de

leur égalité, & ne la montrer nulle ſous les Rois, que pour promettre au peuple avec l'égalité, tout le zéle poſſible pour l'intérêt commun, quand le trône des Rois & la nobleſſe auroient diſparu de l'Empire. Mais un ſyſtême plus ſuivi dans cet *Eſprit des loix*, préparoit aux ennemis du trône, des armes plus directes. Elles furent auſſi les premières ſaiſies par le philoſophiſme des uns, par l'imprudence, l'irréflexion, l'ignorance des autres. Elles ſont devenues trop funeſtes dans les mains des premiers rebelles de la Révolution, pour ne pas mériter ici une mention ſpéciale.

Etat de la Monarchie Françoiſe, lors du ſyſtême de Monteſquieu ſur la diſtinction des pouvoirs.

Pour juger à quel point le ſyſtême de Monteſquieu appelloit de lui-même les Révolutions, il faut ſe repporter au tems même, où il fut publié. Quelles qu'euſſent été dans les premiers ſiècles de leur Monarchie, les formes légiſlatives des François, il eſt conſtant qu'à cette époque, leurs Rois, & ſuivant l'aveu de Monteſquieu lui-même, la plupart des Rois réuniſſoient au droit de faire exécuter les loix, celui de porter eux-mêmes toutes celles qu'ils croyoient néceſſaires, ou bien utiles à leur Empire; & celui de juger tout citoyen infracteur de la loi. *(Liv. 11, chap. 6.)*

La réunion de cette triple autorité conſtituoit un *Monarque abſolu*, c'eſt-à-dire un véritable ſouverain, pouvant abſolument lui-ſeul tout ce que peut la loi.

A cette même époque, les François étoient loin de confondre ce pouvoir absolu avec le pouvoir arbitraire du Despote, ou du Tyran. Dans tout Gouvernement en effet, il existe, & il faut qu'il existe un pouvoir absolu, un dernier terme d'autorité légale; sans quoi les discussions & les appels seroient interminables. Mais il ne faut nulle part un pouvoir arbitraire & despotique.

Ce pouvoir absolu se trouve, & dans les Républiques, & dans les Etats mixtes. Là on pourra le voir dans un Sénat, ou dans une Assemblée de Députés; ici dans le mélange d'un Sénat & d'un Roi. Les François le trouvoient dans leur Roi, dont la volonté suprême & légalement manifestée, étoit le dernier terme de l'autorité politique.

Différence du pouvoir absolu & du pouvoir arbitraire.

Cette volonté suprême, & devenue loi par les formes requises, étoit un lien pour le Roi même, comme pour les sujets. Ce n'est pas simplement Henri IV. & son Ministre Sulli, qui reconnoissent que *la première loi du Souverain est de les observer toutes;* C'est Louis XIV, au milieu de sa gloire; c'est ce Prince dont les Sophistes ont affecté de faire un vrai Despote; c'est Louis XIV, qui proclame le plus hautement, jusques dans ses Edits, cette obligation, & nous tient ce langage: " qu'on ne dise point " que le Souverain ne soit pas sujet aux loix " de son Etat; puisque la proposition contraire

" eſt une vérité du droit des gens, que la flat-
" terie a quelquefois attaquée, mais que les
" bons Princes ont toujours défendue comme
" une vérité tutélaire de leurs Etats. Com-
" bien plus il eſt légitime de dire que la par-
" faite félicité d'un Royaume eſt qu'un Prince
" ſoit obéi de ſes ſujets, *que le Prince obéiſſe à*
" *la loi*, & que la loi ſoit droite & dirigée au
" bien public. *(Préamb. d'un Edit de Louis XIV, année* 1667. *V. auſſi traité des droits de la Reine ſur l'Eſpagne.)*

Avec cette obligation ſeule dans le Souverain, il n'eſt plus rien de deſpotique ou d'arbitraire. Car, dans le ſens de nos langues modernes, le Deſpote eſt celui qui n'a de regle que ſes caprices, ou ſes volontés inſtantanées, & ſous leſquelles nul citoyen ne peut être tranquille, parce qu'il ne ſait pas même ſi ſon maître ne le punira pas aujourd'hui de ce qu'il lui commandoit hier.

Le pouvoir de faire la loi avoit lui-même ſes regles chez les François. Il étoit d'abord ſubordonné à toutes les loix primitives & naturelles de la juſtice; il ne pouvoit s'étendre au droit de violer les propriétés, la ſureté, la liberté civile. Il étoit abſolument nul contre les loix fondamentales du Royaume, contre les pactes, les coutumes, les privilèges même des Provinces ou des corps, que chaque Roi faiſoit, à ſon Sacre, le ſerment de maintenir.

Ce qui modéroit en France le pouvoir légiſlatif.

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0071
DFG

Il étoit modéré par le devoir & les droits inhérens à ces corps de la Magiſtrature, chargés d'examiner les loix avant leur promulgation, & de repréſenter au Souverain ce qu'elles pouvoient avoir de contraire au bien public. Il l'étoit par la diſcuſſion des loix à ſon Conſeil, par ſon intérêt même qui lui permettoit peu de faire des loix, dont l'injuſtice auroit pu ſe tourner contre lui-même, puiſqu'il y étoit ſoumis comme les autres, dès quelles étoient portées. Il l'étoit enfin par l'objet même de la loi, qui étant général, ne lui permettoit pas de ſe laiſſer conduire en la portant, par des vues, des haines, des vengeances particulières.

Bien plus que tout cela, un lien moral que l'on ſait avoir été en France auſſi fort que partout ailleurs, un amour, une confiance, une eſtime, un enthouſiaſme réciproque entre les François & leur Roi, repouſſoient toute idée d'un Monarque deſpote & arbitraire. Les Rois ſavoient très bien qu'ils regnoient ſur un peuple libre, & dont le nom même ſignifioit homme libre. Ils avoient tellement mis leur gloire à ne regner que ſur des hommes libres, qu'ils avoient ſucceſſivement aboli preſque tous les veſtiges de l'ancien Régime Féodal, & que tout homme eſclave ailleurs, étoit déclaré libre, par cela ſeul qu'il mettoit le pied en France.

Enfin s'il eſt vrai de dire que la liberté politique conſiſte en deux choſes 1°. en ce qu'un

citoyen puisse faire impunément tout ce qui n'est pas défendu par les loix; 2°. en ce que les loix ne prescrivent, ou ne défendent rien au particulier, que pour le bien de la société générale; on peut avec confiance en appeller à l'expérience. Tout homme honnête & observant les loix de l'Empire, où étoit-il plus libre, où marchoit-il plus sûrement tête levée, qu'en France?

On peut dire qu'il y avoit des abus dans cet Empire; on pourroit ajouter que de ces abus, les uns provenoient du caractère des François, & d'un excès, bien plus que d'un défaut de liberté; que les autres, & surtout les abus d'autorité étoient la faute de ceux même qui ont le plus crié contre ces abus, c'est-à-dire, de ces Sophistes, qui détruisant les mœurs & les principes, auroient dû s'étonner un peu moins que des Ministres immoraux, impies, & sans principes, fissent taire la loi devant leurs passions & leurs intérêts. Personne ne se plaignoit que de la violation des loix; c'étoit donc leur observation, & non pas leur bouleversement, & des Révolutions qu'il falloit solliciter.

Des Lettres de Cachet, & de leur véritable cause en France.

Le seul vice réel que l'on pût objecter au Gouvernement François, pris en lui-même, le seul qui sentît le Despotisme & l'arbitraire, étoit l'usage des *Lettres de Cachet;* lettres illégales certainement, & que nulle véritable loi ne peut autoriser dans un Gouvernement civil,

puiſque par ces Lettres, un citoyen perdoit ſa liberté ſur un ſimple ordre du Roi, ſans être entendu & jugé légalement. Je ne veux point excuſer cet abus, en diſant ce qui eſt pourtant vrai, que le bourgeois & le vulgaire n'y étoient point expoſés; qu'il ne tomboit ordinairement que ſur les intriguans qui entouroient la Cour, ou ſur les écrivains ſéditieux, ou ſur la haute Magiſtrature dans ſes différens avec les Miniſtres. Mais je dirai que l'origine & le maintien de ces Lettres de Cachet ne ſont pas ce que l'on penſe communément, l'effet du Deſpotiſme des Rois. La véritable cauſe en eſt dans le caractère moral, & dans l'opinion des François même, de ceux-là ſurtout dont la claſſe étoit preſque ſeule ſujette à ces Lettres de Cachet. Je dirai qu'elles ſont leur faute, & non celle de leur Roi; qu'il falloit, ou changer leurs opinions, leurs idées ſur l'honneur, ou bien laiſſer au Monarque ce droit dont ils ſollicitoient eux-mêmes l'uſage.

Telle étoit en effet l'opinion des familles tant ſoit peu diſtinguées en France, que chacun s'y croyoit déſhonoré par la punition légale & publique d'un enfant, d'un frère, ou d'un proche parent. De là il arrivoit que pour éviter ce jugement légal, les parens ſupplioient le Roi de faire enfermer un mauvais ſujet, dont l'inconduite retomboit ſur la famille; un diſſipateur qui la ruinoit; un coupable qui la diffamoit, ou

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0074
DFG

ou l'exposoit au déshoneur, en l'exposant lui même à être jugé, puni publiquement par les tribunaux. S'il y avoit espoir d'amandement, la Lettre de Cachet étoit correctionelle, & pour un tems limité; si le crime étoit grave & vraiment diffamatoire, le coupable restoit enfermé pour toujours.

Il ne faut pas croire que ces sortes de Lettres fussent accordées sur une simple demande, & sans aucune information. Ordinairement la requête présentée au Roi, étoit renvoyée à l'Intendant de la Province; celui-ci envoyoit son Subdélégué entendre les parens, les témoins, & dresser un procès verbal de leurs dépositions. Sur ces informations envoyées aux Ministres, la Lettre de Cachet étoit accordée ou refusée. *

---

* *Quoique ces Lettres ne regardassent pas généralement le vulgaire, le Roi ne refusoit pas toujours d'en accorder aux classes inférieures. Je fus appellé un jour pour servir d'interprète à un témoin Allemand, dans une information de cette espèce. Il s'agissoit d'une Lettre de Cachet, qu'un très petit bourgeois, mais très honnête homme s'étoit avisé de demander pour se délivrer de sa femme colère, violente, qui avoit voulu le tuer avec un couteau dont cet Allemand arrêta le coup. Le bon homme ne pouvant vivre avec cette femme, & ne voulant pas la dénoncer à la Justice, eut recours au Roi, qui chargea l'Intendant de faire examiner les faits. Les parens &*

Il eſt évident que l'autorité ainſi exercée, étoit plutôt celle d'un père commun, ménageant la ſenſibilité, l'honneur de ſes enfans, que celle d'un deſpote captivant ſes ſujets. C'étoit une grace qu'il accordoit, & non un acte arbitraire & tyrannique qu'il exerçoit. Avec leurs idées ſur l'honneur, les François auroient été très fâchés de n'avoir pas ce moyen de conſerver celui de leur familles; moyen qui d'ailleurs ne nuiſoit pas au public, puiſqu'il le délivroit toujours, de manière ou d'autre, d'un ſujet dangereux. Il eſt donc évident qu'il falloit, ou changer l'opinion & les mœurs de ces François, ou conſerver l'uſage des Lettres de Cachet. Mais l'abus eſt toujours près de l'uſage; ce moyen illégal en ſoi, étoit trop dangereux dans les mains d'un mauvais Miniſtre, qui pouvoit s'en ſervir contre

---

témoins furent ſecrettement aſſemblés. Je vis le Subélégué faire les informations avec toute la bonté poſſible. Les faits ainſi conſtatés, le procès verbal envoyé au Roi, la Lettre de Cachet fut accordée; la femme miſe dans une maiſon de force. Elle en revint au bout de quelques mois, ſi douce, ſi bien ſoumiſe & ſi bien corrigée, que le ménage fut un modèle de bonne intelligence & de tranquillité. Je ne crois pas qu'on eût beaucoup crié contre les Lettres de Cachet, ſi elles avoient été toutes données ſi à propos, & ſi elles avoient toutes produit un ſi bon effet.

un citoyen, ou contre un magiſtrat, qui n'auroit fait que ſon devoir.

Il étoit ſurtout à craindre, & la choſe n'étoit pas ſans exemple, qu'un Miniſtre ſollicité par des hommes puiſſans, ne ſervît leurs paſſions, leurs vengeances, en laiſſant à leur diſpoſition, ces ordres arbitraires, ces lettres ſuppoſées du Roi, dont ils étoient munis. Mais ce n'étoit pas là du deſpotiſme dans le Roi, dont il falloit toujours tromper la bonté, pour abuſer à ce point de ſon nom. C'étoit de ſa part, excès de confiance dans les hommes qui l'entouroient; c'étoit de la part des Miniſtres & des courtiſans, un excès de corruption qu'il falloit encore attribuer aux déteſtables mœurs du jour, & à l'impiété que le philoſophiſme répandoit dans les cours & les palais des Grands, bien plus qu'à la nature même du Gouvernement.

Affection des François pour leur Roi, à l'époque de l'eſprit des loix.

Quelle que fût la cauſe de ces abus, ils étoient concentrés dans une ſi petite partie du Royaume, au moment où parut l'*Eſprit des Loix*, qu'il ne venoit pas dans la tête des François, qu'ils vécuſſent ſous un gouvernement deſpotique.

En effet, pour juger ce Gouvernement François, que l'on veut follement donner pour arbitraire, oppreſſif, tyrannique, ſuivons les regles de ceux même dont les ſyſtêmes ſont venus le renverſer. " Quelle eſt, nous dit Jean-Jacques " Rouſſeau, quelle eſt la fin de l'aſſociation " politique? C'eſt la conſervation & la proſpé-

" rité de ſes membres. Et quel eſt le ſigne le " plus ſûr que ſes membres proſpèrent? C'eſt " leur nombre & leur population. N'allez pas " chercher ailleurs ce ſigne ſi diſputé. Toute " choſe d'ailleurs égale, le Gouvernement ſous " lequel, ſans moyens étrangers, ſans natura- " liſations, ſans colonies, les citoyens peuplent " & multiplient d'avantage, eſt infailliblement " le meilleur. Celui ſous lequel un peuple " diminue & dépérit eſt le pire. Calculateurs, " c'eſt maintenant votre affaire; comptez, " meſurez, comparez. " *(Contrat ſocial, liv. 3. chap. 9.)* Le même auteur ajoute: " C'eſt " de leur état permanent que naiſſent les " proſpérités ou les calamités réelles des " peuples. Quand tout reſte écraſé ſous le " joug, c'eſt alors que tout dépérit; c'eſt alors " que les chefs les détruiſant à leur aiſe, *ubi ſo- " litudinem faciunt, pacem appellant.* (appellent " *paix*, l'affreux ſilence du déſert qu'ils ont " fait) Quand les tracaſſeries des grands agi- " toient le Royaume de France, & que le " Coadjuteur de Paris, portoit au Parlement " un poignard dans ſa poche, cela n'empêchoit " pas que *le peuple François ne vécût heureux & " nombreux, dans une honnête & libre aiſance* --- " ce qui fait vraiment proſpérer l'eſpèce, eſt " moins la paix *que la liberté.* " (ibid. en note.)

Ainſi, ſans ſe donner lui même le ſoin de calculer, Jean-Jacques voyoit au moins en gros, & confeſſoit que même dans ſes tems de trouble & de tracaſſerie, la France jouiſſoit d'une honnête & *libre* aiſance.

Ecoutons à préſent ceux des diſciples qui ont calculé, dans le tems où leur attachement à la Révolution devoit rendre leur réſultat le moins ſuſpect d'exagération ſur le bonheur des François ſous leurs Rois. Dans ſes notes ſur le texte que je viens de citer, & dans ſon ſupplément au *contrat ſocial*, le révolutionaire Gudin, reprend, calcule, année par année, l'état de la population, des morts, & des naiſſances, des mariages, dans les principales villes du Royaume, pendant le cours de ce ſiecle ; & enſuite il ajoute : " l'auteur du Contrat Social a donc " dit une très grande vérité, quand il s'eſt " écrié : calculateurs, c'eſt votre affaire, com- " ptez, meſurez, comparez,—on a ſuivi ſon " conſeil ; on a calculé, meſuré, comparé ; & " le réſultat de tous les calculs a démontré " que la population de la France, qu'on croyoit au deſſous de vingt millions, étoit de " plus de vingt quatre ; qu'il y naiſſoit annuellement près d'un million d'enfans ; *& que la " population tendoit fortement à s'accroître.*"

" On en pourroit conclure, d'après l'opinion " de Rouſſeau, que le gouvernement étoit très " bon. Il étoit en effet beaucoup meilleur

" qu'il ne l'avoit été depuis la destruction de
" celui que les Romains avoient donné à la
" Gaule. " Ces paroles sont du même auteur; & d'après ses calculs, il se trouve que c'est précisément sous Louis XIV. sous ce Roi si souvent représenté comme le plus fier des despotes, *c'est sous le regne de Louis XIV. que la France a commencé à se multiplier régulièrement, & dans la totalité du Royaume*, malgré toutes ses guerres.

Le long regne de Louis XV. (autre prétendu despote, sous lequel commence & se poursuit si ardemment la conspiration contre les Rois,) " le long regne de Louis XV. n'éprouva point
" de telles calamités; aussi, dit toujours le ré-
" volutionnaire Gudin, aussi suis-je convaincu
" que *dans aucune époque de la Monarchie, la po-*
" *pulation n'augmenta plus également & plus*
" *constamment dans toutes les Provinces* --- elle
" s'est élevée jusqu'au point d'avoir vingt
" quatre à vingt cinq millions répandus sur
" une étendue de territoire de vingt cinq mille
" lieues quarrées, ce qui fait environ un mil-
" lion d'hommes par mille lieues, environ mille
" habitans par lieue quarrée; *population qui a si*
" *peu d'exemple en Europe, qu'on pourroit la re-*
" *garder comme un excès.* "

Ne nous lassons pas d'écouter ce même auteur, sur l'état de la France, dans le siecle & au moment d'une Révolution qu'il ne cesse de préconiser; observons même que l'ouvrage,

dont nous tirons ces documens parut si précieux à l'Assemblée Révolutionnaire, que par un decret spécial du 13. Nov. 1790. elle déclara en *accepter l'hommage*. (V. le décret à la fin du dit ouvrage.) Pour juger à présent cette Révolution, & ses auteurs, soit immédiats, soit éloignés, apprenons encore d'eux-mêmes ce qui pouvoit ou rendre leurs projets nécessaires, ou les en dispenser pour le bonheur de cet Empire; & lisons encore dans le même auteur, les détails suivans.

" Le territoire de la France étoit cultivé au " point qu'on en estimoit le produit annuel à " la valeur de quatre milliards.

" La somme du numéraire répandu dans le " Royaume, montoit à deux milliards deux " cent millions."

" On estime qu'il y avoit à peu près la mê- " me quantité d'or & d'argent employée en " bijoux & en vaisselle."

" Les regîstres de l'affinage de Paris attestent " qu'on employoit, ou plutôt qu'on perdoit " tous les ans, la somme énorme de huit cent " mille livres, en or fin, à dorer des meubles, " des voitures, du carton, des porcelaines, des " clous, des éventails, des boutons, des livres, " & à brocher des étoffes, ou à masquer de " l'argenterie."

" Les bénéfices du commerce étoient annu- " ellement de quarante à cinquante millions."

" Les impositions payées par le peuple n'ex-
" cédoient pas six cent dix à douze millions;
" ce qui ne faisoit pas le tiers du numéraire;
" ce qui n'est pas la sixième partie du revenu
" brut du territoire; & ce qui vraisemblable-
" ment n'est pas le tiers du produit net; somme
" qui dans cette proportion, n'eût pas été
" exhorbitante, si tout le monde eût payé
" selon ses moyens." (*)

---

* *Ces paroles de Mr. Gudin tombant sur les privilèges ou les exemptions du Clergé & de la Noblesse, je crois devoir renvoyer le lecteur à un ouvrage très instructif sur cet objet spécialement. Il a pour titre:* du gouvernement, des mœurs & des conditions en France, avant la Révolution. *Il est attribué à* Monsieur Sénac de Meilhan. *J'en citerai au moins le passage suivant:* " *dans un mo-*
" *ment d'humeur contre ses enfans ingrats, Mr.*
" *Necker dévoila enfin la vérité, & déclara à*
" *l'Assemblée Constituante, que ces exemptions si*
" *décriées de la Noblesse & du Clergé, ne s'élevoient*
" *pas au dessus de* sept millions tournois, (ou
" 318, 181 livres sterlings) — *que la moitié de*
" *cette somme appartenoit au privilégiés du* Tiers-
" état — *& que les droits de contrôle supportés par*
" *les deux premiers Ordres,* réparoient amplement *l'inégalité établie dans l'imposition ordi-*
" *naire.*"

" Il naiſſoit tous les ans dans le Royaume,
" neuf cent vingt huit mille enfans & plus,
" environ un million."

" La ville de Paris contenoit ſix cent ſoixan-
" te ſix mille habitans."

" Sa richeſſe étoit telle, qu'elle payoit
" annuellement au Roi, cent millions, ou la
" ſixième partie des impoſitions du Royaume.

" Cette forte impoſition n'excédoit pas les
" forces de Paris. Ses habitans vivoient dans
" l'abondance. S'il y entroit chaque jour un
" million, & s'il en ſortoit autant pour ſa con-
" ſommation, il ne lui en falloit pas moins de
" quatre vingt ou cent, pour la circulation

" *Ces paroles mémorables ont été entendues de*
" *toute l'Europe; mais elles ont été étouffées par*
" *les cris des Démagogues victorieux. Le Clergé,*
" *la Nobleſſe, la Monarchie, tout a péri.*" *& tout*
cela plus ſpécialement ſous prétexte d'une inégalité
de privilèges, qui n'exiſtoit que de nom, ou qui ſe
trouvoit amplement réparée *par un ſeul droit per-*
çu ſur les privilégiés. Ce droit étoit celui du contrôle
établi ſur les actes publics. Le tarif en étoit pro-
portionné aux ſommes ſpécifiées dans l'acte, & aux
titres *qu'on y prenoit. Ainſi* " *tout Haut & Puiſ-*
" *ſant Seigneur, Marquis, Comte ou Baron, étoit*
" *taxé en* vertu de ſa naiſſance ou de ſon rang;
" *& l'humble Bourgeois, en raiſon de ſon obſcurité.*"
(V. cet ouvrage, note ſur le Chapitre 6.)

" intérieure, qui se faisoit journellement dans " son enceinte."

" Enfin les calculateurs ont estimé que sous " le regne de Louis XV, *la population du* " *Royaume a augmenté d'un neuvième*, c'est-à- " dire, de deux millions cinq à six cent mille " ames.

" Tel étoit l'état de la France, & celui de " Paris, au moment de la Révolution ; & com- " me aucun autre Etat en Europe, n'offroit ni " une telle population, ni de tels revenus, elle " passoit, non sans quelque raison, *pour le pre-* " *mier Royaume du Continent.*" (V. supplem. au contract social par Gudin, note population.)

L'auteur qui nous fournit ces détails sur la France, les termine en disant: " j'ai cru né- " cessaire de donner ce tableau précis de la " population & des richesses du Royaume, " au moment où il venoit de *s'effectuer une* " *aussi grande Révolution.* J'ai pensé que ce ta- " bleau serviroit à nous faire connoître les " progrès que la Nation fera dans la suite, & " à calculer les avantages que nous devrons à " la Constitution lors qu'elle sera entierement " achevée. " Ce même auteur sait sans doute aujourd'hui à quoi s'en tenir sur les avantages de sa Constitution ; mais on voit au moins par son enthousiasme pour la Révolution, & pour les *Philosophes* auxquels il en fait honneur, *(liv. 3. chap. intitulé Les Philosophes)* qu'il n'avoit

rien moins qu'envie d'exagérer la liberté & le bonheur dont la France jouiſſoit ſous ſes Rois. Mon objet à moi, en laiſſant parler les admirateurs de cette même Révolution, ſur l'état où ſe trouvoit la France, quand leurs maîtres ſont venus leur apprendre à la bouleverſer, eſt de mettre l'hiſtoire en état d'apprécier les ſyſtêmes auxquels cette Révolution eſt due, & la ſageſſe ou l'imprudence de leurs auteurs. Revenons à Monteſquieu.

Préciſément dans ces jours où *l'eſprit des loix* fut publié, les François étoient ſi heureux, ſi contents de leur Roi, que d'un bout de la France à l'autre des acclamations générales venoient de lui donner le nom de *Bien-Aimé*. Malheureuſement pour Monteſquieu, c'eſt auſſi de l'apparition de ſes ouvrages, & de ſon *Eſprit des Loix* ſurtout, qu'il faut dater ces ſpéculations philoſophiques ſur la liberté & l'égalité, qui d'abord firent naître le doute & l'inquiétude; qui bientôt amenèrent d'autres ſyſtêmes; qui changèrent enſuite l'opinion publique des François ſur leur Gouvernement; qui affoiblirent leur attachement au Monarque; & qui finirent par entrainer la plus monſtrueuſe des Révolutions.

La différence à obſerver ici entre Voltaire & Monteſquieu, eſt eſſentielle. Ainſi que je l'ai dit, Voltaire eût volontiers ſouffert un Roi, qui eût ſouffert lui même l'impiété. Il ſe ſeroit cru

assez libre, si on l'avoit été de blasphêmer publiquement. En général les formes de la Monarchie ou de l'Aristocratie lui plaisoient beaucoup plus que celles de la Démocratie; il n'en vint au système Municipalisteur, qu'entraîné par la haine d'une Religion, qu'il détestoit beaucoup plus encore qu'il n'eût aimé les Rois.

Il n'en fut pas de même de Montesquieu. Quoiqu'il ne fût rien moins qu'indifférent sur la liberté des opinions religieuses, c'est le Gouvernement Monarchique en lui même, qu'il vint considérer. Ce fut sur ses idées de liberté politique, qu'il se proposa de regler la puissance, l'autorité des Rois. La liberté religieuse auroit été extrême; il ne s'en seroit pas moins cru esclave, partout où cette autorité n'auroit pas été reglée d'après son système sur la distinction & la séparation des trois *Pouvoirs Législatif, Exécutif, & Judiciaire*. Cette distinction étoit neuve pour des François accoutumés depuis longtems, à voir dans leur Monarque, la réunion, le centre de toute autorité politique. La paix dont ils avoient joui sous ces Rois Législateurs, ne leur permettoit guère d'envier le sort d'une Nation plus fameuse encore au delà des Mers, par les tempêtes de sa liberté, que par la sagesse d'une constitution, qui fixant les esprits & les cœurs, avoit à peine terminé les longs débats du Monarque & des sujets.

Admiration de Montesquieu pour des loix étrangères. Ses systêmes inapplicables à sa patrie.

Et certes, nous pouvons encore admirer aujourd'hui, autant que Monteſquieu, la ſageſſe de cette même Nation, qui ſéparée par l'Océan, de tous les autres peuples, a ſu enfin après de longs orages, ſe donner des loix, dont ces orages même lui avoient démontré la néceſſité; des loix conformes à ſes mœurs, à ſon caractère dominant, à ſa ſituation locale, même à ſes préjugés; nous n'en dirions pas moins à tout Anglois tenté de tranſporter en France la conſtitution de la Grande Bretagne: commencez donc par entourer auſſi la France de l'Océan. Car tant qu'elle ſera unie au Continent, & votre oppoſition, & votre *veto* formeront des partis, que les Puiſſances jalouſes fomenteront, en prêtant leur appui, tantôt aux nouveaux Wigs, tantôt aux nouveaux Toris; toujours en ſe ſervant de l'un de ces partis, pour les accabler tous. Commencez ſurtout par donner aux François ce ſang froid, qui diviſe les opinions ſans exciter les haines; qui diſcute ſans s'échauffer; qui s'échauffe ſans recourir aux haches. Commencez par lui promettre que ſes Mylords Légiſlatifs Héréditaires n'auront comme les vôtres, que le zèle & la dignité de votre Chambre Haute, & non pas tout l'orgueil, toute la morgue d'un Demi-Souverain; & ſi vous le pouvez, habituez le François à voir ſans ceſſe autour de lui ces Demi-Rois. Car je réponds que tant qu'il ſera ce qu'il fut, l'idée ſeule d'un Parle-

ment faisant la loi, ou de ces Conseillers à Demi-Souverains, lui sera insupportable; qu'il aime cent fois mieux n'avoir qu'un Roi, que de trouver sans cesse autour de lui des gens qui en jouent le rôle.

Chez nous, comme chez vous, faut-il aussi que les subsides dépendent, non du Roi, mais des Etats, ou bien des Députés de nos Provinces? mais portez vos regards de l'Orient à l'Occident, du Midi au Septentrion; & dans cette variété de Provinces, d'intérêts & de sol, faites qu'un même esprit ne voie que les mêmes besoins & les mêmes moyens. Faites que les frontiéres ne soient jamais plus exposées que le centre, à la séduction d'un rival qui les touche, & qui n'a pas besoin de traverser les mers, pour appuyer de ses armées, les cris d'oppression, ou pour faire glisser son or, ses émissaires, & acheter le refus des secours destinés contre lui. Si vous nous reprochez que nos loix ont changé, faites aussi que le tems ne change pas nos mœurs & nos rapports avec ces alliés, ou bien ces ennemis qui nous entourent. Et vos mœurs & vos loix changent aussi; mais vous n'en restez pas moins isolés; & vos chefs ont le tems de consulter, quand il faut que les nôtres accourent & combattent. Toujours seuls, vous êtes toujours un, & toujours protegés contre l'invasion imprévue; laissez donc aux François le seul moyen de con-

ſerver cette unité qui fait ſa force, & qui la rend conſiante.

En un mot, la nature, en variant le ſol, varie auſſi l'art de le cultiver. L'homme ſous tant de faces, & avec toute la diverſité des caractères, des rapports & des tems, n'aura-t-il qu'une ſeule & même conſtitution à prendre dans un coin de la terre, pour vivre en ſociété, & pour y être libre? Non, il y auroit trop de métamorphoſes à faire dans le François, ſoit pour qu'il ſe crût libre où l'Anglois ne ſent pas la gène de la loi; ſoit pour qu'il n'abuſât pas de la liberté, là où l'Anglois en uſe à peine; & ſurtout pour qu'il ne dépaſſât jamais le terme, où l'Anglois ſe repoſe.

Nous aimons à penſer que Monteſquieu n'avoit pas fait toutes ces réflexions, lorſque ſon admiration excluſive pour des loix étrangères lui fit ériger en principes, en vérités conſtantes, générales, des opinions tendantes à montrer aux François un vrai deſpote dans leur Roi, & à leur faire prendre le Gouvernement le plus doux, le plus conforme à leur caractère, à leurs intérêts, pour un pénible & honteux eſclavage.

Ses ſyſtêmes alienent les François de leur ſouverain.

Il nous en coûte de faire ce reproche à l'écrivain célèbre, mais l'hiſtoire peut-elle s'empêcher d'obſerver l'impreſſion que dut faire ſur un peuple depuis long-tems accoutumé à dire: *ſi veut le Roi, ſi veut la loi*, (V. hiſt. de France

par le Préſident Henault) la doctrine d'un homme, qui ne craignoit pas de leur dire comme une vérité démontrée ; " lorsque *dans une même* " *perſonne, ou dans le même corps de magiſtrature,* " la puiſſance *légiſlative* eſt réunie à la puiſ- " ſance *exécutrice, il n'y a point de liberté;* parce " qu'on peut craindre que le même Monarque, " ou le même ſénat ne faſſent des loix *tyran-* " *niques*, pour les exécuter *tyranniquement* (eſprit des loix, liv. 11, ch. 6)

En poſant ce principe, Monteſquieu avoit eu ſoin de dire : " la liberté politique dans le citoyen, " eſt cette tranquillité d'eſprit, qui provient de " l'opinion que chacun a de ſa ſureté ; & pour " qu'on ait cette liberté, il faut que le gou- " vernement ſoit tel qu'un citoyen ne puiſſe " pas craindre un autre citoyen" *(ibid,)*

Ou Monteſquieu croyoit que des lecteurs françois ne ſauroient jamais joindre ces deux idées, ou bien il dut s'appercevoir qu'il leur diſoit: François! vous croyez être libres, & vivre en ſureté ſous la conduite de vos Rois. Votre opinion eſt fauſſe ; elle eſt honteuſe. Au milieu de ce calme dont vous croyez jouir, *il n'y a point de liberté* : & il n'y en aura point, tant que vous pourrez dire, *ſi veut le Roi, ſi veut la loi;* tant que vos Rois conſerveront cette double puiſſance de la *légiſlation* & de *l'exécution des loix*. Il faut les dépouiller ou de l'une ou de l'autre, ou ſe réſoudre à vivre toujours dans

la terreur des loix tyranniques, & de leur tyrannique exécution.

Ce n'eſt pas aux François ſeulement, c'eſt preſque à tous les peuples gouvernés par des Rois, c'eſt même à la plupart des peuples gouvernés alors en Républiques, que Monteſquieu tenoit évidemment ce langage; puis que dans le même chapitre, il reconnoît que chez ces peuples, la puiſſance exécutrice eſt preſque partout réunie à la puiſſance légiſlative, ſoit dans leurs Monarques, ſoit dans leurs Sénats. L'univers n'étoit donc aux yeux de Monteſquieu, compoſé que d'eſclaves, qu'il venoit exhorter, à rompre des chaines, pourtant aſſez légères, puiſqu'ils les portoient tous aſſez gaiement, & ſans même en ſoupçonner le poids! Il falloit donc à l'univers une Révolution générale, pour que le genre humain conquît la liberté! Je voudrois excuſer Monteſquieu; je ne ſais; d'un côté, j'ai peur de ſoupçonner des intentions qui n'exiſtèrent pas; & de l'autre, j'ai peur d'outrager le génie, en le ſéparant de la raiſon; en diſant qu'il invente les principes, & n'en voit pas les conſéquences les plus immédiates. Il eſt dur de ne voir dans Monteſquieu, que la furie qui jette le flambeau de la diſcorde entre les peuples & les Rois, entre les ſujets même des Républiques & leurs ſénats, leurs magiſtrats; mais n'y a t-il pas auſſi plus que de la bonté à voir ce flambeau même, & celui qui le

jette, sans ôser parler de l'intention d'exciter l'incendie? Quoiqu'il en soit, les terreurs que Montesquieu se crée, sont chimériques. Quelle réalité peut-il y avoir dans ces loix tyranniques & tyranniquement exécutées; quand il est reconnu, comme dans sa patrie, que le législateur a lui-même pour base de ses loix, celles qui sont déjà la base d'une constitution portant elle-même sur la nature de la société, ayant pour tout objet le maintien des propriétés, de la liberté & de la sureté des citoyens? La supposition de Montesquieu est celle des phantômes. Les Rois de sa patrie pouvoient tout par l'amour, rien par la tyrannie. Si les réclamations légales de la magistrature étoient insuffisantes, quel Roi de France eût résisté à celles d'un peuple, dont le silence même suffisoit pour les vaincre! On sait qu'elle leçon c'étoit que ce silence des François devant leurs Rois. Le Monarque eût effacé cent loix, pour le leur faire rompre. Quand Montesquieu donnoit tant aux climats; il pouvoit bien donner aussi quelque chose à la puissance des mœurs, des caractères, à l'opinion toujours plus forte plus active chez ses compatriotes, que par tout ailleurs. Le fait étoit que les loix des François, faites par leurs Monarques législateurs, ne le cédoient aux loix d'aucun païs, pour la douceur & la sagesse. Le fait étoit que depuis les tems barbares de l'Europe, la France, sous ses Rois législateurs, &

grace à ſes Rois légiſlateurs, avoit toujours vu ſa liberté ſe régler & s'étendre, loin de ſe reſſerrer; & les faits diſent plus que les ſyſtêmes.*

Même illuſion encore, & même erreur, quand Monteſquieu croit tout perdu, ſi le Prince qui a porté la loi, conſerve le droit de prononcer ſur celui qui l'aura tranſgreſſée. Cette crainte pourroit être fondée, ſi le Roi légiſlateur étoit la même choſe que le Roi juge & partie, jugeant ſa propre cauſe, ſes propres différens avec les citoyens; ou même ſi le Roi légiſlateur, ne devenoit Roi magiſtrat, que pour être ſeul magiſtrat, ſeul juge; c'eſt à dire, s'il commençoit par violer la loi qui preſcrit, détermine le nombre des magiſtrats, le nombre des ſuffrages requis pour condamner, ou pour abſoudre. Cette crainte devenoit chimérique par tout où, comme en France, & dans toutes les vraies Monarchies, la première des loix à obſerver eſt celle de la na-

Ses erreurs ſur le pouvoir judiciaire.

---

* *Je citerai à cette occaſion, un homme dont le ſuffrage ne ſera pas ſuſpect, Mr. Garat, cet Avocat qui s'eſt, avec tant d'autres ſes confrères, diſtingué par ſon zéle philoſophique pour la Révolution. Avant cette Révolution, il étoit de ceux qui préchoient la ſouveraineté du peuple. Il n'en diſoit pas moins:* " *Aujourd'hui toutes les loix émanent de la volonté* " *ſuprême du Monarque, qui n'a plus la nation en-* " *tière pour ſon conſeil: mais ſon trône eſt ſi acceſſi-* " *ble, que les vœux de la patrie y parvienent toujours.*" (Répert de Juriſp. art. ſouv. par Garat.)

ture, qui ne permet pas plus aux Souverains qu'aux autres Magiſtrats, de prononcer dans leur propre cauſe, dans leurs conteſtations particulières avec les citoyens. Crainte futile encore, quand le Roi, comme en France, dans ſes différens particuliers étoit jugé lui-même par la loi & par les tribunaux. Auſſi rien ne donnoit-il moins aux François l'idée d'un Roi Deſpote, que l'idée d'un Roi, juge de ſes ſujets. La partie de leur hiſtoire, qu'ils ſe rappelloient avec le plus doux ſentiment, étoit au contraire celle des tems heureux, où à l'ombre d'un chêne, Louis IX entouré de ſes ſujets, comme un père de ſes enfans, écoutoit leurs différens, & prononçoit ſur eux avec toute l'autorité, & toute la juſtice du premier Magiſtrat de ſon Empire *(V. Joinville & Paſquier.)* Combien n'étoient donc pas nouvelles pour ce peuple, les aſſertions de Monteſquieu, quand il vint encore lui dire: " il n'y a point de liberté, ſi la " puiſſance de juger n'eſt pas ſéparée de la " puiſſance légiſlative & de l'exécutrice. Si " elle étoit jointe à la puiſſance légiſlative, le " pouvoir ſur la vie & la liberté des citoyens " *ſeroit arbitraire*; car le juge ſeroit légiſlateur. " Si elle étoit jointe à la puiſſance exécutrice, " le juge pourroit avoir la force de l'oppreſ- " ſeur. *Tout ſeroit perdu*, ſi le même homme, ou " le même corps de Principaux ou de Nobles, " du peuple, exerçoit ces trois pouvoirs, celui

" de faire les loix, celui d'exécuter les réſolu-
" tions publiques, & celui de juger les crimes
" ou les différens des particuliers. " *(Eſprit des loix. ibid.)*

Monteſquieu ſembloit ſentir lui même le danger de ſes leçons, quand voulant conſoler (je ne veux pas dire) quand faiſant ſemblant de conſoler les peuples, il ajoutoit; " Dans la plupart " des Monarchies de l'Europe, le Gouverne-" ment eſt modéré, parceque le Prince qui a " les deux premiers pouvoirs, laiſſe à ſes ſujets " l'exercice du troiſième." Mais qu'importe dans Monteſquieu cette reſtriction? Qu'importe que les Princes laiſſent à leurs ſujets l'exercice de ce troiſième pouvoir, quand vingt lignes plus haut, il nous a dit que la réunion des deux premiers dans une même perſonne, ſuffiſoit pour qu'il *n'y eût point de Liberté?* Et pourquoi ſe hâter d'ajouter: "chez les Turcs où ces trois pou-" voirs ſont réunis ſur la tête du Sultan, il regne " un affreux deſpotiſme." *(ibid)* Ne ſait-on pas que le Sultan laiſſe auſſi ordinairement aux tribunaux le ſoin de juger les procès! L'illuſtre Auteur vouloit-il donc nous dire: vous à qui chaque ſiécle de votre hiſtoire, offre des Rois exerçant eux mêmes ce pouvoir, tels que Hugues Capet jugeant Arnould de Reims; Louis le Jeune jugeant l'Evêque de Langres & le Duc de Bourgogne; Louis IX jugeant tous ceux de ſes ſujets qui recouroient à ſa juſtice; Charles

V jugeant le Marquis de Saluces; Charles VII condamnant le Duc d'Alençon; François I. prononçant sur le Connétable de Bourbon; Louis XIII jugeant le Duc de la Valette; * vous, dis-je, à qui l'histoire offre si souvent vos Rois faisant eux-mêmes les fonctions de Magistrat, apprenez que tout étoit perdu sous ces Princes; qu'ils étoient autant de vrais Sultans, sous lesquels il regnoit un *affreux despotisme;* & que vous êtes prets à retomber sous le joug des Sultans, chaque fois que vos Rois exercent les mêmes fonctions.

---

* *En voyant quelques uns de ces Rois, comme François I, prononcer eux mêmes sur des causes de haute trahison, on pourroit croire qu'ils étoient aussi juges dans leur propre cause. Mais dans le fonds, c'est ici la cause générale de l'état; & si le Roi ne pouvoit pas juger en pareille cause, on pourroit dire aussi qu'un Parlement françois ne pourroit juger aucun sujet traître à la France, parce que tous les François sont partie. Cependant cette difficulté fut opposée à François I, dans l'affaire du Marquis de Saluces. Elle fut levée par le Procureur général; mais elle servit au moins à prouver qu'un Roi juge n'étoit pas un despote, puis qu'il fallut juger sur ce Roi même, & prononcer si dans pareille cause, il avoit, ou n'avoit pas le droit de juger.* (V. Répert. de jurisprud. art. *Roi*, par Mr. Polverel.)

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0096
DFG

Combien plus ſagement Monteſquieu auroit dit: ce qui fait du Sultan un deſpote, n'eſt pas le droit de faire d'abord la loi, & de juger enſuite, c'eſt-à-dire, d'examiner & de prononcer ſuivant les regles connues de la loi; c'eſt le droit de prononcer tout ce que bon lui ſemble, ſuivant ſa volonté inſtantanée & capricieuſe, ſuivant la paſſion, l'intérêt du moment. Il envoie ſes cordons; c'eſt l'ordre de la mort; & un ordre n'eſt pas un jugement. Il les envoie, parce qu'il veut, & ſoit que la loi le veuille, ſoit qu'elle ne le veuille pas; ſoit qu'il le veuille avec le ſuffrage d'un ſénat compoſé d'autres juges, ſoit qu'il le veuille ſeul, & malgré tous les autres Magiſtrats, qui près de lui n'auroient tout au plus que le nom de juges. Oui, voilà ce qui fait le Sultan, le deſpote; mais auſſi ce qui n'étoit qu'une chimère en France.

L'erreur du célébre écrivain eſt ici d'autant plus ſurprenante, que nous la trouvons pleinement réfutée par lui-même, au moment où il parle de ces Ducs & Comtes, qui ſous l'ancien Gouvernement des Francs, exerçoient auſſi les trois pouvoirs. " On croira peut-être, nous dit-" il, que le Gouvernement des Francs étoit " alors bien dur; puis que les mêmes Officiers " avoient en même tems, ſur les ſujets la puiſ-" ſance Militaire, & la Puiſſance Civile, & mê-" me la Puiſſance Fiſcale; (on peut bien ajou-" ter, & même la Puiſſance légiſlative, puiſque

" dans leur Duché ou Comté, ils faisoient aussi " leurs *placites* ou loix, *pour juger les questions sur " la liberté)* chose que j'ai dite dans les livres pré- " cédens, être une des marques distinctives du " despotisme. Mais il ne faut pas penser que les " Comtes jugeassent seuls, & rendissent la jus- " tice comme les Bachas en Turquie. Ils as- " sembloient pour juger les affaires, des espèces " de plaids, ou d'assises, où les Notables étoient " convoqués—ordinairement le comte avoit " sept juges ; & comme il n'en falloit pas moins " de douze, ils rempliſſoient le nombre par des " Notables. Mais qui que ce fût qui eût la juris- " diction, le Roi, le Comte, le Gravion, le " Centenier, les Seigneurs, ou les Ecclésiasti- " ques, ils ne jugèrent jamais seuls ; & cet usa- " ge qui tiroit son origine des forêts de la Ger- " manie (comme le *beau système* de l'admirable " constitution) se maintint encore, lorsque les Fiefs prirent une nouvelle forme. " (*Livre* 30 *chap.* 18.) Il ne falloit donc pas dire à des François, dont les Rois modernes ne jugeoient pas plus seuls que les Rois d'autre-fois, que *tout étoit perdu* chez eux ; qu'il n'y *avoit plus de liberté*, parceque *la puissance de juger n'étoit pas séparée de la puissance législative & exécutrice.*

Autre erreur de Montesquieu, qui entraine les Etats Généraux.

Il est aisé de voir qu'elle inquiétude ces principes de Montesquieu tendoient à faire naître dans l'esprit de ses compatriotes ; & combien ils pouvoient leur rendre odieuse ou suspecte la

puiſſance de leur Roi. Hélas! ils devoient trouver dans le même ouvrage, le germe de bien d'autres malheurs.

Avertis par une longue expérience des troubles qui ſuivoient leurs Etats Généraux, les François ne s'en ſouvenoient plus que pour s'applaudir de la paix dont jouiſſoit leur patrie, & de l'éclat qu'elle avoit acquis ſous des Monarques ſuppléant par leur ſageſſe à ces anciens Etats. Ce ne fut pas aſſez pour Monteſquieu de ces fauſſes alarmes ſur la puiſſance légiſlative & exécutrice du Souverain; il eut auſſi le malheur d'apprendre à ſes compatriotes, & à la multitude, que tout peuple qui veut ſe croire libre, ne doit ſe repoſer que ſur lui-même, ou ſes repréſentans, du ſoin de ſe donner des loix. Il fut le premier à leur dire: " *comme dans tout Etat libre, tout homme qui eſt cenſé avoir une ame libre, doit être gouverné par lui-même;* il faudroit que le peuple en corps eût la puiſſance Légiſlative; mais comme cela eſt impoſſible dans les grands Etats, & eſt ſujet à beaucoup d'inconvéniens dans les petits, *il faut que le peuple faſſe par ſes repréſentans, tout ce qu'il ne peut pas faire par lui-même.* " (Livre 11, chap. 6.)

Ce n'eſt pas ici le lieu d'obſerver combien d'erreurs on pourroit trouver dans ces aſſertions. La plus grande eſt d'avoir fait un principe général, de ce que l'auteur croyoit avoir

vu en Angleterre, & de ne pas ſentir que ce qui a conduit une nation à ſa liberté, peut en conduire une autre à l'Anarchie, & de là au Deſpotiſme. Avec cette opinion érigée en principe général, en dogme politique, les François apprirent que s'ils vouloient former un peuple libre, il falloit en revenir à leurs Etats Généraux, & leur donner la puiſſance Légiſlative. Pour y joindre la puiſſance Fiſcale, en ôtant au Monarque l'un & l'autre, Monteſquieu ajoutoit: " ſi la puiſſance Légiſlative ſtatue, " non pas d'année en année, mais pour toujours, ſur la levée des deniers publics, *elle* " *court riſque de perdre ſa liberté*, parceque la " puiſſance exécutrice ne dépendra plus d'elle; " & quand on tient un pareil droit pour toujours, il eſt aſſez indifférent qu'on le tienne " de ſoi ou d'un autre. Il en eſt de même, ſi " elle ſtatue, non pas d'année en année, mais " pour toujours ſur les forces de terre & de " mer, qu'elle doit confier à la puiſſance Exécutrice. " *(ibid.)*

Quand on conſidère à quel point cette doctrine étoit ignorée en France avant Monteſquieu; quand on a vu paroître à ſa ſuite, cette foule de ſerviles copiſtes, diſant tous comme lui, que la liberté eſt nulle, partout où le peuple n'exerce pas lui-même, ou bien par ſes repréſentans, toute cette puiſſance légiſlative, & ce droit de fixer annuellement les levées à fai-

re ſur les déniers publics ; quand on rapproche ſurtout de cette doctrine, les atteintes portées à la Monarchie par ces premiers Révolutionnaires appellés les uns *Conſtitutionels*, les autres *Monarchiens;* quand on ſe ſouvient des principes qui ont ſervi de baſe aux Necker, aux Mirabeau, aux Target, aux Barnave, aux Lafayette, que voit-on réſulter de cet enſemble, ſinon une vérité attriſtante ſans doute pour la mémoire de Monteſquieu, mais une vérité qu'il n'eſt pas poſſible à l'hiſtoire de diſſimuler ? C'eſt à Monteſquieu que les François doivent tout ce ſyſtême fondé ſur la néceſſité de morceller le ſceptre de leur Roi, de mettre le Monarque ſous la dépendance de la multitude, donnant elle même ſes prétendues loix par la voix de ſes répréſentans; ce ſyſtême fondé ſur la néceſſité de rétablir, ou plutôt de créer ces Etats Généraux, qui bientôt, ſous le nom d'Aſſemblée Nationale, doivent faire de Louis XVI. un Roi de théatre, juſqu'à ce que de nouvelles conſéquences viennent apprendre au peuple ſouverain, à porter la tête de ce malheureux Roi ſur l'échaffaud.

On n'accuſera pas ſans doute Monteſquieu d'avoir prévu & appellé tant de forfaits ; on plaindra ſon génie, de n'avoir pas ſenti que chez un peuple toujours extrême dans ſes conſéquences, ôter au ſouverain le droit de faire la loi, c'étoit le tranſporter à une multitude qui ne ſouffriroit pas dans l'ariſtocratie, ce

qu'on lui apprenoit à déteſter dans ſes Monarques. Mais ce qui frappera d'étonnement dans Monteſquieu, c'eſt qu'il ait ignoré que tout ce ſyſtême qu'il donnoit aux François, comme la ſeule idée à ſuivre, pour recouvrer les droits d'un peuple libre, étoit préciſément celui que les grands ennemis de la France cherchoient à lui faire adopter, pour ſe venger de la puiſſance & de l'éclat, dont elle jouiſſoit ſous ſes Rois. Ce qui rendra à jamais odieux les ſerviles copiſtes de Monteſquieu, ſoit Conſtitutionels, ſoit Monarchiens, c'eſt d'avoir appellé, d'avoir preſſé de tout leur pouvoir, ce projet qui mettant habituellement le Monarque ſous la tutelle des Etats Généraux, ne faiſoit que remplir le vœu & le ſerment de la ligue la plus générale, qui eût jamais été formée contre leur Patrie.

Son ſyſtême, le même que celui des plus grands ennemis de la France.

Tous ces hommes qui ſe donnoient pour avoir tant étudié les Conſtitutions en Angleterre & ailleurs, auroient pu apprendre au moins des auteurs Anglois, qu'en l'année 1691, 16 Janvier, au congrès de la Haye, compoſé des Princes d'Allemagne, des Miniſtres de l'Empereur, de ceux d'Angleterre, d'Italie, d'Eſpagne & de Hollande, il avoit été réſolu, & proclamé, proteſté devant Dieu, & juré qu'aucune de ces Puiſſances ne feroit la paix avec Louis XIV. qu'à des conditions, dont la quatrième étoit préciſément le rappel & le retour conſtant de ces mêmes Etats Généraux,

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0102
DFG

tant invoqués depuis, par les prétendus défenſeurs de la liberté nationale.

Ce quatrième article, tel que je le tranſcris de la Géographie hiſtorique Angloiſe de Salomon, porte formellement qu'aucune de ces Puiſſances ne mettra pas les armes " juſqu'à " ce que les Etats Généraux de la France " ſoient rétablis dans leur ancienne liberté, de " manière que le Clergé, la Nobleſſe, & le " Tiers jouiſſent de leurs anciens privilèges; " juſqu'à ce que les Rois de France ſoient ré- " duits à convoquer ces Etats, toutes les fois " qu'ils voudront lever des ſubſides, ſous quel- " que prétexte que ce ſoit; juſqu'à ce que les " Parlemens du Royaume, & tous les autres " ſujets aient recouvré leurs anciens droits."

" Par cette même proclamation, tous ces " confédérés invitoient les François à ſe join- " dre à eux, dans cette entrepriſe *pour leurs* " *droits & libertés*, menaçant de ruine & dé- " vaſtation tous ceux qui refuſeroient de s'u- " nir à eux dans ces objets."

Telles ſont les expreſſions de l'auteur Anglois que je traduis, dans un de ces livres les plus communs en Angleterre, pour l'inſtruction de la jeuneſſe. * Et c'eſt ainſi que trente ans de travaux, de diſcuſſions, de ſavantes recherches

* *Le texte Anglois de la Géographie Hiſtorique de Salomon eſt conçu en ces termes.* " *January* 16,

de la part de Monteſquieu, & quarante ans de nouvelles diſcuſſions de la part de ſes doctes diſciples Conſtitutionels ou Monarchiens, ne devoient aboutir qu'au projet de donner à la France, à leur Patrie, pour la rendre plus libre, préciſément la même conſtitution que tous les écoliers Anglois ſavent avoir été imaginée par

---

" 1691, *at the Congreſs of the Hague, conſiſting*
" *of the Princes of Germany, the Imperial, En-*
" *gliſh, Italian, Spaniſh and Dutch Miniſters,*
" *a declaration was drawn up, wherein, they ſo-*
" *lemnly proteſted before God, that their intentions*
" *were never to make peace with Lewis the XIV,*
" *untill the Eſtates of the Kingdom of France*
" *ſhould be eſtabliſhed in their ancient liberties,*
" *ſo that the Clergy, the Nobility and the Third*
" *Eſtate might enjoy their ancient and lawful*
" *privileges; nor till their Kings for the future*
" *ſhould be obliged to call together the ſaid Eſta-*
" *tes, when they deſired any ſupply, without whom*
" *they ſhould not riſe any money, on any pretence*
" *whatſoever, and till the Parliament of that*
" *Kingdom and all other his ſubjects were reſtored*
" *to their juſt rights. And the Confederates in-*
" *vited the ſubjects of France to join with them in*
" *this undertaking for reſtoring them to their*
" *rights and liberties, threatening ruine and de-*
" *vaſtation to thoſe that refuſed* (p. 309, édit. 1750.)

tous les ennemis de la France, conjurés pour l'asservir, pour triompher au moins de toute la puissance qu'elle avoit acquise sous ses Rois législateurs!

L'eussé-je déja dit, je dois le répéter: il n'est pas question ici, de savoir qu'elle avoit été autrefois la Constitution des François; il ne s'agit pas de rechercher si leurs anciens Rois avoient, ou n'avoient pas l'autorité législative; (ce que je crois avoir été assez mal discuté par nos modernes politiques) encore moins s'agit-il de savoir quelle est en soi même la meilleure des constitutions. Pour décider combien le génie de Montesquieu le servit au moins à contre-tems, & quel funeste service les Sophistes propagateurs de ses maximes, préparoient à la France, il ne faut qu'un principe dont personne ne doute. Le meilleur Gouvernement pour un peuple quelconque, est celui qui le rend plus heureux, plus tranquille au dedans, plus fort & plus puissant contre les ennemis du dehors. C'étoit dans cet état que se trouvoit la France, lorsqu'après le ministère si doux & si paisible du Cardinal de Fleuri, & après les fameuses campagnes de Flandres sous le Maréchal de Saxe; lorsque dans le moment de l'enthousiasme de l'amour des François pour leurs Rois, Montesquieu vint étourdir ses compatriotes du prétendu despotisme sous lequel ils vivoient, & mettre tout son art à leur rendre suspecte la

Conſtitution qui faiſoit leur bonheur, pour tranſporter leur admiration à des loix étrangères.

Très certainement c'étoit alors pour des François des idées également neuves & fauſſes, que toutes celles qui venoient leur montrer des Deſpotes dans ces Rois qu'ils aimoient, dans tout Roi ayant l'autorité dont les leurs jouiſſoient. A quel point l'imprudence fut-elle ici la ſimple erreur, ou bien le crime du génie! La réponſe à cette queſtion n'eſt pas auſſi facile & auſſi déciſive qu'on le ſouhaiteroit pour la gloire du célèbre écrivain.

S'il falloit le juger d'après les témoignages de ſes plus grands admirateurs, je n'héſiterois pas à le mettre, comme ils ſemblent le faire eux mêmes, au nombre de leurs adeptes conjurés. D'Alembert l'accuſoit plus qu'il ne le vengeoit, quand il diſoit à ceux qui ſe plaignent de l'obſcurité de *l'eſprit des loix*: " ce " qui ſeroit obſcur pour les lecteurs vulgaires, " ne l'eſt pas pour ceux que l'auteur a eu en " vue. D'ailleurs *l'obſcurité volontaire* n'en eſt " pas une. Mr. de Monteſquieu ayant à pré- " ſenter quelquefois des vérités importantes, " dont l'énoncé abſolu & direct auroit pu bleſ- " ſer ſans fruit, a *eu la prudence de les envelop- " per, & par cet innocent artifice*, les a voilées " à ceux à qui elles ſeroient nuiſibles, ſans " qu'elles fuſſent perdues pour les ſages. " (Eloge de Monteſquieu par d'Alembert, en

tête du cinquième volume de l'Encyclopédie) Je n'aime point cette *obſcurité volontaire*, dans un homme qui a déja poſé ſi clairement des principes inconciliables avec les loix & le gouvernement de ſa Patrie. Tous ces *artifices* prétendus *innocens* me feroient prendre pour les jeux d'un Sophiſte, pour des tournures hypocrites, les proteſtations de Monteſquieu; lorsqu'après avoir mis tout ſon art à prouver à la plupart des peuples, qu'ils n'ont point de liberté, qu'ils ont pour Rois de vrais Deſpotes; il cherche à écarter loin de lui le ſoupçon d'un eſprit inquiet, remuant, ſéditieux, qui appelle les révolutions.

Le compliment n'eſt pas plus flatteur pour Monteſquieu, quand d'Alembert lui fait honneur de cette prétendue " lumière générale ſur les principes du Gouvernement, qui vient rendre les peuples plus attachés *à ce qu'ils doivent aimer*." Dans la bouche de ce ruſé Sophiſte, que ſignifient ces mots: *à ce qu'ils doivent aimer*? Pourquoi ne dit-il pas à leur Roi & au Gouvernement de leur patrie? C'eſt qu'on a déjà vu combien peu il aimoit lui-même l'un & l'autre.

Aujourd'hui que le nom *d'Encyclopédiſte* eſt devenu ſi juſtement odieux, c'eſt encore un malheur pour Monteſquieu, que ſon panégyriſte lui faſſe un grand mérite de ſon zéle pour la

monstrueuse compilation de ces hommes dont le grand objet n'est plus un mystère.

C'est bien encore un autre malheur pour Montesquieu, quand on apprend des Sophistes les plus Révolutionnaires qu'il *n'auroit pas écrit ses ouvrages*, si ceux de Voltaire ne l'avoient dévancé. Condorcet, par cette assertion, dit assez clairement que si Voltaire avoit moins avancé la Révolution Religieuse, Montesquieu auroit moins contribué à la Révolution Politique; que si l'un eût été moins hardi contre l'autel, l'autre auroit moins ôsé contre le trône.

Pour aider à résoudre ce malheureux problême, quelle preuve terrible contre Montesquieu, ne trouveroit-on pas encore dans la lettre publiée sous son nom, dans un journal de Londres, si jamais l'authenticité de cette lettre pouvoit être prouvée. (*) Voltaire & d'Alem-

(*) *Je prie instamment ceux qui pourroient avoir des connoissances plus spéciales sur cette lettre, ou avoir en main le journal dans lequel elle fut publiée de vouloir bien m'en faire part. Je ne peux pas douter de la véracité de Mr. l'Abbé le Pointe, qui m'en a fourni la traduction; je le connois trop bien pour douter le moins du monde, qu'il n'ait vu & traduit la lettre sur un journal anglois qui parut le soir & vers les derniers mois de l'Année* 1795; *mais n'ayant pas mis à cette lettre toute l'importance que j'y aurois attachée, il ne se souvient plus,*

bert conſpiroient contre les Jéſuites, parce qu'ils croyoient voir dans cette Société, le principal appui de la Religion; Monteſquieu, ſi la lettre étoit vraie, auroit plus ſpécialement preſſé leur deſtruction, parce qu'il les croyoit trop attachés à l'autorité du Roi. " Nous " avons, eſt-il dit dans cette lettre, un Prince " bon, mais foible; cette Société emploie tous " les moyens pour en faire, d'un Monarque un " Deſpote. Si elle prévaut, je tremble ſur les " conſéquences qui en réſulteront. La guerre " civile, des flots de ſang, qui innonderont tou- " tes les parties de l'Europe—les écrivains " anglois nous ont ſi bien donné l'idée de la " liberté, & nous avons uu ſi grand déſir de " conſerver notre petite liberté, que nous fe- " rons les plus méchans eſclaves du monde.

Les réſolutions violentes, extrêmes, étoient-elles déjà priſes? Cette lettre l'indiqueroit; elle eſt d'ailleurs parfaitement celle d'un conjuré. Elle eſt pleine de ces ſortes d'expreſſions: " ſi " nous ne pouvons pas écrire librement, *penſons*

---

ni du titre diſtinctif de ce journal du ſoir, ni de la datte de la feuille qu'il a traduite; ce qui m'a ôté le moyen d'aller à la ſource, & me réduit à demander à mes lecteurs les inſtructions qu'ils pourroient avoir ſur cet objet, & qu'ils voudroient bien me faire parvenir par Mr. Dulau, Libraire à Londres, Rue Wardour.

" & *agiſſons*—il faut attendre avec patience, " mais ne jamais ceſſer de travailler pour la " cauſe de la liberté. Puiſque nous ne pouvons " pas voler au ſommet, allons y en grimpant."

Monteſquieu auroit-il déjà formé le plan de chaſſer les Gardes Suiſſes, & d'appeller les Gardes Nationales à la Révolution? C'eſt encore ce que diroient très clairement ces paroles " oh " que nous aurions beaucoup gagné, ſi nous " étions délivrés de ces ſoldats étrangers & " mercenaires! *Une armée de Nationaux* ſe dé- " clareroit pour la liberté, du moins en partie. " Mais c'eſt bien pour cela qu'on tient des " troupes étrangères. "

Quelque difficile qu'il ſemble d'effacer Monteſquieu du nombre des conjurés, s'il a pu s'exprimer en ces termes, je dois dire ce qui peut abſolument l'excuſer. Cette lettre pourroit avoir été écrite dans un de ces momens d'humeur, & par une de ces bizareries, de ces contradictions, dont le génie n'eſt pas toujours exempt. Monteſquieu avoit fait dans ſon *eſprit des loix*, un ſuperbe éloge des Jéſuites, (*Liv.* 4. *chap.* 6.) cela ne les empêcha pas d'improuver pluſieurs de ſes opinions. Le dépit du moment pourroit bien lui avoir fait ſouhaiter leur deſtruction. On ſait en général qu'il fut bien plus ſenſible à la critique, qu'on ne devoit l'attendre d'un homme ſupérieur au vulgaire des écrivains. Toute ſa paſſion pour la liberté

ne l'empêcha pas de recourir à la courtisanne Pompadour, de faire supprimer & bruler très despotiquement la réfutation que Mr. Dupin opposoit à *l'esprit des loix*. (V. son article, diction. des hom. illust. par Dufeller.)

Il y avoit dans ce génie bien d'autres traits, qui semblent inconciliables. Il étoit fort lié avec les Athées ou Déistes de l'Encyclopédie; il n'en étoit pas moins zélé pour que ses amis mouruſſent en bons chrétiens, & n'expiraſſent pas sans avoir reçu les derniers secours de l'église. Alors il devenoit Apôtre & Théologien. Il pressoit les argumens, il exhortoit, il insistoit jusqu'à ce que le malade se rendît. Il couroit lui-même, au milieu de la nuit, appeller le prêtre qu'il croyoit le plus propre à terminer la conversion. C'est au moins le service qu'il rendit bien spécialement à Mr. Meiran, son ami & son parent. *(ibid)*

On voit assez la même bizarerie dans ses ouvrages. Il fait de grands éloges de la religion; & il faut la défendre de plus d'un trait qu'il lance contre elle! En défendant lui-même le Christianisme contre Bayle, il nous dit que de parfaits chrétiens " seroient des citoyens infi- " niment plus éclairés sur leurs devoirs; que " plus ils penseroient devoir à la religion, plus " ils penseroient devoir à la patrie; que les " principes du Christianisme bien gravés dans " le cœur, seroient infiniment plus forts que

" ce faux honneur des Monarchies, & ces " vertus humaines des Républiques; (*Liv.* 24 *chap.* 6.) & il laiſſe là cette religion, pour continuer à faire de ce faux honneur & de ces vertus humaines, le mobile des Monarchies & des Républiques! Il prétend que la Religion Chrétienne convient mieux aux Monarchies; (*Liv.* 24, *chap.* 3.) & il nous dit *qu'il ne faut pas beaucoup de probité*, ou de vertu, pour " qu'un Gouvernement Monarchique ſe ſou- " tienne; que dans les Monarchies bien réglées " tout le monde ſera à peu près bon citoyen, " & qu'on y trouve rarement quelqu'un qui " ſoit homme de bien;—qu'il eſt très difficile " que le peuple ſoit vertueux! (*Liv.* 3, *chap.* 3, 6 &c.) C'eſt à peu près nous dire que la religion chrétienne convient le mieux aux Monarchies; & que cependant elle eſt celle qu'il eſt le plus difficile au peuple de ſuivre fidelement, dans les Monarchies. Il écrit chez le peuple le plus diſtingué alors par l'amour pour ſes Rois; & tout ſon ſyſtême ſemble écrit pour dire à ce peuple, qu'il vit ſous des Deſpotes, dont la terreur eſt le mobile. Certainement, ou le Roi Bien-aimé n'eſt pas Deſpote; ou la crainte n'eſt pas le mobile du Deſpotiſme. Tout cela ne ſeroit-il que les *innocens artifices* dont parle d'Alembert, j'entrevois une toute autre cauſe.

Monteſquieu déclara dans ſes derniers jours, que s'il avoit hazardé, dans ſes ouvrages, des

idées propres à répandre des soupçons sur sa créance, " c'étoit le goût du neuf & du singu-
" lier, le désir de passer pour un génie supé-
" rieur aux préjugés & aux maximes commu-
" nes, l'envie de plaire & de mériter les
" applaudissemens de ces personnes qui donnent
" le ton à l'estime publique, & qui n'accor-
" dent jamais plus sûrement la leur, que quand
" on semble les autoriser à secouer le joug de
" toute dépendance & de toute contrainte. *(V. le même dict.)* Cet aveu me feroit penser qu'il y avoit dans les systêmes politiques de Montesquieu, encore plus de goût pour le neuf, le singulier, que dans ses idées sur la religion. Il conserva toujours assez de son éducation religieuse, pour être réservé sur le Christianisme; pas assez pour ne pas s'abandonner à des systêmes politiques, qui pouvoient lui valoir, & lui valurent en effet l'estime que tant il désiroit, de ces nouvaux Sophistes cherchant par leurs idées de *liberté*, *d'égalité*, à secouer le joug de toute dépendance. Je ne crois pas qu'il ait conspiré avec eux; mais il fit beaucoup trop pour eux. A moins que la lettre dont j'ai parlé, ne devienne authentique, je m'en tiendrai à ce jugement. Il ne conjura pas en faisant ses systêmes; mais malheureusement ses systêmes firent des conjurés. Il créa une école; & de cette école sortîrent des systêmes, qui ajoûtant au sien, le rendirent encore plus funeste.

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0113
DFG

CHAPITRE III.

SYSTÈME DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

AVEC quelque réſerve que ſe fût exprimé Monteſquieu, le grand principe de toute Révolution démocratique étoit poſé. Il étoit ſtatué à ſon école, que *tout homme qui dans un Etat libre, eſt cenſé avoir une ame libre, doit ſe gouverner lui-même.* Cet axiome diſoit évidemment que nul homme, nul peuple ne doit ſe croire libre, s'il n'a pas fait lui-même les loix qui le gouvernent; & de là il étoit facile de conclure qu'à peine exiſtoit-il ſur la terre, un peuple qui eût droit de ſe croire vraiment libre, ou qui n'eût quelques chaines à rompre, pour n'être plus eſclave.

Conſéquences paſſées ſous ſilence, ou ménagée par Monteſquieu.

A peine l'Angleterre elle-même pouvoit-elle ſe flatter de jouir réellement de cette liberté; on voit que Monteſquieu n'oſoit pas l'aſſurer, quand il ajoute: " ce n'eſt point à moi à " examiner ſi les Anglois jouiſſent actuelle- " de cette liberté, ou non; il me ſuffit de dire " qu'elle eſt établie par leurs Loix, & je n'en " cherche pas d'avantage. " Si cela ſuffiſoit au Maître, cela pouvoit très bien ne pas ſuffire à tous les Diſciples; & il pouvoit très bien s'en

élever quelqu'un, prêt à lui dire que suivant son principe, il s'en falloit bien que les loix donnassent aux Anglois la liberté d'un peuple qui se gouverne lui-même. Car enfin, les Anglois n'ont pas la Bonhommie de croire que la multitude, où dix & quinze millions d'hommes ayent tous la sagesse & les lumières nécessaires pour prononcer sur la Loi. Les Anglois, laissant très sagement le soin de discuter & de faire la Loi, à leur Parlement & à leur Roi, n'ont pas même voulu que tous les citoyens eussent sans exception le droit de nommer, ou députer les membres de leur Parlement. Pour jouir de ce droit, il faut chez eux une propriété suffisante déterminée par la Loi; propriété dont le taux exclut de l'élection, de la députation sur tout, non seulement la populace, mais encore un très grand nombre, & peut-être un tiers, ou la moitié des citoyens.

Il étoit évident que les Anglois même, pour se croire tous libres, devoient nier comme trop général, le principe de Montesquieu; & très certainement ils avoient le droit de le faire, & de lui dire: " pour nous, la liberté civile est le droit de faire impunément tout ce qui n'est pas défendu par nos Loix; & tout Anglois, riche ou pauvre, est également libre, soit qu'il ait la fortune requise pour députer au Parlement, soit qu'il ne l'ait pas; soit qu'il fasse la Loi directement par son suffrage, ou indirectement

par ſes députés, ſoit qu'il n'y contribue nullement ; car dans tous ces cas, il eſt également certain d'être jugé par la même Loi. L'Etranger même eſt libre chez nous, comme nous mêmes, quand il veut y obſerver nos Loix ; car il peut faire auſſi impunément que nous mêmes, tout ce qui n'eſt pas défendu par nos Loix. "

Si l'Angleterre même pouvoit ſi juſtement reprocher à Monteſquieu la généralité de ſon principe, qu'en étoit-ce des autres nations, de la France, de l'Eſpagne, de l'Allemagne, de la Ruſſie, où le peuple étoit ſi loin de ſe gouverner lui-même, & de faire ſes loix, ni par lui ni par ſes repréſentans ? Qu'en étoit-ce même de toutes ces Républiques, ſoit en Suiſſe, ſoit en Italie, où les trois pouvoirs ſont réunis dans un Sénat ; où par cette raiſon, d'après ſon expreſſion même, *toute la puiſſance étant une*, Monteſquieu croyoit *découvrir & ſentir à chaque inſtant, un Prince Deſpotique ?*

Il falloit donc évidemment que les peuples fuſſent déſabuſés du principe de Monteſquieu, où bien que l'Europe entière, commençant à ſe croire eſclave, cherchât à ſecouer le joug, par une révolution générale dans ſes Gouvernemens. Il falloit qu'il s'élevât quelque homme, dont le génie détruiſît l'impreſſion que faiſoit celui de cet illuſtre Auteur. Le malheur de l'Europe voulut préciſément le contraire.

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0116
DFG

Monteſquieu ne fut pas ſeulement admiré, exalté comme il le méritoit, dans bien des parties de ſon Eſprit des Loix ; il le fut plus ſpécialement pour cette partie de ſes ouvrages, pour ſes principes de liberté, d'égalité, de légiſlation, qui ne montroient que l'eſclavage, dans les Gouvernemens du jour. Les Sophiſtes lui pardonnèrent ſes reſtrictions, ſes proteſtations, ſes détours, *ſes obſcurités*, *ſes innocens artifices* ; parce qu'ils virent bien qu'il ſuffiſoit pour le moment, d'avoir ouvert la voie, & de montrer juſqu'où elle peut conduire.

Jean-Jacques reprenant le principe de Monteſquieu, & plus hardi dans ſes conſéquences.

Le premier qui ſe chargea de l'élargir, fut Jean-Jacques Rouſſeau, ce fameux citoyen de Genève, que nous avons vu rendre tant de ſervices aux Sophiſtes de l'impiété, dans leur conjuration contre l'Autel. Il étoit plus ſpécialement l'homme qu'il falloit aux Sophiſtes de la Rebellion, pour leur ſervir de guide dans la Conjuration contre le Trône. Citoyen né dans une République, il diſoit lui-même avoir apporté en naiſſant, *la haine des Rois*, comme Voltaire celle du Chriſt. Il avoit, plus que Monteſquieu encore, ce talent de donner à l'erreur le ton de l'importance, au paradoxe l'air de la profondeur. Il avoit ſurtout cette hardieſſe, qui n'admet pas à demi les principes, & ne s'effraie pas des conſéquences. Il ſurpaſſa ſon maître ; & dans ſes théories politiques, il le laiſſa bien loin derrière lui.

L'Eſprit des Loix avoit paru en 1748, *le Contract Social* de Jean-Jacques parut en 1752. Monteſquieu avoit ſu réveiller les idées de liberté, d'égalité; Jean-Jacques ſut en faire le bonheur ſuprême: " ſi l'on cherche, dit-il, en " quoi conſiſte *le plus grand bien de tous*, on " trouvera qu'il ſe réduit à ces deux objets " principaux, *la liberté*, *l'égalité*. *La liberté*, " parceque toute dépendance particulière eſt " autant de force ôtée au corps de l'état; *l'é-* " *galité*, parceque la liberté ne peut ſubſiſter " ſans elle. " *(Contract Social, liv. 2 ch. 11.)*

L'homme partout eſclave pour J. J.

Monteſquieu n'avoit pas ôſé prononcer ſi les Anglois eux-mêmes étoient libres ou non; alors même qu'il faiſoit la plus ſévère critique des autres Gouvernemens, il s'étoit retranché ſur l'intention de ne point les *ravaler*, de ne vouloir *mortifier* perſonne; Jean-Jacques dédaigne tous ces vains ménagemens; il commence par dire à tous les peuples: " *l'homme eſt né libre*, & " *partout il eſt dans les fers*. " (Cont. Soc. chap. un, premiers mots.)

Monteſquieu avoit cru voir que pour ſe croire libre, il falloit que tout homme *ſe gouvernât lui-même*; qu'il fît toujours ſes loix, ſa volonté. Le moyen lui avoit paru difficile dans les petits Etats, impoſſible dans les grands. Jean-Jacques eût regardé le principe comme faux, s'il l'eût cru impoſſible dans la pratique. Il le ſuppoſa vrai en théorie, & tel qu'il le trouvoit dans Monteſ-

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0118
DFG

quieu ; il ne vit plus, pour surpasser son maître, autre chose à faire, que d'en montrer la possibilité, & d'en faciliter l'exécution. Il en fit son problême favori.

" Trouver une forme d'association, qui dé-
" fende & protège de toute la force commune, Objet du système de J. J.
" la personne & les biens de chaque associé, &
" par laquelle chacun s'unissant à tous, *n'obéisse*
" *pourtant qu'à lui-même, & reste aussi libre*
" *qu'auparavant;* tel est, nous dit Jean-Jacques, le problême fondamental dont le contract social donne la solution. *(Liv. 1 chap. 6.)* C'étoit en d'autres termes chercher précisément à réaliser le principe de Montesquieu, à donner à tout homme qui se sent libre, les moyens de se gouverner lui-même, de n'avoir d'autres loix que celles qu'il auroit faites lui-même.

Il n'étoit pas aisé de concevoir comment un homme, après le contract social, se trouvoit aussi libre que s'il n'étoit point entré dans ce contract ; comment, après s'être soumis au moins à la pluralité des suffrages, ou des volontés, il restoit aussi libre que lorsqu'il n'avoit à consulter dans ses actions, que sa propre volonté. C'étoit-là précisément nous dire que l'objet de la société civile est de conserver toute la liberté antérieure à tout Gouvernement civil, appellée liberté de l'état de nature ; quoique dans les idées reçues, le contract social emporte essentiellement le sacrifice d'une partie de cette Erreur dans cet objet.

liberté pour conserver le reste, pour acheter au prix de ce sacrifice, la paix, la sureté de sa personne, de ses propriétés, de sa famille & tous les autres avantages de la société civile.

Le problême devenoit encore plus difficile à résoudre, quand on entendoit Jean-Jacques nous dire lui-même: *il est bien évident que la première intention du peuple est que l'Etat ne périsse pas.* (Liv. 4 chap. 6.) Avec cette seconde maxime, il ne s'agissoit plus de se gouverner essentiellement soi-même, ou de faire toujours sa volonté, ses loix, mais d'avoir de bonnes loix, quel que fût le législateur; & d'être gouverné de manière que l'Etat fût sauvé.

Les contradictions & les difficultés n'étoient pas faites pour arrêter Jean-Jacques. Il vouloit réaliser le principe de Montesquieu; il partit de la supposition, que tout homme libre doit se gouverner lui-même, c'est-à-dire, que tout peuple libre ne doit obéir qu'à des loix faites par lui-même; il ne vit plus dans la loi autre chose que *l'expression de la volonté générale.* Cette prétention effaçoit d'un seul mot toutes loix portées jusques alors par tout Prince, tout Roi, ou Empereur quelconque, sans le suffrage dominant de la multitude; aussi Jean-Jacques n'hésita pas à dire " qu'on ne demande plus à qui appartient le droit de faire les " loix, puisqu'elles sont l'expression de la " volonté générale—la puissance législative

Ire. conséquence qu'il tire du principe de Montesquieu, peuple seul législateur.

" appartient au peuple, & ne peut appartenir " qu'à lui—ce qu'un homme, quel qu'il puiſſe " être, ordonne de ſon chef, n'eſt point loi—car " le peuple ſoumis aux loix doit en être l'au- " teur. *(Liv. 3 chap. 1.)*

Seconde conſéquence, peuple ſouverain.

Telle fut la première conſéquence, que Jean-Jacques diſciple de Monteſquieu, tira du grand principe de ſon maître, & de la diſtinction des trois pouvoirs. La ſeconde concluſion du diſciple ne fut pas moins flatteuſe pour la multitude. Toute la Souveraineté, ſelon Jean-Jacques, réſidoit dans le pouvoir légiſlatif; en donnant ce pouvoir au peuple, il en conclut *le peuple ſouverain*, tellement ſouverain qu'il *ne peut pas même ſe ſoumettre à un autre Souverain.* Toute ſoumiſſion de ſa part, devint à la nouvelle école, une violation de l'acte même par lequel tout peuple exiſte; & violer cet acte, étoit pour le peuple *s'anéantir* ſoi-même; & par une dernière conſéquence, toute ſoumiſſion, de la part d'un peuple quelconque, ſe trouve *nulle*, par la grande raiſon que *ce qui n'eſt rien ne produit rien.* (Liv. 1 chap. 7.)

De peur qu'on ne l'entendît pas aſſez, Jean-Jacques revenoit plus d'une fois au principe & aux conſéquences " la ſouveraineté, répétoit-il " entre autres, n'étant autre choſe que l'exer- " cice de la volonté générale, ne peut jamais " s'aliéner—*ſi le peuple promet ſeulement d'obéir,* " *il ſe diſſout par cet acte; il perd ſa qualité de*

" *peuple. A l'inſtant qu'il y a un maître, il n'y a* " *plus de Souverain; & dès lors le corps politique* " *eſt détruit.* " (Liv. 2 chap. 1.)

On ne pouvoit pas dire plus clairement aux peuples: juſques ici vous avez eu des Rois que vous appelliez *Souverains*. Si vous voulez ceſſer d'être eſclaves, commencez par vous faire *Souverains*, pour dicter vous-mêmes toutes vos loix; & que vos Rois, s'il vous en faut encore, ne ſoient plus que des ſerviteurs faits pour obéir à vos loix, pour les faire obſerver par les autres.

Troiſième conſéquence, le peuple infaillible dans ſes loix.

Monteſquieu avoit craint que ce peuple légiſlateur ne fût pas aſſez éclairé pour la diſcuſſion des loix & des affaires; & cette crainte ne lui avoit pas fait abandonner le principe. Jean-Jacques inſiſtant ſur le principe, ne vit perſonne plus propre que le peuple, à mettre en pratique le principe & les conſéquences. Dans le nouveau ſyſtême, non ſeulement la volonté générale du peuple pouvoit faire la loi, mais ce peuple dans la confection des loix, devenoit infaillible; car, nous diſoit Jean-Jacques, *la volonté générale eſt toujours droite, & tend toujours à l'utilité publique;* & ce peuple que tant on mépriſe, *on ne peut jamais le corrompre.* (Liv. 1 chap. 3.) On peut bien le tromper; (ibid.) mais de quelque manière qu'on le trompe, ce peuple *ſouverain, par cela ſeul qu'il eſt, eſt toujours ce qu'il doit être,* (Liv. 1, chap. 7.)

Pour suppléer à l'incapacité du peuple dans la confection des loix, Montesquieu lui donnoit des représentans, ou des hommes qui faisoient la loi pour lui; Jean-Jacques reconnut que ces représentans ne le sont que de nom; que Montesquieu faisant élire des députés, donnoit vraiment au peuple des Avocats, des Procureurs, c'est-à-dire des hommes chargés de discuter ses intérêts, comme un Tuteur tous ceux de son pupille; mais que des Procureurs ou Tuteurs, ne sont pas de vrais représentans; que ces Tuteurs, ces Avocats dont le peuple seroit obligé de suivre les avis, pouvoient avoir des opinions, des volontés contraires à la sienne; que c'étoit là enfin donner au peuple de vrais législateurs, & non pas le faire législateur lui-même. Il observa de plus, que la volonté du peuple ne seroit pas plus représentée par ces députés, que celle d'un pupille par son Tuteur; & il ne voulut pas que le peuple se donnât des Tuteurs. Aussi ajouta-t-il, en dépit de son maître, " le *Souverain*, c'est-à-dire le peuple, *qui n'est qu'un être collectif, ne peut être représenté que par lui-même; le pouvoir peut bien se transmettre, non pas la volonté.*—Le Souverain d'ailleurs peut bien dire: je veux actuellement ce que veut un tel homme, ou du moins ce qu'il dit vouloir; mais il ne peut pas dire: ce que cet homme voudra demain, je le voudrai encore; puisqu'il est absurde que la volonte se donne

4e. conséquence. Seul se représentant

" des chaines pour l'avenir. " (*Liv.* 2 *chap.* 1)

De ces raisonnemens suivoient des qualités, des droits, que Montesquieu n'auroit peut-être pas voulu refuser au peuple souverain, mais qu'il n'avoit pas au moins osé exprimer. Le peuple souverain faisoit la loi ; & quelle que fût la loi faite par le peuple, *elle ne pouvoit pas être injuste*, puisque nul n'est injuste envers lui même. (*Liv.* 3. *chap.* 7.)

5e. conséquence. Peuple supérieur aux loix.

Le peuple souverain encore, faisoit la loi ; mais nulle loi ne pouvoit l'obliger. Car, reprenoit Jean Jacques, " en tout état de cause, " un peuple est toujours maître de changer " ses loix, même les meilleures. S'il lui plait " de se faire mal à lui même, qui est-ce qui " auroit le droit de l'empêcher ? " (*Liv.* 2. *chap.* 12.)

Enfin pour Montesquieu, la grande difficulté qu'il y a pour des hommes libres à se gouverner eux mêmes, & à faire leurs loix, venoit de l'impossibilité de tenir, dans un grand Etat, les assemblées du peuple législateur. Ces inconvéniens & ces impossibilités disparurent devant Jean Jacques ; parcequ'il sentit bien qu'il falloit, ou abandonner le principe, ou ne pas s'effrayer des conséquences. Aussi des Parlemens, & même des Etats Généraux ne lui suffisoient pas ; il lui falloit de vraies assemblées du peuple, & de tout le peuple. Aussi continuoit-il : " le " Souverain, n'ayant d'autre force que la puis-

6e. conséquence, Assemblées du peuple.

" ſance légiſlative, n'agit que par des loix; &
" les loix n'étant que des actes authentiques
" de la volonté générale, le *Souverain ne ſau-*
" *roit agir que quand le peuple eſt aſſemblé.* Le
" peuple aſſemblé, dira-t-on! Quelle chimere?
" C'eſt une chimère aujourd'hui, mais ce n'en
" étoit pas une, il y a deux mille ans. Les
" hommes ont-ils changé de nature? Les bor-
" nes du poſſible dans les choſes morales, ſont
" moins étroites que nous ne penſons. Ce
" ſont nos foibleſſes, nos vices & nos préjugés
" qui les retréciſſent. Les ames baſſes ne
" croient point aux grands hommes; de vils
" eſclaves ſourient d'un air moqueur à ce mot
" *liberté.*" (Liv. 3. ch. 12.)

Faux exemples du peuple ſouverain.

Avec quelque confiance que Jean-Jacques prononçât ces paroles, les exemples ſur les quels il s'appuyoit n'étoient rien moins que propres à nous montrer ces aſſemblées d'un peuple ſouverain. C'étoient les bourgeois ou d'Athènes ou de Rome, courant ſans ceſſe à leur place publique; mais ces citoyens, ou ce peuple de Rome ſurtout, n'étoient pas le peuple ſouverain, & par tout ſouverain. L'Empire étoit immenſe, & dans tout cet Empire, loin d'être ſouverain, le peuple étoit eſclave d'une ville deſpote, d'une armée de *quatre cent mille ſoldats* appellés citoyens, toujours prêts à ſortir d'un camp, appellé *Rome*, pour fondre ſur les Villes ou Provinces, dont le peuple auroit eſſa-

yé de ſecouer le joug. Il en étoit de même, à proportion, des citoyens d'Athènes, deſpotes de leurs colonnies, & des villes alliées.

Ces exemples cités par Jean-Jacques, prouvoient ce que la Révolution Françoiſe nous a ſi bien montré, qu'une ville immenſe comme Rome & Paris, dont tous les habitans ſe changent en ſoldats, peut bien donner le nom de liberté, d'égalité à ſes révolutions; mais qu'au lieu d'un Roi qu'ils ont chaſſé, ces habitans deviennent eux mêmes quatre ou cinq cent mille deſpotes & tyrans des Provinces, tyranniſés eux mêmes par leurs Tribuns. Témoins pour les Provinces, les peuples de Lyon, de Rouen, de Bordeaux & de toute autre ville qui eſſaieroit de ſecouer le joug de la ville deſpote, des faux-bourg St. Antoine St. Marceau, des bourgeois de Paris. Témoins pour Paris, les Robeſpierre dans un tems, & les cinq Rois dans l'autre.

Reproches de J. J. à Monteſquieu.

Il arrivoit par fois à Jean-Jacques de ſentir ces inconvéniens. Alors même il n'abandonnoit ni ſon grand principe du peuple ſouverain, ni les aſſemblées de ce peuple. Alors il recouroit comme Monteſquieu, *à la vertu* des Républiques, du peuple ſouverain; mais il reprochoit à Monteſquieu même de *manquer ſouvent de juſteſſe, faute d'avoir fait les diſtinctions néceſſaires; & de n'avoir pas vu que l'autorité ſouveraine étant partout la même, le même principe doit avoir lieu dans tout Etat bien conſtitué.* (Liv. 3. chap. 4.)

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0126
DFG

Alors il avouoit: " qu'il n'y a pas d'Etat ſi " ſujet aux guerres civiles, & aux agitations " inteſtines, que le démocratique ou populaire; " (c'eſt-à-dire, que cet Etat dont la vertu eſt le " grand mobile) parcequ'il n'y en a aucun " qui tende ſi fortement, & ſi continuellement " à changer de forme, ni qui demande plus " de vigilance & de courage, pour être main- " tenu dans la ſienne." *(ibid.)*

Alors encore, il confeſſoit que pour ſe gouverner démocratiquement, il faudroit *un peuple de Dieux; qu'un Gouvernement ſi parfait ne convient pas à des hommes.* (ibid.) Mais alors même, plutôt que de *manquer de juſteſſe* comme Monteſquieu, pour aſſembler le peuple ſouverain, il proſcrivoit des terres de la liberté tous les Grands Empires; il ne lui falloit plus que des Etats très petits. *(ibid.)* Il ne falloit pas même plus d'une ville dans chaque Etat; il n'y falloit ſur tout point de Capitales.

7e. conſéquence, diviſion des Etats.

La doctrine de Jean-Jacques ici, étoit formelle: " une ville, diſoit-il, non plus qu'une " Nation, ne peut être légitimement ſujette " d'une autre; parceque l'eſſence du corps po- " litique eſt l'accord de l'obéiſſance & de la " liberté, & que ces mots de ſujet & de ſouve- " rain ſont des corrélations identiques, dont " l'idée ſe réunit ſous le ſeul mot de citoyen." En ſtyle plus intelligible, tout cela ſignifioit que tous les Souverains & les ſujets d'un même

Etat ne ſont que les bourgeois d'une même ville; qu'un citoyen ſujet & ſouverain de Londres, n'eſt plus rien à Portſmouth, à Oxford, comme le citoyen ſujet & ſouverain d'Oxford ou de Portſmouth, n'eſt plus qu'un étranger à Londres, à Cambridge, à Plimouth; qu'enfin les citoyens d'une ville quelconque ne peuvent pas être ſujets d'un Souverain qui habite une autre ville. Auſſi, continuoit Jean-Jacques: " c'eſt toujours un mal d'unir pluſieurs villes " en une ſeule cité, (c'eſt-à-dire ici, en un " ſeul Empire) — il ne faut point objecter l'a- " bus des grands Etats à celui qui n'en veut " que de petits. Mais comment donner aux " petits Etats aſſez de force pour réſiſter aux " grands! Comme jadis les villes Grecques ré- " ſiſtèrent au grand Roi, & comme plus ré- " cemment, la Hollande & la Suiſſe ont réſiſté " à la maiſon d'Autriche. " Tout cela vouloit dire que dans le ſyſtême de la liberté & de l'égalité du peuple ſouverain, il falloit diviſer les grands Etats en démocraties féderatives.

" Enfin ſi l'on ne peut réduire l'Etat à de " juſtes bornes (malgré l'admiration du même " ſage pour le peuple de Rome) il reſte encore une reſſource; c'eſt de n'y point ſouffrir " de capitale, de faire ſéger le gouvernement " alternativement dans chaque ville, & d'y " aſſembler tour-à-tour les Etats du pays, " le peuple ſouverain. *(Liv. 3. ch. 13.)*

Crainte que l'on ne dît au Philoſophe que ces petits Etats démocratiques ne feroient que diviſer les grands Etats en autant de petites Provinces toujours tourmentées *par les guerres civiles*, *par les agitations inteſtines*, & toujours prêtes à *changer de forme*, comme ſes démocraties; il conſentoit à voir ſur la terre, des Ariſtocraties. Celles-ci, & ſurtout l'Ariſtocratie élective, devenoient même pour lui *le meilleur de tous les Gouvernemens*. (Liv. 3. ch. 5.) Mais ſoit Démocratie ſoit Ariſtocratie, ſoit même Monarchie, le peuple étoit toujours ſeul ſouverain; & il falloit toujours des aſſemblées du peuple ſouverain. Il les falloit fréquentes, périodiques, & tellement réglées, que nul Prince, nul Roi, & nul Magiſtrat, ne pût les empêcher *ſans ſe déclarer ouvertement infracteur* des Loix, ennemi de l'Etat. *(Liv. 3. ch. 18.)*

8e. conſéquence. Queſtions à faire dans les aſſemblées du peuple.

Toujours plus conſéquent que Monteſquieu, dont il avoit hérité le principe, Jean-Jacques continuoit: " l'ouverture de ces aſſemblées " qui n'ont pour objet que le maintien du " Traité Social, doit toujours ſe faire par deux " propoſitions qu'on ne puiſſe jamais ſuppri- " mer, & qui paſſent ſéparément par les ſuf- " frages. "

" La premiere: *s'il plait au Souverain de con-* " *ſerver la préſente forme de Gouvernement.*

" La ſeconde: *s'il plait au peuple* (au même " Souverain) *d'en laiſſer l'adminiſtration à ceux*

" *qui en sont actuellement chargés* ; c'est-à-dire, de maintenir le Magistrat, le Prince, ou bien le Roi qu'il s'est donné. (ibid.)

Ces deux questions, dans le système du peuple souverain, ne sont encore que la suite de ce grand principe posé par Montesquieu, que tout homme libre *sentant qu'il a une ame libre, doit se gouverner lui-même*. Car cet homme, ou ce peuple sentant qu'il a une ame libre, pourroit très bien ne vouloir pas être gouverné aujourd'hui comme il l'étoit hier. S'il ne le vouloit plus, comment seroit-il libre, s'il étoit obligé de maintenir & ce gouvernement, & ceux qu'il s'est donnés pour chefs?

Pour un Philosophe moins intrépide que Jean-Jacques, la conséquence eût fait abandonner le principe. Sans cesser d'être sage, on auroit pu lui dire: tout peuple qui prévoit à quels malheurs, l'exposent des révolutions perpétuelles dans son gouvernement, a pu sans s'avilir, & sans se rendre esclave, se donner une Constitution qu'il jure d'observer; il a pu se choisir & se donner des Chefs, des Magistrats, qui jurent de le gouverner suivant cette Constitution. Cet accord est un pacte que demain tout comme aujourd'hui, ce sera un crime de violer, comme le plus religieux des sermens. Si le peuple est supposé sacrifier sa liberté par un pacte de cette espèce, vous appellerez donc aussi esclave l'honnête homme qui se croit obligé de tenir la

promeſſe qu'il a donnée hier, le ſerment qu'il a fait de vivre dans l'Etat, ſuivant la loi? Tout ce raiſonnement n'eût fait que peu d'impreſſion ſur Jean-Jacques. C'étoit pour lui une très grande erreur, que de prétendre qu'une conſtitution à obſerver par le peuple & les chefs, fût un contract entre le peuple & les chefs qu'il ſe donne; & ſa raiſon étoit, qu'il eſt abſurde & contradictoire, que le Souverain ſe donne un ſupérieur; que *s'obliger d'obéir à un maître, c'eſt ſe remettre en pleine liberté.* (Liv. 5 chap. 4.)

C'eſt-là que conduiſoit l'idée du peuple ſouverain, eſſentiellement ſouverain, qui doit, pour être libre, ſe gouverner lui-même, & conſerver malgré tous ſes ſermens, le droit d'effacer aujourd'hui toutes les loix qu'il juroit hier de maintenir. La concluſion, quelqu'étrange qu'elle dût paroître, n'en étoit pas moins celle dont l'application plaiſoit plus ſpécialement au Sophiſte des révolutions, lorſqu'il ajoutoit: " quand donc il arrive que le peu-
" ple inſtitue un gouvernement héréditaire,
" ſoit monarchique, dans une famille, ſoit ariſ-
tocratique dans un ordre de citoyens, *ce n'eſt*
" *point un engagement qu'il prend;* c'eſt une
" forme proviſoire, qu'il donne à l'Adminiſ-
" tration, juſqu'à ce qu'il lui plaiſe d'en or-
" donner autrement. " (*Liv.* 3 *chap.* 18.)

ge. conſéquence. Tous les Rois ſimplement proviſoires

c'eſt-à-dire, juſqu'à ce qu'il lui plaiſe de chaſſer ſon Sénat, ou bien ſes Parlemens, ſes Rois.

Qu'on ne s'étonne pas de me voir inſiſter dans ces mémoires, ſur l'expoſition d'un pareil ſyſtême; l'application des cauſes aux effets deviendra plus ſenſible dans la ſuite des faits, que la Révolution Françoiſe fournit à l'hiſtorien. S'il veut découvrir plus ſpécialement l'influence du Philoſophe Génevois ſur la nouvelle guerre que cette Révolution eſt venue déclarer à tous les trônes, qu'il étudie de plus l'application que le même Sophiſte faiſoit de ſes principaux Monarchies, les leçons qu'il donnoit aux peuples ſur les Rois.

Ici c'étoit encore Monteſquieu, qui avoit poſé les baſes; Jean-Jacques ne faiſoit qu'élever l'édifice. Il admettoit comme ſon maître, l'abſolue néceſſité de ſéparer le pouvoir légiſlatif du pouvoir exécutif; mais toujours plus hardi que Monteſquieu, à peine laiſſoit-il leur nom aux Monarchies. " J'appelle République, " diſoit-il, tout Etat régi par des loix, ſous " quelque adminiſtration que ce puiſſe être; " car alors ſeulement l'intérêt public gouverne, " & la choſe publique eſt quelque choſe.—*Pour* " *être légitime*, il ne faut pas que le gouver- " nement ſe confonde avec le Souverain, mais " qu'il en ſoit le Miniſtre: alors la Monarchie " elle-même eſt République. " (*Liv.* 1 *chap.* 6, *& note.*)

10e. conſéquence. Toute Monarchie même, vraie Démocratie.

Ces dernières paroles ſemblent annoncer que Jean-Jaques reconnoiſſoit au moins la légitimité d'un Roi, qui recevroit la loi du peuple; qui voudroit lui-même avoir le peuple pour Souverain, n'être que le Miniſtre, ou même l'eſclave du peuple Souverain. Car dans tout ce ſyſtême, le ſeul être libre, eſt celui qui fait la loi, le ſeul eſclave eſt celui qui la reçoit. Le peuple la faiſoit, le Roi la recevoit; le Roi étoit donc ſeul eſclave du peuple Souverain.

11e. conſéquence. Se paſſer de tout Roi, quand on le peut.

A ces conditions, il eſt vrai que Jean-Jaques conſent à reconnoître un Roi dans les grands Empires; mais il apprend aux peuples que la néceſſité d'un Roi dans un pareil Etat, ne vient que de leur faute; qu'ils auroient mieux appris à s'en paſſer, s'ils avoient vu *que plus l'Etat s'aggrandit, plus la liberté diminue*; que leur veritable intérêt eût été d'occuper cent fois moins de terrein, pour devenir cent fois plus libres; que s'il eſt difficile qu'un grand Etat ſoit bien gouverné, il l'eſt beaucoup plus, *qu'il ſoit bien gouverné par un ſeul homme*. (Liv. 3, chap. 1.)

12e. conſéquence. Tout Roi ſimple officier, & le peuple toujours maître de le dépoſer.

Mais enfin, tels qu'ils ſont ces Etats, au moins faut-il auprès du même Philoſophe, ne jamais oublier que toute la dignité de ces hommes appellés " *Rois, n'eſt abſolument qu'une* " *commiſſion*, un emploi dans lequel, ſimples " officiers du Souverain, ils exercent en ſon " nom, le pouvoir dont il les a faits dépoſitai-

" res, & *qu'il* peut limiter, modifier, reprendre, " quand il lui plait. " *(Liv. 3, chap. 1.)*

A ces conditions même, les Rois, ces officiers, ces commiſſaires du peuple ſouverain, n'auroient pas exiſté bien long-tems, ſi le vœu de Jean-Jacques avoit été exaucé. Ce vœu ſe manifeſte d'un bout à l'autre, dans ſon chapitre intitulé de la Monarchie. Là, on voit le Sophiſte entaſſer tous les inconvéniens de la Royauté, ſoit élective ſoit héréditaire; là, toujours ſuppoſant les prétendues vertus du peuple & de la multitude, il ne voit ſur le trône que des tyrans ou des deſpotes vicieux, intéreſſés, ambitieux. Il ne craignoit pas d'ajouter que ſi l'on vouloit entendre par Roi, celui qui gouverne *pour l'utilité de ſes ſujets*, il s'enſuivroit que depuis le commencement du monde, il n'auroit pas encore *exiſté un ſeul Roi*. (V. liv. 3, chap. 6, & note ſur le chap. 16.)

Les conſéquences les plus directes de tout ce ſyſtême, étoient évidemment que tout peuple jaloux de conſerver ſes droits d'égalité, de liberté, doit d'abord chercher à ſe paſſer de Roi, & ſe donner une conſtitution républicaine; que les peuples croyant avoir beſoin d'un Roi, doivent prendre au moins toutes les précautions néceſſaires pour conſerver ſur lui les droits de Souverain, & ne pas oublier ſurtout qu'en qualité de Souverains, ils ont toujours le droit de ſe défaire du Roi qu'ils ont crée, de briſer ſon

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0134
DFG

ſceptre, de renverſer ſon trône, toutes les fois que bon leur ſemblera. Pas une de ces conſéquences n'effraya le philoſophe de Genève. Il falloit les admettre à ſon école, ou manquer de juſteſſe comme Monteſquieu, & livrer encore la terre à l'eſclavage. Si on lui objectoit que les nations les plus imbues jadis de ces idées de peuple égal, libre & ſouverain, furent préciſément celles où l'on voyoit le plus d'eſclaves; il ſe contentoit de répondre " Telle fut, " Il eſt vrai, la ſituation de Spartes; pour " vous, peuples modernes, vous n'avez point " d'eſclaves, *mais vous l'êtes*. Vous payez leur " liberté de la vôtre. Vous avez beau vanter " cette préférence; j'y trouve plus de lâcheté " que d'humanité. *(Chap.* 18.*)*

13e. conſéquence. Tous les peuples du jour eſclaves.

Ainſi toujours plus vif, & plus preſſant, & toujours plus hardi que ſon maître, Rouſſeau ne ſavoit taire aucune des conſéquences du principe poſé par Monteſquieu. Ainſi bravant tout à la fois & les Anglois & tous les autres peuples, il faiſoit hardiment entendre à tous; vous êtes tous eſclaves ſous vos Rois.

Ce n'étoit pas aſſez d'avoir ſurpaſſé ſon maître dans ce genre. Monteſquieu moliſſant quelquefois, inſinuant l'erreur, & malgré ſes éloges du Chriſtianiſme, ſemblant plus d'une fois ſacrifier les vertus religieuſes à la politique, parut encore timide à ſes diſciples. Jean-Jacques plus tranchant, déclara hautement ne connoître *rien*

Religion du ſyſtême Déiſme.

de plus contraire à l'esprit social, que la Religion de l'Evangile. Un vrai Chrétien pour lui, ne fut que l'homme toujours prêt à subir le joug des Cromwel, ou des Catilina.

Montesquieu avoit fait de la *Religion Catholique*, celle des Gouvernemens modérés, des Monarchies tempérées; & de la *Religion Protestante, celle des Républiques*. (Esprit des Loix, liv. 24, chap. 5.) Il ne falloit à Jean-Jacques ni chrétien Catholique, ni chrétien Protestant. Il finit son système par le même paradoxe de Bayle, que Montesquieu avoit combattu. Il ne vit pour le peuple égal, libre & souverain, d'autre religion que celle du Déiste. Pour sapper tous les Trônes des Rois, il proscrivit de la Religion de l'Etat, tous les Autels du Christ. (Contrat Soc. Voyez tout le dernier chap.)

Cette conclusion seule donnoit à Jean-Jacques, dans l'esprit des Sophistes, bien des avantages sur Montesquieu. Le tems devoit un jour apprendre lequel des deux systêmes l'emporteroit. Que l'Historien compare leurs effets, qu'il observe la nature, & les progrès successifs de l'opinion; il sera moins surpris de voir un jour triompher celle des deux Ecoles, qui laissoit moins de ménagemens à attendre, & pour l'Autel & pour le Trône.

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0136
DFG

CHAPITRE IV.

Troisième grade de la Conspiration.

Effet général des systèmes de Montesquieu et de Jean-Jacques.

Convention des Sophistes ; union de leurs complots contre le Trone a leurs complots contre l'Autel.

En comparant les deux systêmes que je viens d'exposer, il est aïsé de voir que les idées de la liberté & de l'égalité politiques avoient pris dans l'esprit de Montesquieu & de Jean-Jacques, la tournure, les modifications que l'on devoit naturellement attendre de la diverse condition de ces deux célèbres écrivains. Le premier, élevé dans cette partie de la société, que distinguent les titres & les richesses, avoit bien moins donné à cette égalité, qui confond tous les ordres des citoyens. Malgré son admiration pour les Républiques de l'antiquité, il observoit qu'il "y a toujours dans un état des "gens distingués par la naissance, les richesses "ou les honneurs ; que si ces hommes là étoient "confondus parmi le peuple, & s'ils n'y "avoient qu'une voix comme les autres, la

Raisons de Montesquieu pour l'Aristocratie.

" liberté commune ſeroit leur eſclavage ; & ils " n'auroient aucun intérêt à la défendre." Il formoit de ces hommes, un corps qui pouvoit arrêter les délibérations du peuple, comme le peuple pouvoit arrêter les leurs. Dans les grands Empires, il admettoit un Roi, qui pouvoit arrêter les uns & les autres (*V. eſp. des loix liv.* 11 *chap.* 6)

Ce ſyſtême devoit un jour montrer aux Jacobins dans Monteſquieu, le père de l'ariſtocratie ; & il paroît aſſez vraiſemblable que ce qui lui plaiſoit ſurtout dans cette idée, c'eſt le rôle que devoient y jouer les hommes de ſon état, élevés à la condition de co-légiſlateurs, & dès lors jouiſſant de cette liberté qu'il faiſoit conſiſter à ſe gouverner ſoi-même, à n'obéir jamais qu'à ſes propres loix. La précaution qu'il avoit priſe de ne généraliſer ces idées, qu'en parlant de cette iſle où il avoit appris à les admirer, le mettoient en quelque ſorte hors de toute cenſure, & de l'accuſation de vouloir bouleverſer le gouvernement de ſa patrie, pour en introduire un étranger. Cette précaution n'empêcha pas que bien de ſes lecteurs ne viſſent plus d'autre conſtitution à déſirer, que celle dont il leur parloit avec tant d'éloges ; & plus de loix propices à la liberté, que celles d'un pays où chacun ſe gouverneroit ſoi-même.

Les François étoient alors peu exercés dans les diſcuſſions politiques, & plus accoutumés à

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0138
DFG

jouir des avantages de leur gouvernement sous les loix de leur Monarque, qu'à discuter sur son autorité. Ils étoient libres sous ces loix; ils ne s'amusoient pas à rechercher comment ils pouvoient l'être, sans les avoir faites eux-mêmes. La nouveauté de ce sujet piqua la curiosité d'une nation à qui ce titre seul auroit suffi pour faire de *l'esprit des loix* un ouvrage admirable. On y trouvoit d'ailleurs une vaste étendue de connoissances, & malgré une foule de réflexions piquantes, presqu'épigrammatiques, un ton d'honnêteté, de modération qui ajoutoit bien d'autres titres à l'estime publique. Les Anglois admirèrent aussi; malgré les réticences de Montesquieu, il leur étoit plus spécialement permis d'exalter un génie, dont la grande erreur étoit d'avoir pu croire que tous les autres peuples étoient, ou assez sages, ou assez bien placés sur le globe politique, pour n'avoir pas besoin d'autres loix que des leurs, s'ils vouloient être libres.

Pourquoi son système exalté, & par qui.

L'estime qu'on avoit pour la Grande Bretagne, sentiment qu'une nation peut-être alors sa plus digne rivale, ne lui avoit jamais refusé, ajoutoit à la réputation de *l'esprit des loix*. L'ouvrage fut traduit en bien des langues; il eût été honteux pour un François de paroître ne pas l'avoir étudié. Qu'on me pardonne l'expression dont je vais me servir; le poison, le vrai germe de la Révolution la plus démocratique s'insinua, sans

qu'on s'en apperçût. Ce germe eſt tout entier dans ce principe: *tout homme qui eſt cenſé avoir une ame libre, doit être gouverné par lui-même.* Ce principe revient abſolument à celui-ci: *c'eſt dans le peuple en corps, que réſide la puiſſance légiſlative.* Les admirateurs que Monteſquieu trouva dans l'ariſtocratie, ne ſentirent pas aſſez les conſéquences de ce grand axiome. Ils ne s'apperçurent pas que les philoſophes de la rebellion ne feroient que changer les termes, quand ils diroient un jour: la loi eſt l'expreſſion de la volonté générale; quand ils en concluroient: donc c'eſt au peuple ſeul, ou à la multitude, qu'il appartient de faire toutes les loix, & de les défaire; donc le peuple changeant, bouleverſant comme il lui plaît, toutes les loix, ne fait que ce qu'il a le droit de faire.

Avantages que la Démocratie tiroit de Monteſquieu.

Quand Monteſquieu biaiſoit ſur ces conſéquences, ou bien faiſoit ſemblant de ne pas les appercevoir; & ſurtout, quand jettant un coup d'œil ſur les diverſes Monarchies de l'Europe, il ſe voyoit forcé de convenir, qu'une ſeule exceptée, il n'en connoiſſoit point où le peuple jouît de ce prétendu droit de ſe gouverner lui-même, & de faire ſes loix; quand il ajoutoit que moins elles ſe trouvoient fondées ſur ce droit, plus *la Monarchie dégénéroit en deſpotiſme;* quand après avoir dit qu'il n'y avoit plus de liberté, ſans cette diſtinction & ſéparation des pouvoirs qu'il voyoit réunis ſur la tête de tant

de Souverains, il sembloit encore vouloir consoler ces divers peuples, en leur parlant du plus ou moins de liberté qu'ils pourroient encore devoir à ce qu'il appelloit des préjugés, à leur amour pour *la gloire des citoyens, de l'Etat, & du Prince;* (liv. 11, chap. 7) qu'est-ce que ce nuage dont il s'enveloppoit ? Après avoir posé des principes qui ne montrent par tout que l'esclavage, croit-il appaiser les esprits, en leur parlant d'une liberté de préjugé, qui peut encore leur rester ? Seroit-ce là de ces *obscurités volontaires*, que d'Alembert a prises pour d'*innocens artifices* ? Ou bien faut-il s'en tenir à Jean Jacques accusant Montesquieu de *manquer de justesse* ?

Quoi qu'il en soit, tels étoient les principes de Montesquieu, qu'il étoit impossible de les suivre, & en France, & ailleurs, sans ces révolutions qui transportent au peuple la partie la plus importante de l'autorité du Souverain. Après l'*esprit des loix*, il ne manquoit évidemment, pour appeller ces révolutions, qu'un homme assez hardi pour ne pas redouter les conséquences, pour s'en applaudir même, parce qu'il les voyoit trancher & effacer dans une condition supérieure, des distinctions, des titres qui pouvoient l'humilier dans la sienne. Cet homme se trouva dans Jean-Jacques. Fils d'un simple artisan, & d'abord élevé dans la boutique d'un horloger, il profita des armes que Montes-

quieu lui fourniſſoit, pour voir le même droit à la légiſlation, à la ſouveraineté, dans le ſimple artiſan & dans le grand ſeigneur, dans le roturier & dans le gentilhomme. Toute l'ariſtocratie de Monteſquieu fut pour le Genevois, un vain échafaudage. S'il conſerva le mot pour exprimer le meilleur gouvernement, c'eſt qu'il rendit à ce mot *ariſtocratie* ſon premier ſens. Il entendit par là, non le noble ou le riche, mais le *meilleur*, ſoit riche ſoit pauvre, élu magiſtrat par le peuple; & dans l'ariſtocratie-même, il ne vit que le peuple légiſlateur & ſouverain.

Il falloit à Monteſquieu des nobles entre les Rois & le peuple; Jean-Jacques déteſtoit ces intermédiaires. Il lui parut abſurde que le peuple ſouverain en eût beſoin.

Comparaiſon & effets naturels des deux ſyſtêmes.

Monteſquieu morceloit le Sceptre des Rois, pour en donner une partie précieuſe à l'ariſtocratie des richeſſes, des rangs & des titres. Jean-Jacques ſans richeſſes, ſans titres & ſans rang, briſoit abſolument ce Sceptre des Rois, de la nobleſſe, des richeſſes. Pour avoir toute ſa part de ſouveraineté égale à celle du mylord, du gentilhomme, il fit la multitude ſouveraine. L'un & l'autre appelloient les révolutions; l'un & l'autre, malgré toutes leurs proteſtations franches ou ſimulées, n'en apprenoient pas moins aux nations, que leur gouvernement étoit en général celui du deſpotiſme; que pour ſortir de l'eſclavage, il falloit ſe donner de nouvelles

conſtitutions & de nouvelles loix, des chefs plus dépendans, & moins libres eux-mêmes, pour que la liberté des citoyens fût miſe hors d'atteinte.

L'un & l'autre, en diſant ce qui auroit dû être d'après leurs idées de liberté, diſoient aux peuples tout ce qu'il falloit faire déſormais pour qu'ils ſe cruſſent libres. L'opinion, comme les deux ſyſtêmes, devoit ſe modeler, ſe reſſerrer dans les limites aſſignées par Monteſquieu ; ou bien s'abandonner, s'étendre à toute la latitude que lui donnoit Jean-Jacques, ſuivant la force & la prépondérance, ſuivant la multitude des diſciples que l'intérêt pouvoit donner à l'un ou bien à l'autre de ces modernes politiques. Tout homme accoutumé à réfléchir eût pu prévoir des-lors, que Monteſquieu auroit pour lui tous les rebelles de l'ariſtocratie ; mais que toutes les claſſes moyennes, ſubalternes, jalouſes, ennemies de l'ariſtocratie, combattroient pour Jean-Jacques.

Tel devoit être l'effet naturel des deux ſyſtêmes, à meſure qu'ils feroient des conquêtes ſur l'opinion publique. Cet effet, il eſt vrai, pouvoit être annulé par l'opinion encore dominante, chez des peuples que de fauſſes idées de liberté n'avoient pas encore accoutumés à ſe regarder comme eſclaves ſous les loix de leurs Princes.

Tous ces principes révolutionaires pouvoient ſurtout reſter ſans force & ſans action ſur

l'esprit de ceux que la Religion accoutumoit à regarder les Rois, & tous les chefs de la société, comme les Ministres du Dieu qui gouverne le monde. Tous ces systêmes devoient s'évanouir devant un Evangile, qui proscrivant toute injustice, tout arbitraire & toute tyrannie dans le Prince, toute rebellion dans les sujets, remonte à la vraie source, au véritable objet de toute autorité, & ne fomente pas l'orgueil des peuples, en leur criant qu'ils sont tous souverains.

Mais déjà les Sophistes de l'impiété, sappoient les fondemens de cette Religion; & déjà ils comptoient une foule d'adeptes; ils en comptoient surtout parmi ces hommes, dont ils jalousoient secrétement les distinctions ou la puissance; ils conçurent bientôt tout le parti qu'il leur seroit facile de tirer des deux systêmes, pour faire prévaloir dans l'ordre politique, les mêmes idées de liberté, d'égalité, auxquelles ils devoient tous leurs succès contre le Christianisme.

Choix & conspiration des Sophistes pour le systême contre les Rois.

Jusques alors la haine des enfans de Voltaire, des compagnons de d'Alembert, contre les Rois, avoit été vague & incertaine; c'étoit en général le vœu de liberté, d'égalité, c'étoit la haine de toute autorité répressive, qu'ils avoient dans le cœur. Mais la nécessité d'un gouvernement quelconque pour la société civile, étouffoit presque leur voix. Ils sembloient avoir senti ici qu'il ne suffisoit pas de détruire, & qu'en ôtant aux peuples leurs loix actuelles,

il faudroit être prêt à leur en donner d'autres. Ils lâchoient leurs ſarcaſmes contre les Rois, ſans paroître s'en prendre à leurs vrais droits. Ils donnoient des leçons contre la tyrannie, le deſpotiſme, ſans avoir encore décidé que tout Prince, tout Roi fût un Deſpote. Il n'en fut plus de même après l'apparition des deux ſyſtêmes. Celui de Monteſquieu leur apprenoit à ſe gouverner eux-mêmes, & à faire la loi avec leurs Rois. Celui de Jean-Jacques leur apprenoit à ſe paſſer de Rois, en ſe gouvernant eux-mêmes, & en faiſant la loi. Ils n'héſitèrent plus; l'abolition des Rois fut réſolue, comme celle de la Religion de Jéſus-Chriſt. Dès cet inſtant les deux Conſpirations contre l'autel, contre le trône, ne formèrent plus, à l'école des Sophiſtes, qu'une ſeule & même Conſpiration. Dès lors ce ne fut plus la voix iſolée de Voltaire, ou celle de quelqu'autre Sophiſte livré à ſes caprices, & lançant ſes ſarcaſmes contre l'autorité des Rois; ce furent les efforts réunis des Sophiſtes, déſormais combinant les projets de la rebellion avec tous ceux de leur impiété; déſormais confondant leurs moyens & leurs vœux, & leurs haines, & tous leurs artifices, pour apprendre aux peuples à renverſer les trônes de leurs Rois, comme ils leur apprenoient à démolir les autels de leur Dieu.

L'accuſation eſt importante, elle eſt formelle; les preuves en ſont toutes dans la bouche des

conjurés eux-mêmes. Et ce n'eſt pas ici le ſimple aveu de leur conſpiration ; c'eſt l'orgueil du Sophiſte, qui met toute ſa gloire dans ſon crime ; qui en peint la noirceur, l'hypocriſie, & la ſcélérateſſe, comme il eût peint l'objet, & le le génie, & les travaux de la ſageſſe même, ou de la vraie philoſophie pour le bonheur du genre humain. Ecoutons-les eux-mêmes traçant l'hiſtoire de leurs complots, & donnant leurs complots, & donnant leurs ſuccès pour la plus grande preuve des progrés de l'eſprit, dans la carrière des vérités philoſophiques.

Preuves de la conſpiration. Aveu de Condorcet.

La Révolution Françoiſe venoit de renverſer le trône de Louis XVI ; le plus impie & le plus acharné des conjurés, le monſtrueux Condorcet, imagine qu'il ne lui reſte plus qu'à célébrer la gloire, & à nous retracer les progrès de ce philoſophiſme, à qui ſeul étoient dûs & tous les forfaits, & tous les déſaſtres qui venoient de fonder ſa République. Crainte que l'on n'ignore à quelle école tous ces forfaits ſont dûs, il reprend cette école dès ſa plus ancienne origine ; il reconnoît ſes pères, ſes maîtres, dans tous les Coryphées de l'impiété & de la rebellion, qu'a produits chaque ſiecle. Il arrive à l'époque où il voit ſe jetter les fondemens de ſa Révolution & de ſa République. Pour que l'hiſtoire péſe ſon témoignage, & apprécie ſes aveux, je ne changerai point ſon langage ; je le laiſſe exalter ſon école & tous ſes prétendus

bienfaits. C'eſt au milieu du ſiecle où nous vivons; c'eſt à l'époque où il croit voir tout le délire de la ſuperſtition faire place aux premières lueurs de la philoſophie moderne, qu'il ſuppoſe ſes lecteurs arrivés. Alors voici la trame qu'il ſe met à nous développer, comme l'hiſtoire & le triomphe de ſa philoſophie.

" *Il ſe forma bientôt en Europe, une claſſe d'hommes*
" moins occupés encore de découvrir ou d'ap-
" profondir la vérité, que de la répandre; qui
" ſe dévouant à pourſuivre les préjugés dans
" les aſiles où le Clergé, les écoles, les gou-
" vernemens, les corporations anciennes, les
" avoient recueillis & protégés, mirent leur
" gloire à détruire les erreurs populaires, plu-
" tôt qu'à reculer les limites des connoiſſances;
" manière indirecte de ſervir leurs progrès, qui
" n'étoit ni la moins périlleuſe, ni la moins utile.
" En Angleterre, Collins & Bolinbroke, en
" France Bayle, Fontenelle, Voltaire, Mon-
" teſquieu, *& les écoles formées par ces hommes*
" combattirent en faveur de la vérité; emplo-
" yant tour-à-tour les armes que l'érudition,
" la philoſophie, l'eſprit & le talent d'écrire
" peuvent fournir à la raiſon; *prenant tous les*
" *tons; employant toutes les formes*, depuis la
" plaiſanterie juſqu'au pathétique, depuis la
" compilation la plus ſavante & la plus vaſte,
" juſqu'au roman & au pamphlet du jour;
" *couvrant la vérité d'un voile qui ménageoit les*

" *yeux trop foibles, & laissoit le plaisir de la de-*
" *viner;* caressant les préjugés avec adresse,
" pour leur porter des coups plus certains;
" n'en ménaçant presque jamais plusieurs à la
" fois, ni même un seul tout entier; consolant
" quelquefois les ennemis de la raison, en *pa-*
" *roissant ne vouloir dans la Religion qu'une*
" *demi-tolérance, dans la politique qu'une demi-li-*
" *berté; ménageant le Despotisme, quand ils com-*
" *battoient les absurdités religieuses; & le culte,*
" *quand ils s'élevoient contre le tyran; attaquant*
" *ces deux fléaux, dans leur principe, quand mê-*
" *me ils paroissoient n'en vouloir qu'à des abus*
" *révoltans, ou ridicules; & frappant ces arbres*
" *funestes dans leurs racines, quand ils sembloient*
" *se borner à en élaguer quelques branches égarées;*
" *tantôt en apprenant aux amis de la liberté que*
" *la superstition qui couvre le Despotisme d'un*
" *bouclier impénétrable, est la première victime*
" *qu'ils doivent immoler; la première chaine qu'ils*
" *doivent briser;* tantôt au contraire, *la dénon-*
" *çant aux Despotes comme la véritable ennemie*
" *de leur pouvoir,* & les effrayant du tableau
" de ses hypocrites complots & de ses fureurs
" sanguinaires; mais ne se lassant jamais de
" réclamer *l'indépendance de la raison, la liberté*
" *d'écrire,* comme le droit & le salut du genre
" humain; s'élevant avec une infatigable
" énergie contre tous les crimes du *fanatisme*
" *& de la tyrannie;* poursuivant dans la *Reli-*

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0148
DFG

" *gion*, dans *l'adminiſtration*, dans *les mœurs*, " dans *les loix*, tout ce qui portoit le caractère " de l'oppreſſion, de la dureté, de la barbarie; " ordonnant au nom de la nature *aux Rois*, *aux* " *Guerriers*, *aux Prêtres*, *aux Magiſtrats* de " reſpecter le ſang des hommes; leur repro- " chant avec une énergique ſévérité, celui " que leur politique, ou leur indifférence prodi- " guoit dans les combats ou dans les ſupplices; " prenant enfin pour cri de guerre, *raiſon*, " tolérance, humanité.

" Telle fut cette philoſophie nouvelle, objet " de la haine commune de ces claſſes nom- " breuſes, qui n'exiſtent que par les préjugés. " — Ses chefs eurent preſque toujours l'art " d'échapper à la vengeance, en s'expoſant à " la haine; *de ſe cacher à la perſécution, en ſe* " *montrant aſſez, pour ne rien perdre de leur* " *gloire.* " (Eſquiſſe d'un tableau hiſtorique des progrès de l'eſprit humain, par Condorcet 9e. époque.)

Réſultats de cet aveu.

Quand la rebellion, l'impiété, & la révolte perſonnifiées, auroient choiſi la perſonne & la plume de Condorcet, pour dévoiler, & l'époque, & l'objet, & les auteurs, & les moyens, & toute l'artificieuſe ſcélérateſſe des complots d'abord formés contre l'autel, enſuite dirigés & pourſuivis contre les Rois & contre les Chefs des Nations; par quels traits ces complots pouvoient-ils être rendus plus évidens, plus mani-

feſtes? Comment le héros, ou l'adepte le plus ſpécialement initié à tous les myſtères de la conjuration, pouvoit-il en retracer plus clairement le double vœu; & nous montrer plus nettement celui de renverſer les trônes, naiſſant immédiatement du vœu de renverſer l'autel?

Que l'Hiſtorien s'empare donc de cet aveu, ou pour mieux dire encore, de ce panégyrique des complots. Il y verra tout ce qui peut échapper au plus hardi, au mieux inſtruit des Conjurés, ſe réunir ſous la plume de Condorcet, pour nous tracer la conſpiration la plus caractériſée, la plus générale, ourdie par ces hommes appellés Philoſophes, ourdie non ſeulement contre les Rois & leurs perſonnes, & contre tous les Rois, mais contre la Royauté elle-même, & contre l'eſſence même de toute Royauté, de toute Monarchie. Le moment où ſe forme la Conjuration, eſt celui où les Colin, les Bolingbroke, les Bayle, les maîtres de Voltaire, & Voltaire lui-même ont déjà propagé la doctrine de leur impiété contre le Chriſt.

C'eſt encore le moment où Monteſquieu, & Jean-Jacques qui le ſuit de très près, appliquant les idées de liberté, d'égalité, aux ſyſtêmes politiques, ont fait naître dans l'ame des Lecteurs, cet eſprit d'inquiétude ſur les titres des Souverains, ſur les bornes de leur autorité, ſur ces prétendus droits de l'homme libre, ſans leſquels tout citoyen n'eſt qu'un eſclave, & tout Roi

qu'un deſpote. C'eſt enfin le moment où les ſyſtêmes viennent de préſenter aux Sophiſtes, de vaines théories, pour ſuppléer les Rois dans le gouvernement des peuples.

Juſques alors les vœux de la ſecte ſembloient ſe borner à ne vouloir que des Rois philoſophes, ou du moins des Rois gouvernés par des Philoſophes; elle n'a jamais pu ſe flatter de cet eſpoir; elle fait le ſerment d'abolir toute royauté, au premier inſtant où elle croit avoir trouvé dans ſes ſyſtêmes, le vrai moyen de s'en paſſer.

Tous les hommes que Condorcet nous montre compoſant ces Ecoles de Conjurés, ne ſont pas déſignés moins clairement. Ce ſont les maîtres & les adeptes de cette *Philoſophie nouvelle*, qui avant de réſoudre l'abolition des Rois, ont commencé par s'élever contre la Religion; ce ſont ceux qui, avant de ne voir partout que deſpotiſme & tyrannie, ſe ſont tant efforcés de ne montrer que fanatiſme & ſuperſtition dans le Chriſtianiſme.

L'étendue, les moyens, la conſtance de la Conſpiration, tout cela ſe manifeſte encore ici avec la dernière évidence. Nos Sophiſtes conjurés font ſemblant de *ne vouloir dans la Religion, qu'une demi-tolérance, & dans la politique qu'une demi-liberté; ils ménagent* l'autorité des Rois, *quand ils combattent* la Religion; *ils ménagent le le culte*, quand *ils s'élévent contre* les Rois; ils font ſemblant de *n'en vouloir qu'aux abus;* mais

& la Religion & l'autorité des Monarques ne ſont pour eux, que deux *arbres funeſtes*, dont ils *frappent les racines* même; ce ſont les *deux fléaux* qu'ils *attaquent dans leur principe*, pour ne plus en laiſſer de veſtiges.

Ils prennent tous les tons; ils employent toutes les formes; ils careſſent avec adreſſe ceux dont ils veulent abolir la puiſſance; ils n'épargnent rien pour donner le change à ces Rois, dont ils ſappent les Trônes. Ils leur *dénoncent* la Religion, *comme la véritable ennemie de leur pouvoir*; & dans le même tems, ils ne ceſſent d'avertir leurs adeptes que c'eſt la Religion qui *couvre* les Rois *d'un bouclier impénétrable*; & qu'elle *eſt la première victime qu'il faut immoler, la première chaine qu'il faut briſer*, pour ſecouer le joug des Rois, pour les écraſer tous, quand une fois ils auront réuſſi à écraſer le Dieu de cette Religion.

Tout ce jeu de la ſcélérateſſe ſe combine entre les adeptes; leur accord, leur concert ne peut pas mieux ſe peindre. Ils ont leur cri de guerre, *indépendance & liberté*. Ils ont tous leur ſecret; & alors même qu'ils ſont tout occupés à pourſuivre leur grand objet, ils mettent tout leur art à *le cacher*. *Ils ne ſe laſſent pas; ils le pourſuivent avec une conſtance infatigable*. Qu'eſt-ce donc qu'on pourra appeller Conſpiration, ſi l'on n'en voit pas une ici contre les Rois? Et que pourroient donc dire de plus les Philoſophes, pour nous manifeſter que leur guerre contre les

Rois, tout comme leur guerre contre J. C. étoit une guerre d'extinction, d'extermination?

J'ai peur qu'on ne m'objecte encore ces mots *de Deſpotiſme*, *de Tyrannie*, comme ne diſant pas préciſément la Royauté; j'ai déjà répondu que les Tyrans & les Deſpotes à détruire par nos Sophiſtes, ne ſont pas ſans doute pour eux d'autres Monarques, que les Rois ſous leſquels & contre leſquels ils conſpirent; & que ſi Louis XVI. eſt un Tyran, ou un Deſpote pour eux, il faut aſſurément voir la Tyrannie même & le Deſpotiſme, dans le plus doux & le plus modéré des Souverains. Mais qu'on ne croie pas qu'un reſte de pudeur ait toujours obligé les Sophiſtes conjurés à cacher leurs complots & leur haine contre la Royauté, ſous le voile de ces expreſſions *de Tyrannie*, *de Deſpotiſme*. Ce même Condorcet que l'on diroit ici n'inſulter avec tous ſes Sophiſtes conjurés, qu'aux Tyrans & aux Deſpotes, ne voulut pas même laiſſer cette reſſource à l'équivoque.

A peine reſtoit-il à la France le nom, le phantôme, la vaine ombre d'un Roi dans Louis XVI. Les premiers rebelles de la Révolution, ces ſoi-diſant Légiſlateurs appellés Conſtituans, à quel point n'avoient-ils pas réduit l'autorité de ce malheureux Prince! Qu'elle apparence de Deſpotiſme & de Tyrannie pouvoit-il exiſter alors au moins, dans ſa puiſſance? Eh bien, alors même, le vœu des Conjurés Sophiſtes

n'étoit pas rempli; & ce fut Condorcet qui se chargea d'en montrer l'étendue. Alors on conservoit encore le nom de *Royauté;* Condorcet ne dit plus: détruisez le Tyran, le Despote; il cria: détruisez ce Roi même. Annonçant que son vœu étoit celui de tous les Philosophes, il proposa sans détours ses problêmes sur la Royauté même. Il leur donnapour titre, *de la République*; il mit en tête la question: *un Roi est-il nécessaire à la liberté?* Il répondit lui-même: la Royauté non seulement n'est pas nécessaire, non seulement n'est pas utile; *mais elle est contraire à la liberté;* elle est inconciliable avec la liberté. Après avoir ainsi résolu son problême, il ajouta: " nous ne ferons pas aux raisons qu'on peut " nous opposer, l'honneur de les réfuter; bien " moins encore répondrons-nous à cette foule " d'écrivains mercenaires, qui ont de si bonnes " raisons pour trouver qu'il ne peut y avoir de " bon gouvernement, sans une liste civile; & " nous leur permettrons de traiter de fous ceux " qui ont le malheur de penser comme les sages " de tous les tems & de toutes les Nations." *(Voyez de la République par Condorcet, an.* 1791.)

Dans la bouche de ce même Sophiste, de celui qui entra le plus avant dans les complots de son Ecole, telle est donc sans détour l'étendue de ses complots; tels sont les vœux de tout ce qu'il appelle sage. Ce n'est pas le Despotisme seulement, c'est la Royauté même; c'est

jusques à l'image & au vain nom de Roi, qu'ils déclarent incompatibles avec la liberté. Et que faut-il enfin pour que leur dernier vœu soit rempli sur les Rois, tout comme sur les Prêtres? Ce n'est pas à la France, ce n'est pas à l'Europe que ce vœu se restraint; c'est à toute la terre, à toute région éclairée par le soleil, que la légion des Sophistes conjurés a su l'étendre. Ce n'est pas même un simple vœu, c'est désormais l'espoir, c'est la confiance même du succès, qui d'un ton prophétique, annonce par la bouche du même adepte, aux Prêtres & aux Rois, que, graces au concert, aux travaux, à la guerre constante que leur font les Philosophes, " il " arrivera donc ce moment, où le soleil n'é- " clairera plus sur la terre que des hommes li- " bres; ce moment *où les hommes ne reconnoissant* " *d'autres maîtres que leur raison; où les Tyrans* " *les esclaves, les prêtres, & leurs stupides ou hy-* " *pocrites instrumens, n'existeront plus que dans* " *l'histoire & sur les théatres.* " (id. époque 10.) Le voilà enfin dans toute son étendue, le vœu & le complot des Sophistes, dévoilé par celui-là même, qui se trouve à leur tête, par celui que les chefs de leur Ecole ont jugé le plus digne de leur succéder, & le plus pénétré de leur esprit; par celui que leur *grande consolation* étoit, en mourant, de laisser encore sur la terre pour l'honneur de leur secte. *(Lett. 101 de Volt. à d'Alem.* an 1773.) Il faut pour ce complot;

pour que tout son objet soit rempli, que le nom des Prêtres & des Rois n'existe plus que dans *l'Histoire & sur les théatres;* là, pour être l'objet de toutes les calomnies, de toutes les imprécations de la secte; & ici, pour devenir celui de la dérision publique.

Témoignage de divers autres adeptes glorieux.

Au reste Condorcet n'est pas à beaucoup près le seul des Sophistes, qui enflé des succès de la double conspiration, nous en montre la source dans ce concert & cette intelligence des Sophistes unissant leurs moyens, leurs travaux, & les dirigeant tantôt contre l'Autel, tantôt contre le Trône, avec le vœu commun d'écraser l'un & l'autre. Condorcet est sans doute celui de tous, qui met le plus de gloire dans toute cette trame; par ce qu'il est celui qui ayant le plus ouvertement secoué toute pudeur, tout sentiment moral, pouvoit aussi le moins rougir de tous les artifices qu'il se complait à mettre sous nos yeux; par ce qu'il est celui de tous, qui pouvoit le plus effrontément nous donner pour les voies de l'honneur, de la vérité, de la sagesse, cette marche tortueuse, cette atroce dissimulation, ces embuches tendues tout à la fois, aux Prêtres, aux Nations, aux Rois; & toute cette suite de moyens, dont la ruse & la scélératesse, au lieu de Philosophes, ne nous montrent réellement à son école, que les plus odieux des conjurés. Mais avec Condorcet, il est une foule d'autres adeptes, à qui tout leur

ſecret échappe, dès l'inſtant qu'ils croient pouvoir le révéler, ſans compromettre le ſuccès de la conſpiration.

Laharpe & Marmontel.

Dans cette phraſe ſeule : *c'eſt le bras du peuple qui exécute les Révolutions politiques ; mais c'eſt la penſée des ſages qui les prépare*, dans cette phraſe ſeule, les adeptes du Mercure, la Harpe, Marmontel & Champfort en avoient preſque dit autant que Condorcet. Ils ne montroient pas moins que lui, tous nos prétendus ſages préparant à la longue & ſourdement, l'opinion du peuple, & la dirigeant toute vers cette révolution qui renverſe le Trône de Louis XVI, qui ne cherche *à briſer le* prétendu *joug des Prêtres* que *pour briſer celui* des prétendus *tyrans*, & des tyrans tels que Louis XVI ; c'eſt-à-dire des Rois, même les plus humains, les plus juſtes, les plus jaloux de rendre tous leurs ſujets heureux. Avant Condorcet même, & avant les adeptes du Mercure, une foule d'autres adeptes, n'ont ceſſé de montrer & l'œuvre concertée, & la gloire de leur école, dans cette révolution ſi menaçante & ſi terrible pour les trônes. Dans la foule des témoignages, écoutons encore un de ces hommes, que l'on doit ſuppoſer les mieux inſtruits, parce qu'ils ſont ceux que le Philoſophiſme ſe glorifie le plus de compter parmi ſes diſciples.

Mr. de Lamétherie n'eſt point un des adeptes vulgaires ; c'eſt un de ceux qui ſavent donner à

Laméthrie & Gudin.

l'Athéisme même tout l'appareil des sciences naturelles. Dès le premier Janvier 1790, cet adepte compté à bien des titres parmi les savans de la secte, commence ses observations & ses mémoires par ces paroles remarquables: " les " heureux momens sont enfin arrivés où la *Phi-* " *losophie* triomphe de ses ennemis. Ils avouent " eux-mêmes que les lumières qu'elle a ré- " pandues principalement depuis quelques " années, *ont produit les grands événemens qui* " *distingueront la fin de ce siecle.*" Quels sont ici les grands événemens dont le savant athée est si jaloux de nous voir faire hommage à la Philosophie? Ce sont tous ceux d'une révolution qui nous montre l'homme *brisant les fers de la servitude*, & secouant le joug sous lequel *d'audacieux despotes* l'ont fait long tems gémir; c'est le peuple rentrant dans le droit *inaliénable* de faire seul la loi, de déposer ses Princes, de les *changer*, ou de les *continuer* à son gré, de ne voir dans ses Rois même, que des hommes qui ne sauroient enfreindre la loi du peuple, *sans se rendre coupables du crime de lèse-nation*. De crainte que les peuples n'oublient les leçons sur lesquelles se fondent tous ces prétendus droits, Laméthérie les répète avec toute l'éloquence de l'enthousiasme. De crainte qu'on ne fasse honneur de ces leçons, & de leurs suites, à d'autres qu'à ses maîtres, de crainte enfin qu'on ne voie pas assez, ou l'intention ou le concert

de ceux qui les donnoient; à l'instant où Louis XVI n'est plus que le jouet de cette populace législatrice & souveraine, il a soin de nous dire *ce sont ces vérités mille & mille fois répétées par les Philosophes de l'humanité, qui ont produit les effets précieux qu'ils en attendoient*. Il a soin d'ajouter: si la France est la première à rompre les chaines du despotisme, c'est que les Philosophes ont su la préparer à ces nobles efforts par *une multitude d'excellens écrits*. Et enfin pour que nous sachions bien à quel point doivent un jour s'étendre ces succès *préparés* par la Philosophie, par le concert de ses leçons *mille & mille fois répétées*, l'alepte Lamétherie ajoute encore: " les mêmes lumières se propagent chez les " autres peuples, & *bientôt ils diront comme les " François*: nous voulons être libres—Que les " brillans succès que *vient d'obtenir la Philoso-" phie*, soient un nouvel encouragement— " *Soyons bien persuadés que nos travaux ne seront " pas inutiles*".

Le fondement de cet espoir (que l'historien ne néglige jamais cette observation, puisque les Philosophes la répètent eux-mêmes si souvent) le fondement de cet espoir, c'est toujours, que tout annonce également *une Révolution religieuse*; c'est que des sectes tout aussi ennemies que la Philosophie, des prétendus despotes & du Christianisme, vont se multipliant, se propageant surtout dans le *Nord d'Amérique*, &

en Germanie; c'eſt que les nouveaux dogmes ſe *propagent en ſilence*, & que toutes ces ſectes uniſſent leurs efforts à ceux des Philoſophes.

L'étendue de cet eſpoir, c'eſt que la Philoſophie, après avoir *conquis la liberté en France, en Amérique*, la portera d'un côté, *en Pologne*, de l'autre *en Italie*, *en Eſpagne*, juſques dans *la Turquie*; qu'elle *pénétrera juſqu'aux régions les plus éloignées*, *en Egypte*, *en Aſſyrie* & *dans les Indes* (V. obſervations ſur la phyſiq. l'hiſt. nat. &c. Janv. 1790 diſcours prélim.)

Faut-il encore nous dire plus clairement combien toute cette Révolution eſt due aux efforts combinés, aux vœux & aux travaux des Sophiſtes modernes? Lamétherie nous apprendra qu'il l'avoit annoncée très clairement aux Rois en leur diſant: " Princes, ne vous abuſez " pas.—*Tell leve l'étendard de la liberté; il eſt* " *ſuivi par tous ſes concitoyens*. La puiſſance de " Philippe II échoua contre la Hollande; une " balle de thé affranchit l'Amérique du joug " Anglois. Chez les peuples qui ont de l'éner- " gie, la liberté naît toujours du deſpotiſme. " Mais Joſeph II & Louis XVI étoient bien " éloignés de voir que cet avertiſſement les " regardoit.—Que les Rois, que les Ariſto- " crates, les Théocrates profitent de cet exem- " ple." S'ils n'en profitent pas, le même ſage hauſſera de pitié les épaules, en diſant encore une fois: ces privilégiés calculent bien mal la

manie de l'esprit humain & *l'influence de la Philosophie* " qu'ils voyent que leur chute n'a été si précipitée en France, que pour n'avoir pas fait ce calcul." (*idem*, *Janvier*, *année* 1791, *pag.* 150.)

Un autre Philosophe tout aussi glorieux que Lamétherie, exaltant, dévoilant presqu'aussi clairement que Condorcet, les projets, l'intention, les complots de la secte; c'est encore un de ceux qu'elle révère comme le plus profondément entrés dans les systêmes politiques de son école. C'est l'adepte Gudin ajoutant ses leçons à celles de Jean-Jacques, mettant toute la gloire de ses maîtres, non pas uniquement dans les principes & le vœu de la révolution; mais dans tout ce qu'ils ont fait pour l'ammener, dans ces succès préliminaires, qui leur permettoient même de *l'annoncer comme immanquable*.

Cet adepte Gudin dit bien plus; il nous apprend que cette Révolution Françoise, les Philosophes avoient voulu la faire, non par le bras de la populace, mais par les Rois eux-mêmes & leurs ministres; qu'ils les ont avertis qu'en vain on se flattoit de l'empêcher. " Suivant lui, ces mêmes Philosophes, qui sous " l'ancien régime ont dit au Roi, au Conseil, " aux Ministres: " *ces changemens qui s'effectue-* " *ront malgré vous, si vous ne vous résolvez pas à* " *les faire*, disent aujourd'hui à ceux qui s'op- " posent à la Constitution; il est impossible de

" revenir à l'ancien régime, trop vicieux, trop " décrié même par ceux qui le rejettent, pour " qu'il ſoit jamais rétabli, quelque parti qui " domine." (*Supp. au Cont. Soc. 3me. part. ch.* 2.)

Ainſi ces mêmes hommes, que l'on voit aujourd'hui, ſous le nom de Philoſophes, partiſans ſi nombreux, ſi ardens d'une révolution qui détrône les Rois, qui déclare le peuple ſouverain, qui réaliſe les ſyſtêmes les plus directement oppoſés à l'autorité des Monarques; ces mêmes hommes, avant que d'eſſayer leurs forces par tous les bras du peuple, avoient déjà ſu rendre leur révolution aſſez forte de l'opinion publique; ils s'en tenoient déjà aſſez certains, pour dire avec confiance, & aux Miniſtres, & aux Rois: ou bien faites vous-mêmes cette révolution, ou bien ſachez que nous voyons tous les moyens de la faire ſans vous & malgré vous.

Je ne finirois pas, ſi je voulois extraire, ou rapporter toutes les preuves d'une Philoſophie, qui n'attendoit que le ſuccès de ces complots, pour ſe glorifier de les avoir ourdis. L'hiſtorien les trouvera dans les diſcours nombreux prononcés par les adeptes, tantôt ſur la tribune du club légiſlateur appellé *Aſſemblée Nationale*, & tantôt ſur celle du club régulateur appellé *des Jacobins*; à peine entendra-t-il prononcer, dans ces deux antres de la révolution, le nom des philoſophes, ſans voir l'expreſſion de la recon-

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0162
DFG

noiſſance qui les ſuit & qui leur fait honneur de la Révolution.

Je pourrois ajouter des témoignages d'une autre eſpèce. Ce ſeroient les adeptes eux-mêmes, pluſieurs années avant la Révolution, dans leurs intimes confidences, dévoilant tout leur ſecret à des hommes qu'ils ſe flattoient d'entrainer dans leur conjuration. Je nommerois cet avocat, ce ſophiſte Bergier, que Voltaire mentionne comme un des plus zélés adeptes, *(corresp. génér.)* Je connois la perſonne à qui déja cinq ans avant la Révolution Françoiſe, toutes ces confidences, furent faites dans le Parc de St. Cloud, à qui Bergier diſoit ſans héſiter, & d'un ton prophétique, que le tems n'étoit pas éloigné, où la philoſophie triompheroit des Prêtres & des Rois; que pour les Rois ſurtout, c'en étoit fait de leur empire, comme c'en étoit fait de tous les Grands, de tous les Nobles; que les moyens avoient été trop bien ménagés; que les choſes étoient trop avancées pour douter du ſuccès; mais l'homme de qui je tiens ces confidences, qui a même conſenti à les écrire de ſa main, ne conſent pas que je le nomme. Il fit comme bien d'autres alors, il prit pour une vraie folie, tout ce ton d'aſſurance, dans un Sophiſte qu'il ſavoit un des plus grands vauriens de la Philoſophie; & aujourd'hui encore, il fait comme bien d'autres, qui ne concevant pas combien il importe à l'hiſtoire que ces

fortes de faits soient appuyés par des témoins connus, sacrifient cet intérêt à la délicatesse de trahir ce qui a l'air d'une simple confidence.

Obligé moi-même de respecter cette délicatesse, je passe sous silence divers traits de cette espèce, qui tous nous montreroient des Sophistes confiant le secret de leurs complots, annonçant tout aussi clairement que Bergier, la fin des Rois, & le triomphe de la Philosophie. Je consens même à taire le nom du Seigneur François, qui résidant en Normandie, reçut la lettre suivante. " Monsieur le Comte, ne vous y " trompez pas: ceci n'est pas l'affaire d'une " bourasque. La Révolution est faite, & con- " sommée. Elle a été préparée *depuis bien des* " *années*, par les plus grands génies de l'Europe; " elle a des partisans *dans tous les Cabinets*. " —Il n'y aura plus d'autre aristocratie que " celle de l'esprit; vous avez plus de droit " que tout autre à y prétendre. " Cette lettre fut écrite peu de tems après la prise de la Bastille, année 1789. par le médecin *Alphonse le Roi*. Je sais qui la reçue, & je sais qui la lue; elle n'a pas besoin de commentaire.

Bergier & Alphonse le Roi.

Il est tems de ramener mes lecteurs à cet autre Leroi, dont on a vu l'histoire dans la première partie de ces mémoires. Ce n'est plus ici le Sophiste glorieux de ses complots; ce n'est plus Condorcet, Lamétherie, Gudin, Alphonse, prenant les forfaits même & les com-

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0164
DFG

plots, & les plus atroces des complots contre l'Autel, contre le Trône, pour le triomphe de la philoſophie; c'eſt l'adepte honteux & repentant, à qui la réflexion, la douleur, le remords arrachent un ſecret dont ſon cœur oppreſſé n'eſt plus le maître. Mais ici, l'adepte repentant & l'adepte ſuperbe, n'en ſont pas moins d'accord dans leur dépoſition. Car on ſe tromperoit étrangement ſi l'on bornoit aux conſpirations contre l'Autel, les aveux de ce Leroi, l'objet de ſes remords. Au moment où il fait ces aveux, la Conſtitution & le Serment de l'apoſtaſie n'étoient pas encore décrétés; il ne s'agiſſoit pas encore de dépouiller, de profaner les Temples, ou d'abolir le Culte. Aucune atteinte encore n'avoit été portée au Symbole du Chriſtianiſme. Tout étoit préparé, tout ſe hâtoit, mais l'Aſſemblée n'en étoit encore qu'à ſes premiers forfaits contre l'autorité politique, & les droits du Souverain. C'eſt à l'aſpect de ces premiers forfaits, qu'on reproche à Leroi les malheureux effets de ſon école; & c'eſt à ce reproche qu'il répond: *à qui le dites-vous! Je le ſais mieux que vous; mais j'en mourrai de douleur & de remords.* Lorsqu'il dévoile enſuite toute la noirceur de cette trame ourdie par ſon Académie ſecrète, dans la maiſon d'Holbach; lorsqu'il nous dit: c'eſt là que ſe formoit, que ſe pourſuivoit toute cette conſpiration dont vous voyez les funeſtes effets; les complots

Témoignage de l'adepte repentant.

qu'il déteſte ſont ceux qu'il voit déja ſuivis de tant d'outrages & de tant de dangers pour le Trône. S'il montre en même tems tous les complots formés contre l'Autel, c'eſt parceque ceux-ci avoient conduit aux autres; c'eſt parcequ'il falloit bien expliquer la haine de ce peuple effrené contre ſon Souverain, par celle qu'on avoit d'abord ſu lui inſpirer contre ſon Dieu. Ainſi, autant l'aveu du malheureux adepte nous rend indubitable la conſpiration tramée par les Sophiſtes contre la Religion, autant il nous démontre celle qu'ils ont tramée contre le Trône.

On nous diroit envain: ce malheureux adepte aimoit ſon Roi; il prend ceux qui l'entourent, à témoin de ſon attachement à Louis XVI; comment-a t il donc pu ſe prêter à des conſpirations formées contre Louis XVI? On le diroit envain; car tout ſe concilie, tout ſe combine dans cette ame agitée par les remords. Cet infortuné ſecretaire d'une Académie conſpiratrice put aimer la perſonne du Monarque, & déteſter la Monarchie; la déteſter au moins telle qu'elle exiſtoit, telle que tous ſes maîtres lui apprenoient à la conſidérer, c'eſt-à-dire, comme inconciliable avec leurs dogmes d'égalité, de liberté, de ſouveraineté populaire. Nous apprendrons un jour que dans cette Académie ſecrète, les avis n'étoient pas uniformes. Les uns vouloient un Roi, ou du moins en conſerver

le nom & l'apparence, dans le nouvel ordre de choſes qu'ils méditoient; les autres, c'étoient ceux qui devoient tôt ou tard l'emporter, ne vouloient ni le nom ni l'apparence de Royauté; ni les uns ni les autres ne vouloient la Royauté telle qu'elle exiſtoit. A ceux là, il falloit une Révolution partie combinée ſur le ſyſtême de Monteſquieu, partie ſur celui de Jean-Jacques; à ceux-ci il falloit une Révolution qui embraſſât, & qui réaliſât toutes les conſéquences que Jean-Jacques avoit ſu tirer des principes poſés par Monteſquieu. Mais tous s'étoient unis pour la rebellion; tous conſpiroient pour une Révolution quelconque. L'adepte pénitent n'eût voulu qu'une demi Révolution; il ne s'attendoit pas que les peuples ameutés ſe portaſſent aux excés qu'il déteſte. Il ſe flattoit que les conſpirateurs philoſophes, qui ameutoient la populace, maitriſeroient ſes mouvemens; qu'ils lui inſpireroient des égards & des ménagemens pour la perſonne, & même pour la dignité d'un Prince qu'il aimoit en François, en Courtiſan; mais qu'il détrônoit en Sophiſte. Voilà tout ce qu'indiquent ſes regrets & ſes proteſtations d'attachement à la perſonne de Louis XVI. Il vouloit faire un Roi ſoumis aux ſyſtêmes des Sophiſtes; il en a fait un Roi en bute aux fureurs & aux outrages de la populace; voilà tout ce qui cauſe ſes douleurs & ſes remords.

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0167
DFG

Mais plus ce sentiment d'un reste d'affection pour son Roi, domine dans sa confession, plus il donne de poids à ses aveux. On ne s'accuse pas gratuitement d'avoir percé celui qu'on aime, d'avoir trempé dans des complots contre celui dont on voit à regret le Trône s'écrouler; on ne s'érige pas en auteur des succès qu'on déteste. Pesons donc cet aveu de l'adepte pénitent. Que nous dit Condorcet glorieux & superbe de la conspiration des philosophes contre le Trône, que ne dise ce malheureux Leroi mourant de honte, de douleur, & de remords!

Les témoignages comparés

L'adepte glorieux nous apprend que des disciples de Voltaire & de Montesquieu, c'est-à-dire que des principaux chefs de toute l'impiété & de toute la politique des Sophistes du siecle, il se forma une *école*, une secte d'hommes coalisés, unissant, combinant leurs travaux & leurs productions, pour abbattre successivement la Religion de Jésus-Christ & les trônes des Rois. L'adepte pénitent nous montre ces mêmes disciples de Voltaire, de Montesquieu & de Jean-Jacques, sous le nom emprunté d'œconomistes, réunis, coalisés dans la maison d'Holbach; & il nous dit: c'est là que les adeptes combinoient leurs travaux & leurs veilles, pour égarer l'opinion publique sur la Religion & sur les droits du Trône. C'est de là que sortoient la plupart de ces livres que vous avez vu paroître depuis longtems contre *la Religion*, *les*

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0168
DFG

Mœurs & le Gouvernement. Tous étoient composés par les membres, ou par les ordres de notre société; tous étoient notre ouvrage, ou celui de quelques auteurs affidés. (V. le Ir. vol. de ces mémoires chap. 16) Le malheureux Leroi ne dit pas seulement, les productions dirigées contre la Religion & contre les Mœurs; il dit aussi, dirigées contre le *Gouvernement*. Il ne l'auroit pas dit; l'un se manifestoit par l'autre. Car la plupart de ces livres sortis du club d'Holbach, mêlent ces deux objets. Nous le verrons bientôt, la plupart tendent également à renverser le Trône comme l'Autel. C'étoient les mêmes Sophistes enveloppant dans le même complot la destruction de l'un & de l'autre.

L'adepte Condorcet se plaît à nous dépeindre, avec quel art ces Sophistes coalisés dirigeoient leurs attaques, tantôt contre les Prêtres, tantôt contre les Souverains, couvrant la vérité d'un voile qui ménageoit les yeux trop foibles; caressant les opinions religieuses avec adresse, pour leur porter des coups plus certains; soulevant avec plus d'art encore les Princes contre les Prêtres, les peuples contre les Princes; bien résolus de renverser également & les Autels des Prêtres & les Trônes des Princes. Ce sont les mêmes ruses que retraçoit l'adepte repentant, quand il disoit: " avant " que de livrer à l'impression tous ces livres " impies & seditieux, nous revisions ces livres;

" nous ajoutions, nous retranchions, suivant " que les circonstances l'exigeoient. Quand " notre philosophie se montroit trop à décou- " vert pour le moment, nous y mettions un " voile; quand nous croyions pouvoir aller " plus loin, nous parlions aussi plus claire- " ment. " Dans son objet, dans ses moyens, dans ses auteurs, toute cette double conspiration est donc toujours la même dans la bouche de Condorcet, dans celle de Leroi. L'un & l'autre nous montrent l'école des Sophistes conspirant contre le Christ, & conspirant contre les Rois; ne se flattant de leurs succès contre les Souverains, n'arrivant à la Révolution qui renverse les Trônes, qu'au moment où la foi des peuples longtems travaillée, & enfin affoiblie, égarée par les embuches des Sophistes, ne leur annonce plus qu'une foible résistance, soit pour l'Autel soit pour le Trône.

L'orgueil de l'adepte Condorcet, & son enthousiasme pour la Révolution, la douleur & & la honte, les remords de l'adepte Leroi, n'avoient pas combiné cet accord de leur déposition. L'un endurci à la rebellion & à l'impiété, conserve son secret jusqu'au moment où il peut le violer sans crainte d'empêcher la consommation de ses forfaits. Il en jouit enfin, il en triomphe, & croit ne nous montrer dans ses complices que des hommes à révérer comme les bienfaiteurs du genre humain. L'autre pour

affoiblir son crime en quelque sorte, dès l'instant même où il se sent coupable, nomme tous ceux qui l'ont séduit; il désigne le lieu de ses complots pour le maudire; il se décharge du poids de ses forfaits sur ses maîtres perfides, sur Voltaire, sur d'Alembert, sur Diderot, & sur tous ses complices; il ne voit que des monstres dans ceux qui ont pu l'entraîner dans la rebellion. Quand des passions, des intérêts, des sentimens si opposés, déposent pour la même conspiration, pour les mêmes moyens, & pour les mêmes conjurés, la vérité n'a plus de preuves à désirer; elle est portée à l'évidence, à la démonstration.

Vers. grades de la conspiration rapprochés.

Telle est donc la première énigme de cette Révolution si fatale aux Monarques. Voltaire l'appelloit de tous ses vœux, en hâtant celle qu'il méditoit contre le Christ, en prêchant & faisant prêcher son Catéchisme de la nouvelle liberté, en lançant avec art ses sarcasmes & ses satyres contre les prétendus Despotes de sa patrie & de l'Europe. Montesquieu montra par ses systêmes, les premiers pas à faire pour arriver à cette liberté. Jean-Jacques s'empara des principes de Montesquieu, poussa les conséquences de la liberté. De l'égalité du peuple législateur, il en vint à la liberté & à l'égalité du peuple souverain, du peuple toujours libre, toujours maître de déposer ses Rois; il lui apprit à s'en passer. Les disciples de Voltaire, de

Montesquieu, & de Jean-Jacques, réunis, coalisés dans leur Académie secrète, coalisèrent leurs sermens. Du serment d'écraser Jésus-Christ, & du serment d'écraser tous les Rois, ils n'en firent plus qu'un. Nous n'aurions en preuve de ces complots, ni l'aveu des adeptes enflés de leurs succès, ni l'aveu de l'adepte mourant de douleur, de remords à l'aspect de ces succès; ce qui nous reste à dévoiler de cette coalition, n'en démontre pas moins l'existence & l'objet, par la publicité des moyens employés par la secte.



CHAPITRE V.

Quatrième grade de la Conspiration contre les Rois.

Innondation de livres contre la Royauté; Nouvelles Preuves de la Conspiration.

PAR cela même que la conſpiraion contre les Rois ſe tramoit dans la même Académie ſecrète, & par les mêmes hommes, que la conſpiration contre le Chriſtianiſme, il eſt aiſé de voir que la grande partie des moyens employés contre l'autel furent auſſi mis en uſage contre le trône. Celui de tous qui avoit le plus contribué à répandre l'eſprit d'impiété, fut encore celui auquel les Sophiſtes s'attachèrent le plus, pour répandre l'éſprit d'inſurrection & de révolte. Rien ne le prouve mieux que leur attention à combiner les atteintes portées aux Monarques, avec toute cette guerre qu'ils faiſoient au Dieu du Ciel, dans ces nombreuſes productions antichrétiennes, que nous les avons vu répandre avec tant de ſoin, parmi toutes les claſſes des citoyens. L'innondation des livres deſtinés à effacer dans l'eſprit des peuples, toute affection-

Identité d'auteurs pour la double conſpiration.

pour leurs Rois, à faire succéder au sentiment de la confiance & du respect, ceux du mépris & de la haine pour leur Souverain, n'est pas en effet un autre fléau que celui dont j'ai déjà parlé dans la conspiration contre le Christ, sous le titre d'innondation de livres antichrétiens. Ce sont précisément les mêmes productions sorties du même attelier, composées par les mêmes adeptes, exaltées, recommandées, revues par les mêmes chefs, répandues avec la même profusion, colportées par les mêmes agens du Club Holbachien, dans les villes & les campagnes, distribuées aux mêmes pédagogues de villages, pour en faire passer tout le venin jusque dans les chaumières, & des plus hautes classes de la société, à la plus indigente. Autant donc il est vrai que toutes ces productions étoient pour les Sophistes le grand moyen de leur conspiration contre le Christ, autant ces mêmes productions, ensemble monstrueux des principes de l'impiété & des principes de la rebellion, deviennent-elles une preuve évidente & sans réplique, que ces mêmes Sophistes avoient uni au plus impie des complots contre le Dieu du Christianisme, le plus odieux des complots contre les Rois.

La seule différence à observer ici, c'est que dans les premières productions de la société secrète, l'esprit de rebellion se montroit moins ouvertement. Pour attaquer effrontément les

Rois, la ſecte crut devoir attendre que ſes principes d'impiété, euſſent déjà diſpoſé les peuples à la voir ſe déchainer contre les prétendus Deſpotes, comme elle avoit d'abord commencé par le faire contre les prétendues ſuperſtitions religieuſes. La plupart de ces productions ſi menaçantes pour les Souverains, ſont poſtérieures, non ſeulement aux ſyſtêmes de Monteſquieu & de Jean-Jacques, mais encore à cette Année 1761, où nous avons vu Voltaire reprocher aux Sophiſtes qu'ils voyoient tout de travers, en cherchant à diminuer l'autorité des Rois.

Pourquoi les vœux contre le Trône manifeſtés plus tard.

Les philoſophes de l'Encyclopédie eux-mêmes, dans la première édition de leur informe compilation, n'avoient préludé que foiblement aux principes de cette égalité, de cette liberté devenues ſi chères aux ennemis des Rois. Quoique l'on reprochât à d'Alembert de n'avoir vu, dès ſon diſcours préliminaire, dans *l'inégalité des conditions qu'un droit barbare*; quoique les Royaliſtes, ou même les citoyens de tout Etat, de tout Gouvernement, n'aimaſſent point à lire dans l'Encyclopédie, cette aſſertion dont les Jacobins ont ſi bien profité " aucune " ſujetion naturelle, dans laquelle les hommes " ſont nés à l'égard de leur père, *ou de leur* " *Prince, n'a jamais été regardée comme un lien* " *qui les oblige ſans leur propre conſentement*, (V. les mémoires philoſophiques du Baron de

Dans les diverſes éditions de l'Encyclopédie.

XX, chap. 2, sur l'article de l'Encycl. *Gouvernement.*) enfin quoique les Encyclopédistes se fussent hâtés de se montrer les premiers défenseurs de Montesquieu; la crainte d'éfaroucher l'autorité, les tint quelques années plus réservés sur cet article. Il fallut attendre de nouvelles éditions; ce ne fut pas même dans celle d'Yverdun; ce fut pour la première fois, dans celle de Genève, qu'on les vit donner un libre cours aux principes révolutionaires. Dans celle-ci, crainte qu'ils n'échapassent au lecteur, Diderot les avoit resserrés, répétés, rédigés avec tout l'appareil du sophisme, au moins dans trois articles différens. *(V. dans cette édition les art. Droit des gens, Epicuréens, Ecclectiques.)* Là, Montesquieu, Jean-Jacques, tous les amis du peuple législateur & souverain, n'auroient pas nié un seul article, dans la chaine brillante des sophismes. Seroit-ce pour cela, que Voltaire étoit si empressé de voir cette édition se propager en France, & témoignoit à d'Alembert ses craintes qu'elle ne pût jamais y pénétrer? *(V. corresp. avec d'Alemb.)* Elle y devint pourtant la plus commune; mais dès-lors, c'est-à-dire en 1773, l'Académie secrète des conjurés avoit produit, & ne cessoit de produire, de répandre cette foule d'ouvrages que l'abbé Leroi nous déclare, & que le plus simple examen nous démontre destinés à détruire la Religion, les mœurs, les gouvernemens; & parmi tous les

gouvernemens, ceux-là, surtout, qui ont pour chefs des Rois ou des Monarques.

Concert des Sophistes contre tous les gouvernemens existans.

Pour montrer le concert sur ce dernier objet, comme nous l'avons fait sur les deux autres, triomphons s'il est possible, de l'indignation que doivent exciter les leçons des Sophistes. Disons aux citoyens des Monarchies, disons même aux citoyens de toute Aristocratie, de toute République non encore Jacobinisée: si vous êtes réduits à trembler sur les révolutions qui menacent votre gouvernement, apprenez à connoître la secte qui appelle ces révolutions, par les leçons qu'elle a l'art de répandre.

Il en est en effet de tout gouvernement auprès des Sophistes, comme de toute religion. Dans l'un comme dans l'autre, il leur faut partout établir un nouvel ordre de choses. On les voit au moins tous, ou presque tous, d'accord à nous apprendre qu'à peine existe-t-il quelque part sur le Globe entier, un seul Etat, où les droits du peuple égal & libre, ne soient affreusement violés. S'il faut en croire à toutes leurs leçons combinées, & répétés presque dans les mêmes termes, dans une foule de productions; *l'ignorance, la crainte, le hazard, la déraison, la superstition, l'imprudente reconnoissance des nations, ont partout présidé à l'établissement des gouvernemens, ainsi qu'à leurs réformes;* & c'est-là l'unique origine de toutes les sociétés, de tous les Empires, qui se sont maintenus jusqu'à

nos jours. Telle est l'assertion du *système social*, que l'Académie secrète fait succéder au Contract Social de Jean-Jacques; telles sont les leçons *de l'essai sur les préjugés*, qu'elle publie sous le nom emprunté de Dumarsais; celles encore du *Despotisme Oriental*, qu'elle propage sous le nom de Boulanger; celles enfin du *système de la nature*, que les élus de ses élus unis à Diderot, ont enfanté & qu'elle se plait surtout à faire circuler de toute part. (*V. tous ces ouvrages, & surtout Système social, tom. 2, chap. 2 & 3; Syst. nat. sec. part.*)

Jean-Jacques enseignant que l'homme est né libre, & que *partout il est dans les fers*, ajoutoit au moins: comment *ce changement s'est-il fait?* Et il répondoit: *je l'ignore.* (Contract social chap. 1.) Ses disciples de l'Académie secrète étoient devenus plus savans, ou moins modestes.

Les plus modérés de ces Sophistes, ou du moins ceux qui, sous l'étendard de l'Œconomiste Quesnay, vouloient paroître tels, ne donnoient pas au peuple un compte plus flatteur, soit de l'origine, soit de l'état actuel de leurs gouvernemens; " il faut en convenir, nous disoient " ceux-ci par la bouche du mielleux Dupont, " il faut en convenir, la plupart des nations " sont encore les victimes d'une infinité de dé- " lits & de malheurs, qui ne pourroient pas " avoir lieu, si l'étude réfléchie du droit natu- " rel, de la justice morale calculée, de la vé-

" ritable & saine politique avoit éclairé le plus
" grand nombre des esprits. Ici l'on étend les
" prohibitions jusques sur les pensées; là des
" Nations égarées par le féroce amour des
" conquêtes, sacrifient pour des objets d'usur-
" pation, les avances dont elles avoient le plus
" grand besoin pour mettre leur terroir en va-
" leur; elles arrachent aux déserts le petit nom-
" bre d'habitans, & le peu de richesses qui s'y
" trouvoient semées çà & là, pour les envoyer
" répandre le sang de leurs voisins, & multi-
" tiplier ailleurs d'autres déserts. D'un côté. . .
" De l'autre. . . Ailleurs. . . Ailleurs. . .

Spécialement contre le gouvernement Anglois.

Ce tableau rembruni se terminoit par une multitude de points, qui tenant la place de vingt, de trente lignes, laissoient à l'imagination le soin de les remplir; & de nous dire avec le débonaire auteur: " *tel est encore le monde; tel il fut* " *toujours dans notre Europe, & presque sur la* " *terre entière.*" (éphémérides du citoyen, tome 7, art. opérations de l'Europe.)

Observez que les hommes qui tiennent aux peuples ce langage sur leurs gouvernemens, ont précisément soin de le consigner dans les journaux, qu'ils destinent plus spécialement à l'instruction des agricoles. Observez combien fidèlement ils marchent sur les traces de leur maître Jean-Jacques. Celui-ci refusant d'excepter l'Angleterre même de cette assertion, *partout l'homme est dans les fers*, ne craignoit pas de dire

" le peuple Anglois penſe être libre. Il ſe " trompe fort; il ne l'eſt que durant l'élection " des membres du Parlement; ſi-tôt qu'ils ſont " élus, *il eſt eſclave, il n'eſt rien.* Dans les courts " momens de ſa liberté, l'uſage qu'il en fait, " mérite bien qu'il l'a perde." *(Contract Social, liv.* 3, *chap.* 15*).*

Des adeptes un peu réfléchis auroient demandé à Jean-Jacques, comment ſon peuple égal & ſouverain ſe trouvoit plus libre que les Anglois; & comment il n'étoit pas auſſi eſclave partout ailleurs que dans ſes aſſemblées; puiſque le moment de ſes aſſemblées eſt le ſeul où le peuple ſouverain puiſſe *agir*; puiſque même dans ſes aſſemblées, ſa ſouveraineté eſt nulle, & tous ſes actes *nuls*, *illégitimes*, s'il s'aſſemble ſans être *convoqué par le magiſtrat*; (ch. 12 &13) puiſque partout ailleurs, ce peuple ſouverain ne doit plus qu'obéir; des adeptes moutonniers aimèrent mieux ne voir encore chez les Anglois, qu'un gouvernement à décrier, & ils nous dirent: " les nations même qui ſe croient le mieux " gouvernées, telles que l'Angleterre, *n'ont d'au-* " *tre plaiſir* que celui de lutter ſans ceſſe contre " l'autorité ſouveraine, de rendre leur impôt " naturel, inſuffiſant pour les dépenſes publi- " ques,—de voir vendre & aliéner leurs revenus " préſens & futurs, le pain & les maiſons de " leur poſtérité, la moitié de leur iſle, par leurs " Repréſentans &c—à ce prix trop cher des

" trois quarts, l'Angleterre forme une Répu-
" blique, dans laquelle, heureuſement pour la
" nation, ſe trouve *un couple d'excellentes loix*,
" mais dont, malgré l'opinion du grand Mon-
" teſquieu, la Conſtitution ne paroît pas à en-
" vier." *(Dupont encore, de la Republiq. de Genève, chap. 4.)*

Le reſpect pour cette nation m'empêche ſeul de mettre ſous les yeux des lecteurs, des déclamations d'une autre eſpèce. Celles-là nous ſuffiſent pour voir combien toute l'intention des Sophiſtes, en ſe livrant à ces diatribes, étoit de dire aux nations: ſi les droits du peuple ſouverain ſont ſi étrangement violés en Angleterre même, & s'il faut qu'elle change ſa Conſtitution pour recouvrer ces droits; quel intérêt n'ont pas les autres peuples à des Révolutions, qui ſeules peuvent briſer leurs fers?

Haine des Sophiſtes contre les Rois.

Ce n'étoit encore là que la guerre indirecte des Sophiſtes contre les Rois, par qui la plupart de ces peuples ſont gouvernés. Il s'en faut bien que leur Philoſophiſme s'en tînt à cette manière de rendre les trônes odieux, en commentant Monteſquieu, ou Jean-Jacques, ou Voltaire.

Helvétius & divers autres

Monteſquieu avoit fait des préjugés, le mobile des Monarchies; il avoit dit que ſous un Gouvernement Monarchique, il eſt très *difficile que le peuple ſoit vertueux;* Helvétius renforçant la leçon au ſortir de ſon académie ſecrète, ſe mit

à écrire: " la vraie *Monarchie* n'eſt qu'*une* " *Conſtitution imaginée pour corrompre les mœurs* " *des peuples, & pour les aſſervir*, ainſi que les " Romains le firent des Spartiates & des Bre- " tons, en leur donnant un Roi ou un deſpote." *(extrait de* l'homme, *tome* 2, *note ſur la ſection* 9.*)*

Jean-Jacques avoit appris aux peuples à penſer que ſi *l'autorité des Rois* vient de Dieu, c'eſt comme les *maladies* & les fléaux du genre-humain; *(Emile tom.* 4 *& Contr. Soc.)* Raynal lui ſuccéda pour nous dire: *ces Rois ſont des bêtes féroces qui dévorent les Nations* (Hiſt. phil. & polit. tom. 4. liv. 19) Un troiſième Sophiſte ſe préſenta, & nous fit entendre à tous: *vos Rois ſont les premiers bourreaux de leurs ſujets; la force & la ſtupidité ſont la ſeule origine de leur trône.* (Syſt. de la raiſon.) D'autres encore arrivent pour nous dire: " *les Rois reſſemblent au Saturne* " *de la fable, qui dévoroit ſes propres enfans.*" D'autres encore: " le Gouvernement Monar- " chique mettant des forces étranges dans la " main d'un ſeul homme, doit *par ſa nature* " *même*, le tenter d'abuſer de ſon pouvoir, pour " ſe mettre au deſſus des loix, pour *exercer le* " *deſpotiſme & la tyrannie, qui ſont les plus terri-* " *bles fléaux des Nations*" (V. eſſai ſur les pré- jugés, deſpotiſme oriental, ſyſtême ſocial, tom. 2 chap. 2 & 3.) La plus modérée de leurs ex- preſſions fut que la royauté met une *trop grande diſtance entre les Souverains & les ſujets*, pour

qu'elle puiſſe conſtituer un Gouvernement approuvé par la ſageſſe; *(idem)* que s'il nous faut abſolument des Rois, au moins faut-il nous ſouvenir qu'un Roi ne devroit être autre choſe que le *premier commis de ſa Nation.* (Helvét. de l'homme.)

Cette néceſſité déſeſpère les ſophiſtes; pour en faire triompher leurs compatriotes, ils leur crient qu'ils ſont ſous le joug du *deſpotiſme*, *dont le propre eſt d'avilir la penſée des eſprits, & d'abrutir les ames;* que leur patrie même gouvernée par des Rois, ne peut trouver *de remède à ſes malheurs*, qu'en devenant la proie *des conquêtes;* que tant qu'ils reſteront ſous le ſceptre des Rois, " ils ſont, *par la forme même de ce gouvernement*, " *invinciblement entraînés vers l'abrutiſſement*; " que les lumières ſe répandroient envain chez " eux, parce qu'elles éclaireroient *les François* " ſur les malheurs du deſpotiſme, ſans leur procurer les moyens de s'y ſouſtraire." *(id. préface.)*

Ce qu'ils diſent à leurs compatriotes, ils le crient à tous les peuples de la terre. Ils conſacrent des volumes entiers à leur perſuader que des *terreurs puſillanimes ont ſeules fait les Rois, & ſeules les maintiennent.* (Voyez ſurtout *le Deſpotiſme Oriental.*) Ils diſent à l'Anglois, à l'Eſpagnol, au Pruſſien, à l'Autrichien indiſtinctement, comme au François, que les *peuples ſont eſclaves en Europe, comme ils le ſont en Amérique;* que leur *unique avantage ſur les Negres eſt de* Raynal.

pouvoir rompre une chaine pour en prendre une autre. Ils leur disent à tous que *l'inégalité de puissance* dans un Etat quelconque, & bien plus encore que cette réunion de puissance Suprême dans leurs chefs, *est le comble de la démence;* que cette *liberté*, ou cette indépendance qui ne sauroit souffrir de supérieurs, bien moins encore de Rois, de Souverains, est *l'instinct même de la nature éclairée par la raison.* Ils leur montrent à tous ce *glaive parallèle*, qui doit se promener sur la tête des Rois, & moissonner toutes celles qui *s'élevent au dessus du plan horizontal.* (Voy. Hist. politique & phil. de Raynal. Tome 3e. & 4 passim.)

Si des peuples mieux instruits par l'expérience, que par toutes ces déclamations d'une philosophie séditieuse, cherchoient un asyle dans la protection des Rois; s'ils ajoutoient à la puissance du Monarque, pour ôter aux désordres de l'anarchie; c'est alors qu'on voyoit les adeptes frémir, & qu'on les entendoit s'écrier: " à ce spectacle humiliant, (d'une nation du " Nord, de la Suede rétablissant les droits de " son Monarque) qui est-ce qui ne se demande " pas: qu'est-ce donc qu'un homme? Qu'est-" ce que ce sentiment originel & profond de " dignité qu'on lui suppose? Est-il donc né " pour l'indépendance, ou l'esclavage? Qu'est-" ce donc que cet imbécille troupeau qu'on " appelle Nation? Peuples lâches, imbécille

" troupeau! Vous vous contentez de gémir,
" quand vous devriez rugir!—Peuples lâches,
" ſtupides! Puiſque la continuité de l'oppreſ-
" ſion ne vous donne aucune énergie—puiſque
" vous êtes par millions, & que vous ſouffrez
" qu'une douzaine d'enfans (appellés Rois) ar-
" més de petits bâtons (appellés Sceptres) vous
" ménent à leur gré; obéiſſez, mais marchez,
" ſans nous importuner de vos plaintes; & fa-
" chez du moins être malheureux, ſi vous ne
" ſavez pas être libres. " (*id.*)

Toutes les Nations gouvernées par des Rois, les auroient maſſacrés dans ces jours où le philoſophiſme leur tenoit ce langage; qu'auroient-elles fait de plus, que ſuivre les leçons des Sophiſtes? Et quand on voit que ceux qui tenoient ce langage, ſont préciſément les coryphées de la ſecte, les Helvétius, les Boulanger, les Diderot & les Raynal; quand on ſait que les productions où ils tiennent ce langage, ſont préciſément celles qui les rendent plus précieux à la ſecte; que ſignifient donc & ce concert & cet accord des plus fameux adeptes? Quels étoient leurs projets? A qui en vouloient-ils, ſi ce n'eſt à ces Trônes, comme à tous ces Autels contre leſquels leur rage ſe déchainoit ſi conſtamment? Qu'elle révolution leur falloit-il, ſi ce n'eſt celle qui eſt venue bouleverſer ces Trônes comme ces Autels?

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0185
DFG

Je sais ce que l'Histoire doit ajouter ici sur quelques uns de ces Sophistes, sur Raynal, par exemple. Quand cet adepte a vu la Révolution, je sais qu'il a frémi de ses succès; qu'il a pleuré sur elle; qu'il a même paru devant ses législateurs; qu'il a osé leur reprocher de passer les limites que la philosophie leur fixoit; mais cette apparition de Raynal, scène de Comédie vainement ménagée par des Révolutionaires jaloux & humiliés, opposés à des Révolutionaires triomphans de leurs succès, ne devient elle-même qu'une nouvelle preuve des complots des Sophistes. C'est en leur nom que Raynal ose dire aux nouveaux législateurs François: ce n'est pas là ce que nous voulions; vous êtes hors de la ligne que nous avions tracée à la Révolution. * Que signifie ce langage; & quel

---

* *Qu'on voie le discours qu'il prononça dans son apparition à l'Assemblée Nationale. C'est à cela que se réduisent toutes les leçons qu'il lui donne. Je sais que ce Sophiste, dans sa retraite auprès de Paris, versoit réellement des larmes amères sur les excès de la Révolution; qu'il en rejettoit principalement la faute sur les Calvinistes François; & qu'il disoit: " ce sont ces malheureux, je le vois bien, ce sont ces " hommes même pour qui j'ai tant fait, qui nous " plongent dans ces horreurs." Ces discours me furent rapportés par un avocat général au Parlement de Grenoble, le jour où il venoit de les entendre*

droit n'a t-on pas de répondre à celui qui le tient? Ces rebelles ne suivent pas la ligne que vous aviez tracée à la Révolution, vous & tous vos sages! Il étoit donc au moins une Révolution que vous aviez méditée & préparée, vous

---

peu de tems avant le fameux 10 *Août; mais que prouvent toutes ces larmes? Sans doute, Raynal & ses confrères, les premiers Philosophes, ne vouloient pas tous ces massacres, dont Raynal faisoit retomber l'infamie sur les Calvinistes. Mais Rabaud de St. Etienne, & Barnave, & les autres Calvinistes députés, ou Acteurs ou Directeurs des Calvinistes, n'étoient pas les seuls hommes formés par sa philosophie. Les maîtres entendoient la Révolution à leur manière; les disciples la firent à la leur. Celui qui a formé les Rebelles, de quel droit se plaint-il des excès, des forfaits, & des atrocités de la rebellion?* — N. B. *On nous dit aussi que ce Raynal a fini par revenir à la Religion; c'est un grand exemple qu'il faudroit ajouter à celui de Laharpe. Si cela est vrai, si ceux-là même qui ont tant contribué à cette Révolution par leur impiété, reconnoissent ne pouvoir en expier le crime, qu'en se rendant au Dieu qu'ils avoient commencé par abandonner, qu'elle honte pour ceux, qui sacrifiés par cette Révolution, promeneroient jusque dans l'exil, le spectacle de leur impiété! Qu'elle pitié d'être, tout à la fois, & la victime des Jacobins, & le scandale des Chrétiens!*

& vos ſages. Les complots des révolutions contre les Rois, marchent-ils donc ſans les complots de la rebellion? Ces Révolutions que vous appelliez, que pouvoient-elles être d'ailleurs, ſi ce n'eſt celles que préſageoient vos leçons de *liberté*, *d'égalité*, en ne nous montrant plus qu'un troupeau *d'imbécilles & de lâches*, chez tout peuple qui ſe laiſſe conduire par ſon Roi, ou qui *ſe contente de gémir quand il devroit rugir* contre ſon Souverain? Quand ces peuples commencent enfin à *rugir*, de quoi vous plaignez-vous? Loin d'avoir dépaſſé les limites que vous leurs preſcriviez, nos Jacobins légiſlateurs n'en ſont pas encore au terme que vous leur montrez. Le glaive parallèle ne s'eſt pas encore promené ſur toutes les têtes des Rois. Attendez qu'il n'en exiſte plus un ſeul ſur la terre; & alors encore, loin d'avoir dépaſſé vos leçons, le vrai Jacobiniſme n'aura fait que les ſuivre dans toute leur étendue.

A cette réponſe trop bien méritée par Raynal, l'Aſſemblée Nationale auroit pu ajouter: avant de vous plaindre, commencez par nous remercier de la juſtice que nous vous avons rendue. * Un de nos membres, ami des Philoſophes tels que vous, nous a repréſenté l'injuſtice des Rois que vous braviez; il nous a montré en

---

* *Le public faiſoit honneur du rappel de Raynal, à Mr. Malouet.*

vous, la sainte liberté de la Philosophie opprimée par le despotisme; au nom seul de Philosophe, nous avons reconnu notre maître, & le digne émule de Voltaire, de d'Alembert, de Jean-Jacques & de tant d'autres, dont les productions & le concert préparoient nos succès. Nous avons exaucé les vœux de vos amis; nous vous avons rendu la liberté, sous les yeux même de ce Roi que vous nous appreniez à outrager; allez, & jouissez en paix des services de l'amitié, & des décrets de l'Assemblée, tandis qu'elle n'est occupée elle-même qu'à parcourir la route que vous avez tracée.

Ainsi jusqu'à ces vaines protestations de la Philosophie humiliée, & forcée à rougir des excès entrainés par ses leçons, tout concourt à démontrer l'existence & la réalité de ses conspirations.

Mais ce n'est pas assez de ces traits lancés par chacun des adeptes; il faut encore les entendre s'exhorter, s'animer les uns les autres à presser les complots, à soulever les peuples contre les Rois; il faut encore entendre ce même Raynal, appellant tous les adeptes, & leur criant: " sages de la terre, *Philosophes de* " *toutes les Nations*, faites rougir ces milliers " d'esclaves soudoyés, qui sont prêts à exter- " miner leurs concitoyens aux ordres de leurs " maîtres. Soulevez dans leurs ames, la nature " & l'humanité contre ce renversement des

" loix sociales. Apprenez que *la liberté vient* " *de Dieu, l'autorité des hommes.* Révélez les " *mystères qui tiennent l'univers à la chaîne &* " *dans les ténèbres;* & que s'appercevant com- " bien on se joue de leur crédulité, les peuples " éclairés vengent la gloire de l'espèce hu- " maine. "*(idem tom. 1.)*

On voit ici avec quel art les Sophistes portoient l'attention, jusques à prévenir les secours que les Rois pouvoient tirer un jour de la fidélité des troupes, contre des rebelles que la secte se flattoit de mettre un jour en action. On voit dans ces discours, comment ils donnoient d'avance aux armées, ces leçons que la Révolution Françoise a répétées avec tant de succès, pour rendre inutile, & sans action le courage des soldats; comment ils leur montroient dans tous les sujets révoltés, autant de frères & de concitoyens, contre lesquels l'humanité, la nature & les loix sociales, ne leur permettoient pas d'exercer le droit du glaive, alors même qu'il s'agiroit de défendre l'autorité, la vie du Souverain. On y voit les Sophistes préparer d'avance un cours libre aux fureurs d'une populace de prétendus patriotes mutinés, pour qu'elle usât sans crainte de toutes ses piques, & de toutes ses haches.

On les voit disposer d'avance les armées à trahir lâchement le Souverain, sous prétexte de confraternité avec des rebelles, avec des assassins.

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0190
DFG

A ces précautions scélérates, qui ôtent aux rebelles la crainte de la force armée pour les Rois, ajoutons toutes celles que la secte sut prendre, pour ôter aux Monarques eux-mêmes toutes les ressources que le Ciel leur offroit ; ajoutons cette affectation d'éteindre les remords de la rebellion, de faire détester le Dieu qui protège les Rois, autant que les Sophistes détestent les Rois même. Comment pourrions-nous méconnoître la double intention, dans ces leçons dictées tout-à-la fois, par la rage de la rebellion & par celle de l'impiété ?

Leçons de Diderot sur les Rois.

" Ce n'est que dans une société nombreuse, " fixe, civilisée que les besoins venant à se " multiplier, & les intérêts se croisant, l'on est " obligé de recourir à des gouvernemens, à " des loix, à des cultes publics, à des systê- " mes uniformes de religion — c'est alors que " ceux qui gouvernent les peuples se *servent* " *de la crainte des puissances invisibles pour les* " *contenir, pour les rendre dociles, & les forcer de* " *vivre en paix*. C'est ainsi que la morale & la " politique se trouvent liées au système religieux. " *Les chefs des Nations* souvent superstitieux " eux-mêmes, peu éclairés sur leurs propres in- " térêts, peu versés dans la saine morale, peu " instruits des vrais mobiles, croient avoir tout " fait pour leur propre autorité, ainsi que pour " le bien être, & le repos de la société, en " rendant leurs sujets superstitieux, en les me-

" naçant de leurs phantômes inviſibles (de leur " Divinité,) en les traitant comme des enfans " que l'on appaiſe par des fables ou des chi- " mères. A l'aide de ces merveilleuſes inven- " tions, dont les chefs & les guides des ci- " toyens ſont ſouvent eux-mêmes les dupes, " & qui ſe tranſmettent d'une race à l'autre, " les Souverains ſont diſpenſés de s'inſtruire. " Ils négligent les loix, ils s'énervent dans la " molleſſe; ils ne ſuivent que leurs caprices. Ils " ſe repoſent ſur les Dieux, du ſoin de retenir " leurs ſujets; ils confient l'inſtruction des " peuples à des Prêtres chargés de les rendre " bien ſoumis & dévots, & de leur apprendre " de bonne heure à trembler ſous le joug des " Dieux viſibles & inviſibles." (Tom. 2 cha- pitre 13.)

" C'eſt ainſi que les Nations ſont tenues par " leurs tuteurs dans une enfance perpétuelle, " & ne ſont contenues que par de vaines chi- " mères. . . Quand on voudra s'occuper " utilement du bonheur des hommes, c'eſt par " les Dieux du Ciel que la réforme doit com- " mencer—*Nul bon Gouvernement ne peut ſe* " *fonder ſur un Dieu deſpotique; il fera toujours* " *des tyrans de ſes repréſentans.* (ſyſt. nat. tom. 2 chap. 13.)

Etoit-il bien aiſé de combiner avec plus de noirceur, les traits lancés tout-à-la fois contre le Dieu du Ciel, & contre les puiſſances de la

terre?—Les tyrans ou les Rois on fait ce Dieu; & ce Dieu, & ses Prêtres maintiennent seuls les Rois & les tyrans. Cette assertion perfide revient sans cesse dans le fameux système de la nature, dans cette production, précisément celle que la société secrète répandoit avec le plus de profusion. Et Diderot, & ceux qui dans le Club d'Holbach, ont fondu avec lui toute leur haine dans ce fameux système, iront plus loin encore. Si nous voulons les croire, les vices des tyrans & leurs forfaits, l'oppression & les malheurs des peuples, n'ont pas d'autres principes que les attributs même, & la justice du Dieu de l'Evangile. Ce Dieu *vengeur*, & terrible au méchant; ce Dieu *rémunérateur*, & la consolation, l'espoir du juste, n'est aux yeux du Sophiste qu'*un être capricieux & chimérique, uniquement utile aux Rois & aux Prêtres.* C'est par ce que les Prêtres prêchent aux peuples & aux Rois ce Dieu vengeur & rémunérateur, que les Prêtres sont méchans, les Rois despotes & tyrans, les peuples opprimés. C'est pour celà que dans les Princes, lors-même qu'ils *sont le plus humblement soumis à la superstition, on ne voit que des brigands trop orgueilleux pour être humains, trop grands pour être justes, & se faisant un code* à part de perfidies, de violences & de trahisons. C'est pour celà que les peuples abrutis par la superstition, souffrent que des *enfans*, ou des Rois, *étourdis par la flatterie, les gouvernent avec un*

sceptre de fer — Avec ce Dieu vengeur & rémunérateur, ces *enfans*, ou ces Rois insensés, *changés en Dieu, sont les maîtres de la loi; ils ont le pouvoir de créer le juste & l'injuste* — Avec ce Dieu vengeur & rémunérateur, *leur licence est sans bornes, parce qu'elle est assurée d'être impunie.* — *Accoutumés à ne craindre que Dieu, ils se conduisent toujours comme s'ils n'avoient rien à craindre.* Par ce Dieu vengeur & rémunétateur, *l'Histoire ne nous montre qu'une foule de Potentats vicieux & malfaisans.* (idem. tom 2 chap. 8.)

En copiant ces traits & ces tableaux, j'abrège de longs chapitres destinés à faire passer dans l'esprit des peuples, toute cette haine & de Dieu & des Rois, dont la secte animoit ses grands adeptes. Il n'est d'ailleurs que Diderot lui-même, capable de nous dire à quel point cette haine est dans son cœur. Nous avons entendu Voltaire souhaitant de voir le dernier Jésuite étranglé avec les boyaux du dernier Janséniste; la même phrénésie contre les Prêtres & les Rois, inspiroit à Diderot les mêmes expressions. C'étoit une chose connue dans tout Paris, que cette exclamation qui lui échappoit si souvent dans les convulsions de sa folie, ou de sa rage: *quand verrai-je donc le dernier des Rois étranglé avec les boyaux du dernier des Prêtres!*

Le système de la nature ne fut pas encore la production du Club d'Holbach la plus virulente, la plus propre à soulever les peuples, à les

déterminer à ne voir dans leurs Rois, dans leurs Princes, que des monstres à écraser. L'adepte, ou les adeptes auteurs *du système social*, profitèrent de l'impression qu'avoit déjà faite l'œuvre de Diderot. Plus réservés sur les opinions de l'Athéisme, ils n'en prirent contre les Rois, qu'un ton plus menaçant. Dans cette production, les peuples apprenoient à se regarder comme les victimes d'une longue guerre, qui les avoit mis sous le joug de leurs Rois; mais d'une guerre qui ne les laissoit pas encore sans espoir de briser leurs chaines, & d'en charger les Rois qui les avoient forgées. Là l'imagination s'exaltoit; le dernier des sujets apprenoit à dire aux Souverains: " nous avons été les plus foibles; " nous avons cédé à la force; *mais si jamais* " *nous devenons les plus forts, nous vous arra-* " *cherons un pouvoir usurpé*; lorsque vous ne " vous en servirez que pour notre malheur. " Ce n'est qu'en nous faisant du bien, que " nous consentirons *à oublier les titres infâmes* " par lesquels vous regnez sur nous—*si nous* " *sommes trop foibles pour secouer votre joug, nous* " *le porterons en frémissant.* Vous aurez un " ennemi dans chacun de vos esclaves; & " vous serez à chaque instant obligés de trem- " bler sur le trône, dont vous ne serez que " d'injustes usurpateurs. " (*Syst. soc. tom. 2. chap. 1.*)

Leçons d'autres adeptes frénétiques.

On croiroit que ce ton menaçant est le dernier période de la fureur des conjurés. Ils surent cependant en prendre un bien plus haut encore. Pour apprendre aux nations à frémir au nom seul d'un Monarque, ils s'élevèrent jusqu'au rugissement.

Plusieurs années avant la Révolution Françoise, tout ce que les Péthion, les Condorcet & les Marat, ont vomi de plus frénétique, contre les Souverains, pour exciter le peuple à porter sur l'échafaud, la tête de Louis XVI, se trouvoit consigné dans les productions des conjurés. Depuis plusieurs années, après nous avoir dit *qu'il ne s'agissoit pas d'être poli, mais d'être vrai*, c'étoit pour être vrais, qu'ils s'adressoient aux Rois, & leur disoient " *tigres défiés par d'au-* " *tres tigres, vous croyez donc passer à l'immorta-* " *lité? —Oui*, répondoient-ils, *en exécration. (Syst. raison, note.)*

Avec la même frénésie, commentant cet axiome :

Le premier qui fut Roi, fut un soldat heureux,

plein de son Voltaire, comme la Pythonisse du Démon, du haut de son trépied fumant, le même adepte s'adressoit aux nations, & leur disoit : " des milliers de bourraux couronnés de fleurs " & de lauriers, après leurs expéditions, por- " tent partout en triomphe une Idole qu'on " appelle *Roi, Empereur, Souverain*. On cou- " ronne cette Idole, on se prosterne devant " elle—ensuite au bruit des instrumens & de

" mille acclamations barbares & insensées, on " la déclare pour l'avenir, ordonnatrice Sou- " veraine de toutes les scènes sanglantes qui se " passeront dans l'Empire, & le *premier bour-* " *reau de la nation.*"

Puis, la poitrine enflée, la bouche écumante, les yeux étincellans, il faisoit rétentir ces paroles foudroyantes:

" *Aux prétendus maîtres de la terre.* Fléaux du " genre humain, illustres tyrans de vos sembla- " bles, *Rois*, *Princes*, *Monarques*, *Chefs*, *Souve-* " *rains*, vous tous enfin, qui vous élevant sur " le trône, & *au dessus de vos semblables*, avez " perdu les *idées d'égalité*, d'équité, de sociabi- " lité, de vérité; en qui la sociabilité, la bonté, " le germe des vertus les plus ordinaires ne " sont pas même développés, je vous assigne " au tribunal de la raison. Si ce Globe mal- " heureux, roulant silencieusement au milieu " de l'Ether, entraine avec lui des millions d'in- " fortunés attachés à sa surface, & enchainés " au décret de l'opinion; si ce Globe, dis-je, " a été votre proie, & si vous en dévorez en- " core aujourd'hui le triste héritage, ce n'est " point à la sagesse de vos prédécesseurs, ni " aux vertus des premiers humains, que vous " en êtes redevables; *c'est à la stupidité, à la* " *crainte, à la barbarie, à la perfidie, à la super-* " *stition. Voilà vos titres.* Ce n'est point moi " qui prononce contre vous; c'est l'oracle des

" tems, ce ſont les annales de l'hiſtoire. Ou-
" vrez-les; elles vous inſtruiront mieux ſans
" doute, & les monumens multipliés de nos
" miſères & de nos erreurs en ſont la preuve,
" que l'orgueil politique & le fanatiſme ne
" peuvent révoquer en doute. "

" Deſcendez de votre trône, & dépoſant
" ſceptre & couronne, allez *interroger le der-*
" *nier de vos ſujets; demandez-lui ce qu'il aime*
" *véritablement, ce qu'il hait le plus. Il vous ré-*
" *pondra à coup ſûr qu'il n'aime véritablement*
" *que ſes égaux; & qu'il hait ſes maîtres.* (id. page 7 & 8.)

Conſéquences de ces leçons & de leur concert.

C'eſt ainſi qu'en prenant ſucceſſivement tous les tons, depuis celui de l'épigrame, des pamphlets, des romans, des ſyſtêmes, des ſentences tragiques, juſqu'à celui des déclamations, de l'enthouſiaſme, des fureurs & des rugiſſemens, cette école de Voltaire & de Monteſquieu, ſi bien dépeinte par Condorcet, étoit venue à bout d'inonder & la France & l'Europe, de ces productions dont l'effet naturel devoit être d'effacer ſur la terre le ſouvenir des Rois.

Pour rendre ſenſible l'intention & le concert des Sophiſtes, que l'hiſtorien n'oublie pas ici de quel antre ſortoient toutes ces productions; avec quel art, & par quels hommes elles ſe propageoient depuis les palais juſqu'aux chaumières; par la ſociété ſecrète d'Holbach, dans Paris; par ſes éditions multipliées, dans toutes les vil-

les; par ſes colporteurs, dans les campagnes; par le bureau d'éducation & les inſtituteurs adeptes de d'Alembert, dans les familles aiſées; par ſes maîtres d'écoles, dans les villages, & les atteliers des artiſans, des laboureurs. (*V. premier vol. de ces mémoires. chap.* 16.) Dans la variété des tournures, qu'il obſerve l'accord des principes, des ſentimens, des haines; qu'il n'oublie pas ſurtout que les mêmes auteurs qui nous ont fourni tant de traits de la haine des Rois, ſont en même tems les plus déchaînés contre la Religion. Et ſi dans cette école de toute impiété devenue l'école de toute rebellion, il héſitoit à voir la conſpiration tramée contre les trônes par les mêmes Sophiſtes, que tout nous a montrés ourdiſſant leurs complots contre l'autel; ſi l'évidence même de la conſpiration ſervoit en quelque ſorte à fomenter le doute ſur ſa réalité, ne nous refuſons pas à répondre aux ſcrupules même de l'hiſtorien, & que les objections ſe tournent en nouvelles démonſtrations.

Nouvelles preuves tirées des objections.

Je ſens qu'on peut me dire que mes preuves ne ſont plus ici de la même nature que celles dont j'avois tiré la plus grande partie de la correſpondance même des conjurés. A cela je réponds que s'il y avoit ici quelque choſe d'étonnant, ce ne ſeroit pas que les lettres des conjurés rendues publiques, fuſſent abſolument nulles ſur la conjuration contre les Rois; ce ſeroit

au contraire, qu'elles nous aient fourni tant de témoignages contre les conjurés. Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que les éditeurs de ces lettres ayent eu la hardieſſe de nous montrer Voltaire conjurant d'Alembert de ne jamais trahir ſon ſecret ſur les Rois; Voltaire ſoupirant après les Républiques; Voltaire s'affligeant du départ des adeptes qui prêchoient dans Paris le nouveau catéchiſme de la liberté républicaine; Voltaire méritant tous les éloges de d'Alembert par l'art avec lequel il combattoit les Rois, les prétendus Deſpotes, & préparoit les révolutions, & leurs tempêtes; Voltaire regrettant qu'elles fuſſent encore trop éloignées, pour qu'il eſpérât en être témoin. C'eſt encore que cette même correſpondance nous ait montré d'Alembert, dans ſes confidences, déſeſpéré d'avoir les *mains liées*, de ne pouvoir porter les mêmes coups que Voltaire, aux prétendus Deſpotes, & ſecondant au moins de tous ſes vœux la guerre qu'il leur fait. Lorſque toutes ces lettres furent rendues publiques par Condorcet & les autres éditeurs, en 1785, Louis XVI. étoit encore ſur le trône; la Révolution étoit encore éloignée; il étoit à craindre que les complots ne fuſſent mis à découvert; il eſt aiſé de voir que cette crainte avoit fait ſupprimer une foule de lettres. Il faut que Condorcet & les autres adeptes ayent eu dès lors une étrange confiance au ſuccès du complot, pour n'en pas ſupprimer d'avantage.

Le silence de ces lettres sur la conspiration contre le Roi, fût-il d'ailleurs réel, pourroit-il annuler les aveux de Condorcet, de tant d'autres adeptes? Empêcheroit-il bien que les mêmes artifices, les mêmes calomnies, les mêmes vœux contre le trône, contre l'autel, se trouvant réunis dans les mêmes productions de la secte, ne rendent évident le projet commun de les renverser l'un & l'autre?

La Conjuration dénoncée par les Magistrats.

Mais s'il étoit visible ce projet, nous dira-t-on, comment les magistrats se sont-ils condamnés au silence? Comment les conjurés ont-ils pu échapper à la sévérité des loix? Ici il suffiroit de rappeller ce précepte si cher aux conjurés: *frappez, mais cachez votre main.* Il suffiroit encore de cette explication de Condorcet, quand après nous avoir exposé si clairement la double conjuration, & les travaux, l'accord des philosophes contre les trônes & l'autel, il a soin d'ajouter que *les Chefs* de ces philosophes *eurent toujours l'art d'echapper à la vengeance, en s'exposant à la haine; de se cacher à la persécution, en se montrant assez pour ne rien perdre de leur gloire.* (Esquisse des progrès &c. époq. 9.) Mais est-il encore rien de moins réel que ce silence des Magistrats? Les conjurés purent se cacher aux tribunaux; la conjuration n'en fut pas moins évidente aux Magistrats; & les dénonciations les plus juridiques, viennent encore ici ajouter à la force de nos démonstrations. S'il faut

à l'hiſtorien de ces ſortes de preuves, choiſiſſons celles que nous fournit un des plus célèbres Magiſtrats. Ecoutons Mr. Séguier, Avocat Général, dénonçant le 18 Août 1770, au premier Parlement du Royaume, cette même conjuration des philoſophes.

" Depuis l'extirpation des héréſies qui ont " troublé la paix de l'Egliſe, diſoit l'orateur " Magiſtrat, on a vu ſortir des ténèbres un " ſyſtême plus dangereux par ſes conſéquen- " ces, que ces anciennes erreurs, toujours diſ- " ſipées à meſure qu'elles ſe ſont reproduites. " *Il s'eſt élevé au milieu de nous une ſecte impie* " *& audacieuſe; elle à décoré ſa fauſſe ſageſſe du* " *nom de Philoſophie;* ſous ce titre impoſant, " elle a prétendu poſſéder toutes les connoiſ- " ſances. Ses partiſans ſe ſont élevés en pré- " cepteurs du genre humain. *Liberté de penſer,* " voilà leur cri, & ce cri s'eſt fait entendre " d'une extrémité du monde à l'autre. *D'une* " *main, ils ont tenté d'ébranler le Trône, & de* " *de l'autre ils ont voulu renverſer les Autels.* " Leur objet étoit d'éteindre la croyance, de " faire prendre un nouveau cours aux eſprits ſur " les inſtitutions *religieuſes & civiles;* & la Révo- " lution s'eſt pour ainſi dire opérée, les proſé- " lytes ſe ſont multipliés, leurs maximes ſe " ſont répandues; *les Royaumes ont ſenti chan-* " *celer leurs antiques fondemens;* & les nations " étonnées de trouver leurs principes anéantis,

" ſe ſont demandées par quelle fatalité elles " étoient devenues ſi différentes d'elles-mê- " mes. "

" Ceux qui étoient le plus faits pour éclairer " leurs contemporains, ſe ſont mis à la tête des " incrédules ; *ils ont déployé l'étendart de la ré-* " *volte*, & par cet eſprit *d'indépendance*, ils " ont cru ajouter à leur célébrité. Une foule " d'écrivains obſcurs ne pouvant s'illuſtrer par " l'éclat des mêmes talens, à fait paroître la " même audace.... Enfin la Religion compte " aujourd'hui preſque autant d'ennemis décla- " rés, que la littérature ſe glorifie d'avoir pro- " duit de prétendus Philoſophes. *Et le Gou-* " *vernement doit trembler* de tolérer dans ſon " ſein une ſecte ardente d'incrédules, qui ſem- " ble ne chercher *qu'à ſoulever les peuples ; ſous* " *prétexte de les éclairer.* " (V. Réquiſitoire du 18. Août 1770.)

Cette dénonciation formelle de la double conſpiration des Sophiſtes, étoit appuyée ſur le ſoin qu'ils avoient de propager leurs principes tout à la fois impies & regicides, dans une foule de productions journalières, & en particulier, ſur celles que l'éloquent Magiſtrat préſentoit à la Cour, comme méritant plus ſpécialement d'être proſcrites.

Parmi ces productions étoit d'abord une œuvre de Voltaire, Préſident honoraire du club ſecret d'Holbach. C'étoit une des plus impies,

ayant pour titre *Dieu & les hommes*. Le second de ces livres étoit sorti de la plume de ce Damilaville, adepte si zélé du même club; elle avoit pour titre *le Christianisme dévoilé*. Le troisième est encore ce prétendu *Examen critique*, que le sécretaire *Leroi* nous declare être sorti du même club, sous le nom supposé de Freret. Le quatrième enfin, ce fameux *Système de la nature*, composé par Diderot & deux autres adeptes de la même société secrète. Tant il est vrai que ce poison & de l'impiété & de la rebellion, dont l'Europe a été infectée, sortoit presque tout de cet antre des conjurés! *

" En réunissant toutes ces productions, con-
" tinuoit l'orateur Magistrat, on en peut former
" un corps de doctrine corrompue, dont l'as-
" semblage *prouve invinciblement* que l'objet
" qu'on s'est proposé, n'est pas seulement de
" détruire la Religion Chrétienne.— L'impiété
" ne borne pas ses projets d'innovation à do-
" miner sur les esprits—*son génie inquiet, entre-*
" *prenant & ennemi de toute dépendance, aspire*
" *à bouleverser toutes les Constitutions politiques,*
" *& ses vœux ne seront remplis, que lors qu'elle*
" *aura mis la puissance législative & exécutrice*

---

* *Il y avoit encore quelques autres livres traduits de l'Anglois; précisément ceux dont l'impiété dégoûte l'Angleterre, mais que le Club & Voltaire surtout, trouvoient admirables.*

" *entre les mains de la multitude; lorsqu'elle aura*
" *détruit cette inégalité nécessaire des rangs & des*
" *conditions, lorsqu'elle aura avili la Majesté des*
" *Rois, rendu leur autorité précaire & subordonnée*
" *aux caprices d'une foule aveugle; & lorsqu'enfin*
" *à la faveur de ces étranges changemens, elle au-*
" *ra précipité le monde entier dans l'anarchie, &*
" *dans tous les maux qui en sont inséparables.*"

A ces dénonciations formelles & positives de la part du Magistrat public, je pourrois ajouter celles que le Clergé de France dans ses assemblées, celles qu'un très grand nombre d'Evêques dans leurs instructions particulières, celles que la Sorbonne & presque tous les auteurs, & les orateurs religieux ne cessoient de faire, dans leurs thèses publiques, dans leurs réfutations des Sophistes du jour, & du haut de la Chaire Evangélique. On répondroit envain à ces sortes de témoignages, qu'ils sortent de la bouche d'un adversaire qui cherche à fortifier sa cause par celle des Rois. Cet adversaire même, vous devez au moins l'écouter, quand il parle pour vous comme pour lui, quand il se présente avec des preuves. Il n'y a qu'une imprudence extrême à refuser de l'entendre, & de le seconder, quand il vient vous dire: vous vous êtes uni à ceux qui cherchent à me perdre; je vous préviens qu'ils sont vos ennemis autant qu'ils sont les miens; qu'ils n'ont même

conſpiré contre moi, que pour aſſurer le ſuccès des complots qu'ils forment contre vous. (*V. ſurtout les actes de ſes aſſemblées* 1770. *Les lettres paſt. de Mr. de Beaumont Arch. de Paris; les ſermons de Neuville, les œuvres de l'Abbé Bergier &c.*) Quand le Clergé tenoit ce langage aux Souverains, il étoit aiſé de ſavoir ſi c'étoit l'intérêt ſeule, & non la vérité qui l'animoit. Il n'y avoit qu'à faire un léger examen des preuves qu'il produiſoit d'une conſpiration auſſi évidemment dirigée contre le Trône, qu'elle l'étoit contre l'Autel. Ces preuves étoient toutes tirées des mêmes productions de la ſecte. Dans ces productions, les diatribes, les ſarcaſmes, les calomnies contre les Souverains, les exhortations adreſſées au peuple, pour ſecouer leur joug, ſe trouvoient à côté de ce qu'elle inſpiroit ſans ceſſe au peuple, pour effacer dans lui tout amour, tout reſpect pour la Religion. C'étoit évidemment des mêmes hommes, de la même ſociété d'auteurs, de conjurés, que partoient toutes ces productions; c'étoient donc auſſi les mêmes Sophiſtes, que le Clergé montroit, qu'il avoit un vrai droit de montrer agitant leur double torche, ou cherchant d'une main à porter l'incendie dans nos Temples, & de l'autre à réduire en cendres le Trône, & conſpirant peut-être avec plus de rage encore contre les Rois! Voyez, & comparez les leçons que nous avons produites, le concert, la conſtance, l'ar-

tifice ou l'audace de ceux qui les donnoient; & dites si loin d'avoir exclu les Trônes de leur vœu d'écraser, il n'est pas évident que le vœu d'écraser le Trône devint au contraire le principal objet de leurs complots; & qu'ils ne virent plus dans la Religion de Jésus-Christ, que la première barrière à renverser pour écraser les Rois.

Mais, j'y consens, laissons ce témoignage du Clergé comme suspect, puisque vous le voulez, quoiqu'il ne soit plus tems au moins de dire qu'il est faux; pourrez-vous rejetter celui de l'homme qui très certainement avoit le plus grand intérêt à ménager la secte. Je l'ai entendu dire: s'il est vrai que les Sophistes conspiroient contre les Rois, comment le Roi Sophiste, & si longtems attaché aux Sophistes, comment ce Fréderic conspirant avec eux contre le Christ, put-il être trompé au point de rester si longtems attaché à des hommes ennemis de son Trône, & de tous les Trônes? Quand on fera cette objection à l'historien, qu'elle ne serve encore qu'à renforcer ses preuves. Que ce Fréderic même, cet adepte si cher aux Sophistes de toute impiété, nous apprenne à connoître lui-mêmedans ses maîtres, les Sophistes de toute rebellion. Plus il persévéra dans ses préjugés contre la Religion, & plus son témoignage sera irrécusable, lorsque dans ces mêmes Encyclopédistes, dont il protégea tant l'irreligion, il

Témoignage du Roi de Prusse.

montrera lui-même de vains ſages, tout auſſi ennemis des Trônes qu'ils le ſont de l'Autel.

Le tems vint en effet, où Fréderic lui-même s'apperçut que ſes chers Philoſophes ne lui avoient dit que la moitié de leur ſecret, en l'initiant aux myſtères de leur impiété; qu'en ſe ſervant de toute ſa puiſſance pour écraſer le Chriſt, ils ne penſoient à rien moins qu'à l'écraſer lui même, & tous les Monarques ſes confrères. Fréderic ne fut point alors l'adepte pénitent, comme le malheureux adepte Leroi; ſon ame étoit trop enfoncée dans les routes de l'impiété; mais il fut au moins l'adepte honteux de ſe trouver ſi étrangement dupe; l'indignation & le dépit prenant la place de l'admiration, il rougit d'avoir eu ſi longtems pour amis des hommes qui ſe ſervoient de lui, pour ſapper dans ſes fondemens mêmes la puiſſance dont il étoit le plus jaloux.

Il ſe fit le dénonciateur public de ces mêmes *Encyclopédiſtes*, qui devoient une ſi grande partie de leur ſuccès à ſa protection. Il avertit les Rois que le grand objet de la ſecte étoit de les livrer à la multitude; d'apprendre aux Nations que *les ſujets doivent jouir du droit de dépoſer leur Souverain, lorſqu'ils en ſont mécontens.* (Refutat. du Syſt. de la nat. par le Roi de Pruſſe.) Il avertit les Rois de France, que la conſpiration étoit plus ſpécialement dirigée contre eux.

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0208
DFG

La dénonciation claire & formelle fut conçue en ces termes: " *les Encyclopédiſtes réforment* " *tous les Gouvernemens. La France* (dans leurs " projets) *doit devenir un Etat Républicain,* " *dont un Géomètre ſera le Légiſlateur;* & que " des Géomètres gouverneront, en ſoumettant " toutes les opérations *de la nouvelle République* " au calcul infinitéſimal. *Cette République* con- " ſervera une paix conſtante, & ſe ſoutiendra " ſans armée. " *(Ier. Dialogue des Morts par le Roi de Pruſſe.)*

Que ce ton de l'ironie & du ſarcaſme n'étoient pas dans Fréderic. La réputation de philoſophes ou de ſages ajoutoit à l'influence des adeptes, & les aidoit à ſéduire le peuple; c'eſt pour cela qu'il cherche à verſer le mépris ſur la ſecte. C'eſt pour cela qu'il ne nous montre plus dans ces prétendus ſages, que les êtres le plus impertinemment bouffis de l'eſtime d'eux-mêmes, & les plus ridicules dans leur orgueil. Mais quelque ton qu'il prenne, il n'en écrit pas moins ici pour avertir des complots de la ſecte, les nations & les Rois. Il n'en dit pas moins clairement: " les Encyclopédiſtes ſont une ſecte de " ſoi-diſant philoſophes, formée de nos jours. " ils ſe croient ſupérieurs à tout ce que l'An- " tiquité à produit en ce genre. A *l'effronterie* " *des Cyniques*, ils joignent *l'impudence* de débi- " ter tous les paradoxes qui leur tombent dans " l'eſprit. Ce ſont des *préſomptueux*, qui n'a-

" vouent jamais leur tort. Selon leur principe, " le ſage ne ſe trompe jamais; il eſt le ſeul " éclairé; de lui doit émaner la lumière, qui " diſſipe les ſombres ténèbres dans leſquelles " croupit le vulgaire imbécille & aveugle. Auſſi " Dieu ſait comment ils l'éclairent! Tantôt " c'eſt en lui découvrant l'origine des préjugés; " tantôt c'eſt un livre ſur l'eſprit, tantôt un " ſyſtême de la nature; cela ne finit point. " *Un tas de poliſſons*, ſoit par air, ſoit par mo- " de, ſe comptent parmi leurs diſciples; ils " affectent de les copier & s'érigent en ſous- " precepteurs du genre humain. "

En peignant de ces traits les prétentions, le ridicule orgueil des maîtres & des diſciples, Fréderic eût voulu qu'on envoyât les uns & les autres *aux Petites Maiſons, pour qu'ils fuſſent légiſlateurs des fous leurs ſemblables*. D'autres fois, pour exprimer combien leurs ſyſtêmes politiques montrent d'impéritie, & combien ils entraineroient de déſaſtres; il ſouhaitoit " qu'on " leur donnât à gouverner une province *qui* " *mérite d'être châtiée*. Ils apprendroient, ajou- " te-t-il, par leur expérience, après qu'ils y " auroient tout mis *ſans deſſus-deſſous*, qu'ils " ſont des *ignorans*; que la critique eſt aiſée, " mais l'art eſt difficile; & ſurtout qu'on s'ex- " poſe à *dire des ſottiſes, quand on ſe mêle de ce* " *qu'on n'entend pas*. " (ibid.)

D'autres fois encore, Fréderic, pour ſa cauſe & pour celle de tous les Rois, croyant devoir quitter le langage du dépit & de l'épigrame, ne dédaignoit pas d'oppoſer aux Sophiſtes celui du raiſonnement. On le voyoit alors entrer en lice, & s'abaiſſer en quelque ſorte, juſqu'à la réfutation des calomnies & des impertinences de ſes maîtres. C'eſt ainſi qu'il ſe mît à réfuter le *ſyſtême de la nature*, & cette autre production que l'Académie ſecrète des conjurés avoit fait paroître ſous le nom de *Dumarſais*, ſous le titre *d'Eſſais ſur les préjugés*. Là, s'occupant ſurtout à dévoiler la ruſe des Sophiſtes, il nous montroit avec quel art perfide, les conjurés calomniant à la fois les Prêtres & les Souverains, ne cherchoient qu'à rendre les uns & les autres également odieux à tous les peuples. Là il diſoit entre autres: l'auteur du ſyſtême de la nature, *a ſingulièrement pris à tâche de décrier les Souverains* " *j'ôſe l'aſſurer que jamais les Eccléſiaſtiques n'ont dit aux Princes les ſottiſes qu'il* " *leur prête*. S'il leur arrive de qualifier les " Rois d'images de la divinité, c'eſt ſans dou- " te dans un ſens hyperbolique, quoique l'in- " tention ſoit de les avertir par cette compa- " raiſon, de ne pas abuſer de leur autorité, " d'être juſtes & bienfaiſans, ſelon l'idée vul- " gaire que l'on ſe forme de la Divinité chez " toutes les nations. L'auteur ſe figure qu'il " ſe fait des traités entre les Souverains & les

" Eccléſiaſtiques, par leſquels les Princes pro-
" mettent d'honorer & d'accréditer le Clergé,
" à condition qu'il prêche la ſoumiſſion aux
" peuples; *j'ôſe l'aſſurer que c'eſt une idée creu-*
" *ſe; que rien n'eſt plus faux, ni plus ridiculement*
" *imaginé que ce ſoi-diſant pacte.* " (V. réfuta-
tion du ſyſt. nat. œuv. de Fréderic.)

Quand Fréderic s'exprime ainſi ſur les Eccléſiaſtiques, qu'on n'imagine pas que leur cauſe lui eſt devenue plus précieuſe. Non, on le voit encore tellement dominé par ſes préjugés antichrétiens, que tout le reproche qu'il fait ſur cet objet aux Sophiſtes, n'eſt pas d'avoir attaqué la Religion, mais de l'avoir mal attaquée. Elle lui eſt encore ſi odieuſe, qu'il leur montre lui-même les armes, dont il auroit voulu les voir ſe ſervir pour la combattre. Mais plus il conſerve de ſa haine contre le Chriſtaniſme, plus tout ce qu'il nous dit de ceux qui la lui ont inſpirée, & de leurs complots contre les Rois, devient démonſtratif. Il leur pardonne de détruire l'autel; il les ſeconde même encore dans cet objet; mais il défend le trône; il a donc découvert, il eſt donc convaincu que de leurs complots contre l'autel, ils ſont paſſés à des conjurations contre le trône. Auſſi eſt-ce-bien-là plus ſpécialement l'objet de ſes réfutations. C'eſt-là ce qu'il reproche à tous les Sophiſtes dans la perſonne de Diderot, quand il nous dit:

" Les véritables ſentimens de l'auteur ſur les " gouvernemens ne ſe découvrent que vers la " fin de ſon ouvrage. C'eſt-là qu'il nous ap- " prend que ſelon lui, les ſujets doivent jouir " *du droit de dépoſer leurs Souverains*, lorſqu'ils " en ſont mécontens. C'eſt pour *amener les* " *choſes à ce but*, qu'il ſe récrie contre ces " grandes armées qui pourroient y porter " quelque obſtacle. On croiroit lire la fable " du loup & du berger de Laſontaine. Si ja- " mais les idées creuſes de notre philoſophe " pouvoient ſe réaliſer, *il faudroit refondre les* " *gouvernemens dans tous les Etats de l'Europe*, ce " qui paroît une bagatelle. Il faudroit encore, " ce qui me paroît impoſſible, que *ces ſujets éri-* " *gés en juges* de leur maître, fuſſent & ſages " & équitables; que les aſpirans au trône fuſ- " ſent ſans ambition; que, ni l'intrigue, ni la " cabale, ni l'eſprit d'indépendance ne puſſent " prévaloir &c. " *(ibid.)*

Dans ces obſervations, rien de plus juſtement appliqué que la fable du loup & du Berger. Fréderic vit très bien que les déclamations banales de ſa ſecte contre la vaine gloire des combats, tendoient bien moins à inſpirer aux Rois l'amour de la paix, qu'à leur ôter les moyens de réprimer des peuples, que le philoſophiſme cherchoit à ſoulever. Il n'attaqua pas ces vérités communes, dont les Sophiſtes ſe paroient, comme s'ils euſſent été les ſeuls hommes à ſen-

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0213
DFG

tir les malheurs qu'entraine le fléau de la guerre ; mais leurs complots devenus manifeſtes, lui rendirent la ſecte ſi odieuſe, qu'il mit déſormais ſon génie à contenir chez lui les Philoſophes, & à les rendre ailleurs auſſi mépriſables qu'il les voyoit dangereux partout.

Alors il compoſa ces *Dialogues des morts entre le Prince Eugène, Malbourough, & le Prince Lichtenſtein*, où il dévoile plus ſpécialement l'ignorance, l'abſurde prétention des *Encyclopédiſtes* à regler l'univers à leur mode, & ſurtout leur projet d'abolir le Gouvernement Monarchique, de commencer par renverſer le Trône des Bourbons, pour faire de la France une République.

Alors Voltaire & d'Alembert ſollicitérent vainement ſa protection pour les adeptes. Frédéric répondoit *ſéchement & laconiquement*, que les écrivailleurs de la ſecte n'avoient qu'à chercher un aſyle dans cette République de Hollande, où *ils pourroient faire le métier de tant d'autres qui leur reſſembloient*. Les expreſſions de ſon mépris & de ſon indignation furent même telles, que d'Alembert croyoit devoir les adoucir dans ce qu'il en mandoit à Voltaire. *(Lett. de d'Alemb. à Volt. 27. Déc. an 1777.)*

Ce fut alors auſſi que d'Alembert conçut la *grande ſottiſe* que la Philoſophie avoit faite, de réunir contre elle les Princes & les Prêtres. Ce fut alors que Diderot & ſes coopérateurs au

Syſtême de la nature ne furent plus que des *Gâte métiers*. Ce fut alors enfin que Fréderic ceſſa d'être pour les Sophiſtes le *Salomon du Nord*. D'Alembert ne vit plus en lui, qu'un homme plein *d'humeur*, & qu'un malade à qui les Philoſophes pouvoient dire, comme Chatillon à Nereſtan:

Seigneur, s'il eſt ainſi, votre faveur eſt vaine.

" Au reſte, ajoutoit-il, peut-être Mr. De-
" liſle, *(l'élu recommandé & ſi mal accueilli)*
" n'auroit-il pas été heureux dans la place
" que nous voulions lui procurer (auprès de ce
" Roi de Pruſſe.) *Vous ſavez ainſi que moi à*
" *quel maître il auroit eu à faire.* " (ibid. & let. du 24. Janv. 1778.)

Quant à Voltaire, qui n'avoit pas alors plus de crédit, il ſe conſola de cette diſgrace, en écrivant à d'Alembert: " que voulez-vous, mon
" cher ami? Il faut prendre les Rois comme ils
" ſont, & Dieu auſſi. " *(4. Janv. 1778.)*

Il eſt à obſerver que ni d'Alembert ni Voltaire ne cherchérent à diſſuader Fréderic ſur le projet & le complot qu'il attribuoit à leur école. Le ſilence ſur la conſpiration leur parut le parti de la prudence. Il l'étoit en effet pour des hommes, qui ſentoient bien qu'une explication ultérieure pouvoit engager Fréderic à produire de nouvelles preuves, & ne ſervir qu'à dévoiler davantage des intentions & des complots, dont il n'étoit pas encore tems de ſe glorifier.

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0215
DFG

Quelques multipliées que soient les preuves que j'ai déjà fournies de ces complots tramés contre les Rois, quelque évidence qui résulte déjà de tous les vœux, de toutes les confidences secrètes de d'Alembert & de Voltaire; quelque soit cet ensemble de systêmes adoptés par la secte, les uns livrant au peuple tout le sceptre des loix, pour faire des Monarques de vrais esclaves de la multitude; les autres effaçant de la liste de tout gouvernement jusques au nom de Roi; quelque incontestiable que soit encore l'objet de tant de productions philosopoiques, toutes ou presque toutes sorties de l'Académie secrète des Sophistes; (*) & toutes respirant la haine des

(*) *Après les détails que j'ai donnés dans le premier volume sur l'antre où s'assembloient les Conjurés, & sur la déclaration de l'adepte Leroi: je ne crois pas avoir ici besoin de nouvelles preuves sur cet objet; je n'ai pas même entendu la moindre objection contre celles que j'en ai données. Cependant j'ajouterai ici que depuis l'impression de ce premier volume, j'ai rencontré diverses personnes, qui sans être instruites des détails dans lesquels je suis entré sur cette société d'Holbach, en connoissoient le principal objet, & savoient que c'étoit là plus spécialement que se tramoit la double Conspiration. J'ai vu surtout un Gentilhomme Anglois, à qui l'Académicien Dusaux avoit dit très positivement, au commencement de la Révolution, que c'étoit de l'Hotel & Comité d'Holbach*

Rois, le vœu d'anéantir le Trône auſſi bien que l'Autel; quelque force que donne à nos démonſtrations, & l'aveu des complices honteux, & celui des complices glorieux de leurs ſuccès; quelque conſtant que ſoit le témoignage des Tribunaux publics, dénonçant à l'univers entier les mêmes complots des Sophiſtes contre tous les Monarques; enfin quelque accablantes que ſoient pour les auteurs de ces complots l'indignation, le dépit & les dénonciations de l'adepte Roi, réduit à nous montrer & à combattre dans les maîtres de ſon impiété, les traitres conſpirant contre ſon Trône & contre tous les Trônes; ce n'eſt encore là que le commencement des preuves que l'hiſtorien pourra un jour puiſer dans ces mémoires. Il nous reſte à parcourir encore bien des grades de la Conſpiration; & chacun de ces grades ajoutera à la démonſtration.

---

qu'étoient ſortis ces différens ouvrages qui avoient produit un ſi grand changement dans l'eſprit du peuple, ſoit relativement à la Religion, ſoit par rapport à la Monarchie. Et ce témoignage de Mr. Duſaux d'un homme d'abord ſi intimement uni aux Sophiſtes auteurs de la Révolution, d'un académicien aujourd'hui ſiégeant avec les Légiſlateurs de la Révolution; ce témoignage, dis-je, vaut bien celui des adeptes, ſoit glorieux, ſoit honteux des ſuccès de la Conſpiration.

CHAPITRE V.

CINQUIÈME GRADE DE LA CONSPIRATION CONTRE LES ROIS.

ESSAI DÉMOCRATIQUE, A GENÈVE.

DANS le tems même où Fréderic dénonçoit comme ennemie de toutes les Puiſſances, cette même ſecte d'impiété, qu'il avoit juſqu'alors ſi hautement protégée, il s'en faut bien qu'il fût inſtruit de toute la profondeur de la trame qu'elle ourdiſſoit. C'étoit à Voltaire plus ſpécialement qu'il adreſſoit ſes plaintes ſur la témérité de ceux des Philoſophes, contre leſquels il ſe voyoit réduit à défendre le Trône; (*V. let. à Volt. 7 Juil.* 1770, *& correſp. de Volt. & de d'Alemb. même année*,) & dans ce moment même Voltaire, & les adeptes de l'Encyclopédie, & ceux ſurtout qu'on révéroit plus ſpécialement ſous le nom d'Œconomiſtes, étoient tout occupés du premier eſſai que la ſecte faiſoit de ſes ſyſtêmes.

Genève, cette même ville où ils s'applaudiſſoient de ne plus voir que quelques *gredins* croyant encore au Chriſtianiſme (*Ier. vol. de ces mêmes chap.*) avoit été choiſie pour ce premier eſſai. La démocratie établie par Calvin dans

cette république, leur sembloit encore blesser les droits de l'homme. Ils y voyent le peuple distingué en différentes classes. La première étoit celle des citoyens ou bourgeois. Ceux de cette classe, descendans des anciens Genevois, ou reçus dans leur corps, avoient seuls droit dentrer dans les conseils, & d'être admis aux dignités qui constituoient le gouvernement. Ils avoient surtout leur suffrage dans le Conseil Général. Les autres plus récemment entrés sous le domaine de la République, ou jamais incorporés à la classe des citoyens, en composoient trois autres; celles des natifs, des simples habitans de la ville & des sujets. Tous ceux-là pouvoient, à peu de choses près, sous la protection de la République, exercer leur commerce, leurs professions diverses, acquerir & cultiver des terres; mais ils étoient exclus des conseils & des principales dignités.

Gouvernement de Genève avant la Revolution de 1770.

Quelques odieuses que ces distinctions parussent aux Sophistes, tout homme qui remonte aux vrais principes, conviendra aisément qu'une République, & un état quelconque, maîtres de leur territoire, ont le droit d'y admettre de nouveaux habitans, à des conditions qui peuvent être justes, quelquefois nécessaires, sans cependant établir une parfaite égalité entre les vrais enfans, & les sujets adoptifs de la Patrie. Celui qui demandoit à être admis, a connu les conditions, ou les exceptions que les loix met-

toient à son admission. Il étoit libre d'accepter ou de refuser, & de chercher un asyle ailleurs ; mais certainement, ces conditions une fois admises, il n'aura pas droit de venir troubler la République, sous prétexte que les hommes étant tous égaux, l'habitant adoptif doit jouir des mêmes priviléges que les plus anciens enfans de l'Etat.

Ces principes si simples & si clairs, n'étoient pas ceux de la secte ; ils avoient même cessé d'être ceux de Voltaire. A force de prêcher la liberté, l'égalité religieuse, il en étoit venu à toute la doctrine, à tout le catéchisme de l'égalité & de la liberté politiques. A deux lieues de Genève, il observoit depuis long-tems les contestations des citoyens & des Magistrats ; il conçut qu'à la gloire de la révolution, qu'il disoit avoir déjà faite dans la Religion des Genevois, il pourroit ajouter celle d'une Révolution dans leur Gouvernement.

Rôle de Voltaire & autres Philosophes, dans cette Révolution.

Ces contestations entre les Magistrats & les citoyens, n'avoient eu jusqu'alors d'autre objet que l'interprétation de certaines loix, & de la Constitution. Les natifs, & les autres classes exclues du droit législatif, n'entroient dans ces différens que comme spectateurs, quand Voltaire & les autres sophistes imaginèrent d'en profiter pour changer la Constitution même de cette République, & en faire un modèle de leur Gou-

vernement d'égalité, de liberté, du peuple législatif & souverain.

Toute l'Europe a su les troubles dont Genève fut agitée à cette époque, c'est-à-dire surtout depuis l'année 1770 jusqu'en 1782; toutes les nouvelles publiques nous apprirent alors à quel point la Constitution de Genève avoit été bouleversée; mais ce que les papiers publics n'ont point dit, & ce qui appartient plus spécialement à nos Mémoires, c'est la part secrète qu'eurent les Philosophes à toute cette Révolution; ce sont leurs artifices pour y réaliser la plus absolue démocratie d'après le système de Jean-Jacques.

Pour juger de l'intrigue que nous allons développer, qu'on interroge, comme nous l'avons fait, les hommes capables d'observer, & qui vivoient alors sur les lieux, qui jouèrent dans ces troubles, le vrai rôle de citoyens; & on verra combien sont fidèles les instructions que nous nous sommes procurées.

Les premières prétentions des natifs ou habitans de Genève au droit législatif & souverain, leur étoient sans doute venues du système de leur compatriote Jean-Jacques; elles devinrent réellement actives par les insinuations de Voltaire, & par les manœuvres des adeptes volés à son secours.

De la part de Voltaire, l'intrigue consistoit d'un côté, à encourager les citoyens contre les Magistrats, & de l'autre à insinuer aux simples

habitans ou natifs. qu'ils avoient d'autres droits à réclamer contre les citoyens eux-mêmes. Il invitoit tantôt les uns, tantôt les autres à sa table; il parloit à chacun suivant ses vues; il disoit aux citoyens que leur qualité de législateur mettoit absolument le Magistrat sous leur dépendance; il disoit aux autres, qu'habitans de la même républiqne, & vivant sous les mêmes loix, l'égalité naturelle leur donnoit les mêmes droits qu'aux citoyens, qu'il étoit tems pour eux de cesser d'être esclaves, d'obéir à des loix qu'ils n'avoient point faites, d'être victimes des distinctions les plus odieuses, d'êtres soumis à des taxes flétrissantes par cela seul qu'ils n'avoient pas été appellés à les consentir.

Pour donner plus de poids à ces insinuations, Voltaire eut soin de les faire circuler dans ces pamphlets, que sa plume féconde produisoit si aisément. Celui qu'il fit paroître sous le titre d'*idées républicaines*, & dans lequel il se cachoit sous le masque d'un Génevois, nous apprend combien l'averfion pour les Rois, combien l'amour de l'égalité, de la liberté républicaines se fortifioient dans son cœur, à mesure qu'il vieillissoit.

Quant au 1er. article, on lisoit dans ce pamphlet: " il n'y a jamais eu de Gouvernement " parfait, par ce que les hommes ont des pas- " sions. —*Le plus tolérable de tous, est sans* " *doute le républicain, par ce que c'est lui qui rap-* " *proche le plus les hommes de l'égalité naturelle.*

" Tout père de famille doit être maître dans " ſa maiſon, & non pas dans celle de ſon voiſin. " Une ſociété étant compoſée de pluſieurs " maiſons, & de pluſieurs terrains qui leur " ſont attachés, *il eſt* contradictoire *qu'un ſeul* " *homme* ſoit maître de ces maiſons & terrains; " *& il eſt dans la nature que chaque maître ait ſa* " *voix pour le bien de la ſociété.* (idées républiq. N°. 43, édition de Kell.)

Cet article ſeul diſoit tout aux Génvois; il apprenoit ſurtout aux natifs & aux autres qui avoient acquis des propriétés ſur le ſol de la République, qu'en les privant du ſuffrage légiſlatif, on les privoit d'un droit naturel. Pour le dire plus poſitivement encore, devenu vrai diſciple de Monteſquieu & de Jean-Jacques, même alors qu'il réfutoit quelques unes de leurs opinions accidentelles, Voltaire Démagogue répétoit leurs leçons fondamentales; les donnoit en ces termes aux Génevois.

" Le Gouvernemet civil *eſt la volonté de tous* " exécutée par un ſeul, ou par pluſieurs, en " vertu des *loix que tous ont portées.* (ibid. N°. 13)

" A l'égard des Finances, on ſait aſſez que " c'eſt aux citoyens à régler ce qu'ils doivent " fournir pour les dépenſes de l'Etat. " (N°. 42.) *

* *Une foule de gens ont de la peine à ſe perſua-*

Il étoit impoſſible de dire plus clairement à ceux du territoire Génevois, qui n'opinoient ni

---

der à quel point Voltaire étoit devenu démocrate; mais qu'on liſe bien attentivement ſes derniers ouvrages, & ſurtout celui dont j'ai extrait ces articles; on verra qu'il en étoit venu juſques à déteſter la diſtinction de noble & de roturier; *que dans leur origine, ces mots* noble & roturier, *ſuivant lui, ne ſignifient que* ſeigneur & eſclave.

Qu'on liſe ſon commentaire de l'eſprit des loix, *on verra de quel œil il s'étoit enfin accoutumé à regarder cette Nobleſſe, à laquelle pourtant il devoit tant d'admirateurs, & une ſi grande partie des progrès de ſon Philoſophiſme. N'eſt-ce pas ſur le ton de la haine qu'il nous dit par exemple, dans ce commentaire:* " *j'aurois déſiré que l'auteur* (Monteſquieu), *ou quelqu'autre écrivain de ſa force, nous eût appris clairement pourquoi* la Nobleſſe " *eſt l'eſſence du Gouvernement Monarchique. On* " *ſeroit porté à croire qu'elle eſt l'eſſence du Gou-* " *vernement féodal, comme en Allemagne, & de* " *l'ariſtocratie, comme à Veniſe.*" (N° 111)

Je ſerois, moi, porté à croire que Voltaire, dans ſa vieilleſſe comme dans ſa jeuneſſe, confond ſouvent toutes les idées. Celle de la Nobleſſe en général, nous montre les enfans des hommes diſtingués par leurs ſervices, ſoit militaires, ſoit dans les Tribunaux, formant dans l'Etat un corps de citoyens, que leur éducation, leurs ſentimens, leur intérêt même ren-

ſur les loix, ni ſur les finances, que leur volonté n'étant point conſultée, ils n'étoient tenus à rien, ſous le gouvernement dans lequel ils vivoient; & qu'il n'y auroit point pour eux de vrai Gouvernement, juſqu'à ce que l'ancienne Conſtitution fût renverſée. Qu'on juge de l'impreſſion que devoient faire ces ſortes de productions de Voltaire, répandues avec profuſion, avec cet art que nous l'avons vu peindre ſi bien lui-même, quand il s'agiſſoit de faire arriver l'opinion juſque dans les dernières claſſes de la multitude.

Des moyens plus perfides ajoutoient à ces inſinuations & à ces productions. On a vu les Sophiſtes exalter la bienfaiſance de leur coryphée, nous en offrir les preuves dans cette multitude d'artiſans Génevois réfugiés à Fernei, trouvant dans le domaine de Voltaire, ſous ſa protection, une nouvelle patrie, & dans ſes ri-

---

dent en général plus propres à ces emplois dont la diſtribution dépend du Souverain. Très certainement cette diſtinction peut exiſter ſans la féodalité des Allemands, ſans l'ariſtocratie des Vénitiens. On conçoit abſolument la Monarchie ſans un corps de Gentils-hommes; mais certainement cette diſtinction tend en elle-même à former un corps d'hommes plus attachés au Monarque, & très utiles à l'Etat, pour les emplois auxquels l'éducation de la multitude eſt rarement une préparation.

cheſſes d'abondantes reſſources, pour y reprendre leur commerce, & y ſoutenir leur famille. Qu'on interroge encore ceux qui furent à même de connoître, & d'obſerver de près les motifs & les moyens de cette perfide bienfaiſance; on les verra répondre: Voltaire, il eſt très vrai, fut en quelque ſorte le fondateur de Fernei, d'une nouvelle ville; mais ils ajouteront: de qui la peupla t-il? ſi ce n'eſt de ces factieux qu'il avoit ſoulevés contre leur patrie; & qu'il réuniſſoit ſoit à Fernei, ſoit à Verſoi, pour en faire un foyer de fermentation, pour forcer cette malheureuſe République, par la déſertion de ſes natifs, & de ſes habitans, à recevoir la loi des Philoſophes, à ſubſtituer à ſa conſtitution celle de leurs ſyſtêmes.

Avec tous ces moyens & ces artifices, la ſecte Niveleuſe avoit d'autres acteurs dans Genève, pour y preſſer ſes révolutions. Elle y avoit déjà acquis ce Clavière, qui devoit un jour venir continuer dans Paris ſon rôle de Révolutionaire. Elle y avoit encore une eſpèce de demi-Syeys dans Mr. Berenger, & un vrai Boute-feux dans le nommé Segère. Elle y avoit ſurtout un homme qu'on ne s'attendoit pas à voir quitter en France le rôle de Magiſtrat, pour venir jouer à Genève, celui de Jacobin. Celui-ci étoit Mr. Servan, ce même Avocat Général au Parlement de Grenoble, que dans ſes lettres à d'Alembert, Voltaire préſentoit

Rôle de MMrs. Servan, Bovier, &c.

comme un des *grands maîtres* de la Philoſophie moderne, & un de ceux à qui elle devoit de *grands progrès*. (V. let. à d'Alemb. 5 Nov. préciſément année 1770, celle des plus grands troubles de Genève.) En vrai propagateur des principes de liberté, d'égalité, Mr. Servan étoit accouru à Genève, pour unir ſes efforts à ceux de Voltaire. Sa réputation, ſes conſeils, ſes habitudes, ſes preſſantes exhortations ne furent pas le ſeul ſecours que la Philoſophie envoya aux révolutionaires Genevois. Un Avocat du même Parlement, nommé Mr. Bovier, les ſervit de ſa plume. Tandis que les autres adeptes agiſſoient & preſſoient dans les clubs, dans les ſociétés, excitoient les citoyens contre les Magiſtrats, les natifs & les habitans contre les citoyens, pour arriver à travers toutes les diſſentions, tous les orages de la diſcorde, à une Conſtitution d'égalité, Bovier ſe préſenta avec toutes les armes du Sophiſme; non pas pour demander une nouvelle Conſtitution, mais comme un homme qui connoît bien l'ancienne, & qui n'en veut pas d'autre, pour rétablir les droits du peuple égal & ſouverain.

Les Genevois les plus révolutionaires ne furent pas eux-mêmes peu étonnés de s'entendre dire par un Sophiſte étranger, qu'ils avoient juſqu'alors ignoré toutes leurs loix; que toutes ces diſtinctions de citoyens, d'habitans, de natifs, & tous les priviléges des premiers, n'é-

toient dans la république de Genève, qu'une usurpation assez récente, datant uniquement de l'année 1707; qu'avant cette époque, un très court domicile donnoit à tout nouveau venu, " les droits de Cité, l'admission au Conseil " général, *souverain*, *législateur*; qu'avec un an " de séjour dans Genève, tout homme se trou- " voit souverain dans la République; qu'enfin " l'égalité étoit parfaite entre tous les individus, " soit dans la ville, soit dans le territoire de " Genève." *(V. le mémoire de l'avocat Bovier depuis pag.* 15 *jusqu'à* 29; *& la réfutation sur les natifs de Genève.)*

Cette marche étoit à peu près celle que la secte prenoit dès-lors en France, pour revenir à la prétendue Constitution du peuple souverain & l'égislateur, par celle des États Généraux. Bovier fut combattu & réfuté jusques à l'évidence; mais les Sophistes savent qu'un peuple en révolution, dévore tout mensonge propice à sa souveraineté. Ils avoient su le mettre en mouvement; ils trouvèrent un moyen plus efficace encore pour nourrir la fermentation.

Rôle des œconomistes, & surtout de Dupont de Nemours.

Sous le nom *d'Ephémérides du citoyen*, ils publioient alors dans Paris, un journal dirigé par les Œconomistes, c'est-à-dire, par les adeptes de l'espèce peut-être la plus dangereuse de toutes; par ceux qui sous un air de modération, & avec toute la forfanterie du zéle patriotique, préparoient les révolutions plus efficacement en-

core que les frénétiques du Club Holbachien. Il fut dit par la secte que ce journal seroit consacré à venir au secours de Voltaire, de Servan, de Bovier, jusqu'à ce que l'essai de la Constitution Démocratique eût complétement réussi dans Genève. L'hypocrite & miéleux Dupont de Nemours fut celui des confrères, qui se chargea du soin de donner chaque mois, une nouvelle commotion aux Révolutionnaires. Ses feuilles dirigées avec soin vers cet objet, partoient régulièrement de Paris, & alloient à Genève, fournir un nouvel aliment aux Démocratiseurs.

Pour juger avec quel art Dupont rempliſſoit sa mission, il faudroit parcourir tout ce que *l'éphémère citoyen* eut l'art de consigner dans les articles de ce journal, intitulés *de la République de Genève.* Là, on verroit le très humain Sophiste, s'appitoyer sur des troubles qui ont déjà coûté la vie à quelques natifs, l'éxil à divers autres; & sous prétexte de cette humanité qui presse un philosophe, de rappeller la paix, faire précisément tout ce qu'il faut pour soulever le peuple Genevois; lui présenter sa constitution comme celle de *l'Aristocratie* la plus oppressive; assimiler & les natifs & les habitans de Genève à ces Ilotes, qui dominés par des citoyens libres, ne trouvoient pour eux que l'esclavage, dans le sein même d'une République. *(Ch. 1 & note.)* On le verroit ensuite, pour

l'inſtruction de ces Ilotes, poſer ce qu'il appelle les principes; & parmi ces principes donner à ce peuple Genevois en fermentation, des leçons telles que celles-ci: " dire que des hommes " peuvent conſentir formellement ou tacite- " ment, pour eux & pour leurs deſcendans, à " la privation du tout, *ou d'une partie de leur* " *liberté;* ce ſeroit dire que des hommes ont le " droit de ſtipuler contre les droits d'autres " hommes, de vendre ou de céder ce qui ap- " partient à autrui, d'aliéner le bonheur, & du " plus au moins, la vie d'un tiers, & de quel " tiers encore? de celui dont le bonheur & la vie " doivent leur être plus ſacrés; de leur poſtérité. " Une telle doctrine inſulteroit à la dignité de " l'eſpèce humaine; elle offenſeroit la nature " & ſon auteur. " *(id. chap. 2.)*

Aſſurément c'étoit-là bêtement offenſer la raiſon & la ſociété; car ſi tout homme entrant ſous l'empire des loix civiles, ne ſacrifie pas une partie de ſa liberté, il eſt donc auſſi libre dans la ſociété civile de violer ces loix, qu'il le ſeroit de les compter pour rien, au milieu des Sauvages. Mais c'étoit par pitié pour ce peuple en révolution, qu'on lui prêchoit tous ces principes d'une effrénée licence. C'étoit encore pour empêcher le ſang de couler dans Genève, que Dupont apprenoit à la multitude des *natifs*, des *habitans*, & des *bourgeois*, à dire aux Sénateurs: " vous imaginez-vous qu'il ne s'agiſſe que

" d'être Souverains? Et qu'être bon Souve-
" rain ne ſoit pas auſſi une obligation à remplir?
" Savez--vous que dès que ce peuple vous
" aura reconnus en cette qualité, vous ſerez
" impérieuſement & ſtrictement obligés, ſous
" peine de l'exécration la mieux méritée, de
" le rendre heureux & de protéger ſa liberté,
" de garantir & de faire reſpecter dans toute
" leur étendue, tous ſes droits de propriété?
" Républicains, ſi vous voulez de la Souve-
" raineté ſur vos compatriotes, apprenez que
" les Rois même ne l'ont qu'à ce prix. "

" Voudriez-vous être de plus mauvais Sou-
" verains que les Deſpotes arbitraires de
" l'Aſie? Et quand ceux-ci, qui cependant
" regnent ſur des peuples abrutis par l'igno-
" rance & par le fanatiſme, portent à un cer-
" tain excès l'abus de leur pouvoir inſenſé; . . .
" On les appelle des tyrans. Savez-vous ce
" qui leur arrive? Allez à la porte des Sérails
" de l'Orient; *voyez le peuple mutiné deman-*
" *der les têtes des Viſirs & des Athémadouletes*,
" & faire tomber quelquefois celle *des Sultans*
" *& des Sophis*; & puis régnez arbitrairement;
" ſi vous l'ôſez; ſi vous l'ôſez, ſurtout dans
" votre ville, ſur un peuple inſtruit, & qui,
" élevé parmi vous, a eu mille occaſions, dans
" la familiarité des jeux de l'enfance, d'éprou-
" ver que, votre dignité à part, vous ne valez
" pas mieux que lui. " *(id. chap. 2.)*

Ainſi quand l'occaſion s'en préſentoit, les plus modérés des Sophiſtes ſavoient, comme Raynal & tout le club d'Holbach, avertir les peuples de ne pas ſe contenter de gémir, mais de rugir auſſi, & d'arriver à force de terreur, de carnage, à la conquête de leurs prétendus droits.

Ces leçons étoient entremêlées de toutes celles que les Œconomiſtes s'aviſoient de donner aux Souverains, ſur l'adminiſtration publique. " On les voyoit, me diſent les mémoires " de l'homme qui ſuivit le mieux leur marche " dans toute cette Révolution, on les voyoit " s'ingérer dans toutes les affaires de la Ré- " blique, afin d'en prendre occaſion d'énoncer " toute la doctrine de la ſecte. A travers leurs " prétendus conſeils d'œconomie, n'oubliez pas " ſurtout celui qu'ils nous donnoient de raſer " nos fortifications, dont l'entretien exigeoit, " ſelon eux, des dépenſes inutiles & toujours " onéreuſes. Genève, diſoient-ils à cette occa- " ſion, ne peut pas être conſidérée comme un " Etat capable de défendre une place forte, " le ſuppoſant en guerre avec ſes voiſins; & " quand à une ſurpriſe, c'eſt dans les habitans " de la campagne qu'eſt ſa force réelle. (*Ephé. du citoy. année* 1771. *tom.* 1.) Propoſition " abſurde, quand il s'agit d'une campagne " ayant à peine une lieue quarrée. Mais ce " n'étoit pas là de quoi ils s'embarraſſoient;

" ils vouloient seulement amener la proposition " générale, pour l'appliquer à la France & à " tout pays, en tems & lieu; " c'est-à-dire, pour ne plus rien laisser aux Souverains qui les mît à l'abri des premières fureurs d'un peuple en insurrection, & réclamant à force ouverte cette liberté & cette égalité, que les Philosophes lui présentoient sans cesse comme ses droits naturels. C'étoient là encore que tendoient ces leçons, ces avis perfides qu'ils donnoient aux Magistrats, en les représentant comme des oppresseurs, en profitant de cette aversion qu'ils supposoient ancienne dans le peuple, & qu'ils avoient eu seuls l'art de lui inspirer. C'est avec le même art qu'ils nous disoient: " les defenseurs naturels de Genève, " c'est le peuple de la campagne, ce sont les " sujets de la République. Il est possible, il est " aisé de les tant affectionner au Gouverne- " ment, qu'ils formassent les meilleures gardes " avancées que l'on puisse avoir — Il faut que la " Patrie soit pour eux, autre chose qu'un *do-* " *minateur exigeant, dur & sévère.* Il faut leur " rendre *le libre exercice de tous les droits natu-* " *rels de l'homme, & leur en garantir la possession.*" (id. pag. 176.) *

* *J'ai eu beau demander quel pouvoit avoir été le genre d'oppression, que ce peuple du territoire Genevois éprouvoit de la part des Magistrats; j'ai*

Ces leçons de la secte avoient pour elle deux avantages ; celui de se répandre avec son journal, dans toute l'étendue de la France, d'y préparer de loin la multitude à tenir un jour à ses Rois le même langage ; & celui d'aller périodiquement allumer les fureurs du peuple de Genève à qui elles étoient plus directement adressées. Les frères de Paris les continuèrent jusqu'à ce qu'enfin, & Servan, & tous les autres agens de la secte, virent leurs travaux couronnés dans Genève par la Révolution, qui renversa les loix de cette République.

Les Sophistes, il est vrai, n'eurent pas long-tems à s'applaudir de ce premier succès. Mr. le Comte de Vergennes, qui avoit d'abord mis peu d'intérêt à cette Révolution, apprit à en connoître l'importance. Il se laissa enfin persuader par l'évidence même, que tout ce qui s'étoit passé dans Genève, n'étoit qu'un essai des principes & des systêmes des Sophistes du

---

vu qu'il seroit difficile de trouver un peuple plus justement affectionné à son Gouvernement; que l'accord des Magistrats & des sujets, ressembloit jusqu'alors à celui d'une nombreuse famille tendrement attachée à ses chefs. Les Sophistes le savoient bien; mais ils ne parloient pas pour les Genevois seuls. Ils supposoient la discorde, pour la semer où elle n'existoit pas, & pour y ajouter partout où elle commençoit à se faire sentir.

siècle; que leurs projets & leurs complots n'étoient pas de s'en tenir à ces premiers succès; qu'ils ne les regardoient que comme un préambule des révolutions, dont la France pourroit elle-même devenir tôt ou tard la victime. Les Sophistes eurent le désagrément de voir quelques légions Françoises détruire leur ouvrage. Il étoit réservé à Clavière, ensuite à Robespierre de le reprendre un jour, & d'envoyer l'Apostat Soulavie le consommer par les proscriptions, par l'exil, & par tous les moyens de la philosophie, passée du Chateau de Fernei à l'antre des Jacobins. (*)

(*) *Tout ce qu'on vient de lire sur l'objet, sur la conduite générale des philosophes, & spécialement sur celle de Voltaire; de Servan; & Dupont de Nemours, dans cette Révolution de Genève; n'est qu'un extrait des mémoires qui m'ont été fournis par des témoins oculaires & des œuvres philosophiques dont j'ai vérifié les citations.*

CHAPITRE VI.

ESSAI ARISTOCRATIQUE, EN FRANCE.

Objet de cet essai.

EN exposant les preuves de la conjuration tramée contre la Monarchie, j'ai dit qu'il existoit des Philosophes tellement assurés de produire en France, une révolution quelconque, qu'ils n'hésitèrent pas à conseiller aux Rois & aux Ministres, de faire eux-mêmes cette révolution, de peur que la Philosophie ne fût plus maitresse d'en diriger les mouvemens. Parmi les Philosophes de cette espèce, qu'on voudroit appeller les Modérés, & que Jean-Jacques appelloit les *inconséquens*, se distinguoit surtout Mr Mably, frère de Condillac, & un de ces Abbés, qui sans fonctions dans le Clergé, n'en ayant que l'habit, s'occupoient beaucoup des études profanes, très peu, ou point du tout des Sciences Ecclésiastiques.

Mably, ses erreurs & ses adhérens.

Sans être impie comme les Condorcet & les Voltaire, détestant même à un certain point leur impiété, Mr. Mably fut lui-même d'une catholicité au moins fort équivoque. Il fut même quelquefois si révoltant dans sa morale, que pour lui conserver quelqu'estime, il falloit en venir à dire qu'il s'étoit mal expliqué, &

qu'on n'avoit pas saisi ses intentions. C'est au-moins ainsi que je l'ai entendu se justifier contre les censures de la Sorbonne. L'article sur lequel il se crut supérieur, étoit la politique. Il en parla toute sa vie ; il se crut un génie en ce genre, & il trouva des hommes qui le crurent. On auroit mieux apprécié ses talens froids & médiocres, en ne voyant dans lui qu'un de ces hommes remplis de préjugés pour ce qu'ils croient savoir de l'antiquité, & voulant tout ramener à l'idée qu'ils s'en sont faite.

Mr. de Mably s'étoit aussi farci la tête des systêmes de liberté, du peuple législateur & souverain, des droits de s'imposer lui-même, de ne contribuer aux taxes publiques qu'autant qu'il y auroit consenti par son suffrage, ou par celui de ses représentans. Il croyoit avoir vu tout cela chez les Grecs & les Romains, surtout chez les anciens François. Il croyoit bien positivement surtout, que sans Etats Généraux, il n'y avoit point de Monarchie en France ; que pour en rétablir la vraie Constitution, il falloit absolument en revenir aux Etats Généraux. *(V. ses droits du citoyen.)*

Mably & ses disciples, ou pour mieux dire, tous ceux de Montesquieu, détestoient le régime féodal, & ils ne voyoient pas que ces Etats Généraux n'avoient été que l'effet même de la féodalité. Quand Philippe le Bel, & quelques autres Princes s'étoient vu obligés de recourir

à ces assemblées, pour en obtenir des subsides, c'est que sous ce régime féodal, le Roi comme les Comtes de Provence, de Champagne, de Toulouse, ou les Ducs de Bretagne, avoient leur revenu fixe, leur domaine particulier, regardé alors comme suffisant pour subvenir aux frais de leur Gouvernement. Et en effet les guerres même les plus longues pouvoient alors se poursuivre, sans ajouter aux revenus du Roi. Les armées étoient composées de Seigneurs, de Chevaliers qui fourniſſoient à leurs propres dépenses, à celle des vassaux qu'ils menoient avec eux. Mably & ses disciples ne virent pas que dans un tems où la France avoit acquis tant de nouvelles Provinces; où les armées, les généraux, les officiers & les soldats ne marchoient plus qu'à la solde du Roi, il étoit impossible que son ancien domaine suffît aux besoins du Gouvernement. Ils ne concevoient pas qu'avec toutes les nouvelles relations de la politique, & sa nouvelle marche, il eût été en France de la dernière imprudence dans le Monarque, d'attendre, chaque-fois qu'il falloit se garantir des ennemis ou bien les prévenir, qu'il plût aux grands Seigneurs jaloux, aux Tribuns séditieux, aux Députés revêches, à quelques uns peut-être soldés par l'ennemi, d'accorder les subsides requis par des besoins pressans. Rien de tout cela ne tomboit dans l'esprit des Sophistes.

Toujours persuadé que les François avoient besoin de leurs Etats Généraux & d'une Révolution pour cesser d'être esclaves, Mably, nous disent ceux des Philosophes qui lui sont restés le plus attachés, fit plus que d'inviter les Grands & les Ministres à faire cette révolution eux-mêmes. " Il reprocha au Peuple, dans son traité " des *droits des citoyens*, *écrit en* 1771, d'avoir " manqué plusieurs fois l'occasion de la faire; " il indiqua la manière dont elle devoit s'effec- " tuer. Il conseilla au Parlement de refuser " d'enregistrer à l'avenir aucun Edit Bursal, " d'avouer au Roi qu'il n'avoit pas le droit " d'imposer la Nation, de lui déclarer que ce " droit n'appartenoit qu'à elle seule, *de deman- " der pardon au Peuple* d'avoir contribué si long " tems à lui faire payer des taxes illégitimes, " & de supplier instamment le Roi de convo- " quer les Etats Généraux.—*Une Révolution*, " ajouta-t-il, ménagée par cette voie, seroit " d'autant plus avantageuse, que l'amour de " l'ordre & des loix, & non d'une liberté licen- " cieuse en seroit le principe." *(Supplém. au contract social par Gudin, 3me. part. chap. 1er.)*

En quel tems, & pourquoi ils demandent les Etats Généraux.

Ce système d'une révolution ménagée d'après les idées de Montesquieu, en transportant au Peuple, par ses représentans aux Etats Généraux, le pouvoir législatif, & celui de fixer les impositions, trouvoit alors en France, & surtout dans l'aristocratie, d'autant plus de

partisans, qu'il laissoit subsister toute la distinction des trois Ordres. Tout ce que la Philosophie de l'impiété comptoit déjà d'adeptes dans la société de Mr. le Duc de la Rochefoucault, n'y voyoit pour les Grands, qu'un moyen de regagner leur antique influence sur le Gouvernement, de reprendre sur la Cour & le Roi, ces avantages qu'ils avoient insensiblement perdus sous les derniers regnes. Ils ne savoient pas que les autres Sophistes se tenoient derrière eux, déjà prêts à faire valoir & dominer leur égalité dans ces Etats Généraux, & à représenter que *les trois Ordres séparés, opposés d'intérêts & jaloux l'un de l'autre, détruisoient leur force; que cette distinction avoit été la cause pour laquelle les anciens Etats Généraux avoient toujours porté si peu de fruits, & fait si peu de bien.* (ibid.) Les Grands ne virent pas ce piége, que leur tendoient déjà les Sophistes de l'égalité; & ceux-ci, par les dissensions qui regnoient alors entre Louis XV & les Parlemens, se crurent à la veille d'obtenir enfin ces Etats Généraux, où devoit se faire leur revolution.

Ces dissensions avoient elles-mêmes pour cause principale, une opinion nouvelle que le système de Montesquieu avoit fait naître dans les premiers Tribunaux du Royaume. Ceux des Magistrats qui d'après ce système, ne voyoient point de liberté, partout où la Nation & ses représentans ne partageoient pas avec le

Roi, l'autorité législative, & le droit de fixer les subsides, avoient imaginé que les Parlemens étoient eux-mêmes les représentans de la Nation; que leur ensemble, quelque dispersés qu'ils fussent dans les différentes villes du royaume, ne formoit qu'un seul & même corps indivisible, dont les différens membres, quoique résidens & fixés par les Rois dans diverses villes de l'Empire, n'en tenoient pas moins leur autorité de la Nation même, dont ils se faisoient les représentans habituels, chargés de maintenir ses droits auprès des Monarques, de suppléer surtout son consentement, supposé nécessaire & de droit naturel imprescriptible, inaliénable, pour la confection des loix, ou la perception des subsides.

Ce système étoit loin de l'idée que les Rois s'étoient faite des Parlemens, qu'ils avoient seuls établis, sans avoir même consulté la Nation. Il étoit en effet assez extraordinaire que des tribunaux crées, fixés, ou bien ambulatoires, au gré des Rois, appartinssent à l'essence de la Constitution; que des Magistrats tous nommés par le Roi, représentassent les Députés librement élus par la Nation. Et comment surtout, des charges tellement à la disposition des Rois, qu'ils les avoit rendues vénales, pouvoient-elles

être confondues avec la qualité de Deputé du peuple aux Etats Generaux? *

Ces Etats eux-mêmes n'avoient pas une autre idée que les Rois, sur les Magistrats des Parlemens. Il est aisé de s'en convaincre par ces paroles du Président Hainault sur les Etats de 1614: " je dois dire à cette occasion, que " comme nous ne reconnoissons en France " d'autre Souverain que le Roi, c'est son au- " torité qui fait les loix. *Qui veut le Roi, si veut* " *la loi.* Ainsi les Etats Généraux n'ont que la

(*) *Ce mot de* Parlement *conservé aux premiers tribunaux, a fait une illusion, qu'il eût été facile d'éviter, en observant que le même mot, comme celui de* Plaid, *dans notre histoire ancienne, signifie tantôt ces grandes Assemblées que les Rois consultoient sur les affaires importantes, & tantôt ces espèces de tribunaux ambulatoires, destinés à rendre la justice. Ce sont ces derniers seulement que les Rois ont rendus stables, & auxquels nos Parlemens ont succédé. La différence est d'autant plus sensible, que les grandes Assemblées ou Etats Generaux n'ont jamais eu pour objet les fonctions judiciaires, qui font préciſément l'essentielle occupation des Magistrats. Dans ces Assemblées ou Plaids Nationaux, le Clergé, de tout tems, fut admis comme le premier ordre de l'Etat; au lieu que par la nature de ses devoirs, il se trouvoit exempt, & même exclu des Plaids ou Parlemens judiciaires.*

" voix de remontrance & de la très humble " supplication. Le Roi défère à leurs doléances & à leurs prières, suivant les régles de " sa prudence & de sa justice. Car s'il étoit " obligé de leur accorder toutes leurs demandes, dit un de nos plus célèbres auteurs, il " cesseroit d'être leur Roi. *De-là vient que pendant l'Assemblée des Etats Généraux, l'autorité du Parlement, qui n'est autre chose que celle du Roi, ne reçoit aucune diminution, ainsi qu'il est aisé de le reconnoître dans les procès verbaux de ces derniers Etats* " (Hist. de Fran. Hain. an. 1614.)

C'étoit donc une étrange prétention que celle des Parlemens tous créés par le Roi, & se faisant les Députés de la Nation pour résister au Roi; se disant les Représentans habituels, les Suppléans ordinaires, permanens des États Généraux, qui ne savoient rien eux-mêmes de ces Représentans, & de ces Suppléans; qui ne voyoient dans eux que les hommes du Roi. Mais quand les systêmes ont répandu l'inquiétude, & amené le vœu des révolutions, l'illusion supplée facilement la vérité. Les Magistrats les plus respectables, entraînés enfin par l'autorité de Montesquieu & par l'impulsion des Sophistes, s'étoient laissé persuader, qu'il n'y avoit réel-

(V. le Présid. Hain. An. 1137, 1319, & passim.) *Comment après cela confondre les Etats Généraux & les Plaids, ou cours de justice?*

lement que deſpotiſme ou eſclavage, partout où le peuple n'exerce l'autorité légiſlative, ni par lui-même, ni par ſes Repréſentans. Pour que les loix depuis ſi long-tems faites par le Roi, & proclamées par les Parlemens, ne fuſſent pas tout à coup regardées comme nulles, les Magiſtrats qui les enregiſtroient, & qui les proclamoient, ſe firent Repréſentans du peuple.

Ces prétentions étoient devenues le prétexte de la réſiſtance la plus invincible aux ordres du Souverain; le Conſeil du Roi, & ſurtout Mr. le Chancelier Meaupou crûrent y voir une vraie coalition tendante à dénaturer la Monarchie, à morceler l'autorité du Trône, à mettre le Monarque ſous la dépendance habituelle de ſes douze Parlemens, à exciter des troubles, des diſſentions entre le Roi & les Tribunaux, chaque fois qu'il plairoit à quelques Magiſtrats métamorphoſés en Tribuns du Peuple, d'oppoſer la Nation au Souverain. Louis XV réſolut d'anéantir les Parlemens, d'en créer de nouveaux dont le reſſort ſeroit moins étendu, & qu'il ſeroit plus facile de contenir dans les bornes de leurs fonctions.

Cette réſolution commençoit à s'exécuter; les conjurés ſophiſtes voyoient avec une ſecrète joie les diſſentions s'accroître. Perſuadés que les troubles rendant néceſſaire la convocation des Etats Généraux, ils alloient y trouver l'occaſion de mettre toutes leurs vues au jour, & d'o-

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0244
DFG

pérer au moins une partie de la révolution qu'ils méditoient, ils mirent en avant ce même Malesherbes, que nous avons vu si complettement dévoué au Philosophisme de leur impiété. Il occupoit alors la place importante de Président de la *Cour des Aides*, le premier Tribunal de Paris après le Parlement. Il engagea sa compagnie à faire la première démarche éclatante, pour opposer au Roi les Etats Généraux. Il rédigea ces remontrances devenues si fameuses parmi les philosophes, parce que à travers quelques expressions de respect, il avoit su y faire entrer tous les nouveaux principes de la secte, & toutes ses prétentions contre l'autorité du Souverain.

Malesherbes & les Parlemens demandent les Etats Généraux.

Dans ces remontrances prétendues respectueuses, la convocation d'une Assemblée Nationale fut conçue en ces termes: " jusqu'à ce " jour au moins la réclamation des Cours supp- " pléoit à celle des Etats Généraux, quoi- " qu'imparfaitement; car, malgré tout notre " zèle, nous ne nous flattons point d'avoir " dédomagé la Nation, de l'avantage qu'elle " avoit d'épancher son cœur dans celui du " Souverain. *Mais aujourd'hui l'unique ressource* " qu'on avoit laissé au peuple, lui est enlevée " —Par qui *les intérêts* de la Nation seront-ils " défendus contre vos Ministres? —Le peuple " dispersé n'a point d'organe pour se faire en- " tendre—*Interrogez donc, Sire, la Nation elle-*

" *même*, puiſqu'il n'y a plus qu'elle, qui puiſſe " être écoutée de votre Majeſté? " (Remont. de la Cour des Aides, 18 Fev. 1771.)

Ceux des Parlemens qui ſuivirent l'exemple de Maleſherbes, ne ſavoient pas aſſez les intentions de la ſecte qui le mettoit en mouvement. Ils s'abandonnèrent en quelque ſorte malgré eux, à l'impulſion donnée par les Conjurés, & au torrent de l'opinion publique, déjà en grande partie, dirigée par les ſyſtêmes de Monteſquieu, ſur la part que tout homme doit avoir à la confection des Loix, au réglement des ſubſides, pour obſerver les unes, & payer les autres ſans être eſclave.

Entrainé par l'exemple de Maleſherbes, le Parlement de Rouen, dans ſes remontrances du 19 Mars 1771, dit auſſi au Monarque: " puiſ- " que les efforts de la Magiſtrature ſont im- " puiſſans, daignez, Sire, conſulter la Nation " aſſemblée. " Les anciens collègues de Monteſquieu au Parlement de Bordeaux, crurent encore devoir montrer plus de zèle pour ſes principes. Auſſi leurs remontrances datées du 25 Fev. même année, furent elles encore plus preſſantes. On y liſoit entre autres:

" S'il étoit vrai, diſoient ces Magiſtrats, que " le Parlement devenu ſédentaire ſous Philippe " le Bel, & perpétuel ſous Charles VI, n'eſt " pas le même que l'ancien Parlement ambu- " latoire convoqué dans les premières années " du regne de Philippe le Bel, ſous Louis IX,

" sous Louis VIII, sous Philippe Auguste ; le " même que les Placita convoqués sous *Charlemagne & ses descendans ; le même que les anciennes Assemblées des Francs*, dont l'Histoire " nous a transmis les vestiges avant & après la " conquête ; si la distribution de ce Parlement " en plusieurs ressorts, avoit changé son *essence constitutive ;* en un mot, si vos Cours de Parlement, Sire, n'avoient pas le droit d'examiner & de vérifier les Loix nouvelles, qu'il " plaisoit à votre Majesté de proposer ; *ce droit ne pourroit pas être perdu pour la Nation. Il est imprescriptible, inaliénable. Attaquer ce principe, c'est trahir non seulement la Nation, mais les Rois même.* C'est renverser la Constitution " même du Royaume. C'est détruire le fondement de l'autorité du Monarque. Croiroit-" on que la vérification des Loix nouvelles " dans vos Cours de Parlemens *ne supplée pas ce droit primitif de la Nation?* L'ordre public " porroit-il gagner à le voir exercer encore " par la Nation? Si votre Majesté daigne la " rétablir dans ses droits, on ne nous verra pas " réclamer cette portion *d'autorité*, que les Rois " vos prédécesseurs nous ont confiée, dès que " la Nation les exercera elle-même. " (Rem. du Parlement de Bordeaux, du 25 Fev. 1771.)

C'est ainsi que se rendant à un vœu, dont ils ne connoissoient pas toute l'étendue, les Parlemens demandoient en quelque sorte pardon au

peuple, d'avoir oublié si long-tems ses droits imprescriptibles, inaliénables à la législation, à l'exercice, ou du moins au partage de la souveraineté, dans l'assemblée des Etats Généraux. Ils ne prévoyoient pas alors qu'un jour viendroit, où ils auroient à demander pardon à ce même peuple, d'avoir sollicité des Etats Généraux devenus si funestes pour eux, pour le Monarque, & la nation.

Comment cette demande entrainoit la Révolution.

La Révolution étoit faite dès lors, si Louis XV. se fût laissé fléchir. On en étoit précisément à cette époque, où la secte si fidèlement peinte, très peu de mois avant, par Mr. l'Avocat Général du parlement de Paris, " *ne cherchoit qu'à soulever les peuples sous prétexte de les éclairer;* où son génie inquiet & entreprenant & ennemi de toute dépendance, aspiroit à bouleverser toutes les Constitutions Politiques; & où ses vœux ne devoient être remplis, que lors qu'elle auroit mis la puissance législative & exécutrice entre les mains de la multitude; *lors qu'elle auroit avili la Majesté des Rois, rendu leur autorité précaire, & subordonnée aux caprices d'une foule aveugle.*"

On en étoit à ce moment où " les prosélytes se multiplioient, où leurs maximes se répandoient; où les Royaumes sentoient leurs fondemens antiques chanceler; où les nations étonnées se demandoient par quelle fatalité, elles étoient devenues si différentes d'elles-

mêmes." On en étoit au moment où Mably & les siens sollicitoient une révolution ; où les Œconomistes en faisoient précisément circuler les principes dans toutes les classes du Peuple ; où les Philosophes la *prévoyoient*, *la prédisoient* & proposoient *la manière de l'opérer avec l'adhésion du peuple*. (Gudin supplém. au contr. soc.)

Dès lors la convocation des Etats Généraux la rendoit infaillible. Les Sophistes pour l'opérer n'avoient plus besoin d'amener le Magistrat public à leurs systêmes. L'application auroit pu varier ; les principes étoient admis. Le droit de *vérifier*, *d'examiner la loi*, étoit pour le peuple un droit *primitif*, *imprescriptible*. Si les Parlemens, dans ces jours d'illusion, ne tenoient ce langage aux Souverains que pour assurer leur autorité contre le ministère ; les Sophistes de la rebellion n'en demandoient pas d'avantage pour *avilir la majesté des Rois*, *pour rendre leur autorité précaire & subordonnée aux caprices d'une populace aveugle*. Du droit de l'examen, au droit de rejetter, au droit d'insurrection, à tous les droits qui font le code de la Révolution, il n'y avoit qu'un pas à faire ; & les Sophistes étoient là pour le franchir avec la multitude. Presque toutes les loix se trouvoient nulles, parcequelles n'avoient été faites que pour les Rois, sans consulter le peuple ; toutes pouvoient être annulées, parce que le peuple pouvoit revenir à l'examen, & tout proscrire.

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0249
DFG

C'étoit là cependant ce que les Sophiſtes appelloient une révolution modérée. Elle avoit pour elle non ſeulement ces Magiſtrats, qui diſputant ſes droits au Souverain, les tranſportoient aux aſſemblées du peuple, parce qu'il ſe flattoient que hors de ces aſſemblées, ils en jouiroient tranquillement eux-mêmes.

De ceux qui ſecondoient cette Révolution.

Elle avoit encore pour elle, toute cette partie de l'Ariſtocratie que nous verrons un jour apporter aux Etats Généraux, ces mêmes idées du peuple légiſlateur, mais du peuple conſervant dans ſes aſſemblées légiſlatives, toute cette Hiérarchie dont la diſtinction de leur naiſſance les rendoit ſi jaloux; du peuple n'adoptant les principes de Monteſquieu que pour en ſouffrir tranquillement l'application à l'Ariſtocratie. Enfin cette Révolution avoit pour elle toute cette partie des Sophiſtes, qui contens d'avoir conſtaté les principes du peuple légiſlateur & ſouverain, conſentoient à conſerver au premier Miniſtre de ce peuple, le nom de Roi. Louis XV ſentit mieux que perſonne qu'il y perdroit les droits les plus précieux de ſa couronne. Naturellement bon, ennemi des coups d'autorité, il étoit cependant réſolu à tranſmettre à ſes héritiers toute celle dont il s'étoit lui-même trouvé revêtu en montant ſur le trône. Il vouloit vivre & mourir Roi: il caſſa les Parlemens, refuſa les Etats Généraux, & ne ſouffrit plus qu'on en fît mention pendant ſon regne. Mais il ſavoit

Elle eſt empêchée par Louis XV.

lui-même qu'en réprimant les Magistrats, il n'avoit pas écrasé l'hydre révolutionnaire. Il lui échappa plus d'une fois de témoigner ses craintes pour le Jeune Héritier de son Trône. Il se tenoit même si assuré des efforts que feroient les Sophistes contre son successeur, qu'il lui échappoit souvent de dire avec un air d'inquiétude: *je voudrois savoir comment Berri s'en tirera*, désignant par ce nom son petit fils Louis XVI, qui avant la mort du premier Dauphin, étoit appellé Duc de Berri. Mais au moins cette Révolution dont Louis XV. voyoit la France menacée, il fut l'empêcher tant qu'il vécut. Les Conjurés sentirent qu'il falloit différer leur projet. Ils se contentèrent de préparer les peuples à l'exécution. En attendant que l'occasion devint plus favorable en France, la secte fit ailleurs des essais d'un autre genre, dont le souvenir ne doit pas être perdu dans son histoire.

CHAPITRE VII.

ESSAI DES SOPHISTES CONTRE L'ARISTOCRATIE.

LA distinction de Rois & de sujets, de Souverains faisant la loi, & de la multitude soumise aux loix, ne devoit pas être la seule chose à révolter une école dont tous les principes, soit religieux, soit politiques, se réduisoient ultérieurement à ces deux mots *égalité & liberté*. Il est dans toutes les sociétés civiles, d'autres hommes que le Monarque ou les Chefs de l'Etat, élevés au dessus de ce plan horizontal où se tient la multitude. Il est des hommes distingués par le rang, par les titres, les privilèges accordés à leur naissance, à leurs propres services, ou bien à ceux de leurs ancêtres. Il en est surtout qui doivent à leurs pères, ou bien à leur propre industrie, une abondance & des richesses, que le commun du peuple ne partage pas. Il est même des hommes qui se nourrissent d'un pain gagné à la sueur de leur front, & d'autres hommes jouissant paisiblement du fruit de ces travaux, que paye leur argent, mais que leurs bras ne sont pas condamnés à partager. S'il n'y a pas partout des Gentilshommes & des

Le Philosophisme ressuscite en Allemagne la haine des Nobles & des Riches.

roturiers, il y a au moins partout des pauvres & des riches.

Quelque intérêt que puſſent avoir les nombreux adeptes de l'Ariſtocratie, à ne pas trop preſſer les conſéquences de leur égalité contre Dieu, il ſe trouva dans les autres claſſes, des adeptes qu'elles n'effrayoient pas. Il s'en trouvoit en France, il s'en trouvoit ſurtout en Allemagne, en Pologne & dans les autres parties de l'Europe, où les leçons des Sophiſtes modernes avoient pénétré.

Dès l'année 1766 Fréderic écrivoit à Voltaire que " la Philoſophie perçoit juſques dans " *la ſuperſtitieuſe Bohème, & en Autriche, l'ancien* " *ſéjour de la ſuperſtition.*" C'eſt auſſi de cette année que dattent les premières ſemences d'un projet, qui devoit, dans ces mêmes contrées, donner à la Philoſophie le ſpectacle d'une République, où l'on ne verroit plus ces diſtinctions de Marquis & de Payſans, de Nobles & de Bourgeois, de Riches & de pauvres.

Conſpiration des Sophiſtes Bohèmes & Autrichiens contre la Nobleſſe

Tout ce que je vais dire ſur ce projet, & ſur ces eſſais de la Philoſophie tranſplantée en Bohème, en Autriche, juſqu'en Hongrie, & en Tranſilvanie, ſera pris de deux Mémoires qui m'ont été fournis par des hommes alors très à portée d'obſerver, l'un les cauſes, & l'autre les effets d'une Révolution, qui donne aux Sophiſtes Tudeſques, la gloire d'avoir dévancé en grande

partie, nos Carmagnoles, & nos Brigands ſeptembriſeurs.

A peine les principes de la Philoſophie Françoiſe eurent-ils pénétré vers les rives de la Moldau, qu'on y vit de nouveau fermenter ces principes de liberté & d'égalité, dont le zèle enflammé des Huſſites & des Thaborites, avoit brulé tant de Châteaux & tant de Monaſtères, martyriſé tant de Prêtres, & couté la vie à tant de Gentils-hommes. Il ſe forma dans Prague une conſpiration, qui devoit éclatter le 16 Mai. Ce jour avoit été choiſi, parcequ'il eſt celui où une multitude immenſe de Payſans accourent dans cette ville, pour y célébrer la fête de St. Jean Népomacène. Dans le moment de ce concours immenſe de gens de la campagne, quelques milliers de Conjurés devoient paroître tout armés, les autres s'emparer des portes ou du pont; d'autres ſurtout, ſe mêler dans la foule, haranguer les Payſans, leur annoncer que ce jour devoit être celui de leur liberté, les exhorter à ſecouer le joug de l'eſclavage, à s'emparer des champs que leurs bras cultivoient depuis ſi longtems, & dont les fruits étoient ſuppoſés n'enrichir que des Seigneurs oiſifs, vains, orgueilleux, & tyranniques.

Ces diſcours devoient faire une vive impreſſion ſur des hommes, qui la plus-part n'avoient en effet d'autres champs, que celui qu'il plaiſoit au Seigneur de leur laiſſer, à condition que

leurs travaux, pendant plusieurs jours de la semaine, seroient employés à cultiver les siens. (*) Des armes devoient être fournies à cette

---

* *Ces payſans appellés* Robota *n'étoient pas tous au même dégré de ſervitude. Les uns devoient au Seigneur trois, les autres quatre journées de leurs travaux, par ſemaine. Quelques juſtes que puiſſent être les conditions de cette ſervitude, le voyageur accoutumé à tout autre Gouvernement, a bien de la peine à ne pas regarder ces gens là comme très malheureux. J'étois un peu dans ces idées, lorſqu'un ſpectacle auquel je ne m'attendois pas, me réconcilia preſque avec ce régime. Ce ſpectacle étoit celui d'un immenſe grenier appartenant au Seignenr. Au milieu, des tas énormes de bled dans une vaſte halle; autour de cette halle, autant de loges qu'il y avoit de familles dans le village; dans chacune de ces loges, le bled appartenant à chaque famille. La diſtribution ſe faiſoit réguliérement toutes les ſemaines ſous l'inſpection d'un préposé. Si la proviſion de quelque loge venoit à s'épuiſer, on prenoit dans le tas du Seigneur, toute la quantité néceſſaire pour la famille qui en manquoit, à charge par elle d'en rendre la même quantité à la moiſſon nouvelle. Ainſi le payſan le plus pauvre étoit aſſuré de ſa ſubſiſtance. Qu'on décide ſi ce régime ne vaut pas celui des mandians libres & mourant de faim. Je ſais bien ce qui ſeroit à ſouhaiter par tout; mais la vraie Philoſophie ne cherche pas à renverſer tout ce qui*

populace subitement échauffée par les cris *d'égalité, de liberté*; les Seigneurs & les riches devoient être la première victime de ses fureurs; leurs terres distribuées à leurs assassins, & la liberté proclamée, la Bohème se trouvoit la première république de la Philosophie.

Quelque secretement que se tramât le complot, il se trouva des adeptes qui le trahirent. Marie Thérèse eut l'art de l'étouffer, & son conseil agit avec tant de prudence, qu'à peine en peut-on appercevoir quelques indices dans les Journaux du tems. La Cour jugea peut-être très prudemment, qu'en s'assurant des chefs, il valoit beaucoup mieux éviter un chatiment, qui auroit pu donner de l'éclat à des principes, dont l'histoire de Bohème montroit tout le danger.

Nouveau plan des Sophistes Autrichiens.

Cette conspiration avortée, les Philosophes de la Moldau & du Danube, ne perdirent pas tout espoir d'arriver à leur égalité. Ils imaginèrent un plan qui fit illusion, même à Marie Thérèse, & bien plus encore à Joseph II. Suivant la partie ostensible de ce plan, les propriétaires, trop riches pour cultiver eux-mêmes leurs fonds, devoient être engagés à les céder aux Payfans. Ceux-ci en revanche, devoient payer annuellement aux anciens propriétaires,

---

est, dans l'espoir chimérique que tout sera un jour comme elle le désire.

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0256
DFG

une somme égale à l'estimation du revenu. Chaque communauté devoit même s'engager à punir sévérement celui des Payſans, qui négligeroit, ou de faire valoir la terre qu'on lui auroit cédée, ou d'en payer la rente convenue.

Le plan fut présenté à Marie Thérèse avec tant d'atifice, qu'elle crut n'y voir que le moyen d'ajouter aux richesses de ses Etats, en favorisant l'industrie & l'émulation des vrais cultivateurs. Elle ordonna à diverses personnes employées dans le Gouvernement, de rédiger des mémoires sur ce projet. Elle en fit elle-même l'essai, en livrant à ces conditions une partie de ses domaines.

Les Sophistes craignoient la longueur des délibérations; pour accélérer l'exécution générale de leur projet, ils en répandirent l'idée parmi les Payſans eux-mêmes. Le plus ardent de leur missionnaire, fut un prêtre intrigant qui se mit à courir les campagnes, pour y disposer les esprits à cette réforme des propriétés, qu'il trouvoit admirable. Il lui en couta peu pour inspirer anx payſans toute l'ardeur qu'il avoit lui-même. Les Seigneurs n'y virent qu'un moyen de les dépouiller de leur propriété, sous le voile d'une juste compensation. Ils objectèrent que les payſans, devenus maîtres des fonds de terre, trouveroient bientôt le moyen de s'en approprier tous les fruits; que le philosophisme n'auroit alors qu'une raison de plus, pour les

dispenser de payer les rentes convenues, en représentant qu'il étoit doublement injuste, de porter à des Nobles le revenu des fonds qu'ils n'avoient jamais cultivés, & dont ils n'auroient plus même la propriété; que s'il plaisoit enfin aux payfans de se liguer entr'eux pour s'affranchir de tout payment, ils se trouveroient avoir pour eux, & l'argent & les terres; qu'il ne resteroit plus alors à la Noblesse, qu'à se mettre elle-même à leur solde pour subsister.

Insurrection contre les Seigneurs Bohèmes.

Cette opposition ne fit qu'ajouter à l'ardeur des Prophêtes de l'égalité. Ils avoient donné aux villageois tout l'espoir du succès; il fut aisé de les aigrir contre les opposans. Aussi dans des vassaux jusqu'alors doux & respectueux, les Seigneurs ne trouvèrent-ils bientôt que des hommes devenus insolens. Il fallut recourir à des chatimens, qui ne firent qu'ajouter aux plaintes, aux murmures. L'Impératrice toujours séduite par la prétendue justice du plan qu'on lui proposoit, l'Empereur dont le Philosophisme, & l'ambition tout-à-la fois vouloient abbaisser la Noblesse, eurent l'imprudence d'accueillir les plaintes de ceux que les Seigneurs avoient cru nécessaire de chatier. Cette espèce de connivence fit croire aux villageois qu'ils n'avoient rien à craindre de la Cour. Les émissaires du Philosophisme leur souffloient qu'il falloit obtenir par la force, ce qu'on ne

vouloit pas donner à la justice. L'insurrection fut l'effet naturel de ces insinuations. Le soulevement des campagnes contre les Seigneurs, éclata presque dans toute la Bohême, en 1773.

Les villageois se mettoient déjà à brûler ou piller les châteaux; la Noblesse, & surtout les riches propriétaires étoient menacés d'un massacre général. Marie Thérèse reconnut un peu tard la faute qu'elle avoit faite; mais alors au moins, elle se hâta d'en arrêter les suites. Une armée de vingt huit mille hommes reçut les ordres les plus précis d'arrêter ce soulevement. La force des Sophistes n'étoit pas encore organisée; les villageois furent bientôt réduits.

Les parties de la Prusse & de la Silesie, voisines de la Bohême, s'étoient ressenties de l'insurrection. Frédéric reconnut à ces traits les leçons des Sophistes. Il n'avoit eu garde de licencier son armée pour leur plaire. Il fut plus promptement encore que Marie Thérèse, ôter aux rebelles la fantaisie de ces insurrections. Il fit sur le champ punir les plus mutins; & les Philosophes niveleurs furent obligés de souffrir encore pour quelque-tems, qu'il y eût des Seigneurs, des villageois, des Nobles, & des riches. Mais ils ne perdoient pas de vue leur objet. Le successeur de Marie Thérèse, leur fournit bientôt l'occasion de recommencer des essais plus perfides encore, pour la destruction de la Noblesse.

Initié aux myſtères philoſophiques, Joſeph II. avoit ſu marier les idées de liberté, d'égalité, à celles d'un Deſpote qui ſous prétexte de regner en Philoſophe, n'égaliſe tout au tour de lui, que pour voir tout plier ſous ſes ſyſtêmes. Avec ſa liberté de conſcience, il eût été l'homme de ſon ſiecle qui tourmenta le plus la Religion, ſi les tyrans de la Révolution Françoiſe ne l'avoient pas ſuivi de près. Avec ſa prétendue égalité, il ne cherchoit à voir la Nobleſſe abbaiſſée, & les Seigneurs dépouillés, à mettre leur fortune entre les mains de leurs vaſſaux, que pour bouleverſer les loix de ſon Empire, celles même de la propriété comme celles de la Religion, ſans trouver plus de réſiſtance de la part des Seigneurs, que de la part de leurs vaſſaux. Avec ſes prétentions au génie, il lui fallut les plus terribles leçons, pour concevoir enfin que toute cette Philoſophie d'égalité, de liberté religieuſes & politiques, ne tendoient qu'à renverſer les Trônes & les Autels.

Prévention philoſophique de Joſeph-II contre les Seigneurs, plan pour les abaiſſer.

Telle étoit la Philoſophie de ce Prince; quelle que fût ſon intention, il eut au moins le malheur, dans ſes innovations, de fournir le prétexte d'une cruelle inſurrection contre tous les Nobles d'une partie conſidérable de ſes Etats. La manière dont il ſavoit ſe faire obéir, fit penſer qu'il ne l'avoit été que trop, dans l'atroce longueur des delais, quand il falloit voler au ſecours des victimes.

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0260
DFG

Tout ce que je vais dire de ce mémorable événement, & des horreurs dont la Cour de Vienne eſſaya vainement d'étouffer le ſouvenir, ſera l'extrait de la relation de Mr. J. Petty, Gentilhomme que je ſavois être du nombre de ceux qui échappèrent au maſſacre, & vivant aujourd'hui à Betchworth, près Darkin, dans le Comté de Sury. C'eſt le mémoire qu'il a bien voulu m'envoyer, que j'ai annoncé comme plus inſtructif ſur les faits. Celui dont j'ai tiré ce qu'on a déja lu dans ce chapitre, l'eſt d'avantage ſur la liaiſon de ces mêmes faits avec le progrès que faiſoit alors le Philoſophiſme & le Jacobiniſme, dans les pays ſoumis à la maiſon d'Autriche. En joignant ces deux relations, on voit que c'eſt à Vienne que, ſous leurs prétextes d'humanité, de liberté, les Sophiſtes inventoient les moyens, ou de ſe défaire de la Nobleſſe, ou de forcer les Seigneurs à renoncer à des droits antiques ſur leurs vaſſaux, & ſur leurs ſerfs; que le moyen ou l'occaſion d'éxécuter ce projet, fut dans les ordres donnés par Joſeph II. ſur la manière de pourvoir à la ſureté des frontières en Tranſilvanie. Ces ordres en effet étoient de nature à priver les Seigneurs Hongrois de tout droit ſur leurs ſerfs, ou bien à ſoulever tous les ſerfs contre les Seigneurs.

Juſques au nouveau plan adopté par l'Empereur, les cordons deſtinés à garder les frontières du côté de la Turquie, étoient compoſés

de payſans ou ſerfs, que ce ſervice diſpenſoit d'une partie des travaux ordinaires; mais qui n'en reſtoient pas moins ſous la dépendance de leurs maîtres. Au Printems de l'année 1784, Joſeph II. envoya le Major Général Geny à Hermanſtadt avec ordre d'augmenter le nombre de ces gardes, & de les mettre tous ſur le pied ordinaire des troupes, c'eſt-à-dire, dans une parfaite indépendance des Seigneurs. Les dédomagemens propoſés n'empêchèrent pas les réclamations. Ce qui ſembloit les juſtifier, ce qu'il auroit été facile de prévoir, & ce que vouloient ſans doute les Sophiſtes qui avoient inſpiré le nouveau plan, c'eſt que les payſans accoururent bientôt en foule pour ſe faire enroler, & pour ſe délivrer par là, de toute ſoumiſſion, de tout ſervice, de toute obligation envers les Seigneurs.

Insurrection que ce plan excite en Tranſilvanie.

Je dois, pour être vrai, ajouter avec Mr. Petty, que le ſort de ces payſans ou ſerfs, étoit trop ſouvent aggravé par la dureté de leurs maitres.

En attendant que la réponſe aux réclamations des propriétaires & de la Nobleſſe fût arrivée, le Commandant Général d'Hermanſtadt crut devoir déclarer que les enrolemens ne ſeroient plus cenſés avoir rien changé à l'ancien état des choſes, juſqu'aux nouveaux ordres qu'on attendoit de l'Empereur. Ces ordres-là n'arrivoient point; ceux du Commandant Géné-

ral étoient venus trop tard. Les payſans enrolés, non ſeulement ſe tinrent libres de tout ſervice, mais ils ſe livrèrent envers leurs maîtres à des excès que les Magiſtrats crurent ne pouvoir réprimer, qu'en obtenant du Général la révocation de tous ces enrolemens. La révocation fut encore inutile; on ſavoit que l'Empereur n'avoit point répondu; les payſans, au lieu de revenir ſous le joug des Seigneurs qu'ils avoient outragés, perſiſtoient à ſe regarder comme ſoldats indépendans, lorſque tout-à-coup un Valaque appellé Horja, de la même claſſe que ces payſans, en raſſemble un grand nombre autour de lui. Décoré d'une Croix, & muni d'une patente écrite en lettres d'or, il les harangue & ſe déclare envoyé par l'Empereur, pour les enroler tous. Il leur offre de ſe mettre à leur tête, pour leur rendre la liberté. Les payſans accourent ſous ce nouveau Général. Les propriétaires envoyent à Hermanſtadt avertir le Gouvernement & le Général, de tout ce qui ſe paſſe, des Comités ſecrets qui ſe tiennent de côté & d'autre, de l'inſurrection qui ſe prépare. Toute la réponſe qu'ils en reçoivent, eſt un reproche de leur timidité.

Cependant le jour marqué par les conjurés arrive. Le 3 Novembre 1784, Horja paroît à la tête de quatre mille hommes; les diviſe par bandes, les envoye incendier les chataux, &

Massacre de la Noblesse en Transilvanie.

massacrer les maîtres. Ces précurseurs des Jacobins de Marseilles ou des Galères, exécutent ses ordres avec toute la rage de la haine, qu'on a su leur inspirer contre la Noblesse. Le nombre des rebelles s'accroît bientôt jusqu'à douze mille. En peu de tems plus de cinquante Gentilshommes sont massacrés. La désolation & le carnage se répandent de Comtés en Comtés. Dans chacun, les maisons des Nobles sont pillées & brulées. L'assassinat bientôt ne suffit plus pour venger ces furieux. Ils font souffrir aux riches & aux Gentilshommes qu'ils peuvent atteindre, les supplices les plus recherchés, les plus atroces. Ils les empalent tous vivans; ils leur coupent les pieds & les mains; ils les font rôtir à petit feu. N'ajoutons pas à nos mémoires; il n'est déjà que trop cruel de les traduire.

" Parmi les châteaux qui devinrent la proye des " flammes, on remarque surtout ceux des " Comtes Esterhazy & Teleki. Parmi les Sei- " gneurs massacrés, on distingue les deux " Comtes & frères Ribiczi. L'aîné de ces " deux Seigneurs fut empalé, & rôti. Diver- " ses autres personnes de la même famille, & " femmes, & enfans, furent cruellement mas- " sacrés. La malheureuse Dame Bradi-sador, " chez qui j'avois passé quelques jours, ajoute " Mr. J. Petty, fut une des plus tristes victimes. " Ces barbares lui coupèrent les pieds & les " mains, & la laissérent expirer dans cet état.

" Mais tirons le rideau sur ces horreurs; elles " rappellent à mon souvenir les personnes les " plus chères, sacrifiées de la manière la plus " atroce; & je n'ai pas le cœur d'en faire le " détail. "

Nous voudrions bien nous-mêmes avoir pu épargner au lecteur le récit de ces atrocités; mais réunies à celles des Jacobins Septembriseurs, elles ajoutent aux leçons de l'histoire. Et combien ces leçons deviendroient plus frappantes, si c'étoit ici le lieu de rapprocher tout ce que nos Mémoires sur les tems plus anciens de la Secte, nous fourniroient de traits dans le même genre! On y verroit que le même Philosophisme de liberté, d'égalité, a toujours produit les mêmes atrocités contre la partie de la société la plus distinguée par ses titres, son rang ou ses richesses; & l'aristocratie mieux instruite par sa propre histoire, apprendroit à moins favoriser des Sophistes, qui jamais ne flattèrent les riches & les grands, que pour arriver au massacre général de toute Caste distinguée par les grandeurs & les richesses.

Rapprochemens des insurrections anciennes & modernes contre la Noblesse.

Je n'excepterois pas de la comparaison des Jacobins du jour & de leus pères, ce spectacle de Seigneurs empalés & rôtis, de femmes mutilées, de familles entières, pères, mères, enfans massacrés en Transilvanie, au nom de la liberté. Je ne voudrois pas même en excepter ces Cannibales de la Place Dauphine, brulant à petit

feu, le 3 Septembre, la Comteſſe de Pérignan, ſes filles, Mdme. de Chevres & tant d'autres victimes ; offrant à manger à celles qui reſtoient, la chair de celles qu'ils avoient déjà immolées. (*) Ces forfaits tout atroces qu'ils ſont, ne ſont rien moins que neufs dans l'hiſtoire de la ſecte. Il n'étoit réſervé ni aux Carmanioles Tranſilvains,

(*) *Lorſque je donnai, dans* l'hiſtoire du Clergé pendant la Révolution Françoiſe, *quelques détails ſur ces horreurs de la Place Dauphine, certains lecteurs crurent pouvoir les révoquer en doute, ſous prétexte qu'ils n'en avoient rien ſu, dans un tems où la terreur leur permettoit à peine de quitter leur aſyle ſecret, pour prendre connoiſſance de ce qui ſe paſſoit alors dans Paris. Qu'ils liſent aujourd'hui l'hiſtoire de Mr. Girtanner, Médecin Suiſſe, & témoin de ce qu'il raconte. Ils verront que l'ouvrage dont j'ai cité les expreſſions, n'étoit qu'une traduction de cette hiſtoire. J'ignorois alors que le traducteur fût Mr. le Baron de* Péliſſier Vien ; *depuis ce tems-là, je l'ai ſu de lui-même. J'ai vu deplus, Mr. Cambden Aumonier d'un Régiment Irlandois. Il avoit fait auſſi imprimer à Liège, le même récit; & il m'a certifié ne l'avoir fait, que ſur le témoignage de vingt témoins, qui lui aſſuroient tous, que loin d'exagérer, Mr. Girtanner & moi, nous étions reſtés au deſſous de la réalité.*

ni aux Carmagnoles Parisiens, d'en donner au monde le premier exemple.

Ces rapprochemens, je le sais, font frissonner d'horreur; mais ici l'horreur-même peut être utile. Peut-être enfin cessera-t-on d'écouter les Sophistes d'une *égalité*, & d'une *liberté* plus atroces encore que chimériques, quand on saura combien leurs vains systêmes ont rapproché les hommes de la bête féroce. L'erreur est trop funeste; rachetons, s'il le faut, par des souvenirs humilians pour la nature même, l'illusion de l'orgueil. Nous savons ce qu'ont fait de nos jours ces vains systêmes de liberté, d'égalité; osons lire, en partie du moins, ce qu'ils avoient fait sous nos ancêtres.

En treize cent cinquante huit, la France avoit aussi ses Jacobins; & leur systême étoit celui de *l'égalité* & de *la liberté*. Voici d'après Froissard, l'un de nos historiens les plus estimés, ce qu'elles produisirent. En citant cet Auteur, je ne prends d'autre licence que celle de traduire en françois son langage suranné.

" Au mois de Mai, année 1358, la France
" fut frappée d'une étrange désolation. Des
" gens de la campagne, d'abord sans chef, &
" tout au plus au nombre de cent, s'assemblè-
" rent en Beauvoisi, disant que tous les Nobles
" du Royaume deshonoroient la France; & que
" les détruire tous, seroit un très grand bien:
" Leurs camarades répondoient: cela est vrai:

" Honni ſoit celui qui ne ſera pas tous ſes ef-
" forts, pour détruire tous les Gentils-hommes.
" Alors ils ſe réunîrent, & ſur le champ, ſans
" autres armes que des bâtons ferrés, & des
" couteaux, ils ſe portèrent vers la maiſon d'un
" Chevalier du voiſinage. Après l'avoir maſſa-
" cré, lui, ſa femme, & tous ſes enfans, petits
" & grands, ils brûlèrent ſa maiſon. Ils allè-
" rent enſuite à un autre Château, prirent le
" Chevalier, outragèrent ſa femme & ſa fille,
" les tuèrent toutes en ſa préſence, ainſi que
" tous ſes autres enfans, le martyriſèrent
" lui-même, & abatirent le Château. Ils en
" firent autant de pluſieurs autres maiſons &
" Châteaux. Leur nombre ſe porta juſqu'à
" ſix mille; il s'augmentoit par-tout, ſur leur
" paſſage, car chacun de leurs ſemblables les
" ſuivoit; les autres chaſſés par la terreur,
" fuyoient, & emmenoient leurs femmes, leurs
" enfans, à dix & à vingt lieues, forcés de
" laiſſer ce qu'ils avoient dans leurs maiſons
" reſtées ſans défenſe. Ces ſcélérats ſans chefs,
" frappoient, bruloient, maſſacroient, *roboyoient*,
" *ardoyoient*, *occyoient* tous les Gentils-hommes
" qu'ils trouvoient. Ils outragoient de la ma-
" nière la plus indigne les femmes & les De-
" moiſelles. Celui qui ſe portoit aux plus
" grands excès, à des horreurs qu'on ne peut,
" ni ne doit décrire, celui-là étoit le plus
" exalté par eux, & regardé comme le plus

" grand maître. Je n'oserois écrire leurs atro-
" cités inconcevables, envers les femmes — en-
" tre autres horreurs, ils tuèrent un Chevalier,
" ils l'embrochèrent, *le mirent à une haste & le*
" *rôtirent au feu*, en présence de sa femme &
" de ses enfans; ils *firent manger par force* à
" cette femme la chair de son mari, & la firent
" ensuite mourir de *malle mort*. "

" Ces méchans brulèrent & détruisirent
" auprès de Beauvoisi, & aux environs de
" Corbie, d'Amiens, de Mondidier, *plus de*
" *soixante Chateaux* — Ils en détruisirent *plus de*
" *cent entre le Comté de Valois, l'Evêché de Laon,*
" *Noyon, Soissons*." (Hist. & Chronique de Messire Jean Froissard. édit. de Fontenelles histriog. de Henri 2, Lyon, an 1559 chap. 182)

Il est à remarquer que, lorsqu'on demandoit à ces malheureux, qui est-ce qui les portoit à ces horreurs, ils répondoient qu'ils n'en savoient rien. C'est précisément ce que répondoient en France, les premiers brûleurs de Châteaux. C'est encore ce qu'auroient répondu les Carmagnoles Transilvains. D'ou venoient à ce simple paysan devenu leur chef, & cette croix de chevalerie, & ces patentes en lettres d'or? Qui les avoit forgées? si ce n'est la même secte, qui fut en 1789, forger en Dauphiné les prétendus ordres de Louis XVI, envoyés aux paysans, pour les porter à brûler les Châteaux, & courir sur les Nobles? Les

prétextes par tout furent les mêmes; la main qui se cachoit faisoit aussi par tout jouer les mêmes ressors.

Au reste, il est dans cette insurrection de Transilvanie contre la Noblesse, une terrible énigme à expliquer. D'abord le Gouvernement d'Hermanstadt avoit refusé d'envoyer des secours, sous prétexte que les allarmes étoient sans fondement. Quand il n'y eut plus moyen de se cacher l'atrocité des rebelles, on envoya des troupes, mais sans ordre aux soldats d'employer la force contre ces assassins dévastateurs. On eût dit que les chefs du parti étoient d'intelligence avec ceux qui devoient les réprimer. Les révoltés continuoient leurs ravages sans crainte de la moindre opposition de la part de la force militaire. Les soldats entendoient les cris des nouvelles victimes, ils voyoient mettre le feu aux maisons, les incendiaires même passoient au milieu d'eux, & le défaut de tout ordre, annulant le courage des soldats, les réduisoit à être tranquilles spectateurs. Enfin les Gentils-hommes échappés au massacre, & réunis à ceux qui des Comtés voisins accouroient à leur secours, formèrent eux-mêmes une petite armée, marchèrent contre ces bandits, les défirent en diverses rencontres; & Horja fut forcé avec ses bandes encore nombreuses, de se retirer sur les montagnes. Il y ramassa de nouvelles forces, recommença ses

dévaſtations & ſes maſſacres. Il fallut bien alors aumoins, donner aux ſoldats les ordres d'une véritable oppoſition. Alors même l'énigme devint encore plus difficile à expliquer. En pillant Abrud-Banga les bandits y trouvèrent la caiſſe d'eſcompte appartenant à la Chambre Royale; ils la reſpectèrent, en diſant, que c'étoit la propriété de l'Empereur. Bientôt après, un detachement de vingt quatre hommes ſeulement, commandés par un Lieutenant, tranſportoit cette caiſſe à Zalatna; un parti nombreux de Horja pouvoit encore l'enlever; alors un des inſurgens ſe détache, & aborde les Autrichiens, propoſe un entretien entre ſon Capitaine & leur Lieutenant. Le Capitaine des bandits paroît, en diſant: " nous ne ſom-
" mes nullement des rebelles. Nous aimons,
" nous adorons l'Empereur, dont nous ſommes
" ſoldats. Tout notre objet eſt de nous délivrer
" du joug tyrannique de la Nobleſſe, devenu
" inſupportable. Allez, & dites aux Officiers
" de la Chambre de Zalatna qu'ils n'ont rien
" à craindre de moi. "

Quelque fidèlement que cette parole fût tenue, il n'en fallut pas moins revenir à divers combats, dans leſquels les rebelles perdirent beaucoup de priſonniers. Je voudrois pouvoir dire qu'alors la Nobleſſe de Tranſilvanie ſe montra généreuſe. Mon hiſtorien l'accuſe de s'être cruellement vengée ſur une multitude

de malheureux, qui ne s'étoient joint aux revoltés, qu'en cédant à la force. Un Magiſtrat cruel les condamnoit tous à la mort indiſtinctement, & en ſi grand nombre, qu'un Major de l'armée Autrichienne le menaça de le rendre auprès de l'Empereur, reſponſable de tout le ſang innocent qu'il verſoit.

Le traitement fait aux priſonniers fut pour Horja & les ſiens, un nouveau motif de fureur contre la Nobleſſe. Il ſe retrancha encore dans les montagnes. On lui offrit envain un amniſtie générale. Il recommençoit l'année ſuivante, ſes terribles ravages, lorſqu'il fut pris par ſtratagême; les rebelles déconcertés demandèrent alors la paix & mirent bas les armes.

Ainſi ſe termina une Conjuration, qui ne fut dans ces Provinces éloignées, qu'un eſſai de celle qui ſe tramoit ailleurs par les Sophiſtes de la liberté & de l'égalité, contre tout ce qui s'éleve dans la ſociété au deſſus du vulgaire. La cauſe apparente de tant de maſſacres, à un certain point même, leur cauſe trop réelle, de la part des Seigneurs Tianſilvains, étoit dans l'abus exceſſif de leurs droits, & dans l'oppreſſion de leurs vaſſaux. La relation que j'ai ſuivie eſt rédigée avec un ton de ſageſſe & de vérité, qui ne nous permet pas de douter de ces vexations; & ſous ce point de vue, cette terrible inſurrection ſeroit en quelque ſorte étrangère à l'objet de nos mémoires. Mais l'inſurrection des Négres

dans les Colonies, peut-être auſſi attribuée à la dureté du joug ſous lequel ils gémiſſoient. Il n'en eſt pas moins vrai, pas moins notoire que toutes les atrocités des eſclaves ſoulevés contre leurs maîtres à St. Domingue, à la Martinique, à la Guadloupe, remontent aux complots tramés dans Paris, par les Sophiſtes de l'égalité & de la liberté.

C'eſt préciſément ſous ce jour, que nous eſt préſentée l'inſurrection des Tranſilvains contre leurs Seigneurs, dans les inſtructions que nous tenons d'un homme plus à portée d'obſerver & dans Vienne & dans les autres pays Autrichiens, les progrès & les complots du Philoſophiſme. Il connut ces complots, il en combattit les prétextes, il en prévit les funeſtes effets; il les annonça même plus d'une fois au Gouvernement Autrichien. Il ne fut pas alors plus écouté que bien d'autres perſonnes, dont la Révolution n'a que trop juſtifié les préſages.

Dans ce que m'ont fourni les mémoires de ce ſage obſervateur ſur l'inſurrection de Tranſilvanie, je le vois ajouter à l'action des Sophiſtes modernes, celle d'une ſecte depuis longtems cachée dans les arrières loges de la Franc-Maçonnerie. A l'époque où nous ſommes arrivés, telle étoit en effet l'union des Sophiſtes & des Maçons, & tel fut le ſecours qu'ils ſe prêtèrent mutuellement, qu'il devient impoſſible d'expoſer les progrès ultérieurs des uns

ſans remonter à l'origine des autres, ſans avoir fait connoître cette communauté de haines & de ſyſtêmes, qui des complots des uns & des autres, ne fit plus qu'une ſeule & même conſpiration, ſoit contre tous les Autels du Chriſt, ſoit contre tous les Trônes des Rois. C'eſt donc à dévoiler les myſtères de la Maçonnerie que nous conſacrerons les chapitres ſuivans, pour dire enſuite les moyens quelle fournit aux Sophiſtes modernes, dans la Révolution Françoiſe, & combien cette union eſt devenue fatale & menaçante pour la ſociété univerſelle.

CHAPITRE VIII.

SECRET GÉNÉRAL, OU LES PETITS MYSTÈRES DES FRANC-MAÇONS.

EN parlant des Franc-Maçons, la vérité & la juſtice nous font une loi rigoureuſe de commencer par une exception, qui mette à l'abri de nos inculpations, le grand nombre de frères initiés aux Loges Maçoniques, qui auroient eu la plus grande horreur de cette aſſociation, s'ils avoient prévu qu'elle pût jamais leur faire contracter des obligations contraires aux devoirs de l'homme religieux, & du vrai citoyen.

Diſtinctions & exceptions à faire parmi les Franc-Maçons.

L'Angleterre ſurtout eſt pleine de ces hommes honnêtes, excellens citoyens, hommes de tout état, de toute condition, qui ſe font honneur d'être Maçons, & qui ne ſe diſtinguent des autres, que par des liens, qui ſemblent reſſerrer ceux de la bienfaiſance & de la charité fraternelle. Ce n'eſt pas la crainte d'offenſer la Nation chez qui j'ai trouvé un aſyle, qui me ſuggère plus ſpécialement cette exception. La reconnoiſſance l'emporteroit dans moi, ſur toutes les terreurs, & je dirois au milieu de Londres même: l'Angleterre eſt perdue; elle n'échappera pas à la Révolution Françoiſe, ſi ſes Loges Maçoniques reſſemblent à celles que

Des Franc-Maçons Anglois.

j'ai à dévoiler. Je dirai même plus: & le Gouvernement, & tout Chriſtianiſme ſeroient depuis long tems perdus en Angleterre, ſi l'on pouvoit ſuppoſer ſes Franc-Maçons initiés aux derniers myſtères de la ſecte. Il y a long tems que ſes Loges y ſont aſſez nombreuſes pour avoir rempli un ſemblable projet, ſi avec les moyens des arrières Maçons, les Anglois en avoient adopté les plans & les complots.

Ce raiſonnement ſeul me ſuffiroit pour excepter les Franc-Maçons Anglois en général, de ce que j'ai à dire ſur les autres. Mais il eſt dans l'hiſtoire même de la Maçonnerie, bien des raiſons qui juſtifient encore, & néceſſitent cette exception. En voici une qui me paroît démonſtrative. Dans le tems où les illuminés d'Allemagne, les plus déteſtables des Jacobins, cherchoient à fortifier leur parti de celui des Maçons, on vit toujours les premiers témoigner le plus grand mépris pour les Maçons Anglois. Les lettres de Philon à Spartacus, repréſentent les adeptes de Londres arrivant en Allemagne, couverts & chamarrés des cordons, des bijous de tous leurs grades, mais n'ayant dans le fonds, ſoit contre les Puiſſances, ſoit ſur la Religion, aucun de ces projets, de ces myſtères qui tendent directement au but. Lorſque j'aurai donné l'hiſtoire de ces Illuminés, on verra de quel prix ce témoignage doit être pour les Loges Angloiſes. Il eſt heureux pour elles de

ſe voir mépriſées par les plus grands ennemis du trône, de l'autel & de toute ſociété. *(V. les lett. de Philon à Spartacus.)*

Exceptions pour les autres pays.

Il fut long-tems en France, & en Allemagne une exception preſque auſſi générale à faire pour la plupart des Loges. On vit même paroître de la part de quelques unes, non ſeulement des proteſtations publiques, mais encore des renonciations à la Maçonnerie, auſſitôt qu'elle fut, par les intrigues des Illuminés, infectée des principes & projets révolutionnaires. *(V. le diſcours d'un Vénérable, prononcé dans une Loge de Bavière.)* En un mot les exceptions à faire pour les Maçons honnêtes, ont été, & ſont encore ſi nombreuſes, qu'elles deviennent elles-mêmes un myſtère inexplicable pour ceux qui n'ont pas ſaiſi l'hiſtoire & les principes de la ſecte. Comment en effet concevoir une aſſociation très nombreuſe, d'hommes unis par des liens & des ſermens, qui leur ſont à tous extrêmement chers; & dans laquelle il n'eſt qu'un très petit nombre d'adeptes, qui connoiſſent le dernier objet de l'aſſociation même ? Cette énigme ſeroit aiſée à concevoir, ſi avant ces mémoires ſur les Jacobins modernes, il m'eût été poſſible de rédiger ceux que j'eſpère publier un jour ſur le Jacobiniſme de l'antiquité & du moyen age. Pour ſuppléer à ce défaut, & pour mettre de l'ordre dans nos idées ſur cette fameuſe aſſociation, je traiterai d'abord

de son secret commun à tous ses grades; c'est-à-dire, en quelque sorte de ses petits mystères, ensuite du secret & de la doctrine de ses arrières Loges; ou bien des grands mystères de la Franc-Maçonnerie. Je parlerai encore de son origine, de sa propagation; enfin de son union avec les Sophistes conjurés, & des moyens qu'elle leur a fournis pour l'exécution de leurs complots, soit contre la Religion, soit contre les Souverains.

Secret général de la Maçonnerie dévoilé par les Maçons eux mêmes.

Jusques au douze Août, mille sept cent quatre vingt douze, les Jacobins François n'avoient encore datté les Fastes de leur Révolution, que par les années de leur prétendue *liberté*. En ce jour, Louis XVI, depuis quarante huit heures déclaré par les Rebelles, déchu de tous les droits au Trône, fut emmené captif aux tours du Temple. En ce même jour, l'Assemblée des Rebelles prononça, qu'à la datte de *la liberté*, on ajouteroit désormais dans les actes publics, la datte de *l'égalité*; & ce décret lui-même fut datté, la quatrième année *de la liberté*, la première année, le premier jour *de l'égalité*.

En ce même jour, pour la première fois, éclata enfin publiquement ce secret si cher aux Franc-Maçons, & prescrit dans leurs Loges, avec toute la religion du serment le plus inviolable. A la lecture de ce fameux décret, ils s'écrièrent: enfin nous y voilà; la France entière

n'eſt plus qu'une grande Loge. Les François ſont tous Franc-Maçons, & l'univers entier le ſera bientôt comme nous.

J'ai été témoin de ces tranſports; j'ai entendu les queſtions & les réponſes auxquelles ils donnoient lieu. J'ai vu les Maçons juſques alors les plus réſervés, répondre déſormais ſans le moindre déguiſement: " oui enfin, voilà le " grand objet de la Franc-Maçonnerie rempli. " *Egalité & liberté; tous les hommes ſont égaux* " *& frères; tous les hommes ſont libres;* c'étoit " là toute l'eſſence de notre Code, tout l'objet " de nos vœux, tout notre grand ſecret." J'ai entendu plus ſpécialement ces paroles ſortir de la bouche des Franc-Maçons les plus zélés, de ceux que j'avois vu décorés de tous les ordres de la Maçonnerie la plus profonde, & revêtus de tous les droits de *Vénérables*, pour préſider aux Loges. Je les ai entendus devant tout ce que les Maçons appelloient juſqu'alors *des profanes*, non ſeulement ſans exiger ni des hommes ni des femmes, la moindre eſpèce de ſecret; mais même avec tout le déſir que déſormais toute la France en fût inſtruite, pour la gloire des Maçons; pour qu'elle reconnût dans eux ſes bienfaiteurs, & les auteurs de toute cette Révolution *d'égalité & de liberté*, dont elle donnoit le grand exemple à l'univers.

Tel étoit en effet le ſecret général des Franc-Maçons. Il étoit, ce que furent dans les jeux

des anciens, les petits myſtères, commun à tous les grades, le mot qui diſoit tout, mais que tous n'entendoient pas. L'explication ſeule le rendoit innocent dans les uns, monſtrueux dans les autres. En attendant que nous rendions raiſon de cette différence, que les Maçons de quelque grade qu'ils ſoient, ne s'en prennent pas à nous, ſi ce fameux ſecret, ailleurs même que dans Paris, va ceſſer d'en être un. Ce n'eſt pas nous qui ſommes les premiers à le rompre. Il eſt trop de profanes qui ne l'ignorent plus dans le pays des révolutions, pour qu'il puiſſe long tems être ignoré dans les autres contrées. En Angleterre même, ceux qui veulent encore le garder, auroient beau dire qu'on nous a trompés, ils verront bientôt ſi nous avons pu l'être. En fuſſions-nous réduits à ce témoignage, nous pourrions toujours dire: ces Maçons ne nous ont pas trompés, qui n'avoient d'autre intérêt que la gloire de la Maçonnerie, en révélant des myſtères qui n'attendoient pour être dévoilés, que le moment où ils pouvoient l'être, ſans s'expoſer à manquer leur objet. Ceux-là encore ne nous ont pas trompés, qui jadis initiés à ces myſtères, ont reconnu enfin qu'ils avoient été dupes; que cette égalité & cette liberté dont ils n'avoient fait qu'un jeu dans la Maçonnerie, étoient déjà le jeu le plus funeſte à leur Patrie, & pouvoient devenir le fléau de l'univers entier. Or j'ai rencontré depuis la Révolution, & en

France, & ailleurs, une foule de ces adeptes, jadis très zélés pour la Maçonnerie, aujourd'hui confeſſant avec amertume ce fatal ſecret, qui réduit toute la ſcience Maçonique, comme toute la Révolution Françoiſe, à ces deux mots: *égalité* & *liberté*.

Je conjure encore les Maçons honnêtes, de ne pas ſe croire ici tous accuſés de vouloir établir une Révolution ſemblable. Quand j'aurai conſtaté cet article de leur code, l'eſſence, la baſe de tous leurs myſtères, je dirai comment il s'eſt fait que tant d'ames honnêtes, vertueuſes, n'en ayent pas ſoupçonné le but ultérieur; qu'elles n'ayent vu même dans la Maçonnerie, qu'une ſociété de bienfaiſance, & de cette fraternité que tous les cœurs ſenſibles voudroient rendre générale. Mais pour l'hiſtoire de la Révolution, il importe de ne plus laiſſer le moindre doute ſur ce ſecret fondamental. Sans cela il ſeroit impoſſible de concevoir le parti que les Sophiſtes de l'impiété & de la rébellion, ont ſu tirer de la Société Maçonique; je ne m'en tiens donc pas à ces aveux, que bien des perſonnes peuvent certifier avoir entendu, comme moi, de la bouche des adeptes, depuis que leurs ſuccès en France leur ont fait regarder le ſecret, comme étant déſormais ſuperflu.

Autres preuves de ce ſecret.

Avant tous ces aveux, il étoit un moyen aſſez facile de reconnoître que *la liberté* & *l'égalié* étoient le grand objet de la Franc-

Maçonnerie. Le nom seul des Franc-Maçons, signifiant, sonant partout la même chose que *Libres-Maçons*, indiquoit d'abord le grand role que la liberté devoit jouer dans leur code. Quant à *l'égalité*, ils en cachoient plus volontiers le sens sous le mot de *fraternité*, qui disoit assez la même chose. Mais combien de fois ne les a-t-on pas entendus se vanter que dans leurs loges, ils étoient tous *égaux*, & frères; qu'il n'étoit dans leurs loges, ni Marquis ni Princes, ni Nobles ni Roturiers, ni Pauvres ni Riches, ni distinction quelconque de rangs ou de personnes; qu'ils n'y connoissoient plus d'autre titre que celui de *frères*, parceque ce nom seul les rendoit tous *égaux!*

Il est vrai qu'il étoit strictement défendu aux Franc-Maçons de jamais écrire ces deux mots réunis, *égalité liberté*, avec le moindre indice que dans la réunion de ces grands principes, consistoit leur secret; & cette loi étoit si bien observée par leurs écrivains, que je ne sache pas l'avoir jamais vu violée dans leurs livres, quoique j'en aye lu un bien grand nombre, & des plus secrets, pour les différens grades. Mirabeau lui-même, lorsqu'il faisoit semblant de trahir le secret de la Maçonnerie, n'ôsoit en réveler qu'une partie. L'ordre des Franc-Maçons répandus par toute la terre, disoit-il, a pour objet la Charité, *l'égalité des conditions* & la parfaite harmonie. (*V. son essai sur les Il-*

luminés, Chap. 15.) Quoique ce mot *égalité des conditions* annonce assez *la liberté* qui doit regner dans cette égalité, Mirabeau, Maçon lui-même, savoit que le tems n'étoit pas encore venu, où ses confrères pourroient lui pardonner d'avoir manifesté que dans ces deux mots réunis consistoit leur secret général; mais cette réserve n'empêchoit pas qu'on ne pût voir combien l'un & l'autre étoient précieux dans leurs mystères. Qu'on examine la plus-part de ces hymnes qu'ils chantent en chœur dans leurs festins, & dont ils ont fait imprimer un si grand nombre; on y verra presque toujours percer les éloges de la *liberté* & de *l'égalité*. * On verra de même, tantôt l'une tantôt l'autre, faire l'objet de leurs instructions, dans les discours qu'ils prononçoient & qu'ils faisoient quelque fois imprimer.

Je n'aurois aucune de ces preuves, il est tems

(*) *C'est ainsi que dans les chansons Angloises, à travers les éloges de la bienfaisance qui en sont le principal objet, on trouve toujours quelques vers semblables à ceux-ci:*

Masons have long been free;
And may they ever be . . .
Princes and King our brother are.

Mais tout cela chez les Anglois, a un sens bien différent du Jacobinisme, quoique tout cela annonce la liberté, l'égalité.

que je dise celles qui me sont propres. Quoique j'aye vu tant de Maçons depuis le décret sur *l'égalité*, s'expliquer nettement sur ce fameux secret; & quoique leur serment dût les rendre bien plus réservés que moi, qui n'en ai fait aucun ni à leurs Loges, ni à leur révolution *d'égalité* & de *liberté*, je garderois encore un profond silence sur ce dont je puis parler comme témoin, si je n'étois pleinement convaincu, combien il importe aujourd'hui que le dernier & le profond objet de la Maçonnerie, soit enfin connu de tous les peuples. Je serois très fâché d'offenser, surtout en Angleterre, des milliers de Maçons honnêtes, excellens citoyens, pleins de zèle pour le vrai bonheur du genre humain; mais ce ne sera pas sans doute les Maçons de cette espèce qui préféreront l'honneur de leur secret au salut public, aux précautions à prendre contre l'abus de la Maçonnerie, contre une secte scélérate qui fait servir leur vertu même à tromper l'univers. Je parlerai donc sans déguisement, sans crainte de manquer aux Maçons que j'estime & que je révère; me souciant fort peu d'encourir l'indignation de ceux que je méprise, dont je déteste les complots.

L'auteur admis aux Loges & comment.

Depuis plus de vingt ans il étoit difficile de ne pas rencontrer en France, & surtout dans Paris, quelques uns de ces hommes admis dans la Société maçonique. Il s'en trouvoit dans mes connoissances, & parmi ceux là, plusieurs

dont l'eſtime & l'amitié m'étoient chères. Avec tout le zèle ordinaire aux jeunes adeptes, ils me ſollicitoient de me faire inſcrire dans leur confrèrie. Sur mon refus conſtant, ils prîrent le parti de m'enroler malgré moi. La partie fut liée; on m'invite à dîner chez un ami; je me trouve ſeul profane au milieu de Maçons. Le repas terminé, les domeſtiques renvoyés, on propoſe de ſe former en loge, & de m'initier. Je perſiſte dans mon refus, & ſurtout dans celui de faire le ſerment de garder un ſecret dont l'objet m'eſt inconnu. On me diſpenſe de ce ſerment; je réſiſte encore; on me preſſe, ſurtout en me diſant qu'il n'y a pas le moindre mal dans la Maçonnerie, que la morale en eſt excellente; je réponds en demandant ſi elle vaut mieux que celle de l'Evangile. Au lieu de répliquer, on ſe forme en loge, & alors commencent toutes ces ſingeries, ou ces cérémonies puériles que l'on trouve décrites dans divers livres maçoniques, tels que *Joakim* & *Booz*. Je cherche à m'échapper; l'appartement eſt vaſte; la maiſon écartée; les domeſtiques ont le mot; toutes les portes ſont fermées; il faut bien ſe réſoudre à être au moins paſſif, à laiſſer faire. On m'interroge, je réponds preſqu'à tout en riant; me voilà déclaré *apprentif;* & tout de ſuite *compagnon*. Bientôt même c'eſt un troiſième grade, c'eſt celui de maître qu'il faut me conférer. Ici l'on me conduit dans une vaſte

salle ; la scène change, & devient plus sérieuse. En m'épargnant les épreuves pénibles, on ne m'épargne pas au moins bien des questions insignifiantes, ennuyeuses,

Au moment où je m'étois vu forcé de laisser jouer cette comédie, j'avois eu soin de dire que puisqu'il n'y avoit pas moyen d'empêcher cette farce, j'allois les laisser faire; mais que si je venois à m'appercevoir qu'il y eût la moindre chose contre l'honneur ou la conscience, ils apprendroient à me connoître.

Jusques là je ne voyois que jeu & que puérilité, cérémonies burlesques, malgré toute la gravité du ton qu'on affectoit d'y mettre ; mais je n'avois déplu par aucune réponse. Enfin survient cette question que me fait gravement le Vénérable : " êtes-vous disposé, mon frère, " à exécuter tous les ordres du Grand-Maître " de la Maçonnerie, quand même vous rece- " vriez des ordres contraires de la part d'un " Roi, d'un Empereur, ou de quelqu'autre " Souverain que ce soit? — Ma réponse fut, " *non*. — Le Vénérable s'étonne, & reprend : " comment *non*! vous ne seriez donc venu " parmi nous, que pour trahir nos secrets! " Quoi! vous hésiteriez entre les intérêts de la " Maçonnerie, & ceux des profanes! Vous ne " savez donc pas que de tous nos glaives, il " n'en est pas un seul qui ne soit prêt à percer " le cœur des traitres! " — Dans cette ques-

tion, dans tout le sérieux, & les menaces qui l'accompagnoient, je ne voyois encore qu'un jeu; je n'en répondis pas moins négativement. J'ajoutai ce qu'on peut aisément imaginer: " il est assez plaisant de supposer que je sois " venu chercher les secrets de la Maçonnerie, " moi, qui ne suis ici que par force. Vous parlez " de secrets; vous ne m'en avez point encore " dit. S'il faut pour y arriver, promettre d'o- " béir à un homme que je ne connois pas; & si " les intérêts de la Maçonnerie peuvent com- " promettre quelqu'un de mes devoirs, adieu, " Messieurs; il en est tems encore, je ne sais " rien de vos mystères, je n'en veux rien " savoir. "

Cette réponse ne déconcerta pas le Vénérable. Il continuoit à jouer son rôle à merveille; il me pressoit; il devenoit toujours plus menaçant. Je soupçonnois sans doute que toutes ces menaces nétoient qu'un jeu véritable; mais je ne voulois pas même en jouant, promettre obéissance à leur Grand Maître, surtout dans la supposition que ses ordres fussent jamais contraires à ceux du Roi. Je répondis encore: " ou Frères, " ou Messieurs, je vous ai annoncé que si dans " tous vos jeux, il se trouvoit quelque chose " de contraire à l'honneur ou à la conscience, " vous apprendriez à me connoître: vous y " voilà; faites de moi tout ce que vous vou- " drez; mais vous n'obtiendrez pas de moi

" que je promette jamais rien de ſemblable,
" Encore une fois, *non*."

A l'exception du Vénérable, tous les Frères gardoient un morne ſilence, quoiqu'ils ne fiſſent dans le fonds, que s'amuſer de cette ſcène. Elle devenoit encore plus ſérieuſe entre le Vénérable & moi. Il ne ſe rendoit pas; il renouvelloit toujours ſa queſtion, pour m'excéder & m'arracher un *oui*. A la fin, je me ſens en effet excédé. J'avois les yeux bandés; j'arrache le bandeau, je le jette par terre, & en frappant du pied, je réponds par un *non* accompagné de tout l'accent de l'impatience. A l'inſtant toute la Loge part de battemens de mains, en ſigne d'applaudiſſement. Le Vénérable donne alors des éloges à ma conſtance; voilà, dit-il, entre autres, les gens qu'il nous faut, des hommes de caractère, & qui ſachent avoir de la fermeté. A mon tour, je leur dis: " des gens de caractère! Et combien en trouvez-vous qui " réſiſtent à vos menaces? Et vous-mêmes, " Meſſieurs, n'avez-vous pas dit *oui* à cette " queſtion? Et ſi vous l'avez dit, comment " eſpérez-vous me faire croire que dans tous " vos myſtères, il n'y a rien de contraire à " l'honneur ou à la conſcience?"

Le ton que je prenois avoit rompu l'ordre de la Loge; les Frères s'approchèrent de moi, en diſant que je prenois les choſes trop au ſérieux, trop à la lettre; qu'ils n'avoient jamais pré-

tendu s'engager eux-mêmes à rien de contraire aux devoirs d'un bon François; que je n'en ſerois pas moins admis malgré ma réſiſtance. Le maillet du Vénérable remit chacun à ſa place; il m'annonça alors ma réception au grade de Maître, en ajoutant que ſi je ne ſavois pas encore le ſecret de la Maçonnerie, c'eſt qu'on ne pouvoit me le dire que dans une Loge plus régulière, & tenue avec les cérémonies ordinaires. En attendant, il me donna les ſignes & les mots de paſſe pour ce troiſième grade, comme il l'avoit fait pour les deux autres. Cela me ſuffiſoit pour être admis en Loge régulière; nous nous trouvâmes tous Frères; & moi, dans un après dîné, apprentif, compagnon & maître Franc-Maçon, ſans en avoir eu la moindre idée le matin.

Je connoiſſois trop bien ceux qui m'avoient reçu, pour ne pas croire à la proteſtation qu'ils n'avoient jamais prétendu s'engager à rien de contraire à leur devoir; & je dois leur rendre cette juſtice, que lors de la Révolution, ils ſe ſont tous montrés bons Royaliſtes, à l'exception du Vénérable, que j'ai vu donner à plein collier dans le Jacobiniſme. Je promis d'aſſiſter à leur ſéance régulière, pourvu qu'on ne m'y parlât pas de ſerment. Ils me promirent de n'en point exiger; & ils tinrent parole. Seulement ils me ſollicitèrent d'inſcrire mon nom ſur la liſte qui étoit régulièrement envoyée au

grand Orient. Je refusai encore, en demandant du temps pour délibérer; & lorsque j'eus assez vu ce que c'étoient que ces Loges, je me retirai, sans avoir même consenti à cette inscription.

La première fois que je fus admis en Loge régulière, j'en fus quitte pour un beau discours sur la Maçonnerie, dont je ne savois pas encore grand chose. Je me retranchai sur la Fraternité, sur le plaisir de vivre avec des Frères.

On étoit convenu ce jour là, de recevoir un apprentif, à qui le secret seroit donné avec toutes les formes ordinaires, afin que je pusse l'apprendre moi-même, comme simple témoin. Je ne veux pas ici perdre les pages à décrire & la Loge, & les cérémonies, & les épreuves de ces receptions. Tout cela ne paroît dans les premiers grades que des jeux enfantins. Je peux simplement rendre témoignage que tout ce qu'on en lit dans la *clef des Maçons*, dans leur *Cathéchisme*, & quelques autres livres de cette espèce, est de la plus grande exactitude quant au cérémonial, au moins pour les trois grades que j'ai reçus, & vu donner, à quelques différences près, fort peu essentielles.

L'article important pour moi, étoit d'apprendre enfin le fameux secret de la Maçonnerie. Le moment arriva où le récipiendaire reçut ordre de s'approcher du Vénérable. Alors ceux des Frères qu'on avoit armés d'un

glaive, se forment en deux lignes, tenant leurs épées élevées & penchées les pointes en avant, de manière à former ce que les Maçons appellent la *voute d'acier*. Le récipiendaire passe sous cette voute, & arrive devant un espèce d'autel élevé sur deux gradins, au fonds de la Loge. Le Vénérable assis sur un fauteuil ou trône derrière cet autel, lui fait un long discours sur l'inviolabilité du secret qui va lui être confié, & sur le danger de manquer au serment qu'il va prononcer; il lui montre les glaives prêts à percer les traîtres, & lui annonce qu'il n'échappera pas à la vengeance. Le récipiendaire jure qu'il veut avoir la tête coupée, le cœur, & les entrailles arrachées, & ses cendres jettées au vent, s'il vient jamais à trahir ce secret. Le serment prononcé, le vénérable lui dit ces paroles, que j'ai bien retenues, parce qu'on peut juger avec quelle impatience je les attendois: mon cher frère, le secret de la Franc-Maçonnerie consiste dans ces mots: *égalité & liberté*; *tous les hommes sont égaux & libres, tous les hommes sont frères*. Le Vénérable n'ajouta pas un mot; on embrassa le *frère égal & libre*. La Loge se ferma, & on passa gaiement au repas Maçonnique.

J'étois si éloigné alors de soupçonner la moindre intention ultérieure dans ce fameux secret, que je faillis à éclatter de rire, lorsque je l'entendis. Je dis tout bonnement à ceux qui m'a-

voient introduit: si c'est là tout votre grand secret, il y a long-tems que je le sais.

Et en effet, si l'on entend par là que les hommes ne sont pas faits pour être esclaves, mais pour jouir d'une vraie *liberté* sous l'empire des loix; si par *égalité* on veut dire qu'étant tous les enfans d'un père commun, d'un même Dieu, les hommes doivent tous s'aimer, s'aider mutuellement comme des frères, je ne vois pas que j'eusse besoin d'être Maçon pour apprendre ces vérités. Je les trouvois bien mieux dans l'Evangile, que dans leurs jeux puérils. Je dois dire que dans toute la Loge, quoiqu'elle fût assez nombreuse, je ne voyois pas un seul Maçon donner au grand secret un autre sens. On verra même qu'il falloit parcourir bien d'autres grades, pour arriver à une liberté, à une égalité toute différentes; que la très grande partie des Maçons, même dans les grades plus avancés, n'arrivoient pas à la dernière explication.

Qu'on ne s'étonne pas surtout qu'en Angleterre, la Franc-Maçonnerie soit une société composée en général de très bons citoyens, dont l'objet principal est de s'aider mutuellement par les principes d'une égalité, qui n'est pour eux autre chose que la fraternité générale. La très grande partie des Maçons Anglois ne reconnoissent que les trois premiers grades; & on peut être assuré que dans ces trois grades, hors l'imprudente question sur l'obéissance au

Grand-Maître de l'Ordre, il n'y a que l'explication Jacobine de l'égalité & de la liberté qui rende leur secret dangereux. Le bon sens des Anglois leur a fait rejetter cette explication. J'ai même entendu parler d'une résolution prise par leurs principaux Maçons, pour rejetter tous ceux qui cherchent à introduire l'égalité & la liberté révolutionnaires. Jai vu dans l'histoire de leur Maçonnerie, des discours & des leçons très sages, pour éviter les abus. J'y ai vu le Grand-Maître avertir les Frères, que la véritable égalité maçonique ne doit pas les empêcher de donner à chacun, hors des Loges, ces marques de respect, de defférence que l'usage de la société attache à leur rang dans le monde, ou à leurs différens grades & titres politiques. J'ai vu encore dans ces instructions secrètes des Grand-Maîtres, d'excellentes leçons, pour concilier toute leur liberté & leur égalité maçonique avec la fidélité, la soumission aux loix, avec tous les devoirs du bon citoyen. *(V. ces instructions dans l'histoire angloise de la Maçonnerie, Ire. partie.)* Ainsi quoique tout soit commun entre les Maçons Anglois & ceux de toute autre nation, jusqu'au grade de Maître inclusiment, quoiqu'ils ayent le même secret, les mêmes mots, les mêmes signes pour se reconnoître; les Anglois s'arrêtant généralement à ce grade n'arrivent point aux grands mystères; ou pour

mieux dire, ils les ont rejettés. Ils ont su en épurer la Franc-Maçonnerie. On va voir à quel point ces grands myſtères ſont en effet inconciliables avec le caractère d'une nation qui a tant de fois juſtifié l'idée que l'on a de ſa ſageſſe.



CAPITRE IX.

DES GRANDS MYSTÈRES, OU SECRETS DES ARRIÈRE-LOGES DE LA MAÇONNERIE.

CE que j'entends ici par les Arrière-Loges, ou par les derniers grades de la Maçonnerie, embraſſe en général tous les Maçons, qui après avoir paſſé par les trois premiers grades *d'Apprentifs*, *de Compagnons*, *de Maîtres*, ſe trouvent aſſez zélés pour être admis aux grades ultérieurs, & enfin à celui où le voile ſe déchire pour eux, où il n'eſt plus d'emblêmes & plus d'allégories, où le double principe d'égalité de liberté s'explique ſans équivoque, & ſe réduit à ces mots: guerre au Chriſt & à ſon culte; guerre aux Rois & à tous leurs trônes. Pour démontrer que tel eſt le réſultat des grands myſtères de la Franc-Maçonnerie, ce n'eſt pas le defaut de preuves que j'ai à craindre, c'eſt leur multitude ſeule qui m'embarraſſe. Elles fourniroient ſeules un aſſez gros volume; & je veux les reſſérer dans ce chapitre. Qu'on me diſpenſe au moins du detail des emblêmes, des rites, des ſermens, des épreuves qui accompagnent chacun des derniers grades. L'eſſentiel eſt d'en faire connoître la doctrine & le dernier objet. C'eſt à cela auſſi que je vais m'appliquer.

Objet de ces myſtères.

Commençons par des observations qui mettent le lecteur à portée de suivre ces mystères, à mesure qu'ils vont se développer.

Raisons générales qui rendent ces mystères suspects.

Quoique dans les premiers grades des Maçons, tout semble puéril, il est cependant bien des choses que la secte n'a jettées en avant dans les premiers grades, que pour juger par l'impression qu'elles feroient sur les jeunes adeptes, à quel point elle peut les conduire.

1°. Le grand objet qu'elle nous dit avoir en vue, c'est tantôt *de bâtir des Temples à la vertu, & des Cachots au vice;* & tantôt d'initier ses adeptes à la *lumière*, de les délivrer des ténèbres où les *profanes* sont ensévelis; & ces *profanes* sont tout le reste des hommes. Cette promesse est celle du premier *Cathéchisme* des Maçons. On ne trouvera pas un seul initié qui n'en convienne. Cependant cette promesse seule annonce qu'il est pour les Maçons, une morale, une doctrine, auprès de laquelle toute celle du Christ & de son Evangile, n'est qu'erreur & ténèbres.

2°. L'ere Maçonnique n'est point celle du Christianisme; *l'année de la lumière* datte pour eux des premiers jours du monde. C'est là un de ces usages, que nul Maçon ne dasavouera. Or cet usage dit assez clairement, que toute leur lumière, leur morale, leur science réligieuse est antérieure à la Révélation Evangélique, à celle même de Moyse & des Prophêtes;

qu'elle ſera tout ce qu'il plait à l'incrédulité d'appeller la religion de la Nature.

3°. Dans le langage des Maçons, toutes leurs Loges ne ſont qu'un temple fait pour repréſenter l'univers même, le Temple qui s'étend *de l'Orient à l'Occident & du Midi au Nord.* Dans ce Temple, on admet avec la même indifférence, le Juif & le Chrétien, le Muſulman & l'Idolâtre, les hommes de toute religion, de toute ſecte. Tous y voient la *lumière*, tous y apprennent la ſcience des vertus, du vrai bonheur, & tous peuvent y perſiſter dans leur ſecte, dans tous les grades, juſqu'à celui qui leur apprend enfin, que toutes les religions ne ſont qu'erreur & préjugé. Quoique bien des Maçons ne voient dans cette réunion, que cette charité générale dont la différence des opinions ne doit pas empêcher les effets de s'étendre ſur le Gentil & ſur le Juif, ſur l'Ortodoxe & ſur l'Hérétique; j'ai peur que tant de zèle pour réunir l'erreur & le menſonge, ne ſoit pas autre choſe que l'art de ſuggérer l'indifférence pour toutes les religions, juſqu'à ce que le moment arrive de les détruire toutes dans le cœur des adeptes.

4°. C'eſt toujours avec la précaution des plus terribles ſermens ſur le ſecret, que les Maçons communiquent leur prétendue lumière, ou leur art de bâtir des temples à la vertu & des cachots aux vices. Quand la vérité & la

Objet des mystères prouvé par la nature des grades Maçonniques.

vertu ont tout à craindre des tyrans dominateurs, on conçoit qu'elles peuvent donner leurs leçons en secret; mais au lieu de prescrire le serment de garder leurs leçons secrètes, elles voient un vrai crime dans celui qui les tait, lorsqu'il peut les répandre; elles ordonnent que l'on prêche en plein jour, ce que l'on a appris dans les ténèbres. Ou la science des Maçons est vraiment une science de vertu & de bonheur conforme aux loix du Christianisme, au repos des Etats; & alors qu'ont-ils donc tant à craindre des Pontifes & des Rois, depuis que l'univers est chrétien? Ou bien, cette prétendue science est en opposition avec les loix religieuses & civiles de l'univers chrétien; & alors il ne reste plus qu'à leur dire: celui-la fait le mal, qui aime à se cacher.

5°. Ce que les Maçons cachent n'est pas ce que l'on peut trouver de louable dans leur association; ce n'est pas cet esprit de fraternité de bienveillance générale qu'ils avoient de commun avec tout religieux observateur de l'Evangile. Ce ne sont pas même les plaisirs, les douceurs de leur égalité, de leur union, de leurs repas fraternels. Au contraire, ils exaltent sans cesse leur esprit de bienfaisance; & personne n'ignore les plaisirs des adeptes convives. Il est donc dans leur secret, quelque chose d'une toute autre nature que cette fraternité; quel-

que chose de moins innocent, que la joie des santés Maçonniques.

Voilà ce qu'on peut dire en général à tout Maçon ; ce qui pouvoit leur faire soupçonner à eux-mêmes qu'il étoit dans les derniers grades de leur société, des secrets qu'on avoit un tout autre intérêt à cacher, que celui de leur fraternité, de leurs signes, & de leurs mots de Passe. L'affectation seule du secret sur ces premiers mots de la Maçonnerie *Egalité*, *Liberté*, le serment de ne jamais montrer dans ces deux mots la base de la doctrine Maçonnique, annonçoient qu'il devoit y avoir une explication de ces mots, telle qu'il importoit à la secte d'en cacher la doctrine aux hommes de l'Etat ou de la Religion. C'est en effet pour arriver à cette explication dans les derniers mystères, qu'il falloit tant d'épreuves, tant de sermens, & tant de grades.

Pour mettre le lecteur à portée de juger à quel point ces préjugés se vérifient dans les Arrières-Loges, je dois ici revenir sur le grade de Maître, & raconter l'histoire allégorique dont les profonds mystères de la secte ne sont que l'explication, le développement.

Dans ce grade de Maître-Maçon, la Loge est tendue en noir ; au milieu est un Sarcophage élévé sur cinq gradins, couvert d'un drap mortuaire ; les Frères sont autour, dans les attitudes de la douleur & de la vengeance. Quand

l'adepte a été admis, le Vénérable lui raconte l'hiſtoire ou la fable ſuivante.

Hiſtoire allégorique d'Adoniram, baſe de tous ces grades.

Adoniram choiſi par Salomon, préſidoit au payement des ouvriers qui bâtiſſoient le Temple. Ces ouvriers étoient au nombre de trois mille. Pour donner à chacun le ſalaire qui lui convenoit, Adoniram les diviſa en trois claſſes, apprentifs, compagnons, & maîtres. Il donna à chacune ſon mot du gué, ſes ſignes propres, & la manière dont ils devoient le toucher pour être reconnus. Chaque claſſe devoit tenir ſes ſignes & ſon mot extrêmement ſecrets. Trois compagnons voulant ſe procurer la parole, & par là le ſalaire des maîtres, ſe cachèrent dans le Temple, ſe poſtèrent enſuite chacun à une porte différente. Au moment où Adoniram avoit coutume de fermer le Temple, le premier compagnon qu'il rencontre, lui demande la *parole de maître*. Adoniram refuſe, & reçoit ſur la tête un grand coup de bâton. Il veut fuir par une autre porte; même rencontre; même demande, & même traitement. A la troiſiéme porte enfin, le troiſième compagnon le tue pour le même refus de trahir la parole de maître. Ses aſſaſſins l'enterrent ſous un tas de pierre, au deſſus duquel ils mettent une branche d'Acacia, pour reconnoître la place où ils ont mis le cadavre.

L'abſence d'Adoniram déſeſpère Salomon & les maîtres. On le cherche partout; enfin un

des maîtres découvre ſon cadavre, & le prend par un doigt qui ſe détache de la main; il le prend par le poignet qui ſe détache du bras; & le maître dans ſon étonnement s'écrie: *Mac Benac*, ce qui ſignifie, ſuivant les Maçons: *la chair quitte les os*.

Dans la crainte qu'Adoniram n'eût révélé leur mot du gué, appellé *la parole*, tous les Maîtres convinrent de le changer, & d'y ſubſtituer ces mots de *Mac Benac*, mots vénérables, que les Franc-Maçons n'oſent prononcer hors des loges, & dont alors même, chacun ne prononce qu'une ſyllabe, en laiſſant à ſon voiſin le ſoin d'achever le mot.

Cette hiſtoire finie, l'adepte eſt inſtruit que l'objet de ſon grade eſt de s'occuper à chercher cette parole perdue par Adoniram, & à venger la mort de ce martyr du ſecret maçonnique. (*V. dans les livres de Maçonnerie le grade de maître.*) La plus grande partie des Maçons ne voyant dans cette hiſtoire qu'une fable, & dans tout ce qui l'accompagne, que des jeux d'enfans, ſe ſoucient fort peu d'aller plus avant dans ces myſtères.

Le moment où ces jeux deviennent plus ſérieux, eſt le grade d'*Elu*. Ce grade a deux parties. L'une s'applique à la vengeance d'Adoniram qui devient ici *Hiram*; l'autre eſt la recherche de la *parole*, ou bien de la doctrine ſacrée qu'elle exprimoit, & qui a été perdue.

Grade d'Elu. Ire. partie.

Dans ce grade d'*Elu*, tous les Frères paroiſſent vêtus en noir, portant au côté gauche un plaſtron, ſur lequel on a brodé une tête de mort, un os & un poignard, le tout entouré de la deviſe *vaincre ou mourir*, avec un cordon en ſautoir portant même deviſe. Tout reſpire la mort & la vengeance dans le coſtume & le maintien. L'Aſpirant eſt conduit dans la Loge, un bandeau ſur les yeux, les mains couvertes de gans enſanglantés. Le poignard à la main, un adepte le menace de lui percer le cœur pour le crime dont il eſt accuſé. Après bien des terreurs, il n'obtient la vie, qu'en promettant de venger le père des Maçons, par la mort de ſon aſſaſſin. On lui montre une ſombre caverne; il faut qu'il y pénètre; on lui crie: frappez tout ce qui va vous réſiſter; entrez, défendez-vous, & vengez notre Maître; c'eſt à ce prix que vous ſerez *Elu*. Un poignard à la main droite, une lampe à la main gauche, il s'avance; un phantôme ſe trouve ſur ſes pas; il entend encore cette voix; frappez, vengez Hiram; voilà ſon aſſaſſin. Il frappe; le ſang coule—Coupez encore la tête à l'aſſaſſin—La tête du cadavre ſe trouve à ſes pieds; il la ſaiſit par les cheveux; * il la porte triomphant,

* *On devine aiſément que ce Cadavre n'eſt qu'un mannequin, entouré de boyaux qu'on a remplis de ſang.*

en preuve de ſa victoire, la montre à chaque Frère, & il eſt jugé digne d'être *Elu*.

J'ai demandé à divers Maçons ſi cet apprentiſſage de férocité ne leur faiſoit pas au moins ſoupçonner que la tête à couper, étoit celle des Rois; ils m'ont avoué ne l'avoir reconnu que lorſque la Révolution étoit venue leur apprendre à ne pas en douter.

Il en étoit de même pour la partie religieuſe de ce grade. Ici l'adepte ſe trouvoit Pontife & Sacrificateur avec tous ſes confrères. Revêtus des ornemens du Sacerdoce, ils offroient le pain & le vin ſuivant l'ordre de Melchiſedec. L'objet ſecret de cette cérémonie, étoit de rétablir l'égalité religieuſe, de montrer tous les hommes également Prêtres, Pontifes, de rappeller tous les Maçons à la religion de la nature, & de leur perſuader que celle de Moyſe & de Jéſus-Chriſt, par la diſtinction des Prêtres & des laïcs, avoit violé les droits naturels de la liberté & de l'égalité religieuſes. Il a fallu encore la Révolution à bien des adeptes, pour confeſſer qu'ils avoient été dupes de cette impiété, comme de cet eſſai régicide dans leur grade d'*Elu*.* II. partie.

* *Si je voulois être moins rigoureux dans mes preuves, je placerois ici le grade Maçonique appellé des* Chevaliers du Soleil *; mais ce grade ne m'eſt connu que parcequ'on en lit dans le* voile levé, *ouvrage de Mr. l'Abbé le Franc, homme aſſuré-*

Hauts grades des Franc-Maçons Ecossois.

Ces mystères en effet ne se déclarent pas formellement au Frère Elu. La plupart des Maçons admis à ce grade, se mettent peu en peine d'en pénétrer le sens; ils cherchent même à se cacher des explications qui les révolteroient, tant qu'il leur reste encore quelque sentiment

---

ment très vertueux, très véridique, & l'un de ces dignes Ecclésiastiques, qui ont mieux aimé tomber, le 2 Septembre 1792, sous le glaive des assassins, que de trahir leur Religion; mais cet Auteur a négligé de nous apprendre où il avoit puisé ses connoissances sur les grades Maçonniques. Je vois d'ailleurs qu'il n'étoit pas assez instruit sur l'origine même de la Maçonnerie, qu'il ne fait remonter qu'à Socin. Il me semble n'avoir eu connoissance des grades Ecossois, que sur des traductions peu exactes, & faites avec toute la liberté des changemens qu'il plaisoit à nos François d'y faire.

D'un autre côté, je sais que ce grade du Soleil *est de moderne création. A son style tudesque, j'en connoîtrois l'Auteur. Si j'en crois ce que j'ai entendu dire, c'étoit un de ces Philosophes de la haute Aristocratie, qui se trouvant trop bien de leur rang dans ce monde, pour viser à une autre égalité qu'à celle qui se borne aux Frères tous égaux dans les orgies Maçonniques, & tous également impies. Aussi ne voit-on rien dans ce grade, qui tende à la partie du système dirigée contre les Trônes. Il est d'une clarté qui auroit trop tôt révolté beaucoup*

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0304
DFG

de religion, ou de fidélité à l'égard de leur Prince. Plusieurs se dégoutent de toutes ces

---

de Franc-Maçons, à qui il ne falloit encore parler que par des emblêmes susceptibles d'une autre explication. Cependant j'ai vu en France de ces Maçons Chevaliers du Soleil. *Ce grade se donnoit seulement aux adeptes dont l'impiété n'étoit plus équivoque. C'est plutôt un grade du nouveau Philosophisme de l'impiété, que de l'ancienne Maçonnerie. Sous ce jour encore, il mérite d'être connu; il suffira pour en juger, de ce que je vais en dire, en prévenant qu'ici Mr. le Franc est mon seul guide.*

*En arrivant à ce grade supérieur, il n'étoit plus possible à l'adepte de se dissimuler combien le code Maçonique étoit incompatible avec les moindres vestiges du Christianisme. Ici le Vénérable prend le nom d'*Adam; *l'introducteur celui de* Vérité; *& voici une partie des leçons que ce frère Vérité est chargé de donner au nouvel adepte, en recapitulant tous les emblêmes qu'il a vus jusques là dans la Maçonnerie.*

" *Apprenez, d'abord que les trois premiers*
" *meubles que vous avez connus, tels que la Bible,*
" *le Compas & l'Equerre, ont un sens caché que*
" *vous ne connoissez pas — Par la Bible vous devez*
" *entendre que vous ne devez avoir d'autre loi*
" *que celle d'Adam, celle que l'Eternel avoit gra-*
" *vée dans son cœur.* Cette loi est celle qu'on

épreuves, & se contentent des grades inférieurs qui suffisent d'ailleurs pour être regardés com-

---

" appelle la loi naturelle. *Le Compas vous aver-*
" *tit que Dieu est le point central de toutes choses,*
" *dont les uns & les autres sont également proches*
" *& également éloignés — Par l'Equerre il nous*
" *est découvert que Dieu a fait* toutes choses
" égales — *La Pierre Cubique vous avertit que*
" toutes vos actions doivent être égales par
" rapport *au Souverain Bien — La mort d'Hiram*
" *& le changement du mot de Maître vous appren-*
" *nent qu'il est difficile d'échapper aux piéges de*
" *de l'ignorance, mais qu'il faut se montrer aussi*
" *ferme que le fut notre Vénérable Hiram, qui*
" *aima mieux être massacré que de se rendre à la*
" *persuasion de ses assassins.* "

La partie la plus essentielle de ce discours du frère vérité, *est dans ce qu'il ajoute, en expliquant le grade d'Elu. Voici entre autres ce qu'on y lit:*

" *Si vous me demandez qu'elles sont les qualités*
" *qu'un Maçon doit avoir pour arriver au cen-*
" *tre du vrai bien? Je vous répondrai que pour*
" *y arriver, il faut avoir écrasé la tête du Ser-*
" *pent de l'ignorance mondaine;* avoir secoué *le*
" *joug des préjugés de l'enfance, concernant les*
" *mystères de la Religion dominante du pays où*
" *l'on est né.* Tout culte religieux n'a été in-
" venté que par l'espoir de commander, &
" d'occuper le premier rang parmi les hommes,

me Frères par tous les autres Maçons, pour payer son écot à tous les repas, à toutes les

---

" que par une paresse qui engendre, par une " fausse piété, *la cupidité d'acquérir les biens* " *d'autrui; enfin que par la gourmandise, fille de* " *l'hypocrisie, qui met tout en usage pour contenir* " *les sens charnels de ceux qui les possédent, & qui* " *lui offrent sans cesse, sur un autel dressé dans* " *leurs cœurs, des holocaustes que la volupté, la* " *luxure & le parjure leur ont procuré.—Voilà,* " *mon cher frère, tout ce qu'il faut savoir com-* " *battre—voilà le monstre sous la figure du Ser-* " *pent à exterminer.* C'est la peinture fidelle de " ce que l'imbécille vulgaire adore sous le nom " de Religion. "

" *C'est le profane & le craintif Abiram, qui* " *devenu,* par un zéle fanatique, l'instrument " du Rit Monacal & Religieux, *porta les pre-* " *miers coups dans le sein de notre père Hiram;* " *c'est-à-dire, qui sappa les fondemens du Céleste* " *Temple, que l'Eternel lui-même avoit élevé sur* " *la terre à la sublime vertu.* "

" *Le premier âge du monde a été témoin de ce que* " *j'avance.* La plus simple loi de la nature " *rendit nos premiers pères les mortels les plus* " *heureux; le monstre d'orgueil paroît sur la terre;* " *il crie, il se fait entendre aux hommes, & aux* " *heureux de ce tems; il leur promet la béatitu-* " *de, & leur fait sentir par des paroles emmiélées,*

fêtes ou orgies Maçonniques; ou même pour avoir droit aux secours que les Loges destinent aux indigens. Celui dont le zéle ne se refroidit pas, passe ordinairement, ou du grade de simple Maître, ou de celui d'Elu, aux trois grades de la Chevalerie Ecossaise. Je n'irai point chercher le résultat de ces trois grades dans des auteurs qu'on puisse suspecter de vouloir les décréditer. L'adepte Allemand qui les a fait passer dans sa langue pour l'instruction des Maçons ses compatriotes, est un des Chevaliers les plus zélés pour la doctrine qu'il y voit renfermée. Il met tout son génie à la défendre, je ne pouvois pas prendre un auteur moins suspect. Il écrivoit pour ajouter aux lumières des Frères; voici ce que les profanes peuvent conclure de ses leçons. *(V. les grades des Maîtres Ecossois, imprimés à Stokolm, An.* 1784.*)*

Tout Maçon qui veut être admis dans ces hautes Loges Ecossoises, & même dans tous les

---

" *qu'il faisoit rendre à l'Eternel Créateur de tou-*
" *tes choses*, un culte plus marqué & plus éten-
" du, *que celui qu'on avoit jusqu'alors pratiqué sur*
" *la terre*. Cette Hydre *à cent têtes, trompa, &*
" *trompe encore continuellement les hommes qui*
" *sont soumis à son empire, & les trompera jus-*
" *ques au moment où les vrais Elus paroîtront,*
" *pour la combattre & la détruire entièrement.* "
(V. Grade des Cheval. de l'Etoile, N°. 17.)
Des leçons si impies n'ont pas besoin de réflexion.

autres grades Maçoniques, apprend d'abord que jusqu'à ce moment il a vécu dans l'esclavage. c'est pour cela qu'il n'est admis devant les frères que comme un esclave, ayant la corde au cou, & demandant à rompre ses liens. Il faudra qu'il paroisse dans une posture plus humiliante encore, lorsque du second Grade de Maître Ecossois, il voudra être admis au troisième, à celui de Chevalier de St. André. Le Maçon qui aspire à cet honneur, est enfermé dans un obscur réduit; là, une corde à quatre nœuds coulans entrelasse son cou; là, étendu par terre, à la sombre lueur d'une lampe, il est abandonné à lui-même, pour méditer sur l'esclavage auquel il est encore réduit, & pour apprendre à connoître le prix de la liberté. Un des Frères arrive enfin, & l'introduit, en prenant la corde d'une main, & de l'autre tenant une épée nue, comme pour l'en percer, s'il oppose quelque résistance. Il n'est déclaré libre, qu'après avoir subi une foule de questions, & sur-tout qu'après avoir juré sur le salut de son ame, de ne jamais trahir les secrets qui lui seront confiés. Il seroit inutile de répéter ici tous les sermens; chaque grade, & chaque subdivision de grade a le sien; & ils sont tous affreux. Tous soumettent l'Aspirant aux plus terribles vengeances, ou de Dieu, ou des Frères, s'il manque à son secret. Je m'en tiens donc encore à la doctrine de ces secrets eux-mêmes.

Dans le premier grade de Chevalier Ecoſſois, l'adepte apprend qu'il eſt élevé à la dignité de *Grand Prêtre;* il reçoit une eſpèce de bénédiction, au nom de *l'Immortel & Inviſible Jéhova.* C'eſt déſormais ſous ce nom, qu'il doit adorer la Divinité, *par ce que le ſens de Jéhova, eſt bien plus expreſſif que celui d'Adonaï.*

La ſcience Maçonnique ne lui eſt encore donnée que comme celle de Salomon & d'Hiram, renouvellée par les Chevaliers du Temple; mais dans le ſecond grade, elle ſe trouve avoir pour père, Adam lui-même. Ce premier homme & enſuite Noë, Nemrod, Salomon, Hugue des payens, fondateur des Templiers, & Jacques Molay leur dernier Grand-Maître, deviennent les Grands Sages de la Maçonnerie, les favoris de *Jéhova.* Enfin dans ſon troiſième grade, on lui dévoile que la fameuſe parole ſi long-tems oubliée, & perdue depuis la mort d'Hiram, étoit ce nom de *Jéhova.* Elle fut retrouvée, lui dit-on, par les Templiers, à l'occaſion d'une égliſe que les Chretiens vouloient bâtir à Jéruſalem. En fouillant le terrain ſur lequel étoit jadis la partie du Temple de Salomon, appellée le *Saint des Saints*, on découvrit trois pierres, qui ſervoient de fondement à l'ancien Temple. La forme & l'union de ces trois pierres attirèrent l'attention des Templiers. Leur étonnement redoubla, quand ils virent le nom de *Jéhova* gravé ſur la dernière. C'étoit-là la fameuſe pa-

role perdue par la mort d'Adoniram. Les Chevaliers du Temple, de retour en Europe, n'eurent garde d'abandonner un monument ſi précieux. Ils portèrent en Ecoſſe ces trois pierres, & ſurtout celle où étoit gravé le nom de *Jéhova*. Les Sages Ecoſſois, à leur tour, n'oublièrent pas le reſpect qu'ils devoient à ce monument. Ils en firent les pierres fondamentales de leur première Loge; & comme cette Loge fut commencée le jour St. André, ceux qui étoient dans le ſecret des trois pierres & du nom de *Jéhova*, ſe donnèrent le nom de Chevaliers de St. André. Leurs héritiers, ſucceſſeurs du ſecret, ſont aujourd'hui les Maîtres parfaits de la Franc-Maçonnerie, les Grand-Prêtres de *Jéhova*.

Si l'on en tire tout ce qui appartient à la Science Hermétique, à la tranſmutation des métaux; telle eſt en ſubſtance toute la doctrine révélée au frère initié dans les derniers myſtères de la Chévalerie Ecoſſoiſe.

Dans l'eſpèce de catéchiſme qu'on lui fait, pour ſavoir s'il a bien retenu tout ce qu'il a vu, tout ce qu'on lui a expliqué dans la loge, ou le Temple de Salomon, il eſt une queſtion conçue en ces termes: *eſt-ce là tout ce que vous avez vu?* — La réponſe eſt celle-ci: *j'ai vu bien d'autres choſes; mais j'en garde le ſecret dans mon cœur, avec les Maîtres Ecoſſois*. Ce ſecret déſormais ne doit pas être bien difficile à deviner.

Il se reduit à voir dans le *Maître Ecossois*, *le Grand Prêtre de Jehova*, de ce culte, de cette prétendue religion du Déiste, que l'on nous dit avoir été successivement celle d'Adam, de Noé, de Nemrod, de Salomon, d'Hugue des Payens, du Grand Maître Molay, des Chevaliers du Temple; & qui doit être aujourdhui la seule religion du parfait Maître Franc-Maçon.

Les adeptes pouvoient s'en tenir à ces mystères. Les Maçons Ecossois étoient désormais déclarés libres, & tous également prêtres de *Jéhova*. Ce Sacerdoce les délivroit de tous les mystères de l'Evangile, de toute religion révélée. La liberté & le bonheur que la secte faisoit consister dans le retour au Déisme, disoit assez formellement aux adeptes, ce qu'ils devoient penser du Christianisme & de son divin Fondateur. Cependant les hauts mystères ne sont pas épuisés. Il reste aux Franc-Maçons à découvrir, par qui cette fameuse parole de *Jéhova* avoit été ravie; c'est-à-dire, par qui leur culte si chéri du Déiste, avoit été aboli. Il étoit trop visible, que toute la fable d'Hiram ou d'Adoniram, & de ses assassins, n'étoit qu'une simple allégorie, dont l'explication laissoit encore lieu à cette question: mais quel est donc le véritable assassin d'Adoniram? Quel est celui qui a détruit le Déisme sur la terre? Quel est le vrai ravisseur de la fameuse parole? La secte détestoit ce ravisseur; il falloit inspirer la même hai-

ne à ſes profonds adeptes. Cet objet eſt celui d'un nouveau grade de Franc-Maçons, appellés *Chevaliers de Roſe-Croix*.

C'eſt aſſurément le plus atroce des blaſphêmes que d'accuſer Jéſus-Chriſt d'avoir détruit, par ſa religion, la doctrine de l'unité de Dieu. Le plus évident de tous les faits, c'eſt qu'à lui ſeul eſt due au contraire la deſtruction de ces milliers de Dieux, qu'adoroit l'univers idolâtre. Mais en manifeſtant l'unité de nature dans la Divinité, l'Evangile nous a découvert la Trinité des perſonnes; cet inéfable myſtère & tous ceux qui captivent l'eſprit ſous le joug de la Révélation, humilient les Sophiſtes. Ingrats envers celui qui, prêchant au monde l'unité de Dieu, avoit renverſé les autels des Idoles, ils lui ont juré une haine éternelle, par ce que le Dieu qu'il leur prêchoit, n'eſt pas le Dieu qu'ils ont la démence de vouloir comprendre. Ils ont fait de Jéſus-Chriſt-même le deſtructeur de l'unité de Dieu, ils en ont fait le grand ennemi de *Jéhova*. La haine qu'ils avoient dans leur cœur, & qu'ils vouloient faire paſſer dans celui des adeptes, eſt devenue le grand myſtère d'un nouveau grade, de celui qu'ils appellent de *Roſe-Croix*.

Comme on eſt rarement initié à ce grade, ſans avoir obtenu celui de *Maître Ecoſſois*, le Lecteur voit déjà que la parole à retrouver, n'eſt plus celle de *Jéhova*. Auſſi tout change

t-il ici, tout y eſt relatif à l'Auteur du Chriſtianiſme. La décoration ne ſemble faite que pour rappeller la triſteſſe du jour, où il fut immolé ſur le calvaire. Un long drap noir tapiſſe les murailles; un autel dans le fond; au deſſus de cet autel, un tranſparent qui laiſſe appercevoir trois croix, & celle du milieu diſtinguée par l'inſcription ordinaire des Crucifix. Les Frères en Chaſuble Sacerdotale, ſont aſſis par terre, dans un profond ſilence, l'air triſte & affligé, le front appuyé ſur la main, en ſigne de douleur. L'événement qui les attriſte n'eſt rien moins que la mort du fils de Dieu victime de nos crimes. Le grand objet s'en manifeſte, dès la réponſe à la queſtion par laquelle s'ouvrent ordinairement les travaux des Maçons.

Le Préſident interroge le premier Surveillant: Quelle heure eſt-il? La réponſe varie ſuivant les grades; ici elle eſt conçue en ces termes: " il eſt la première heure du jour, " l'inſtant où le voile du temple ſe déchira; où " les ténèbres & la conſternation ſe répandi- " rent ſur la ſurface de la terre, où la lumière " s'obſcurcit, où les *outils de la Maçonnerie ſe* " *briſèrent*, où l'Etoile flamboyante diſparut, " où la Pierre Cubique fut briſée, *où la parole* " *fut perdue.* " (Voyez grade de Roſe-Croix.)

L'adepte qui a ſuivi dans la Maçonnerie le progrès de ſes découvertes, n'a pas beſoin de nouvelles leçons, pour entendre le ſens de ces

paroles. Il y voit que le jour où le mot *Jéhova* fut perdu, fut préciſément celui où J. C. ce Fils de Dieu mourant pour le ſalut des hommes conſomma le grand myſtère de la Religion Chrétienne, & détruiſit toute autre religion, ſoit judaïque, ſoit naturelle & philoſophique. Plus un Maçon eſt attaché à la *parole*, c'eſt-à-dire à la doctrine de ſa prétendue religion naturelle, plus il apprendra à déteſter l'auteur & le conſommateur de la Religion révélée.

Auſſi cette parole qu'il a déjà trouvée dans les grades ſupérieurs, n'eſt-elle plus l'objet de ſes recherches dans celui-ci; il faut à ſa haine quelque choſe de plus. Il lui faut un mot, qui dans ſa bouche, & dans celle de ſes coadeptes, rappelle habituellement le blaſphême du mépris & de l'horreur contre le Dieu du Chriſtianiſme. Et ce mot, il le trouve dans l'inſcription même appoſée ſur la Croix.

On ſait que ces lettres formant le mot INRI ne ſont que les initiales de l'inſcription *Jéſus de Nazareth, Roi des Juifs*, L'adepte *Roſe-Croix* apprend à y ſubſtituer l'interprétation ſuivante: *Juif* de *Nazareth* conduit par *Raphaël* en *Judée*; interprétation qui ne fait plus de Jéſus-Chriſt qu'un Juif ordinaire, emmené par le Juif Raphaël à Jéruſalem, pour y être puni de ſes crimes. Dès-que les réponſes de l'Aſpirant ont prouvé qu'il connoît ce ſens Maçonique de l'inſcription INRI, le Vénérable s'écrie: *mes*

Frères la parole eſt retrouvée; & tous applaudiſſent à ce trait de lumière, par lequel le Frère leur apprend que celui dont la mort eſt le grand myſtère de la Religion Chrétienne, ne fut qu'un ſimple Juif crucifié pour ſes crimes.

De peur que cette explication ne s'efface de leur mémoire, de peur que toute la haine dont elle les anime contre le Chriſt, ne s'éteigne dans leur cœur, il faudra que ſans ceſſe ils l'ayent préſente à leur eſprit. Le Maçon Roſe-Croix la redira, lorſqu'il rencontrera un Frère de ſon grade. C'eſt à ce mot INRI qu'ils ſe réconnoîtront, c'eſt-là le mot du gué qui diſtingue ce grade. C'eſt ainſi que la ſecte a ſu faire l'expreſſion & le blaſphême de la haine, de ce même mot qui rappelle au Chrétien tout l'amour qu'il doit au Fils de Dieu immolé pour le ſalut du genre humain.

Ce n'eſt point ſur la foi des perſonnes étrangères à la Maçonnerie, que je dévoile cet atroce myſtère des arrières Maçons. Ce que j'ai raconté de mon initiation aux premiers grades, m'avoit mis à portée d'entrer en converſation avec ceux que je ſavois être plus avancés; j'en eu plus d'une fois d'intereſſantes, dans leſquelles, malgré toute leur fidélité au ſecret, il échappoit aux plus zélés, bien des choſes, qui pouvoient me donner quelque jour. Les autres conſentirent au moins à me prêter des livres Maçoniques, imaginant que leur obſcurité, & le défaut des

mots essentiels, ou bien la manière dont il falloit s'y prendre pour les y trouver, ne me permettroient pas d'en rien conclure. Je devinai pourtant quelques uns de ces mots, tels que *Jéhova*, en réunissant les feuilles, qui n'en contenoient chacune qu'une seule lettre, au bas de la page. Cette fameuse parole trouvée, j'eus encore connoissance de celle de *Iuri*; Je combinai tout ce que j'avois vu, tout ce que je savois des divers grades, tout ce que j'observois dans les demi mots, dans les discours énigmatiques de certains Maçons, dont le Philolosophisme m'étoit d'ailleurs connu. Je m'adressai à ceux que je savois de la meilleur foi du monde dans les mêmes grades. J'objectai toutes ces cérémonies dérisoires de la Religion, dans lesquelles ils n'avoient pourtant vu jusqu'alors que des jeux sans objet. Je n'en trouvai pas un, qui ne convint des faits, tels au moins que je viens de les décrire; ils avouoient aussi la métamorphose, que cette inscription *Iuri* subit dans leur grade de Rose-Croix; mais ils me protestoient n'avoir pas eu l'idée des conséquences que j'en tirois. Quelques uns, en y réfléchissant, les trouvoient assez bien fondées; d'autres me reprochoient de les exagérer.

La Révolution arrivée, je combinai ces demi aveux, les décrets de l'Assemblée, & le secret du premier grade. J'en vins au point de ne plus douter que la Maçonnerie ne fût une so-

ciété formée par des hommes, qui dès le premier grade, donnoient pour leur secret, ces mots *d'égalité*, *de liberté*, en laissant à tout Maçon honnête & religieux, le soin d'une explication qui ne contredît pas ses principes ; mais, en se réservant de dévoiler dans les arrière-grades, l'interprétation de ces mêmes mots *égalité & liberté*, dans toute l'étendue du sens que leur donnoit la Révolution Françoise.

Un des Frères Maçons, depuis bien des années admis au Grade de Rose-Croix, mais en même tems très honnête homme & très religieux, souffroit de me voir dans cette opinion. Il n'épargnoit rien pour me donner une meilleure idée d'une société, dans laquelle il se glorifioit d'avoir exercé les fonctions les plus honorables. C'étoit souvent l'objet de nos conversations. Il vouloit absolument me convertir à la Maçonnerie. Il se trouvoit presqu'offensé de m'entendre dire que tout Chevalier *Rose-Croix* qu'il étoit, il n'étoit pas encore au dernier grade ; ou bien que ce même grade avoit ses divisions, dont il ne connoissoit encore qu'une partie. Je vins même à bout de le lui prouver, en lui demandant ce que signifioient certains *Hyérogliphes* Maçoniques. Il convint en avoir demandé lui-même l'explication, & qu'elle lui avoit été refusée. Il n'en soutenoit pas moins qu'il en seroit de ces Hyérogliphes, comme de l'Equerre, du Compas, de la Truelle, & de tous les autres. Je savois qu'il

ne lui reſtoit plus qu'un pas à faire; pour le tirer de ſon aveuglement, je m'aviſai de lui ſuggérer la marche à ſuivre pour arriver au grade où le voile ſe déchire; où il n'eſt plus poſſible de ſe faire illuſion, ſur l'objet ultérieur des arrières adeptes. Il déſiroit trop lui-même de ſavoir ce qui pouvoit en être, pour ne pas eſſayer les moyens que je lui indiquois; mais il ſe flattoit bien que tout cela n'aboutiroit qu'à lui fournir de nouvelles armes pour me convaincre moi-même de mes torts, & de l'injuſtice de mes préjugés ſur la Maçonnerie. Très peu de jours ſe paſſent; je le vois entrer chez moi dans un état que ſes diſcours ſeuls peuvent peindre — O, mon cher ami, mon cher ami! — Que vous aviez bien raiſon — Ah que vous aviez bien raiſon! -- Où étois-je, mon Dieu! Où étois-je? -- J'entendis aiſément ce langage -- Il ne pouvoit preſque pas continuer. Il s'aſſit comme un homme qui n'en peut plus, répétant encore diverſes fois ces mêmes paroles: où étois-je? Ah, que vous aviez bien raiſon! -- J'eûs voulu qu'il m'apprît quelques uns des détails que j'ignorois -- Que vous aviez bien raiſon! répétoit-il encore, *mais c'eſt tout ce que je puis vous dire* "--Ah, malheureux, lui dis-je alors; je vous demande moi-même pardon. Vous venez de faire un ſerment exécrable; & c'eſt moi qui vous y ai expoſé. Mais je vous le proteſte; cet atroce ſerment ne m'étoit pas

venu dans la pensée, lorsque je vous suggérai les moyens d'apprendre enfin par vous-même, à connoître ceux qui vous avoient si long tems, & si affreusement abusé. Je sens qu'il valoit encore mieux ignorer le fatal secret, que l'acheter au prix d'un pareil serment. Je me serois donné bien de garde de vous exposer à cette tentative; je ne le pouvois pas en conscience; mais franchement je n'y réfléchis pas. Je n'avois pas alors l'idée de ce serment." Je disois vrai; je n'avois pas alors pensé à ce serment. Sans trop chercher à quel point il oblige au secret, je craignis d'être indiscret; il me suffisoit d'avoir prouvé à ce Monsieur que je savois au moins une partie de ce profond mystère. Aux questions que je lui fis, il vit assez qu'il ne m'apprenoit rien par un aveu, qui à lui seul, en dit au moins l'essence.

Sa fortune avoit été ruinée par la Révolution. Il m'avoua que désormais elle étoit réparée, s'il acceptoit ce qu'on lui proposoit. Si je veux, me dit-il, partir pour Londres, pour Bruxelles, pour Constantinople, ou pour tout autre ville à mon choix, ni ma femme, ni mes enfans, ni moi, nous n'avons plus besoin de rien — Oui, lui observai-je, mais à condition que vous irez prêcher la *liberté*, *l'égalité* & toute la Révolution! — *Tout juste; mais c'est là tout ce que je puis vous dire. Ah mon Dieu! où étois-je!* — Je vous en conjure, ne me pressez pas d'avantage --

J'en avois bien assez pour le moment ; j'espérai que le tems m'en apprendroit d'avantage. Je ne fus pas trompé dans mon espoir. Voici ce que j'ai su de divers Maçons, qui me trouvant déjà instruit sur la plus grande partie de leurs secrets, se sont ouverts à moi avec d'autant plus de confiance, qu'ils reconnoissoient avoir été dupes de cette secte souterraine, qu'ils auroient voulu dévoiler eux-mêmes publiquement, s'ils avoient cru pouvoir le faire sans danger.

Quand un adepte parvenoit au grade de Rose-Croix, l'explication qu'on lui donnoit de ce qu'il avoit vu jusqu'alors, dépendoit absolument des dispositions qu'on observoit dans lui. S'il se trouvoit un de ces hommes, qu'on ne peut rendre impie, mais que l'on peut au moins détourner de la Foi de l'Eglise, sous prétexte de la régénérer ; on lui représentoit qu'il régnoit dans la Christianisme actuel, une foule d'abus contre la liberté & l'égalité des enfans de Dieu. La *parole* à retrouver pour eux étoit le vœu d'une révolution, qui rappellât ces tems où tout étoit commun parmi les Chrétiens, où il n'y avoit parmi eux ni riches, ni pauvres, ni Hauts & Puissans Seigneurs. On leur annonçoit enfin le renouvellement le plus heureux du genre humain, & en quelque sorte, de nouveaux Cieux, une nouvelle terre. Les esprits simples & crédules se laissoient prendre à ces belles promesses. La Révolution étoit pour eux, le feu qui devoit

Maçonnerie Mystique.

purifier la terre ; auſſi les a-t-on vus la ſeconder avec tout le zéle qu'ils auroient pu mettre à l'entrepriſe la plus ſainte. C'étoit-là ce qu'on peut appeller la *Maçonnerie Myſtique*. C'étoit celle de tous ces imbécilles pour qui les Arrières-Maçons ont mis en jeu cette prétendue Prophéteſſe Labrouſſe, qui a fait tant de bruit au commencement de la Révolution. C'étoit ſurtout celle de l'imbécille Varlet, Evêque *in partibus* de Babylonne. Je ne ſavois pas d'où lui venoient ſes opinions, lorſqu'il avoit la bonhomie de me reprocher d'avoir pu les combattre. J'en ai été inſtruit par un de ces convives, que la réputation de Savant Maçon faiſoit quelquefois inviter aux repas maçoniques que donnoit le bonhomme. Juſque dans ces repas, on eût pu obſerver la différence des adeptes arrivés au même dégré, mais recevant une explication différente, ſuivant leur caractère. L'Evêque *in partibus* enthouſiaſmé de la régénération religieuſe qu'on lui annonçoit, rapportoit toute la Maçonnerie à la perfection de l'Evangile. Auſſi juſque dans ces repas maçoniques, obſervoit-il les préceptes de l'Egliſe pour les jours d'abſtinence. L'Apoſtat Dom Gerles s'y montroit au contraire Maçon d'un tout autre ſyſtême ; il y chantoit déjà ces vers, que dans ſa lettre à Robeſpierre, il déclare n'avoir adreſſés qu'à la vérité :

Ni culte, ni Prêtres, ni Roi;
Car la nouvelle Eve, c'eſt toi.

(Procès verbal des papiers trouvés chez Robeſpierre, N°. 57.)

Dans ces mêmes repas Maçonniques, le Docteur Lamothe, ſavant *Roſe-Croix*, ſe montroit plus modeſte. On pouvoit prévoir dès-lors ce que j'ai oui dire de ſa converſion, qu'il déteſteroit un jour également & la Maçonnerie de Varlet, & celle de Dom Gerles. Ce dernier a été Guillotiné; les autres ſont vivans; je les nomme, par ce que je ne crains pas d'être démenti; & par ce que la preuve qui réſulte de ces ſortes d'anecdotes, les rend intéreſſantes; par ce que l'on y voit, comment bien des perſonnes pieuſes, charitables ont pu être trompées; comment une Princeſſe, ſœur du Duc d'Orléans, a pu être ſéduite au point de déſirer cette Révolution, & n'y voir que la régénération de l'univers chrétien.

Cette explication du grade de Roſe-Croix n'étoit que pour les dupes, dans leſquels la ſecte remarquoit un certain penchant à la myſticité. Le vulgaire étoit abandonné à ſes propres explications; mais ſi l'adepte témoignoit un grand déſir d'aller plus loin, ſi on le trouvoit en état de ſubir les épreuves, alors enfin il étoit admis au grade où le voile ſe déchire, à celui de *Kadoſch*, interprété, *l'homme régénéré*.

Grade de Kadoſch.

C'étoit à ce grade qu'avoit été admis l'adepte dont j'ai parlé plus haut. Je ne ſuis pas ſurpris de l'état d'épuiſement auquel il ſe trouvoit réduit par les épreuves qu'il venoit de ſubir. Quelques adeptes du même grade m'ont appris qu'il n'eſt point de reſſources dans les moyens phyſiques, dans les jeux des machines, pour effrayer un homme, point de ſpectres affreux, point de terreurs, dont on n'emploie les reſſources, pour éprouver la conſtance de l'aſpirant. Mr. Montjoie nous parle d'une échelle à la quelle on fit monter le Duc d'Orléans, & dont on l'obligea de ſe précipiter. Si c'eſt là que ſon épreuve fut reduite, il eſt à croire qu'il fut bien ménagé. Qu'on imagine un profond ſouterain, un véritable abyme, d'où s'éleve une eſpèce de tour fort étroite, juſqu'au comble des loges. C'eſt au fonds de cet abyme qu'eſt conduit l'initié, à travers des ſouterains où tout reſpire la terreur. Là, il eſt enfermé, lié, & garroté. Abandonné en cet état, il ſe ſent élevé par des machines, qui font un bruit affreux. Il monte lentement, ſuſpendu dans ce puis ténébreux; il monte quelquefois des heures entières, retombe tout à coup, comme s'il n'étoit plus ſoutenu par ſes liens. Souvent il faut encore remonter, redeſcendre dans les mêmes angoiſſes, & ſe garder ſurtout de pouſſer quelques cris qui marquent la frayeur. Cette deſcription ne rend que bien imparfaitement une partie des épreuves dont

nous parlent des hommes qui les ont ſubies eux mêmes Ils ajoutent qu'il leur eſt impoſſible d'en faire une exacte deſcription ; que leur eſprit ſe perd ; qu'ils ceſſent quelquefois de ſavoir où ils ſont ; qu'il leur faut des breuvages, & que ſouvent on leur en donne qui ajoutent à leurs forces épuiſées, ſans ajouter à leur pouvoir de réfléchir ; ou plutôt qui n'ajoutent à leurs forces, que pour ranimer tantôt le ſentiment de la terreur, tantôt celui de la fureur.

Par bien des circonſtances qu'ils diſent de ce grade, j'aurois cru qu'il appartenoit à l'illuminiſme ; mais le fonds en eſt encore pris de l'allégorie Maçonnique. Il faut encore ici renouveller l'épreuve du grade où l'Initié ſe change en aſſaſſin ; mais le Maître des Frères à venger, n'eſt plus Hiram ; c'eſt Molay, le Grand-Maître des Templiers ; & celui qu'il faut tuer, c'eſt un Roi, c'eſt Philippe le Bel, ſous qui l'Ordre des Chevaliers du Temple fut détruit.

Au moment où l'adepte ſort de l'Antre, portant la tête de ce Roi, il s'écrie *Nékom*, je l'ai tué. Après l'atroce épreuve, on l'admet au ſerment. Je ſais d'un des adeptes, qu'à cet inſtant, il avoit devant lui un des Chevaliers *Kadoſch*, tenant un piſtolet, & faiſant ſigne de le tuer, s'il refuſoit de prononcer ce ſerment. Ce même adepte interrogé s'il croyoit que la menace fût ſérieuſe, répondit : je ne l'aſſurerois pas ; mais je le craindrois bien. Enfin le Voile

se déchire ; l'adepte apprend que jusqu'alors la vérité ne lui a été manifestée qu'à demi ; que cette liberté & cette égalité dont on lui avoit donné le mot dès son entrée dans la Maçonnerie, consiste à ne reconnoître aucun Supérieur sur la terre ; à ne voir dans les Rois & les Pontifes que des hommes égaux à tous les autres, & qui n'ont d'autres droits, sur le trône, ou auprès de l'autel, que celui qu'il plaît au peuple de leur donner, que ce même peuple peut leur ôter, quand bon lui semblera. On lui dit encore que depuis trop long-tems, les Princes & les Prêtres abusent de la bonté, de la simplicité de ce peuple ; que le dernier devoir d'un Maçon, pour bâtir des Temples à l'égalité & à la liberté, est de chercher à délivrer la terre de ce double fléau, en détruisant tous les autels, que la crédulité & la superstition ont élevés, tous les trônes, où l'on ne voit que des tyrans régner sur des esclaves.

Je n'ai point pris ces connoissances du grade des *Kadosch* simplement dans les livres de Mr. Montjoie, ou de Mr. le Franc ; je les tiens des Initiés même. On voit d'ailleurs combien elles s'accordent avec les aveux de l'adepte, qui se trouva forcé de convenir combien j'avois eu raison de lui annoncer que c'étoit enfin là que conduisoient les derniers mystères de la Franc-Maçonnerie.

Combien ils ſont profondément combinés ces myſtères! La marche en eſt lente & compliquée; mais comme chaque grade tend directement au but!

Dans les deux premiers, c'eſt-à-dire, dans ce ix d'Apprentif & de Compagnon, la ſecte commence par jetter en avant ſon mot *d'égalité, de liberté*. Elle n'occupe enſuite ſes Novices que de jeux puérils, ou de fraternité, de repas Maçonniques; mais déjà elle les accoutume au plus profond ſecret, par un affreux ſerment. Rapprochement des grades Maçonniques.

Dans celui de Maître, elle raconte ſon hiſtoire allégorique d'Adoniram, qu'il faut venger, & de la parole qu'il faut retrouver.

Dans le grade d'Elu, elle accoutume ſes adeptes à la vengeance, ſans leur dire celui ſur qui elle doit tomber. Elle les rappelle aux Patriarches, au tems où tous les hommes n'avoient, ſuivant ſes prétentions, d'autre culte que celui de la religion naturelle, où tous étoient également Prêtres & Pontifes; mais elle ne dit pas encore qu'il faille renoncer à toute religion Révélée depuis les Patriarches.

Ce dernier myſtère ſe dévoile dans les grades Ecoſſois. Les Maçons y ſont enfin déclarés libres; la parole ſi long-tems cherchée, eſt celle du Déiſte; c'eſt le culte de *Jéhova*, tel qu'il fut reconnu par les Philoſophes de la nature. Le vrai Maçon devient le Pontife de *Jéhova*. C'eſt là le grand myſtère qui lui eſt pré-

ſenté comme laiſſant dans les ténèbres, tous ceux qui n'y ſont pas initiés.

Dans le grade des Chevaliers *Roſe-Croix*, celui qui a ravi la parole, qui a détruit le vrai culte de *Jéhova*, c'eſt l'auteur même de la Religion Chretienne; c'eſt de Jéſus-Chriſt & de ſon Evangile, qu'il faut venger les Frères, les Pontifes de *Jéhova*.

Enfin dans le grade de *Kadoſch*, l'aſſaſſin d'Adoniram devient le Roi qu'il faut tuer pour venger le Grand-Maître Molay, & l'Ordre des Maçons ſucceſſeurs des Templiers. La Religion qu'il faut détruire, pour retrouver la *parole*, ou la doctrine de la vérité, c'eſt la Religion de Jéſus-Chriſt, c'eſt tout culte fondé ſur la Révélation. Cette parole, dans toute ſon étendue, c'eſt la *liberté & l'égalité* à retablir par l'extinction de tout Roi, & par l'abolition de tout Culte.

Telle eſt la liaiſon, & la marche, tel eſt l'enſemble du ſyſtême Maçonnique; & c'eſt ainſi que, par le développement ſucceſſif de ſon double principe *d'égalité & de liberté*, de ſon allégorie du Maître des Maçons à venger, de la parole à retrouver, la ſecte conduiſant ſes adeptes de ſecrets en ſecrets, les initie enfin, à tout le code de la Révolution & du Jacobiniſme.

N'oublions pas de dire que cette même ſecte, craignant que les adeptes ne perdent le fil & la connection de chaque grade, n'initie jamais

aux plus profonds, ſans rappeller à l'initié tout ce qu'il a vu juſqu'alors dans la Maçonnerie ; ſans l'obliger de répondre à une eſpèce de catéchiſme, qui tient toujours préſent à ſon eſprit l'enſemble des leçons Maçonniques, juſqu'à ce qu'il arrive enfin au dernier des myſtères. *

Mais plus ils ſont affreux, ces myſtères cachés dans les arrières Loges, plus l'hiſtorien doit inſiſter ſur la multitude des Franc-Maçons honnêtes, qui ne virent jamais rien de ſemblable dans leur Société. Rien n'eſt plus facile en effet que d'être dupe dans la Maçonnerie. Tous ceux-là peuvent l'être, qui ne cherchent dans les Loges, que la facilité d'y faire des connoiſſances, ou de remplir le vuide de leur oiſiveté, en ſe réuniſſant avec des hommes qui ſe trouvent amis preſqu'auſſitôt qu'ils ſe voient. Il eſt vrai que ſouvent cet empire de l'amitié ne s'étend guere au delà des Loges ; mais ſouvent auſſi, les jours de réunion ſont des jours de fête. On boit, on mange à une table, où les plaiſirs de la bonne chère ſont réellement aſſaiſonnés de

* *Je ſais qu'il eſt bien d'autres grades dans l'arrière Maçonnerie, tels que celui de l'Etoile, & celui des Druides. Les Pruſſiens ont ajouté les leurs, les François en ont fait autant. J'ai cru devoir m'en tenir aux plus communs, parce qu'ils ſuffiſent pour faire voir la marche & l'eſprit de la Secte.*

tous ceux d'une égalité momentanée, qui ne laisse pas que d'avoir ses charmes. C'est une diversion aux embarras, aux affaires & aux soucis. Ce sont, il est vrai quelquefois des orgies; mais ce sont celles de l'égalité & d'une liberté qui ne blesse personne. Ce qu'on a dit de certaines assemblées où la pudeur se trouvoit offensée, est une calomnie pour le commun des Loges. C'est même un des piéges de la secte, que le maintien général de la décence dans ses fêtes. Les infamies de Cagliostro eussent fait déserter le plus grand nombre des frères. Ce monstrueux Adonis révolta dans Strasbourg, les Sœurs Egyptiennes; & leurs cris le trahirent. Nous n'étions plus au tems des mystères de la bonne Déesse, ou des Adamites. Il fut chassé de cette ville pour les avoir tentés. Il eût perdu de même les Maçons dans Paris, s'il eût voulu multiplier ses Loges du Fauxbourg St. Antoine, & les confondre avec celles de l'Orient. Non, il ne se passoit rien de semblable dans la Maçonnerie de nos jours; on auroit même dit qu'elle n'avoit ni la Religion, ni l'Etat pour objet. Dans la plupart des Loges, on ne s'entretenoit ni de l'une, ni de l'autre. Les jours d'initiation étoient les seuls, où l'adepte réfléchi pouvoit s'appercevoir d'un but ultérieur; mais dans ces initiations même, les épreuves de l'initié se tournoient en divertissement pour le commun des frères. On réfléchissoit peu au sens caché des symboles

& des emblêmes, & la secte avoit soin d'écarter les soupçons, jusqu'à ce quelle vît des dispositions plus favorables au développement. Elle n'ignoroit pas qu'un jour viendroit, où le très petit nombre de ses profonds adeptes suffiroit pour mettre en action la multitude des premiers rangs. Voilà ce qui explique comment il se trouva si long-tems, & comment il se trouve encore tant de Franc-Maçons, qui n'ont vu dans leurs jeux, que les mystères d'une égalité & d'une liberté inoffensives, ou parfaitement étrangères aux intérêts de la Religion & de l'Etat.

Pour la Maçonnerie Angloise, ajoutez à toutes ces raisons, qu'elle se termine dès le troisième grade. Des précautions dictées par la sagesse, ne lui ont ont pas permis de conserver ce vœu de la vengeance contre les prétendus assassins d'Adoniram; vœu que nous avons vu dans les arrières grades, se changer en celui de venger les Maçons & leur Père Molay; & ensuite en celui de venger l'égalité & la liberté Maçonique, par l'extinction de tous les Rois. Il n'est rien de semblable dans les grades de la Maçonnerie Angloise. On n'y voit pas non plus cet intérêt si mystérieux, à trouver la parole perdue par Adoniram. Ici on vous déclare tout de suite que cette fameuse parole découverte, par les Maçons, est *Jéhova*. L'adepte qui voudroit tirer certaines conséquences de cette dé-

couverte, auroit à faire bien des raisonnemens, bien des réflexions auxquelles on ne voit point que les Maçons Anglois se livrent. *Jéhova* est simplement pour eux, le Dieu commun du genre humain. Il est un peu étrange sans doute qu'ils se disent les seuls à connoître ou conserver ce nom de Dieu; mais au moins tout ce qu'ils en concluent, c'est que sous *Jéhova* tous les hommes, & surtout les Maçons, doivent s'aimer, se secourir comme des Frères. On ne voit rien dans leurs mystères, qui les porte à détester la Religion Chrétienne; rien qui tende à inspirer la haine des Souverains.

Sur la Religion, leurs loix & leurs leçons se réduisent à dire: " qu'un Maçon ne sera jamais " un Athée stupide, ni un libertin sans Reli- " gion. — Que dans les anciens tems, les Ma- " çons étoient obligés dans chaque pays, de " professer la Religion de leur Patrie, ou Na- " tion, quelle qu'elle fût; mais qu'aujourd'hui, " laissant à eux-mêmes leurs opinions particu- " lières, on trouve plus à propos de les obliger " seulement à suivre la Religion sur laquelle " tous les hommes sont d'accord; Religion, " qui consiste à être bons, sincères, modestes; " & gens d'honneur." Cela ne veut pas dire assurément qu'un Maçon Anglois soit obligé d'être Déiste; mais uniquement, qu'il doit être honnête homme, de quelque Religion qu'il soit.

Quant aux Puissances politiques, les loix de la Maçonnerie Angloise sont conçues en ces

termes: " un Maçon eſt paiſible ſujet des Puiſ-
" ſances civiles, en quelque endroit qu'il réſide
" ou travaille. Il ne trempe jamais dans des
" complots & conſpirations contraires à la paix
" & au bien d'une nation. Il eſt obéiſſant aux
" Magiſtrats inférieurs . . . C'eſt pourquoi s'il
" arrivoit à un Frère d'être rebelle à l'Etat, il
" ne devroit pas être ſoutenu dans ſa rebelli-
" on." On trouvera ces loix dans Tom. Wol-ſon, & dans William Preſton. L'un eſt plein de mépris, & l'autre plein de zéle pour la Maçonnerie Angloiſe; cependant ils s'accordent ſur les loix de leurs Loges. Il ne nous eſt donc pas permis de confondre cette Franc-Maçonnerie Angloiſe, avec celle des Arrière-Loges qu'elle a eu la prudence d'exclure.

Je le ſais, il eſt des Anglois initiés à ces Arrière-Loges, à celles des Roſe-Croix eux-mêmes, ou des Chevaliers Ecoſſois; mais ce n'eſt point en cette qualité, qu'ils ſont corps avec la Franc-Maçonnerie Angloiſe; puiſqu'elle ſe borne généralement aux trois premiers grades.

Ces exceptions faites, reprenons le cours de nos preuves; car il s'en faut bien que nous ſoyons bornés à juger des Arrière-Maçons par la nature ſeule de leurs grades. Leurs Rites & leurs Sermens nous ſeroient inconnus, on va voir ce que nous devrions en penſer, en nous en tenant même à la doctrine de leurs auteurs les plus zélés.

CHAPITRE X.

NOUVELLES PREUVES DU SYSTÈME ET DES MYSTÈRES DES ARRIÈRE-MAÇONS.

POUR juger de toute l'étendue du syſtême & des Arrière-Loges de la Franc-Maçonnerie, réuniſſons dans ce chapitre deux réſultats eſſentiels; le premier, celui de la doctrine générale des plus ſavans & plus zélés Maçons; le ſecond, celui de leurs opinions ſur l'origine même de leur ſociété.

Diviſion des ſyſtêmes, & ſectes Maçonniques.

Les auteurs Franc-Maçons conviennent en général que l'on peut diviſer la Franc-Maçonnerie en trois claſſes, qui ſont celles de la Maçonnerie Hermétique, de la Maçonnerie Cabaliſtique, à laquelle s'unit celle des Martiniſtes; & enfin de la Maçonnerie Eclectique. Conſultons d'abord les auteurs de ces diverſes claſſes ſur leur ſyſtême religieux; nous verrons qu'il leur eſt arrivé préciſément, ce qui arrive aux Sophiſtes de nos jours; c'eſt-à-dire, qu'ils n'ont ſur la Religion, qu'un ſeul point de réunion, celui de la haine contre la ſeule vraie Religion, contre le Dieu de la Révélation, du Chriſtianiſme; & que pour tout le reſte, ils ſont dans leurs ſyſtêmes religieux, ou plutôt dans les blaſphêmes & les extravagances de leur impiété,

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0334
DFG

auſſi oppoſés entre eux, qu'ils le ſont tous à l'Evangile.

Le ſyſtême des Maçons hermétiques, c'eſt-à-dire de ceux qui dans leurs grades Ecoſſois, plus ſpécialement s'occupent de chimie, n'eſt autre choſe que le *Panthéiſme*, *ou le vrai Spinoſiſme*. Pour ceux-là, *tout eſt Dieu*, *& Dieu eſt tout*. C'eſt là leur grand myſtère, gravé en un ſeul mot ſur la pierre apportée par les Templiers. C'eſt-là leur *Jéhova*.

Qu'on liſe la préface du zélé Chevalier de St. André, qui nous a fait une deſcription ſi détaillée de ces grades. On le verra lui même en réduire toute la doctrine, & tout le réſultat à ce texte d'Hermes Triſmegiſte: " tout eſt " partie de Dieu; ſi tout en eſt partie, tout eſt " Dieu. Ainſi tout ce qui eſt fait s'eſt fait ſoi-" même, & ne ceſſera jamais d'agir; car cet " agent ne peut ſe repoſer. Et comme Dieu n'a " point de fin, de même ſon ouvrage n'a ni com-" mencement ni fin. " Après avoir cité ce texte, " tel eſt, nous dit formellement l'adepte Pan-" théiſte, tel eſt le ſymbole abrégé, mais ex-" preſſif, de toute la *ſcience Hermétique*" de toute celle qu'il s'applaudit davoir trouvée dans les hauts grades Ecoſſois.

Et qu'on ne croie pas qu'il cherche à adoucir le ſens de ces expreſſions *tout eſt-Dieu*. Il n'y a pour lui que l'ignorance, & le préjugé qui puiſſent en être révoltés. Qu'on ne lui diſe pas

ſurtout qu'en faiſant de la terre, du Ciel, du grain de ſable, de l'animal, de l'homme, autant de parties de Dieu, il rend la Divinité diviſible; car il répond encore qu'il n'y a que l'ignorance à ne pas voir que ces millions & millions de *parties ſont tellement unis enſemble, & conſtituent tellement un Dieu-tout, qu'en ſéparer une ſeule partie, ce ſeroit anéantir le tout lui-même, ou le grand Jéhova*. Si le frère Maçon vient à s'énorgueillir de ſe trouver partie de Dieu, le Hiérophante lui dira: comme toute partie du corps, comme *le petit doigt, par exemple, eſt toujours plus petit que le corps entier, de même l'homme, quoique petite partie de Dieu, eſt toujours infiniment plus petit que Jéhova*. L'adepte cependant, quelque petite partie de Dieu qu'il ſoit, peut toujours ſe réjouir d'avance. Car le tems viendra, où il ſe trouvera réuni au grand Tout; où tout étant rentré dans *Jéhova*, il n'y aura plus qu'une parfaite harmonie; où *le vrai Panthéiſme ſera rétabli pour toujours* (grades Maçonniques Ecoſſois, préface.)

Le lecteur ne s'attend pas ſans doute, à me voir réfuter & l'abſurdité & l'impiété de ce ſyſtême Maçonnique. Pour conſtater combien il eſt uni à la Franc-Maçonnerie Hermétique, j'obſerve ſeulement qu'il ne ſuffiſoit pas de la préface qui nous montre l'objet de cette eſpèce de Maçons. La deſcription de leur grade eſt ſuivie des *thèſes* appellées de *Salomon*. Elle eſt encore ſuivie du *monde Ar-*

chetype ; & ces productions ſont toutes deſtinées à ſoutenir la même impiété. (Id. 2e partie, édit. de Stockolm 1782.) Ce ne ſera donc pas cette branche de Franc-Maçons, qu'on nous accuſera de calomnier, en leur prêtant un ſyſtême, qui fait du ſcélérat comme du juſte, la Divinité même, & des forfaits comme de la vertu, l'action même de la Divinité ; un ſyſtême ſurtout, qui annonce aux méchans comme aux juſtes, un ſeul & même ſort, celui de ſe trouver également un jour, réunis dans le ſein de la Divinité, d'être Dieu pour toujours, quand ils auront ceſſé d'être hommes.

Sans être moins impie, le ſyſtême des Franc-Maçons Cabaliſtes a quelque choſe de plus humiliant pour l'eſprit humain, ſur-tout dans un ſiècle qui oſoit s'appeller par excellence, le ſiècle des lumières, le ſiècle philoſphe. C'eſt dans les Loges des Pruſſiens Roſe-Croix, que dominoit ce ſyſtême de la cabale, au moins avant leur union aux Illuminés. *(V. let. de Philon à Spartacus)* Je ſais, à n'en pouvoir douter, que peu d'années avant la Révolution, il étoit en France même, & ſur-tout à Bordeaux, celui de quelques Loges de Roſe-Croix. Pour ne point en parler au haſard, ce que je vais en dire, ſera le réſultat des leçons cabaliſtiques récemment imprimées ſous le titre de *Téleſcope de Zoroaſtre*. Elles ſont dédiées à un de ces Princes que l'auteur ne nomme pas, mais dont la renomée nous fait aſſez connoître

Syſtême des Maçons de la Cabale.

le zéle pour ces sortes de mystères. Sous de pareils guides on ne m'accusera pas d'en imposer aux Frères.

Le *Jéhova* des Loges Cabalistiques n'est plus le Dieu Grand Tout. C'est tout à la fois le Dieu *Sisamoro*, & le Dieu *Sénamira*. Au premier vient se joindre le Génie *Sallak*; & au second, le Génie *Sokak*. Lisez ces mots fameux dans la cabale, en sens inverse; vous trouverez *Oromasis* ou le Dieu Bon, & *Arimanes* le Dieu Méchant; vous trouverez ensuite *Kallas & Kakos*, *deux mots à peu près correctement empruntés du Grec, dont le premier signifie Bon, & le second Mauvais*. (Téles. de Zoroas. page 13.)

Donnez pour compagnons, à Oromase, une foule de Génies ou d'Esprits *Bons* comme lui; au Méchant Arimanes, autant de Génies qui participent tous de sa méchanceté; vous aurez le *Jéhova* des Franc-Maçons de la cabale, c'est-à-dire, le Grand Mystère de la parole retrouvée dans leurs Loges, la Religion, le Culte qu'ils substituent au Christianisme.

De ces genies bons & mauvais, les uns sont des intelligences d'un ordre supérieur, & ceux-là préside aux planétes, au soleil levant & au soleil couchant; au croissant de la lune, & à la lune décroissante. Les autres sont des anges, des esprits d'un ordre inférieur à ces intelligences, mais supérieur à l'ame humaine. Ceux-là se distribuent l'empire des étoiles & des

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0338
DFG

conſtellations; dans l'un & dans l'autre ordre, les uns ſeront les anges de la vie, de la victoire, du bonheur; & les autres, les anges de la mort, des événemens malheureux. Tous connoiſſent ce qu'il y a de plus ſecret dans le paſſé, le preſent, l'avenir; tous peuvent communiquer aux adeptes ces grandes connoiſſances. Pour ſe les rendre favorables, le Maçon de la cabale doit étudier ce que nous appellons dans le langage familier, le Grimoire du Magicien. Il doit ſavoir le nom, les ſignes des planètes, des conſtellations & des eſprits bons ou mauvais qui les influencent, & les chifres qui les déſignent. Il faut, par exemple, qu'au mot *Ghenelia* il reconnoiſſe le ſoleil levant, intelligence pure, douce, active, qui préſide à la naiſſance, & à toutes les bonnes affections naturelles. *Lethophoros*, c'eſt Saturne, la Planète où réſide la pire des intelligences.

Je ne vais pas donner ici le dictionaire de ce grimoire, bien moins encore décrire les cercles, les triangles, le tableau, & les urnes & les miroirs magiques de toute cette ſcience du cabaliſte Roſe-Croix. Le lecteur en connoît déſormais aſſez, pour y voir la ſcience de la plus vile, de la plus abſurde des ſuperſtitions. Elle ne ſeroit que la plus humiliante, ſi l'adepte n'y portoit pas l'impiété juſqu'à regarder comme une vraie faveur, le commerce & l'apparition des Démons qu'il invoque ſous le nom de Génies, & de qui

il attend le succès de ses enchantemens. S'il faut en croire les maîtres de cet art, le Maçon initié à la cabale recevra les faveurs de ces Génies, bons ou mauvais, à proportion de la confiance qu'il mettra dans leur pouvoir; ils se rendront visibles; ils lui expliqueront tout ce que l'intelligence humaine ne suffiroit pas à concevoir dans le tableau magique.

Il ne faut pas même que l'adepte s'effraye de la société *des Génies malfaisans*. Il faut qu'il croye fermement que *le pire d'entre eux*, le pire de ces êtres que le vulgaire appelle *Démons*, *n'est jamais mauvaise compagnie pour l'homme*. Il faut même qu'il sache préférer, dans bien des circonstances, la visite des mauvais Génies à celle des bons; car *souvent les meilleurs coûtent le repos, la fortune, & quelquefois la vie;* & souvent *on se trouve avoir aux Anges malfaisans d'insignes obligations*. (id. p. 118, & 136.)

De quelque part que viennent ces Génies, ou Démons,, c'est eux seuls qui donneront à l'adepte la science des choses occultes, qui le feront Prophète; & il saura alors que Moyse, les Prophètes, les trois Mages conduits par une étoile, n'ont pas eu d'autres maîtres; point d'autre art que le sien, & celui de *Nostradamus*. (id. passim.)

Arrivé à ce point de folie, d'extravagance, de superstition & d'impiété, l'adepte n'en sera que plus cher à la secte. Il aura démontré qu'il

aime encore mieux le Code de *Sisamoro* & de *Senamira*, que celui de l'Evangile; qu'il aime mieux être fou que chrétien; & ce sera le dernier des mystères du Maçon Cabaliste.

Celui des Arrière-Maçons, qui auroit suivi une autre marche, pour arriver au même point, doit au moins prendre garde de ne pas décréditer cet art de la Cabale. S'il ne veut pas de cet art pour lui même, qu'il dise au moins que " *l'Astrologie judiciaire n'a rien de merveilleux* " *que ses moyens; que son but est fort simple;* qu'il " est très possible, qu'à l'heure de votre naissance, un astre soit placé sous tel point du " Ciel, à tel aspect; & que la nature alors ait " pris une route, qui par le concours de mille " causes enchainées, doit vous être funeste ou " favorable." Qu'il ajoute quelques sophismes pour accréditer ces idées; pourvu qu'en même tems, il se donne pour philosophe, la secte lui saura bon gré d'un service, qui tend au moins à venger le Maçon cabaliste de nos mépris, & qui peut donner à l'art quelque importance. (*V. Suite des erreurs, & de la vérité, par un philosophe inconnu, année (maçonnique)* 5784, *chap. vices, & avantages.* *

---

* *Malgré le titre de* suite des erreurs & de la vérité, *cet ouvrage ne fait point du tout suite à celui dont je vais parler. C'est simplement une de ces ruses du Club d'Holbach, qui voyant le prodi-*

J'ai peur de fatiguer le lecteur, par le détail de ces abſurdités des Arrière-Maçons; mais j'écris pour fournir des preuves à l'hiſtorien. En aſſignant les grandes cauſes de la Révolution, il faudra bien au moins qu'il ait une idée générale des ſiſtêmes d'impiété & de rebellion qui l'ont amenée. Je lui épargne les pénibles recherches; il ne lui reſtera qu'à vérifier les preuves; il ſaura au moins où elles repoſent. D'ailleurs une des principales ruſes de la ſecte, eſt de cacher non ſeulement ſes dogmes, & la variété des moyens qu'ils lui fourniſſent, pour tendre au même but, mais encore ſi elle pouvoit y réuſſir, de cacher juſqu'au nom de ſes diverſes claſſes. Telle que l'on croiroit la moins impie, la moins rebelle, ſe trouvera préciſément celle qui fît le plus d'efforts, & qui mit le plus d'art à vivifier les anciens ſyſtèmes des plus grands ennemis du Chriſtianiſme & des Gouvernemens.

On pourra s'étonner de me voir comprendre dans cette claſſe nos Franc-Maçons Martiniſtes; c'eſt cependant de ceux-là que je veux parler. J'ignore l'origine de ce Mr. de St. Martin,

---

gieux ſuccès du livre de St. Martin, *ſe ſervit de ce titre, pour piquer d'avantage la curioſité. On reconnoît dans cette prétendue ſuite, des feuilles entières copiées des œuvres du Club, nullement le ſiſtême de St. Martin, ſi ce n'eſt le même zele pour les grades Maçonniques.*

qui leur laiſſa ſon nom ; mais je défie que ſous un extérieur de probité, & ſous un ton dévotieux, emmiélé, myſtique, on trouve plus d'hypocriſie que dans cet avorton de l'Eſclave Curbique. J'ai vu des hommes qu'il avoit ſéduits ; j'en ai vu qu'il vouloit ſéduire ; tous m'ont parlé de ſon grand reſpect pour Jéſus-Chriſt, pour l'Evangile, pour les Gouvernemens ; je prends, moi, ſa doctrine & ſon grand objet, dans ſes productions ; dans celle qui a fait l'Apocalypſe de ſes adeptes, dans ſon fameux ouvrage des *erreurs & de la vérité*. Je ſais ce qu'il en coute pour aller déchiffrer les énigmes de cet œuvre de ténèbres ; mais il faut bien avoir pour la vérité, la conſtance que les adeptes ont pour le menſonge.

Il faut de la patience pour découvrir tout l'enſemble du code Martiniſte, à travers le langage myſtérieux des nombres & des énigmes. Epargnons autant qu'il eſt poſſible, ce travail au lecteur. Que le héros de ce code, le fameux St. Martin ſe montre à découvert ; & auſſi hypocrite que ſon maître, il ne ſera plus que le vil copiſte des inepties de l'Eſclave héréſiarque, plus généralement connu ſous le nom de Manès. Avec toute ſa marche tortueuſe, on le verra conduire ſes adeptes dans les mêmes ſentiers, leur inſpirer la même haine des Autels du Chriſtianiſme, du Trône des Souverains, & même de tout Gouvernement politique. Com-

mençons par son système religieux. En réduisant au moins de pages possibles, des volumes, des tas d'absurdités, je sais bien que j'aurai besoin d'invoquer encore la patience du lecteur ; mais enfin les Maçons Martinistes ont singulièrement contribué à la Révolution ; il faut bien encore que leurs sottises philosophiques soient connues.

Qu'on imagine d'abord *un Etre premier, Unique, Universel, sa cause à lui-même & source de tout principe*. Dans cet être universel, on croira avoir vu le Dieu Grand-Tout encore, le vrai Panthéisme. C'est bien là l'*Etre premier* des Martinistes; (*Des erreurs & de la vérité, 2e partie page* 149.) mais de ce Dieu Grand-tout, ils font le double Dieu, ou bien les deux grands principes, l'un bon, l'autre mauvais. Celui-là, quoique produit par le premier être, *tient* cependant *de lui-même toute sa puissance & toute sa valeur*. Il est infiniment bon, il ne peut que le bien. Il produit un nouvel être de la *même substance* que lui, bon d'abord comme lui, mais qui devient infiniment méchant & ne peut que le mal. *(Secte Ière.)* Le Dieu, ou le Principe Bon, quoique tenant de soi toute sa puissance, ne pouvoit former ni ce monde, *ni aucun être corporel, sans les moyens du Dieu méchant. (id. des causes temporelles, enchainemens,)* L'un agit, l'autre réagit, leurs combats forment le monde ; & les corps sortent de ces combats du Dieu ou

du Principe Bon, du Dieu ou du Principe Mauvais.

L'homme existoit déjà en ce tems-là ; car *il* " *n'y a point d'origine qui surpasse celle de l'homme.* " Il est plus ancien qu'aucun être de la nature ; " il existoit avant la naissance des Génies, & " cependant il n'est venu qu'après eux. " *(Id. de l'homme primitif.)* L'homme existoit sans corps dans ces tems antiques. Et " *cet état étoit bien* " *préférable* à celui où il se trouve actuellement. " autant son état actuel est borné & semé de " dégouts, autant l'autre avoit été illimité & " semé de délices." *(Ibid.)* *

Par l'abus de sa liberté, il s'écarta du centre, où le bon principe l'avoit placé ; alors il eut un corps ; & ce moment fut celui de sa première chute. Mais dans sa chute même, il conserva sa dignité. Il est encore de la même *Essence* que le Dieu bon. Pour nous en convaincre " nous " n'avons qu'à réfléchir sur la nature de la

---

* *Je me sers ici de l'édition d'Edimbourg, année* 1782, *Je dois en prévenir, parce que celle-ci est devenue moins énigmatique. A mesure que le Philosophisme, ou l'impiété gagnoit du terrein, les Martinistes ont cru pouvoir se rendre un peu plus intelligibles ; & l'on a supprimé, ou mis en caractères ordinaires, ce qui n'étoit d'abord qu'exprimé par les chiffres, dont les premières éditions étoient surchargées.*

" penſée ; nous verrons bientôt qu'étant ſimple, " unique & immuable, il ne peut y avoir " qu'une eſpèce d'êtres qui en ſoient ſuſcepti- " bles, parce que rien n'eſt commun parmi des " êtres de différentes natures. Nous verrons que " ſi l'homme a en lui cette idée d'un être ſupé- " rieur, & d'une cauſe active, intelligente, qui " en exécute les volontés, il doit être de la " même eſſence que cet être ſupérieur." *(id. affinité des êtres penſans, pag.* 205.*)* Ainſi dans le ſiſtême du Martiniſte, le principe bon, le principe mauvais & tout être penſant, c'eſt-à-dire, ainſi à cette école, Dieu, le Démon & l'homme ne ſont que des êtres d'une même *nature*, d'une ſeule & même *eſſence* & d'une même *eſpèce*.

On voit que ſi l'adepte ne croit pas être Dieu ou Démon, ce n'eſt pas au moins la faute de ſes maîtres. Il y a cependant entre l'homme & le mauvais principe une différence aſſez remarquable ; car le Démon, principe ſéparé du Dieu bon, n'y reviendra jamais ; au lieu que l'homme redeviendra un jour tout ce qu'il fut avant les germes & les tems. " Il s'égara " d'abord, en allant de quatre à neuf ; il ſe re- " trouvera en revenant de neuf à quatre." *

---

* *Mr. de St. Martin donnoit préciſément un jour cette même leçon au Marquis de C . . . il traçoit ſon cercle ſur la table ; puis il montroit le cen-*

Ce langage énigmatique s'éclaircit à meſure que le Martiniſte avance dans ſes myſtères. On lui apprend que le nombre *quatre* eſt la ligne droite; on lui dit de plus que le nombre *neuf* eſt la circonférence, ou la ligne courbe; (*id. pag.* 106, 126, 2*e partie*) enfin il eſt inſtruit que le ſoleil eſt le nombre *quaternaire*; que le nombre neuf, *c'eſt la lune, & par conſéquent la terre dont elle eſt le ſatellite* (id. p. 114 & 215) & l'adepte en conclut que l'homme, avant les tems, étoit dans le ſoleil, ou dans le centre de la lumière; qu'il s'en eſt échappé par le rayon, & qu'arrivé juſqu'à la terre, en paſſant par la lune, il reviendra un jour à ſon centre, pour ſe réunir un jour au Dieu bon.

En attendant qu'il puiſſe jouir de ce bonheur, " on a grand tort de prétendre le mener à la

---

tre, & ajoutoit: voyez-vous comment tout ce qui part de ce centre s'échappe par le rayon, pour arriver à la circonférence? Je le vois, répondit Mr. le Marquis, mais je vois auſſi, qu'arrivé à la circonférence, ce corps parti du centre, peut s'échapper par la tangente, ou par la ligne droite; & je ne vois plus alors comme vous prouverez qu'il doit abſolument revenir au centre. Il n'en fallut pas d'avantage pour embarraſſer le docteur des Martiniſtes. Il n'en démeura pas moins perſuadé que les ames ſorties de Dieu par le nombre 4, *y rentreront par le nombre* 9.

" ſageſſe par le *tableau effrayant des peines tem-*
" *porelles*, *dans une vie à venir*. Ce tableau
" n'eſt rien, quand on ne le ſent pas; or ces
" aveugles maîtres ne pouvant nous faire
" connoître qu'en idée les tourmens qu'ils
" imaginent, doivent néceſſairement faire peu
" d'effet ſur nous *(id. ſect. 1ere.)*

Plus clair-voyant que ces maîtres aveugles, le Martiniſte efface de tout code moral, ces frayeurs d'un enfer, & de toutes les peines à venir; car on peut l'obſerver chez les ſophiſtes d'Arrière-Maçons, comme chez les ſophiſtes de nos Académies, c'eſt toujours là que tendent les ſyſtêmes. On diroit qu'ils ne connoiſſent pas d'autres moyens d'éviter cet enfer, que d'enſeigner qu'il n'en exiſte point; c'eſt-à-dire, que d'enhardir les peuples, de s'enhardir ſoi-même à tous les crimes qui le méritent d'avantage.

Au lieu de cet enfer, il n'y a pour l'adepte Martiniſte " que *trois mondes temporels*; il n'y
" a que trois degrés d'expiation, ou trois gra-
" des dans la vraie F. M. " *(Franc-Maçonnerie.)* C'eſt nous dire, ce ſemble, aſſez clairement, que le parfait Franc-Maçon n'a plus ni ſouillures à craindre, ni expiation à déſirer; mais ce qui ne peut plus au moins être douteux pour aucune eſpèce de lecteur, c'eſt combien l'impiété domine à travers toutes ces abſurdités, que les loges Martiniſtes oppoſent aux vérités évangéliques. Ce n'étoit pas aſſez pour cette

ſecte que la haine du Chriſt renouvellant, propageant ces antiques délires & ces blaſphêmes d'une philoſophie inſenſée; il falloit encore que la haine des Loix, des Souverains & des Gouvernemens, vint ſe mêler à ſes myſtères; & en cela l'adepte Martiniſte n'a ſur les Jacobins d'autre avantage, que celui d'avoir mieux combiné la ruſe des ſyſtêmes avec le vœu de la rebellion, avec le ſerment d'abattre tous les Trônes.

Syſtême politique des Maçons Martiniſtes.

Que l'adepte zélé ne ſe récrie point ici, & qu'il ne parle pas ſurtout de ſon reſpect pour les Gouvernemens. J'ai vu, j'ai entendu ſes proteſtations, & celles de ſes maîtres; mais j'ai auſſi entendu ſes leçons. Il a beau les donner en ſecret, & les envelopper de ſes énigmes; s'il ne me reſtoit pas à dévoiler un jour des Illuminés d'un autre genre, je le dirois ſans héſiter: des ſectes conſpirantes contre l'Empire & contre tout Gouvernement Civil, les adeptes des Loges Martiniſtes ſont la pire de toutes.

Avec leur peuple ſouverain, il falloit aux Necker, aux Lafayette, aux Mirabeau, leur Roi Conſtitutionel; il falloit à Briſſot, à Syeys, à Péthion, au moins leur République. Ils admettoient au moins des conventions, des pactes, des ſermens; l'adepte Martiniſte ne reconnoît pour légitimes, ni les Empires que peuvent avoir fondés la violence, la force, la conquête; ni les ſociétés qui devroient leur origine aux

conventions, aux pactes les plus libres. Les premiers sont l'ouvrage de la tyrannie que rien ne légitime; quelqu'antiques qu'ils soient, la *Prescription* n'est que l'invention des hommes pour suppléer au devoir d'être juste aux loix de la nature, qui jamais ne prescrivent. *L'édifice formé sur l'association volontaire est tout aussi imaginaire que celui de l'association forcée.* (id. sect. 5.) C'est à prouver ces deux assertions, la dernière surtout, que le héros des Martinistes consacre ses sophismes. C'est peu même pour lui, de décider *l'impossibilité qu'il y ait jamais eu d'Etat social formé librement de la part de tous les individus;* il demande *si l'homme auroit le droit de prendre un pareil engagement, s'il seroit raisonnable de se reposer sur ceux qui l'auroient formé*; il examine, & il conclut: " l'association volon-
" taire n'est pas réellement plus juste, ni plus
" sensée qu'elle n'est praticable; puisque par
" cet acte, il faudroit que l'homme attachât à
" un autre homme un droit, dont lui-même n'a
" pas la propriété (celui de sa liberté) celui
" de disposer de soi; & puisque, s'il transfère
" un droit qu'il n'a pas, *il fait une convention*
" *absolument nulle, & que ni lui, ni les chefs, ni*
" *les sujets ne peuvent faire valoir, attendu qu'elle*
" *n'a pu les lier ni les uns ni les autres.* (id. 2e. part. sect. 5, p. 9)

Je sais qu'on trouvera à la suite de ces leçons des protestations de fidélité, de soumission; des

invitations à ne point troubler l'ordre actuel des loix & des gouvernemens; mais je sais que la stupidité seule peut être dupe de ces vains artifices. Lorsque le Martiniste nous a dit que tout est nul dans les sociétés formées librement, que tout est nul dans les sociétés formées par la force; qu'elles sont donc les loix civiles, quels sont les magistrats, les princes qui pourront exiger des sujets cette soumission?

Je sais encore que le héros des Martinistes redoute les dangers de l'insurrection, de la révolte; mais ces dangers pour lui, se réduisent à ceux que court l'individu par des actes de violence, *d'autorité privée*. Quand la multitude se trouvera imbue des principes du Martiniste, quand le danger des violences *privées* ne sera plus à craindre, à quoi pourront servir ces restrictions, & toutes ces prétendues exhortations à maintenir la paix & l'ordre des sociétés civiles existantes? Et cette multitude, que ne fait pas le Martiniste pour lui persuader qu'il n'existe, qu'il n'exista jamais un seul Prince, un seul Gouvernement civil & légitime? Sans cesse il nous rappelle à cette prétendue *origine première* " dans laquelle les droits d'un homme " sur un autre homme, n'étoient pas connus, " parce qu'il étoit hors de toute possibilité que " ces droits existassent *entre des Etres égaux*. " (V. surtout pag. 16, 17 2. part.)

Il lui suffit de voir que les Gouvernemens varient, qu'ils se succedent, que les uns ont péri, que les autres périssent, ou périront avant la fin du monde, pour ne voir dans eux que les *caprices des hommes*, & le fruit de *leur imagination déréglée*. (id. instabilité des Gouvernem. pag. 34, 35.)

Enfin je sais qu'il est pourtant aux yeux des adeptes Martinistes, un vrai Gouvernement, une véritable autorité de l'homme sur les hommes, que ce Gouvernement est même celui qu'il leur plaît d'appeller *Monarchie*; mais malgré tous les tours & les détours du langage mystérieux, c'est ici que se montre la Conspiration la plus générale contre les Monarchies, contre les Républiques, & contre tout Empire Politique. Dans ce langage mystérieux & plein d'artifice, il est absolument une supériorité que l'homme peut acquerir sur l'homme; supériorité de connoissances, de moyens, d'expérience, qui le rapprochant d'avantage de son *premier état*; le rendront supérieur *par le fait* " & par né- " cessité même; parce que les autres hommes " s'étant moins exercés, & n'ayant point re- " cueilli les mêmes fruits, auront vraiment " besoin de lui, comme étant dans l'indigence " & dans l'obscurcissement de leurs facultés. " (*pag.* 18) On croiroit à ce langage, que dans le système du Martiniste, celui-là seul peut exercer sur ses semblables, une autorité légitime

qui en acquiert le droit par ſes vertus, par ſon expérience, & par plus de moyens d'être utile. C'eſt là en effet le premier artifice d'un ſyſtême, qui déjà écarte loin du trône, tout droit de ſucceſſion héréditaire; qui ſoumet tous les droits du Souverain aux caprices, aux jugemens des factieux, & de la populace, ſur la vertu, les connoiſſances, les ſuccès de celui qui gouverne. Mais ſuivons leurs leçons; & malgré toute l'obſcurité de leur langage, eſſayons de le rendre intelligible: " ſi chaque homme, nous diſent-" ils, parvenoit au même dégré de ſa puiſſance, " chaque homme ſeroit alors un Roi."

A ces mots, il eſt déjà aiſé de voir que pour le Martiniſte, celui-là ſeul n'eſt pas encore ſon Roi, qui n'eſt pas encore arrivé au dernier dégré de *ſa puiſſance*, ou de ſes forces dans *l'état naturel*. Avançez encore, & vous ſaurez que c'eſt dans cette différence ſeule, que peuvent réſider les titres d'une vraie autorité politique; que c'eſt-là *le principe d'unité, le ſeul* donné par la nature pour exercer une autorité légitime, ſur les hommes, *le ſeul flambleau qui puiſſe les réunir en corps*. (id. pag. 29.)

Vous croiriez chercher inutilement dans l'hiſtoire des hommes, une ſociété, où celui-là ſeul commande, dont la puiſſance ou les facultés ſe ſont le mieux développées dans l'ordre naturel; où celui-là ſeul obéit, qui n'a point encore atteint ce dégré de puiſſance; le Mar-

tiniſe vous fera remonter " à cet heureux age, " qu'on a dit n'exiſter que dans l'imagination " des Poëtes, parce que nous en étant éloignés, " & n'en connoiſſant plus les douceurs, nous " avons eu la foibleſſe de croire que, puiſqu'il " avoit paſſé pour nous, il devoit avoir ceſſé " d'être. " (ibid.)

Si vous ne voyez pas dès-lors, que la ſeule autorité légitime, eſt celle qui s'exerçoit dans ces tems antiques, appellés l'age d'or, où il n'y avoit d'autre roi que le père de la famille; où l'enfant ſe trouvoit Roi lui-même, auſſitôt que les forces & l'âge avoient développé ſa puiſſance; ſi au lieu de ſentir ces conſéquences, vous objectez encore que nul Gouvernement ne s'eſt perpétué depuis l'origine du monde; & que par conſéquent la régle qu'on vous donne pour découvrir le ſeul Gouvernement légitime, ne vous en montre aucun; en vous laiſſant encore le ſoin de déviner, l'adepte reprendra: " cependant c'eſt une des vérités que je puiſſe " le mieux affirmer, & je ne m'avance point " trop, en certifiant à mes ſemblables qu'il y " a des Gouvernemens, qui ſe ſoutiennent *de-* " *puis que l'homme eſt ſur la terre, & qui ſubſiſ-* " *teront juſqu'à la fin*; & cela par les mêmes " raiſons, qui m'ont fait dire qu'ici bas il y " avoit toujours eu, & qu'il y auroit toujours " des Gouvernemens légitimes. " *(id. pag.* 35 & 36.) Cherchez donc à preſent quels ſont,

quels peuvent être ces Gouvernemens légitimes, que le Martiniſme fait profeſſion de reconnoître. Voyez ceux qui exiſtent depuis que l'homme eſt ſur la terre, & qui ſubſiſteront juſqu'à la fin ; en trouverez-vous d'autre que celui des Patriarches, ou des premières familles gouvernées par la ſeule autorité du père ? Pour les tems moins anciens, en trouverez-vous d'autres que celui des familles iſolées, ou des Nomades, des Tartares, ou bien des Sauvages errans ſans autre Roi que le chef, le père des enfans ? C'eſt là en effet, que ceux dont les années ont également développé les forces, *la puiſſance*, ſe trouvent tous *égaux*, & chacun *Roi* ; c'eſt-à-dire, chacun délivré de toute autre loi que de celles qu'il ſe fait à lui-même, & chacun acquérant à ce même age, tout l'empire d'un père ſur ſes enfans. Si vous voulez encore, voyez ce même gouvernement, juſque dans nos ſociétés civiles. L'intérieur de chaque famille priſe ſéparément & indépendemment de la ſociété générale, vous en offre l'image. C'eſt là qu'il ſe conſerve depuis l'origine du monde, & qu'il exiſtera juſqu'à la fin des tems. Rappellez à préſent tout ce qu'on vous a dit de tous les autres gouvernemens formés ou par la force, ou par des conventions libres ; de ces gouvernemens qui paſſent, ſe ſuccèdent, ſe détruiſent tous avec le tems, & qui par cela ſeul, vous démontrent combien peu ils furent légitimes ; vous concevrez enfin aſſez

clairement, que tout le zèle du Martiniſte, pour la vraie *Monarchie*, pour le Gouvernement *ſeul légitime*, ſeul dans *l'ordre de la nature*, & ſeul auſſi durable que le monde, n'eſt autre choſe que le vœu de réduire toute ſociété, toute autorité légitime, à celle du père régnant ſur ſes enfans, de renverſer tout autre trône, toute autre Monarchie, toute autre loi, que celle du regne des Patriarches.

Oui, c'eſt là que revient tout le ſyſtême politique des Martiniſtes. Il ne ſeroit pas impoſſible d'en dévoiler bien des détails, bien d'autres impiétés, bien d'autres blaſphêmes, ſoit religieux, ſoit politiques. Il ne ſeroit pas impoſſible entre-autres, de prouver que d'après nos Martiniſtes, le grand *adultère* de l'homme, la véritable cauſe de ſes grands malheurs dans ce monde, le vrai péché originel du genre humain, c'eſt d'avoir fait divorce avec les loix de la nature, pour ſe ſoumettre aux loix qu'elle réprouve, aux loix des Empereurs, des Rois, des Républiques même, à toute autre autorité qu'à celle des pères ſur les enfans. *(V. 2. part. art. adultère, ſection 5.)* Mais ce ſeroit encore là le langage des énigmes à dévoiler. Ce travail devient faſtidieux pour moi ; il pourroit l'être auſſi pour mes lecteurs. J'eſpère qu'ils me ſauront quelque gré de leur avoir épargné au moins une partie du travail qu'il en coute pour réunir, & rapprocher ces traits lumineux, que la ſecte, à

travers ce tas d'obſcurités myſtérieuſes, laiſſe échapper de tems à autre; & dont l'enſemble bien ſaiſi, ne laiſſe plus douter du grand objet de ſon Apocalypſe.

En liſant, & en étudiant ce Code étrange, on ſeroit preſque toujours tenté de décider comme Voltaire, de penſer avec lui, que *jamais on n'imprima rien de plus abſurde, de plus obſcur, de plus fou, & de plus ſot*; on s'étonneroit preſque autant que lui, qu'un pareil Code eût fait des enthouſiaſtes; & que je ne ſais quel *Doyen* de la Philoſophie eût pu s'en trouver enchanté. (*V. lett. de Volt. à d'Alemb.* 22 *Oct.* 1776.) Mais ce *Doyen* ſans doute, n'avoit pas envoyé le vrai mot à Voltaire; il ne lui avoit pas dit que cette obſcurité elle-même devenoit pour la ſecte, un des plus grands moyens d'écraſer & l'autel & le trône. Les œuvres de Voltaire lui-même étoient moins exaltées que cette Apocalipſe des Martiniſtes. Plus elle étoit obſcure, plus ils ſavoient inſpirer la curioſité d'en pénétrer les myſtères. Les adeptes du premier rang ſe chargeoient d'en donner l'explication aux jeunes novices. Il étoit ſurtout des novices fémelles dont on ſavoit piquer la curioſité. Leur Boudoir devenoit une école ſecrète, ou l'adepte interprète développoit l'énigme de chaque page. La novice extaſiée s'applaudiſſoit d'entendre les myſtères inconnus au vulgaire. Peu à peu la novice devenoit elle-même interprête, & ſon-

doit une espèce d'école. Ce n'est point au hazard que j'en parle; & dans Paris & dans les Provinces, surtout dans Avignon, chef-lieu des Martinistes, il étoit de ces sortes d'écoles secrètes, destinées à l'explication du Code mystérieux; j'ai connu, & je connois des hommes appellés, introduits à ces écoles. Elles disposoient à l'initiation; on y apprenoit de plus, l'art de tromper les simples par ces apparitions factices, qui ont fini par rendre la secte ridicule; l'art d'évoquer les morts; l'art de faire parler des hommes absens, de voir ce qu'ils faisoient à mille lieues de nous. Enfin ce que les Charlatans de tous les âges étudioient pour faire illusion à la populace, & gagner son argent, les Martinistes l'étudioient pour faire des impies & renverser les trônes.

Cette secte faisoit bien des dupes en France, en Allemagne, j'en ai trouvé jusques en Angleterre; & j'ai vu que par-tout, son dernier secret consistoit à montrer dans la révolution Françoise, le feu qui purifie l'univers.

Quelque nombreuse que soit cette classe de Maçons Martinistes, elle n'approche pas cependant de la multitude des Maçons Eclectiques. Et ceux-ci en effet devoient dominer dans un siecle, où le philosophisme des Athées, des Déistes succedoit aux anciennes hérésies, pour les absorber toutes.

On dit aujourd'hui Franc-Maçon Eclectique, dans le même ſens que l'on diſoit Philoſophe Eclectique. C'eſt-à-dire, qu'il faut entendre par ce mot, ceux des adeptes, qui après avoir paſſé par tous les grades de la Maçonnerie, ne s'attachent à aucun des ſyſtêmes religieux ou même politiques, dont ils ont appris l'explication; mais qui de cet enſemble ſe forment à eux-mêmes un ſyſtême conforme à leur tournure d'impiété, ou bien à leurs vues politiques. *(V. archives des Fr. Ma. & Roſe-Croix. Berlin 1785. chap. 3.)* Ils ne ſont ni Maçons Hermétiques, ni Maçons de la cabale, ni Martiniſtes; ils ſont tout ce qu'ils veulent, Déiſtes, ou Athées, Sceptiques, ou mélange de toutes les erreurs de la philoſophie du jour. Il eſt pour eux, comme pour les ſimples Sophiſtes du ſiecle, un double point de réunion. Quant à la Religion, tous admettent & cette liberté, & cette égalité, qui ne ſouffrent point d'autre autorité que celle de leur propre raiſon, qui ne veulent d'aucune Religion Révélée. Quant au Gouvernement, s'ils admettent des Rois, au moins ne leur faut-il que ceux dont le peuple diſpoſe à ſon gré, en vigueur de ſon droit de Souverain. Je ne m'étendrai pas ici ſur cette claſſe; elle eſt celle des Briſſot, des Condorcet, des Lalande, celle en un mot des Sophiſtes du jour, que nous verrons bientôt ne s'être unis à la Maçonnerie que pour faciliter leur Révolu-

Franc-Maçons Eclectiques.

tion. Exposer de nouveau leurs systêmes, ce seroit répéter tout ce que j'en ai dit sous le titre de Sophistes Conjurés contre le Christianisme, & contre les Souverains. La multitude de ces sortes d'impiès aggregés de nos jours aux loges de la Franc-Maçonnerie, prouveroit seule, combien ils la trouvoient propice à leurs complots.

Je sais qu'il est une autre espèce de Franc-Maçons Eclectiques, établie depuis peu en Allemagne. Ceux-ci non seulement déclarent n'adhérer à aucun systême particulier de Maçonerie; non seulement ils reçoivent indifféremment des Frères de toutes les Loges; mais ils prétendent ne dépendre eux-mêmes d'aucune. Pour eux, toutes sont libres, toutes ont le même droit de se donnerdes loix. C'est pour cela qu'ils ont aboli parmi eux, jusques aux noms de *grande Loge* & de *Loge Ecossoise*. En ce sens, on peut dire, qu'ils ont ajouté même à l'égalité & à la liberté Maçoniques. *(Voy. les regles de leur association, dattées de Francfort*, 18 *Mai* 1783, *signées Rustner & Rottberg Sécrétaires.)*

Sous ce dernier point de vue, les Maçons Eclectiques auroient été fort peu nombreux en France; car la plus part des Loges étoient sous l'inspection de la Grande Loge Parisienne, appellée le *Grand Orient*. Mais dans toutes ces Loges, l'esprit des Sophistes modernes, avoit introduit un véritable Eclecticismed'impiété. Le

ſentiment, bien plus que l'opinion, en étoit le lien. Ce ſentiment doit, pour être uniforme, s'accorder au moins à déteſter le Chriſt, & ſa Religion ; à déteſter tout autre Souverain, tout autre Légiſlateur, que le peuple égal & libre. L'opinion du Maçon Eclectique, comme celle de tous nos Sophiſtes, peut varier ſur tout le reſte, ſur la manière de ſuppléer au Chriſtianiſme, par l'Athéiſme ou le Déiſme ; à la vraie Monarchie, par la Démocratie ou même par une Monarchie Démocratique ; mais on ceſſeroit d'être Frère dans ces Arrières-Loges, ſi l'on faiſoit un pas de moins vers la liberté & l'égalité.

Ainſi toutes les claſſes, tous les codes Maçonniques, adeptes Hermétiſtes, Roſe-Croix de la Cabale, ou frères Martiniſtes, & Maçons Eclectiques ; tous appelloient à leur manière une révolution ; & très peu importoit à la ſecte, le ſyſtême qui prévaudroit, pourvu qu'il préparât des bouleverſemens. (*Voy. Lamétherie, Journal de Phyſ. an*, 1790.)

J'ai promis d'ajouter à ces preuves celles qui réſultent plus ſpécialement des opinions des Frères ſur l'origine même de leur Franc-Maçonnerie. Ne prenons point encore ici d'autres guides, que les ſavans & les zélés Maçons. On verra ſi les pères qu'ils ſe donnent, ou qu'ils avouent, ne ſuffiroient pas ſeuls, pour juger les complots des enfans.

CHAPITRE XI,

PREUVES TIRÉES DES SYSTEMES DES FRANC-MAÇONS EUX-MEMES SUR LEUR ORIGINE.

DE ces opinions sur l'origine des Franc-Maçons, écartons d'abord celles des demi-adeptes, qui dans l'illusion du nom qu'ils portent, se croient réellement originaires des Maçons qui bâtirent la Tour de Babel, de ceux qui élevèrent les Pyramides d'Egypte, de ceux-là surtout qui bâtirent le Temple de Salomon, puis encore de ceux qui bâtirent la Tour de Strasbourg, & enfin de ceux qui, dans le dixième siecle, bâtirent en Ecosse & ailleurs, un grand nombre d'Eglises. Cette classe de Maçons manouvriers n'a jamais été admise aux mysières; s'il est vrai que jamais ils ayent fait partie de la Confrèrie, ils en furent exclus; leur génie parut trop grossier, trop peu philosophique. *

* *Je fais cette observation, parce qu'il n'est pas sans vraisemblance que le nom, les symboles de la Franc-Maçonnerie viennent réellement des Maçons Manouvriers. Une grande partie des arts Méchaniques avoient, en France au moins, des signes & des cérémonies, un langage de convention, qui étoit le secret de la profession. Ces signes, ce langage servent aux ouvriers à se reconnoître, à distinguer le grade*

On ne voulut plus d'eux, auſſitôt que la Truelle, le Compas, la Pierre-cubique, les Colonnes ou

---

d'Apprentif ou de Maître, qu'ils ont acquis dans leur Métier; à n'être pas trompés par ceux qui voyagent, qui demandent ou du travail, ou quelque ſecours pour continuer leur route. Car tous les hommes d'une même profeſſion méchanique, ont auſſi ce penchant naturel à s'aider plus ſpécialement les uns les autres.

Il peut avec le tems, s'être introduit dans la confrèrie des Maçons, quelques uns des adeptes initiés aux myſtères de la ſecte. Cet adepte peut avoir initié ou philoſophiſé quelques vrais Maçons, en former ſes élus; pour faire bande à part, il n'aura eu beſoin alors que de prendre dans l'architecture, de nouveaux Emblêmes, des ſignes différens du commun des Maçons: & les Loges ſe ſeront trouvées établies.

Ce qui ne laiſſe pas ſans vraiſemblance une pareille ſuppoſition, c'eſt qu'il eſt en France, une autre profeſſion, qu'un ſeul obſtacle a peut-être empêché de ſubir la même métamorphoſe. Cette profeſſion eſt celle des Fendeurs. *Ces hommes là font auſſi entre-eux une vraie confrèrie. Ils ont leurs ſignes, leur mot du guet, leur ſecret & leurs fêtes. Ils s'appellent* l'Ordre des Fendeurs; *ils reçoivent dans leur Ordre des Bourgeois, des Gentils Hommes, qui avec le ſecret de l'ordre, ſe rendent à leurs aſſemblées, à leurs fêtes, comme à celles des Franc-Maçons. J'ai connu des adeptes tout à la fois Franc-Maçons & Fendeurs, qui par leur naiſſance, & leur état,*

pleines, ou tronquées, ne furent plus que des emblêmes systématiques. Aussi les grands adeptes

---

n'étoient rien moins que faits pour passer leurs jours à fendre du bois. Je les ai vus aussi réservés sur le secret des Fendeurs que sur celui des Franc-Maçons. Je connois la façon de penser de ces adeptes; je serois peu surpris que toute la cause du plaisir qu'ils prenoient au secret des Fendeurs, fût dans ses rapports avec le secret des Maçons; ou bien qu'avec le tems, les adeptes des villes en vinsent à vouloir aussi philosophiser *l'Ordre des Fendeurs. Le grand obstacle à la propagation des nouveaux principes seroit ici dans la rareté, dans la difficulté des assemblées. Elles se tiennent au milieu des forêts, loin des yeux des profanes, & seulement dans la belle saison. S'il plaisoit au Philosophe adepte d'en profiter pour faire de ces fêtes aussi, celles de la liberté & de l'égalité, celles de l'age d'or; bientôt les adeptes d'un autre rang accourroient en foule: bientôt les dissertations, les enigmes philosophiques s'en mêleroient. Mais le sauvage habitant des bois ne pourroit plus suivre ces mystères. On ne feroit que changer quelques uns de ces signes, on conserveroit quelques emblêmes de la profession: & les Loges Philosophiques de Fendeurs établies dans les villes, cesseroient d'être ouvertes à ces rustres méchaniciens, dont elles n'auroient plus que le nom & les emblêmes allégoriques. Voilà ce qui pourroit absolument être arrivé aux vrais Maçons. Mais ce n'est là qu'une conjecture*

rougiſſent-ils d'une origine qui leur paroît trop vile. Je réduis à deux claſſes celles qu'ils ont imaginées pour s'ennoblir. Dans la première claſſe, les uns remontent aux myſtères des Prêtres Egyptiens, les autres à ceux d'Eleuſis ou des Grecs; il en eſt qui ſe donnent pour pères les Druides; il en eſt même qui prétendent venir des Juifs. Dans la ſeconde claſſe, je mets ceux qui s'arrêtent plus ſpécialement aux Templiers, au ſiecle des Croiſades. *

Diverſes opinions des F. M. ſur leur origine.

ſur le mode de la ſecte; on verra que nous n'en ſommes pas réduits à ces incertitudes ſur l'origine de ſon ſecret, & de ſa doctrine.

* *Pour ces diverſes opinions, voyez ſur-tout parmi les Zélés Maçons de l'Allemagne*, Geſchichte der unbekannten, ou bien hiſtoire des inconnus 1780, *avec cette épigraphe;* gens æterna eſt in quâ nemo naſcitur — Archiv für Freymaurer, *ou bien, Archives des Franc-Maçons, Berlin* 1784 — über die alten und neuen myſterien, *des myſtères anciens & modernes, Berlin* 1782 — die hebräiſche myſterien, oder die älteſte religioſe freymaurerey; *myſtères des Hebreux, ou bien les plus anciens Religieux Franc-Maçons, Lypſic* 1788 — *parmi les Anglois, voy.* l'eſprit de la Maçonnerie, par Guil. *Hutchinſon &c. Parmi les François, Guillemain de St. Victor, ſur l'origine de la Franc-Maçonnerie &c. &c.*

Comment & pourquoi les F. M. font remonter leur origine.

Plus on méditera les raisons sur lesquelles s'appuyent tous les savans Maçons qui veulent remonter aux anciens Philosophes, plus on verra qu'elles se réduisent toutes à nous dire:

Notez que j'aurois pu citer plusieurs de ces mêmes ouvrages pour ce que la Maçonnerie a de plus absurde. Par exemple, dans les Archives des Franc-Maçons, *on trouve le compte rendu de certains discours écrits par leurs Docteurs sur l'art de la cabale; & cela même, par un Docteur Anglois, pour la défense & l'instruction des* Rose-Croix. *J'avoue que j'ai été presque honteux d'y trouver entre autres ces paroles:* " l'Astrologie est une science qui par " la situation des étoiles, dévoile les causes du " passé, & fait prédire l'avenir. Cette science a " eu ses taches; mais cela n'en détruit ni le " fondement ni la sainteté. " *& cela est écrit par un Docteur Anglois pour justifier la société des Rose-Croix; pour être consigné dans leurs Archives!* (V. ces Archives en Allemand, part. 3, page 378, N°18.) *J'ai ajouté ici cette citation, par ce que j'ai toujours peur qu'on ne me dise que j'attribue aux Franc-Maçons des choses incroyables. Oui, je le sais, elles sont en quelque sorte incroyables, mais pour ceux-là seulement qui n'ont pas vu les preuves. Si l'on étudioit les livres des Maçons dans les différentes langues, sur-tout en Allemand, on verroit qu'ils en fourmillent.*

" Dans ces anciens tems, où les hommes " commencèrent à perdre de vue les vérités " primitives, pour ſe jetter dans la religion & " la morale de la ſuperſtition, il ſe trouva des " Sages, qui ſe garantirent des ténèbres de l'i- " gnorance & de la corruption. Ces Sages " voyant bien que la groſſiereté, ou la ſtupi- " dité du peuple n'étoient pas faites pour pro- " fiter de leurs leçons, établirent des écoles, " ſe firent des diſciples, auxquels ils tranſ- " mettoient toute la ſcience des vérités ancien- " nes, & de celles qu'ils avoient découvertes " dans leurs profondes méditations ſur la na- " ture, la religion, la politique & les droits de " l'homme. Du nombre de ces leçons, les uns " mirent toujours l'unité de Dieu, le vrai " Déiſme; les autres l'unité du grand Etre, le " vrai Panthéiſme. La morale qu'ils tiroient " de ces principes, étoit pure; elle étoit ſpé- " cialement fondée ſur les devoirs de la bien- " faiſance, & ſur les droits de la liberté, ſur les " moyens de vivre heureux & tranquilles. De " peur que ces leçons ne perdiſſent leur prix, " ne vinſent encore à s'altérer, & à ſe perdre, " en devenant vulgaires, ces divers Sages " preſcrivoient à leurs diſciples de les tenir " ſecrètes. Ils leur donnoient des ſignes, & un " langage ſpécial, auquel ils devoient ſe re- " connoître. Tous ceux qu'ils admettoient à " cette école, à ces myſtères, étoient les enfans

" de la lumière & de la liberté; tous les autres " n'étoient pour eux, que des *eſclaves & des* " *profânes;* & de là ce mépris des initiés pour " le vulgaire. De là encore ce ſilence profond " des diſciples de Pythagore; de là cette " ſcience ſpéciale & ſecrète des diverſes écoles; " de là ſur-tout ces myſtères des Egyptiens, " & enſuite des Grecs & des Druides; ces " myſtères des Juifs eux-mêmes ou de Moyſe " inſtruit dans tous les ſecrets de l'Egypte. "

" Ces diverſes écoles, & les ſecrets de ces " myſtères n'ont point été perdus; les Philo- " ſophes de la Grèce les ont tranſmis à ceux " de Rome; les Philoſophes de toutes les Na- " tions ont fait de même, après l'établiſſement " de la Religion Chrétienne. Le ſecret fut " toujours obſervé, parce qu'il falloit éviter " les perſécutions d'une Egliſe intolérante & " de ſes Prêtres. Les ſages des diverſes Na- " tions, à l'aide des ſignes établis originaire- " ment, continuèrent à ſe reconnoître, comme " le ſont encore aujourd'hui partout les Franc- " Maçons. Leur école en effet, & tous leurs " myſtères ne ſont point autre choſe que la " doctrine, les myſtères de ces anciens ſages, " de tous ces anciens Philoſophes. Le nom " ſeul a changé; le ſecret s'eſt tranſmis ſous le " nom de Franc-Maçons; comme il ſe tranſ- " mettoit ſous le nom des Mages, des Prêtres " de Memphis, ou d'Eleuſis, & des Philoſophes

" Platoniciens ou Eclectiques. Voilà l'origine " de la Maçonnerie ; voilà ce qui la perpetue, " ce qui la rend toujours la même dans toutes " les parties de l'univers. *(extrait des livres cités dans la Note)*

Tel eſt le fidele réſultat de ce que les plus ſavans Maçons ont débité ſur leur origine. Mon objet n'eſt point d'examiner combien ſont fauſſes & contraires à toute l'hiſtoire, ces idées ſur la prétendue doctrine de ces anciens ſages Perſans, Egyptiens, Grecs, Romains ou Druides ; combien il eſt abſurde d'abord, de ſuppoſer l'unité d'opinions religieuſes, l'unité de morale & de ſecrets, chez des Philoſophes qui n'ont laiſſé à l'univers, que des ſyſtêmes auſſi variés, auſſi oppoſés les uns aux autres, & auſſi abſurdes que le ſont encore aujourd'hui tous les ſyſtêmes de nos prétendus Philoſophes modernes. * Je ne veux pas non plus examiner combien fauſſement on ſuppoſe que les myſtères d'Eleuſis n'avoient d'autre ſecret que l'unité

Fauſſeté de cette origine.

---

* *Pour concevoir toutes ces oppoſitions des anciens Philoſophes, voyez Ciceron*, quæſtiones academ.— de nat. Deor.— de legib.— de finib. boni & mali-- de offic. &c. *Voyez Lactance* inſtitut. Divin. *ou bien encore la doctrine, les ſyſtêmes & les abſurdités, les perpétuelles contradictions des Sophiſtes modernes, rapprochées de celles des anciens*, les Helviennes *lett. dernière.*

de Dieu, la plus pure morale; & comment on peut croire que cette doctrine n'étoit point pour le commun du peuple, quand on sait que les citoyens d'Athènes étoient presque tous initiés aux petits & aux grands mystères, suivant leur age. † Je ne demande point comment ces mêmes Athéniens apprenoient tous sous terre, leur catéchisme sur l'unité de Dieu; & comment ils adoroient tant de Dieux au grand jour; ou bien encore, comment ils faisoient mourir Socrate, en l'accusant de ne pas adorer tous ces Dieux; ou bien même comment tous les prêtres des Idoles initiés à ces mystères, n'en eurent que plus de zèle pour maintenir la multitude de ces Dieux & leurs autels. Enfin je ne demande pas comment on peut se persuader que ces Prêtres si ardens, si zélés dans leurs temples, pour le culte de Jupiter, de Mars, de Vénus & de tant d'autres Divinités, étoient préciſément ceux qui assembloient le peuple dans la solemnité des grands mystères, pour lui dire que tout le culte de ces Dieux n'étoient qu'une imposture, & se donner eux-mêmes pour auteurs & ministres, ou prêtres habituels de l'imposture.

Je sais combien ces réfléxions suffisent pour démontrer la fausseté de l'origine, dont les

† *Voyez Mr. de Ste. Croix sur les* mystères des anciens.

savans Maçons se glorifient; mais supposons à ces mystères l'objet qu'ils croient y voir; la prétention seule d'une société, qui nous dit y trouver son berceau, & ses ancêtres; qui se vante d'en perpétuer l'esprit & les dogmes, cette prétention seule nous suffiroit pour voir dans cette confrèrie, la plus ancienne des conspirations. Elle nous donneroit le droit de dire aux Franc-Maçons:

" Telle est donc l'origine de vos mystères; " & tel est l'objet de vos Arrière-Loges! Vous " venez de ces prétendus sages & de ces phi- " losophes, qui réduits aux lumières de la rai- " son, ne connurent du Dieu de la nature, que " ce que la raison avoit pu leur en dire; vous " êtes les enfans du Déiste, ou bien du Pan- " théiste; & pleins de la doctrine de vos " Pères, vous ne cherchez qu'à la perpétuer! " Vous ne voyez comme eux, que superstition " & préjugé dans tout ce que le reste des " hommes croit avoir puisé dans les lumières " de la Révélation? Toute Religion qui ajoute " au culte du Théiste, qui déteste celui du " Panthéiste, en un mot tout le Christianisme " & ses mystères ne sont donc pour vous qu'un " objet de mépris & de haine! Vous détestiez " tout ce que détestoient les Sophistes du Pa- " ganisme, les Sophistes initiés aux mystères " des Prêtres des Idoles; mais ces Sophistes, " ces Prêtres détestèrent le Christianisme, &

" s'en montrèrent les plus grands ennemis;
" d'après tous vos aveux, que pouvons nous
" donc voir dans vos myſtères, ſi ce n'eſt la
" même haine, le même vœu d'anéantir toute
" autre Religion que le prétendu Déiſme des
" anciens?"

" Vous êtes, dites vous auſſi, ce que furent
" ces Juifs, & ce que ſont encore ceux des
" Juifs, qui s'en tiennent à l'unité de Dieu
" pour toute Religion; (ſi cependant il fut
" jamais de Juif, qui ne crût pas aux Prophè-
" tes & à *l'Emmanuel*, au Dieu Libérateur)
" vous avez donc auſſi pour tout Chrétien les
" ſentimens des Juifs eux-mêmes. Vous n'in-
" ſiſtez comme eux ſur *Jéhova*, que pour
" maudire le Chriſt & ſes Myſtères." *

---

* *Pour cette Juiverie des Maçons, ou pour cette Franc-Maçonnerie des Juifs, voyez ſurtout le traité d'un très ſavant & très zélé Maçon, dédié à* ceux qui entendent, denen die es verſtehen. *Il n'eſt pas de mine qu'il ne fouille dans l'antiquité, pour démontrer l'identité des anciens myſtères d'Eleuſis, de ceux des Juifs, des Druides, des Egyptiens, & des myſtères Maçoniques. On peut en effet croire qu'il y a eu des Juifs mêlés dans la Franc-Maçonnerie, quand on réfléchit à cette prétendue hiſtoire du nom de* Jéhova *perdu par l'aſſaſſinat d'Adoniram.* " *Elle eſt tirée de la parra-*
" *phraſe Chaldaïque, & empruntée d'un conte que*

Plus on lit les Maçons dont j'ai cité les œuvres, plus on voit la juſtice de ces reproches. Pour les uns, la matière eſt éternelle; pour les autres, la Trinité des Chrétiens n'eſt qu'une altération du ſyſtême de Platon; d'autres encore ſuivent toutes les folies des Martiniſtes, de l'ancien Duéliſme. *(V. ſurtout lettre aux illuſtres inconnus, ou bien aux vrais Franc-Maçons an* 1782.) Rien n'eſt donc plus viſible; tous ces ſavans Maçons ſe diſant deſcendus, ou des Prêtres d'Egypte, ou de ceux de la Grece, ou des Druides, ne cherchent qu'à établir chacun, ce qui leur ſemble la religion de la nature. Cette religion ne varie pas moins chez eux,

---

" *les Rabbins ont tiſſu pour enlever à Jéſus-Chriſt*
" *ſa Divinité & ſa Puiſſance. Ils ont imaginé*
" *qu'un jour étant entré dans le Temple de Jéru-*
" *ſalem, il avoit vu le Saint des Saints, où le*
" *Grand Prêtre avoit ſeul la permiſſion d'entrer;*
" *qu'il y avoit trouvé le nom de* Jéhova; — *qu'il*
" *l'avoit emporté* — *& que c'étoit par la vertu de*
" *ce nom ineffable qu'il avoit opéré ſes miracles.*"
(V. le voile levé) *Toute cette fable eſt évidemment dirigée contre le Dogme des Chrétiens ſur la Divinité de Jéſus-Chriſt. L'importance que mettent les Maçons à retrouver ce même nom de Jéhova, la manière ſurtout dont leurs myſtères ſe terminent dans le Grade de Roſe-Croix ont abſolument le même objet.*

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0373
DFG

que chez les anciens & les nouveaux Sophiſtes. Ils ne s'accordent tous qu'à détruire la foi dans l'eſprit des adeptes, par des ſyſtêmes inconciliables avec le Chriſtianiſme. S'ils ne ſe livrent pas comme Voltaire, Diderot ou Raynal, aux injures & aux déclamations, c'eſt qu'il falloit ſe réſerver le ſoin de tirer les conſéquences. Les exprimer trop nettement, c'eût été divulguer les myſtères; mais il faut être plus que borné pour ne pas les ſentir. Comment ſe les cacher encore, auprès de ceux qui nous donnent la Maçonnerie pour l'œuvre des Templiers, ou bien de ces ſectaires, qui troublèrent toute l'Europe ſous le nom d'Albigeois? Ces deux dernières ſources ont entre-elles plus de rapport qu'on ne penſe. Examinons les ſéparément, & voyons ce que l'on peut attendre d'une ſociété, qui ſe donne de pareils ancêtres.

Conſéquences & opinion des F. M. attribuant leur origine aux Templiers.

D'abord quant aux Templiers, ſuppoſons que cet ordre fameux fût réellement innocent de tous les crimes qui entrainèrent ſa deſtruction; quel peut être l'objet ſoit religieux, ſoit politique de la Maçonnerie en perpétuant ſes myſtères ſous le nom, ou les emblêmes de cet ordre? Les Templiers avoient-ils rapporté en Europe, une Religion, ou bien une morale inconnue? Eſt-ce là ce que vous avez herité d'eux? En ce cas, votre Religion, votre Morale n'eſt donc pas celle du Chriſtianiſme. N'eſt-ce pas autre choſe que leur fraternité, leur Bien-

faiſance qui fait l'objet de vos ſecrets? Mais de bonne foi, les Templiers avoient-ils ajouté à ces vertus Evangeliques? Eſt-ce la Religion de *Jéhova*, ou l'unité de Dieu compatible avec tous les myſtères du Chriſtianiſme? Pourquoi donc tout Chrétien non maçonniſé, n'eſt-il pour vous, qu'un profane?

Il ne ſeroit plus tems de répondre à ces reproches, que la Religion s'allarme vainement, que ſon objet fut toujours étranger aux Loges Maçonniques. Et ce nom & ce culte de *Jéhova* que les profonds Maçons conviennent tous avoir reçu des Chevaliers du Temple, ſoit que ces Chevaliers en fuſſent les auteurs, ſoit qu'ils l'euſſent reçu par tradition, des antiques myſtères du Paganiſme & de ſes ſages, ce nom dis-je, & ce culte ne ſont pas étrangers au Chriſtianiſme; tout chrétien a donc droit de vous dire: vous le cacheriez moins, vous ſeriez moins ardens à le venger, s'il n'étoit autre choſe que le culte de l'univers chrétien.

Et ſi la politique partage les alarmes de la Religion, quel ſera encore le ſubterfuge des adeptes qui jurent de venger la liberté, l'égalité & tous les droits de leur aſſociation outragée par la deſtruction des Templiers? C'eſt envain qu'on allégue l'innocence, ou réelle ou prétendue de ces trop fameux Chevaliers. Le vœu de la vengeance qui a pu ſe perpétuer depuis près de cinq ſiecles, ne tombe pas ſans

doute sur la personne de Philippe le Bel, de Clément V, sur celle des autres Rois & des autres Pontifes, qui au commencement du XIV siecle, contribuèrent tous à l'abolition de cet ordre ? Ce vœu de la vengeance n'a point d'objet, ou bien il tombe sur les héritiers même, & sur les successeurs de ces Rois & de ces Pontifes. Ce même vœu encore, ne sera pas sans doute inspiré aujourd'hui par les liens du sang, ou par quelque intérêt dérivant de la personne même des Templiers ? Le serment de la vengeance est donc ici d'un tout autre intérêt. Il s'est perpétué comme son objet même, c'est-à-dire comme l'école même, les principes, & les mystères que l'on nous dit passés des Templiers aux Maçons. Mais alors, qu'est-ce donc que ces hommes & ces principes, que l'on ne peut venger que par la mort des Rois & des Pontifes ? Et qu'est-ce que ces Loges, où depuis quatre cent quatre vingt ans, ce vœu & ce serment se perpétuent ?

On le voit ; il n'est pas besoin d'examiner ici si Molay & son ordre furent ou innocens ou coupables, si les Templiers sont, ou ne sont pas les pères des Maçons ; il suffit de ce qui est inconteſtable ; il suffit que les Maçons se les donnent pour ancêtres. Dès lors le serment seul de les venger, & toute allégorie cachée sous ce serment, ne montrent plus qu'une association toujours menaçante, & toujours conspirante

contre les chefs de la Religion & les chefs des Empires.

On pourra demander cependant quelle lumière nous fourniroit l'hiſtoire ſur ces rapports devenus ſi intimes entre les myſtères de la Franc-Maçonnerie, & l'ordre des Templiers Cette queſtion exige des recherches; je ne refuſe point le réſultat de celles que j'ai faites.

Cauſe & aveux des Templiers.

L'Ordre des Chevaliers du Temple établi par Hugues de Paganis, & confirmé en 1146. par Eugène III. eut d'abord pour objet tout ce que la charité chrétienne pouvoit inſpirer de zèle, en faveur des chrétiens que la dévotion appelloit en ce tems, à viſiter la Terre Ste. Simples Hoſpitaliers d'abord, ces Chevaliers ſuivant les mœurs du ſiecle, ſe rendirent bientôt célèbres par leurs exploits contre les Sarraſins. Leur première réputation fut due aux grands ſervices que l'on devoit attendre tout à la fois de leur courage & de leur piété. Ce témoignage eſt généralement celui qu'il faut leur rendre avec toute l'hiſtoire, en diſtinguant les premiers & les derniers tems de leur exiſtence. L'Ordre ſe propagea; il acquit en Europe des richeſſes immenſes. Alors ils oublièrent leur qualité de Religieux; l'éclat des armes leur reſta; ils n'en firent plus le même uſage. Ce n'eſt pas une obſervation à négliger, que bien des années avant leur deſtruction, l'hiſtoire leur reprochoit déjà, non pas un ſimple relâchement de leur

vertu prèmiere, mais tout ce qui annonce les forfaits qui les firent proscrire. Alors même qu'ils étoient dans toute leur puissance, & qu'il ne pouvoit y avoir que du courage à parler de leurs vices, Matthieu Paris les accusoit d'avoir converti en ténèbres la lumière de leurs prédecesseurs, d'avoir abandonné leur première vocation, pour les projets de l'ambition & les plaisirs de la débauche; de se montrer usurpateurs injustes & tyranniques. Alors déjà ils étoient accusés de ces intelligences avec les Infidèles, qui faisoient avorter les projets des Princes Chrétiens; d'avoir plus spécialement porté la trahison jusqu'à communiquer tout le plan de Frederic II. au Soudan de Babylone, qui détestant la perfidie des Templiers, en avertit lui même l'Empereur. *(V. Matth. Paris, an. 1229.)* Ce témoignage que l'historien pourroit renforcer de bien d'autres, sert au moins à rendre moins étonnante la catastrophe par laquelle périt cet Ordre si fameux. *(V. Abb. Visp. in Chronic. an. 1227; Sanut. lib. 3. par. 12. c. 17 &c. apud Dupuy, traité sur la condam. des Templiers.)*

Sous Philippe le Bel, deux hommes enfermés pour leurs crimes, annoncent qu'ils ont des secrets importans à dévoiler sur les Templiers. Je ne compte pour rien cette délation; la bouche dont elle part la rend suspecte. Elle suffit cependant à Philippe pour lui faire résoudre

l'abolition de cet Ordre. Il fait en un seul jour arrêter tous les Templiers de son Royaume; cette démarche encore peut être précipitée; mais l'examen, les interrogations légales se succedent; c'est sur ces preuves seules, sur les aveux, sur les procès verbaux, c'est sur les pieces authentiques, que l'historien doit appuyer son jugement. Si ces aveux sont libres, s'ils sont multipliés, s'ils sont d'accord, non seulement sous un même Tribunal, mais dans les diverses Provinces, & les divers Empires; quelque énormes que soient les crimes avoués, il faudra bien les croire, ou démentir les monumens les plus surs de l'histoire, les actes les plus juridiques des Tribunaux. Ces actes juridiques ont échappé au tems, leur importance les a fait conserver en très grand nombre; que l'historien consulte le recueil qu'en a fait Mr. Dupuy Bibliothécaire du Roi, je ne connois point d'autre moyen d'asseoir ici son jugement, de dissiper les préjugés.

On a dit que Philippe le Bel & Clément V. avoient concerté entre eux, cette destruction des Templiers. Cette prétention disparoît par les lettres de ce Roi & par celles du Pape. Clément V. ne peut croire d'abord aux accusations; lors même qu'il devient impossible de résister aux preuves que Philippe lui offre, il se trouve si peu d'intelligence avec ce Prince, que chaque démarche de l'un & de l'autre,

dans cette grande affaire, occasionne des plaintes, des contestations perpétuelles sur les droits du Souverain & sur ceux de l'Eglise.

On a dit que ce Roi n'avoit cherché qu'à s'emparer des richesses immenses des Templiers; & dès l'instant qu'il commence à les poursuivre, il renonce solemnellement à s'emparer de ces richesses; & dans toute la Chrétienneté, pas un seul Prince ne tint plus exactement sa parole. Pas une seule terre des Templiers n'est annexée à son domaine. C'est là le témoignage le plus constant que lui rende l'histoire. (*V. Layette, III. n°. 13. Rubeus hist. Raven. Bzovius an.* 1308. *Marianna hist. Hisp. &c.*)

On parle de l'esprit de vengeance qui domina ce Prince; & dans tout le cours de ce long procès, il ne se trouve pas une seule offense particulière, que ce Prince eût à venger sur les Templiers; dans leur défence, pas un mot qui suppose dans lui, ou l'offense, ou le désir de la venger; & jusqu'à ce moment, l'amitié elle-même avoit uni leur grand Maître à Philippe le Bel, qui l'avoit fait parrein d'un de ses enfans.

Enfin on veut surtout que la violence, les tortures aient arraché les aveux des Templiers; & dans la multitude des procès verbaux, plus de deux cens aveux sont désignés comme faits librement, & sans le moindre usage des supplices. La question n'est mentionnée que pour un seul; & si elle lui arrache des aveux, ce sont

absolument les mêmes que douze Chevaliers ses confrères avoient fait librement. (*Layette No* 20; *interrogatoire fait à Caen.*) Nombre de ces aveux se font dans des Conciles, où les Evêques commencent par décider que les Templiers ne seront point appliqués à la torture, & que *ceux qui auroient confessé crainte des tourmens*, seront regardés comme *innocens*. (V. Concile de Ravenne. Rubeus hist. raven. liv. 6) Le Pape Clément V d'ailleurs, loin de favoriser les desseins de Philippe le Bel contre les Chevaliers du Temple, déclare dabord nulles les poursuites de ce Prince. Il suspend les Evêques, Archevêques, Prélats, Inquisiteurs de France. Le Roi l'accuse en vain de favoriser les crimes des Templiers; Clément ne se rend qu'après avoir interrogé lui-même à Poitiers, & fait interroger soixante & douze Chevaliers en sa présence & celle des Evêques, Cardinaux & Legats. Il les interroge, non comme un Juge qui cherche des coupables; mais comme un homme intéressé à les trouver innocens, pour se justifier du reproche de les avoir favorisés. Il entend de leur bouche les mêmes aveux répétés, confirmés *librement*, *sans contrainte*. Il veut que plusieurs jours se passent, & que de nouveau, lecture soit faite de leurs dépositions, pour voir s'ils persevèrent librement dans leurs déclarations. Ils les confirment tous encore; *Qui perseverantes in illis, eas expressè & sponte*

pro ut recitatæ fuerant, approbarunt. Il veut de plus interroger lui-même le Grand Maître, les principaux supérieurs, *Præceptores Majores*, de diverses Provinces de France, de Normandie du Poitou, des pays transmarins. Il envoie les personnes les plus vénérables interroger ceux des supérieurs, que l'âge ou les infirmités empêchent de se rendre auprès de lui. Il veut qu'on leur lise les dépositions faites par leurs confrères, afin qu'on sache s'ils en reconnoissent la vérité. Il ne veut surtout d'autre serment que celui de répondre librement & sans crainte, spontanément & sans coaction. Et le Grand Maître, & ces Supérieurs de diverses Provinces déposent & confessent encore tous, les mêmes choses, les répetent encore, & plusieurs jours après, ils approuvent la rédaction de leurs aveux faite par les Notaires publics. * Il

---

* *Qui Magister & Præceptores Franciæ, Terræ ultra-marinæ, Normandiæ, Acquitaniæ ac Pictaviæ, coram ipsis tribus Cardinalibus præsentibus, quatuor Tabellionibus publicis & multis aliis bonis viris, ad Sancta Dei Evangelia ab eis corporaliter tacta, præstito juramento quod super præmissis omnibus, meram & plenam dicerent veritatem, coram ipsis, singulariter, liberè ac sponte, absque coactione quâlibet & timore, deposuerunt & confessi fuerunt.* (Epist. Clementis V. Regibus Galliæ, Angliæ, Siciliæ &c.)

ne lui faut rien moins que ces précautions pour reconnoître enfin qu'il s'eſt trompé; c'eſt alors ſeulement qu'il révoque ſes menaces, & la ſuſpenſe des Evêques françois; & qu'il permet qu'on ſuive en France, pour le jugement des Templiers, les diſpoſitions de Philippe le Bel.

Laiſſons donc de côté tous ces prétextes; & tenons-nous en aux aveux que la force de la vérité pouvoit ſeule arracher aux coupables.

Le réſultat de ces aveux étoit que lors de leurs réceptions, les Chevaliers du Temple renioient J. C. fouloient aux pieds ſa croix, la couvroient de crachats; que le Vendredi St. étoit pour eux un jour ſpécialement conſacré à ces outrages; qu'ils ſubſtituoient au Chriſtianiſme l'adoration d'une tête monſtrueuſe; qu'ils promettoient de ſe livrer les uns aux autres, pour les jouiſſances les plus oppoſées à la nature; qu'ils jettoient aux flammes les enfans nés d'un Templier; qu'ils s'engageoient par ſerment à ſuivre ſans exception, les ordres du Grand Maître; à n'épargner ni ſacré ni profane, à tout regarder comme licite, pour le bien de l'Ordre; & ſurtout à ne jamais violer les horribles ſecrets de leurs myſtères nocturnes, ſous peine des plus terribles chatimens. *(Voy. les piéces juſtificatives rapportées par Dupuy, l'extrait des Regiſtres.)*

Réſultat des aveux faits par les Templiers

En faisant ces aveux, plusieurs ajoutent qu'ils ont été contraints à ces horreurs par la violence, la prison, & les plus cruels traitemens; qu'ils auroient bien voulu imiter le grand nombre de ceux que ces horreurs avoient engagés à passer dans d'autres Ordres religieux; qu'ils n'avoient pas osé, à cause de la puissance & des vengeances qu'ils avoient à craindre; qu'ils ont confessé secrétement leurs crimes, & en ont demandé l'absolution. Dans cette déclaration publique, ils témoignent par leurs larmes, le plus ardent desir d'être réconciliés à l'Eglise.

Liberté de ces aveux.

Clément V ne pouvant se refuser à tant de preuves, conçoit enfin d'où proviennent les plaintes sur les fréquentes trahisons, dont les Princes Chrétiens ont été la victime, dans leur guerre contre les Sarasins. Il consent que le jugement des Templiers se poursuive. Cent quarante de ces Chevaliers sont alors entendus dans Paris.

Tous font encore les mêmes aveux à l'exception de trois, qui disent n'avoir point connoissance des crimes qu'on impute à leur ordre. Le Pape ne croit plus devoir s'en tenir à cette information faite par des Religieux & des Gentilshommes François. Il en demande une nouvelle; elle a lieu en Poitou devant les Cardinaux & autres qu'il a nommés lui même. Avec la

même liberté, toujours mêmes aveux, le Grand Maître & les chefs, en préſence du Pape, les renouvellent pour la troiſième fois. Molay demande même qu'on entende un des Frères Servans qu'il a auprès de lui; & ce Frère Servant confirme encore tous ces aveux. Pendant pluſieurs années, les informations continuent, ſe renouvellent à Paris, en Champagne, en Normandie, en Quercy, en Languedoc, en Provence. En France ſeulement, il en réſulte plus de deux cens aveux de la même nature. Ils ne varient pas en Angleterre, au Synode de Londres, où deux mois conſacrés aux mêmes informations conſtatent les mêmes confeſſions, les mêmes infamies. C'eſt en conſéquence de ces aveux, que l'ordre des Templiers eſt aboli dans ce Royaume, & que le Parlement diſpoſe enſuite de leurs biens. *(Valſingh. in Eduard II. & Ypodigm Neuſtr. apud Dupuy.)* Mêmes informations encore, & mêmes réſultats dans les conciles tenus en Italie, à Ravenne, à Boulogne, à Piſe, & à Florence, quoique dans ces conciles, tout annonce des Prélats très empreſſés d'abſoudre ceux des Templiers qui réuſſiſent à ſe juſtifier.

Quand on a révoqué en doute les crimes de cet ordre, il me ſemble que l'on n'a point aſſez peſé la multitude de ces aveux, & la diverſité des nations qui les jugèrent. Ce ſeroit déjà un fait bien étrange dans l'hiſtoire, que deux cens

de ces Chevaliers entendus en France, & se donnant eux-mêmes pour coupables des plus grandes horreurs. Ce seroit un forfait plus étrange encore, plus flétrissant pour la nature humaine, que tant d'Evêques, tant de Gentils Hommes, tant de Magistrats & tant de Souverains, (car dans ce jugement des Templiers, ce sont toutes ces classes qui concourent aux informations) ce seroit, dis-je, un forfait supérieur à toutes les infamies des Templiers, que tant d'hommes des conditions les plus respectables dans la société, & chez tant de nations, eussent pu nous donner pour des aveux faits librement, des aveux arrachés par la violence; ou même que ces nations diverses se fussent accordées à employer la violence pour de pareils aveux. Mais pour l'honneur même de l'humanité, ce n'est point ainsi que les Templiers furent examinés en France par les Evêques, les Baillis Commissaires du Roi; ce n'est point ainsi non plus qu'ils le furent par les Cardinaux & autres Commissaires du Pape Clément V, ou par lui même. Ce n'est point ainsi qu'ils furent jugés dans les Conciles des autres nations. Jamais encore il n'avoit été plaidé de cause plus importante; par tout ce qui nous reste de pieces authentiques sur ce fameux procès, il est impossible de ne pas convenir des précautions prises pour ne pas confondre l'innocent & le coupable.

Et qu'on n'objecte pas ici, l'abolition d'une société célèbre dans un bien autre genre. Les Jésuites ont été abolis; ils n'ont pas été jugés; pas un seul n'a été entendu dans leur cause, il n'existe pas un seul aveu contre leur ordre de la part de ses membres. Je les condamnerois comme les Templiers, s'ils avoient fourni contre eux les mêmes preuves.

Suppofez d'ailleurs les Templiers innocens des crimes qu'on leur impute, quelle vertu & quelle force d'ame verrons-nous dans un ordre aſſez foible, aſſez vil pour mentir à ce point contre lui-même? Et quelle gloire y aura-t-il pour les Franc-Maçons, de ſe donner des péres, qui s'ils n'étoient les plus monſtrueux des coupables, ſeroient au moins les plus lâches des hommes?

Le vulgaire pourra ſe laiſſer prendre aux proteſtations tardives de Guy & de Molay. Le vulgaire ne diſtingue jamais de l'obſtination du déſeſpoir, la fermeté & la conſtance de la vertu. Il ne ſait pas qu'un faux honneur a ſes martyrs comme la vérité. Pendant trois ans, Molay a perſévéré dans ſes aveux; trois fois au moins il les a renouvellés; lorſqu'enfin il s'aviſe pour la première fois, de revenir contre ſes déclarations, dans ſes diſcours, ſes geſtes & ſa voix, tout annonce un eſprit égaré par la honte, bien plus que converti par le repentir; troublé par le remords de ſon parjure actuel,

bien plus que fatigué par le reproche de ſes anciens aveux. Au lieu de montrer l'homme qui rétracte le menſonge, tout indique l'homme qui va mentir, & l'homme qui n'eſt pas même encore fixé ſur le menſonge qu'il voudroit oppoſer à ſes premiers témoignages, & qui commence même par mentir à l'évidence. Il ſe plaint hautement, qu'on le juge pour les crimes d'un ordre qu'il avoit abandonné, dont il n'étoit plus membre ; & il en a été juſqu'à la fin, Grand Maître, Supérieur général. Sa défenſe en ce jour, ne fait voir qu'un accuſé réduit à la démence, *fatuus & non benè compos mentis*. (C'eſt l'expreſſion des juges dans leur procès verbal.) S'il reparoît encore, c'eſt pour offrir, avec toutes les expreſſions de la fureur, un *gage de bataille* à quiconque dira qu'il a jamais fait le moindre aveu contre ſon ordre ; & lors de ſa dernière réclamation, il meurt en proteſtant que ce qu'*il avoit dit contre ſon Ordre* eſt faux ; que s'il a mérité la mort, c'eſt *pour avoir dit faux* contre ſon Ordre, en préſence du Pape & du Roi. Au milieu de ce délire, de ces contradictions, quel hiſtorien reconnoîtra les proteſtations de l'innocence ? Bien moins encore ajouterons nous foi à cette fable de Molay appellant & Philippe le Bel, & le Pape Clement V à comparoître au jugement de Dieu dans l'eſpace d'un an & jour, & du Roi & du Pape mourant préciſément la même

année; car l'hiſtoire varie également, & ſur le jour & ſur l'année où Molay ſubit ſon jugement. *

---

* *Suivant les uns, ce fut en l'an* 1311, *ſuivant d'autres, en* 1312, *ſelon d'autres enfin en* 1313. *La première opinion me paroît démontrée, en ce que l'exécution du Grand Maître eut certainement lieu pendant que les Commiſſaires envoyés par Clément V, étoient encore à Paris, & qu'ils n'y furent que depuis le mois d'Août* 1309, *juſqu'en May* 1311. *Pour rapporter la mort de Molay & de Guy à l'année* 1313, *on citeroit envain une proteſtation de l'Abbé de St Germain, contre l'exécution de deux Templiers ſur un terrein dont il étoit Haut Juſticier; car la réponſe à cette proteſtation eſt du mois de Mars* 1313, *& Clément V ne mourut que le* 20 *Avril* 1314; *ainſi la citation à l'an & jour, ſeroit encore en défaut.*

Boccace que l'on cite ſouvent ſur la mort de Molay, eût-il fait mention de cette circonſtance, quand on ſe prévaut des grands éloges que cet Auteur donne à la conſtance du Grand Maître, & des autres Templiers, exécutés dans le même tems, on ne fait pas aſſez attention qu'il commence par convenir que les Templiers étoient étrangement déchus de leurs premières vertus, à cauſe de leurs immenſes richeſſes; qu'ils étoient ambitieux, voluptueux, efféminés; qu'au lieu de faire eux mêmes la guerre pour la défenſe des Chrétiens, ſuivant leur

Il eſt une dernière reſource en faveur de cet Ordre. C'eſt la nature même, & l'infamie des crimes dont les Templiers s'accuſent, que l'on a cru pouvoir tourner en preuve de leur innocence. Mais certes, plus ces crimes ſont infames, plus il faut que cet Ordre le fût devenu, pour avoir tant de membres aſſez lâches pour s'en accuſer fauſſement les uns les autres. Tous

---

obligation, ils ſe déchargeoient de ce devoir ſur des hommes gagés, ou des valets; que leurs vertus étoient dégénérées en vices & en crimes, au tems de Jacques Molay. Ce que Boccace ajoute enſuite ſur la mort du Grand Maître & des autres, ce qui excite ſon enthouſiaſme ſur leur conſtance, eſt uniquement fondé ſur ce qu'il dit avoir appris de ſon père, qui étoit marchant; qui ſe trouvoit alors à Paris, & que l'on voit très bien n'avoir ſur cet objet, que les idées du vulgaire. J'en reviens donc toujours là. Examinons les pieces authentiques, ou les procès verbaux. Quand on peut les avoir, & quand il en exiſte encore en ſi grand nombre, c'eſt le plus ſur moyen d'aſſeoir ſon jugement. Cette marche, la ſeule ſatisfaiſante, eſt celle du traité de Mr. Dupuy ſur la condamnation des Templiers. Cet ouvrage eſt écrit avec la plus grande naïveté. L'auteur eût pu tirer un plus grand parti de ſes preuves; mais au moins fournit-il abondamment des pièces authentiques, abondamment d'extraits de procès verbaux, pour qu'on puiſſe aſſeoir ſon jugement.

ces crimes d'ailleurs, quelques infâmes qu'ils soient, quelques incroyables qu'ils paroissent, ne font que déceler l'affreuse secte qui les rendit communs à ses adeptes, & dont tout nous démontre que les Templiers eux-mêmes avoient reçu leurs affreux mystères. Cette haine du Christ, cette exécrable corruption, & jusques à l'atroce infanticide, tout cela se retrouve, tout cela étoit même dans les principes de ce mélange informe de Bégards, de Cathares & d'une foule d'autres sectaires, reflués d'Orient en Occident, dès le commencement du onzieme siecle.

Je voudrois dire ici qu'au moins n'y avoit-il qu'un bien petit nombre de Templiers, qui se fussent laissé entrainer dans toutes ces abominations; j'en vois à Paris même, quelques uns déclarés innocens. Il s'en trouve en Italie, un bien plus grand nombre d'absous. Aucun de ceux qui furent jugés par les Conciles de Mayence & de Salamanque, ne fut condamné. On peut en conclure que dans les neuf mille maisons que possedoit cet Ordre des Templiers, il en étoit plusieurs où ces infamies n'avoient point pénétré; qu'il étoit même quelques unes de leurs Provinces à excepter absolument de la contagion; mais les condamnations, les aveux juridiques, la manière devenue presque commune d'initier les Chevaliers, le secret observé dans leur reception, dont ni Princes, ni Roi, ni

homme quelconque n'avoit pu obtenir d'être témoin depuis un demi siecle, ne permettent guere de révoquer en doute ce que nous lisons dans les articles envoyés pour l'instruction des juges; c'est-à-dire, que les deux tiers de l'Ordre au moins, avoient connoissance de ces abominations, & avoient négligé d'y apporter remède; *quod omnes, vel quasi duæ partes Ordinis scientes dictos errores corrigere neglexerint.*

Cela ne veut pas dire sans doute, que les deux tiers des Chevaliers se fussent également livrés à ces horreurs; il est constant au contraire, que plusieurs les détestoient aussitôt qu'ils en étoient instruits; que d'autres ne s'y abandonnoient, lors même de leur initiation, qu'aprés de terribles ménaces, ou de très mauvais traitemens; mais cela veut dire au moins, que la grande partie des Chevaliers étoient coupables, les uns par corruption, les autres par foiblesse, ou par connivence; & dès lors l'extinction absolue de l'Ordre se trouvoit nécessaire.

Une réflection qu'on n'a pas assez faite, & qui me paroît d'un très grand poids, c'est que plus de trente à quarante mille Chevaliers survécurent à leur condamnation, à la mort de Philipe le Bel, & à celle de Clément V. La plus grande partie de ces Chevaliers ne furent condamnés qu'à des pénitences canoniques, à des jours de jeûne, à des prières, à quelque tems de prisons. La plupart vécurent dans un tems, &

dans différentes parties du monde, où ils n'avoient plus rien à craindre de ceux dont on veut faire leurs persécuteurs & leurs tyrans. La conscience, l'honneur & bien d'autres motifs, auroient du engager à des rétractations, ceux qui avoient fait des aveux juridiques si atroces contre leur ordre, ceux que l'on suppose ne les avoir faits que par crainte, par séduction; cependant de ces milliers de Chevaliers entendus dans tant de Royaumes différens, & qui presque partout avoient fait les mêmes aveux, il ne s'en trouve pas un seul qui les rétracte, ou qui laisse au moins une rétractation à rendre publique après sa mort. Quels hommes étoient-ce donc que ces Chevaliers? Si leurs aveux sont vrais, l'Ordre étoit monstrueux par les crimes qu'ils lui imputent, si leurs aveux sont faux, ils sont encore de monstrueux calomniateurs. Ils le sont, je le veux, par lâcheté, sous Philipe le Bel; mais ils le sont gratuitement tout le reste de leur vie.

Ce sont-là cependant les hommes dont les Franc-Maçons se glorifient de descendre! — Oui, ils en descendent; oui, leurs prétentions ici ne sont plus chimériques. Ils y renonceroient, nous les presserions nous-mêmes de reconnoître leurs ancêtres, non pas dans chacun de ces Chevaliers, mais dans ceux des Chevaliers que leur corruption antique, & leur obstination & la haine du Trône & de l'Autel, ajoutée au vœu

de la vengeance, doit rendre plus terribles aux Rois & aux Pontifes.

S'il falloit à préſent tracer la génération des Francs-Maçons par les Templiers, nous n'aurions pas ſans doute l'aſſurance de ceux qui ont cru voir le Grand-Maître Molay, dans ſa priſon même de la Baſtille, créant les quatre *Loges Mères*, Naples pour l'Orient, Edimbourg pour l'Occident, Stockolm pour le Nord, Paris pour le Midi. (*) Mais en ſuivant les archives des

---

* *C'eſt là ce que l'on trouve dans un Almanac imprimé à Paris, ſous le titre* d'étrennes intéreſſantes *pour les années* 1796 & 97. *Je ne ſais d'où l'auteur a tiré cette anecdote, ni d'où il ſait que le Duc de Sudermanie, en ſa qualité de Grand-Maître de la Loge Mère du Nord, a trempé dans l'aſſaſſinat du Roi ſon frère, par Ankeſtrom: mais quoique cet auteur paroiſſe aſſez inſtruit ſur la Maçonnerie, il ſe montre ſi ignorant ſur d'autres objets qu'il n'y a pas moyen de s'appuyer ſur une pareille autorité. Il fait entre autres les Jéſuites Franc-Maçons; il dit que les Jéſuites empoiſonnèrent* l'Empereur Henri VII. *& cet Empereur étoit mort plus de deux cens ans avant qu'il n'exiſtât un Jéſuite dans le monde. Cette fable des Jéſuites Franc-Maçons eſt un artifice, dont nous verrons les Illuminés ſe reconnoître eux-mêmes les auteurs, & qu'ils n'imaginèrent, que pour donner le change ſur leur ſecte & leur conſpiration.*

Maçons mêmes, & tous les rapports de leur Ordre avec celui des Chevaliers du Temple, nous avons un vrai droit de leur dire—oui, toute votre Ecole, & toutes vos Loges ſont venues des Templiers. Après l'extinction de leur Ordre, un certain nombre de Chevaliers coupables, échappés à la proſcription, ſe réuniſſent pour la conſervation de leurs affreux myſtères. A tout le Code de leur impiété ils ajoutent le vœu de ſe venger des Rois & des Pontifes qui ont détruit leur Ordre, & de toute la Religion qui anathématiſe leurs Dogmes. Ils ſe font des adeptes qui tranſmettent de génération en génération, les mêmes myſtères d'iniquité, les mêmes ſermens, la même haine, & du Dieu des Chrétiens, & des Rois & des Prêtres. Ces myſtères arrivent juſqu'à vous; & vous en perpétuez l'impiété, les vœux & les ſermens. Voilà votre origine. L'intervale des tems, les mœurs de chaque ſiecle ont bien pu varier une partie de vos ſymboles, & de vos affreux ſyſtêmes; l'eſſence en eſt reſtée; les vœux & les ſermens, la haine, les complots ſont les mêmes. Vous ne le diriez pas, tout a trahi vos pères, tout trahit les enfans.

Rapprochons en effet les Dogmes, le langage, les ſymboles; combien d'objets vont ſe montrer communs!

Dans les myſtères des Templiers, l'initiant commençoit par oppoſer au Dieu qui meurt

pour le salut des hommes, le Dieu qui ne meurt pas. Jurez, disoit l'initiant au récipiendaire, jurez que vous croyez *en Dieu Créateur, qui n'est mort & ne mourra point*. A ce serment succedoit le blasphême contre le Dieu du Christianisme. Le nouvel adepte étoit instruit à dire que le Christ ne fut qu'un faux Prophète, justement condamné à la mort pour expier ses propres crimes, non ceux du genre humain: *receptores dicebant illis quos recipiebant, Christum non esse verum Deum, & ipsum fuisse falsum Prophetam; non fuisse passum pro redemptione humani generis, sed pro sceleribus suis.* (2d. article des aveux, V. Dupuy, p. 48.) Qui pourroit méconnoître à ce symbole, le Maçonnique Jéhova, & l'atroce interprétation du Rose-Croix sur l'inscription *Jésus de Nazareth, Roi des Juifs*.

Le Dieu des Templiers *qui ne meurt pas*, étoit représenté par une *tête* d'homme devant laquelle ils se prosternoient comme devant leur véritable Idole. Cette tête se retrouve dans les loges de Hongrie, où la Franc-Maçonnerie s'est conservée avec le plus grand nombre de ses premières superstitions. *(V. le rapport de Kleiser à l'Empereur Joseph II.)* *

---

* *Je n'ai point vu ce livre de Kleiser, que Joseph II. avoit chargé de se faire recevoir, pour savoir enfin à quoi s'en tenir sur les Maçons & les illuminés. L'Empereur fit lui-même imprimer le rapport*

Cette même tête se retrouve encore dans le *miroir magique* des Maçons de la Caballe. Ils l'appellent l'Etre par Excellence, ils la revèrent sous le nom de *Sum* qui signifie *Je Suis*. Elle désigne encore leur grand *Jéhova*, la source de tout être. Elle est encore un des vestiges qui aident l'historien à remonter jusqu'aux Templiers.

Ces mêmes Chevaliers, en haine du Christ, célébroient les mystères de leur *Jéhova* plus spécialement, le jour même du Vendredi Saint: *præcipuè in die Veneris Sancti*. La même haine assemble encore les Arrière-Maçons *Rose-Croix* au même jour, suivant leurs statuts, pour en faire aussi plus spécialement le jour de leurs blasphêmes contre le Dieu du Christianisme.

La liberté, l'égalité se cachoient chez les Templiers sous le nom de Fraternité. *Qu'il est bon, qu'il est doux de vivre en Frères!* étoit le Cantique favori de leurs mystères; il est encore

---

de Kleiser; les Maçons & les Illuminés absorbèrent tellement l'édition, qu'à peine échappa t-il quelques exemplaires. Je connois cependant un Seigneur qui l'a lu, qui en a même fait des extraits. C'est de là que j'ai su cette circonstance sur la conservation de cette tête dans les Loges de Hongrie. Il paroît que les Templiers y voyoient, les uns la tête du premier auteur de leur secte, & les autres l'image du Dieu qu'ils adoroient.

celui de nos Maçons, & le masque de toutes leurs erreurs politiques.

Le plus terrible des sermens soumettoit à toute la vengeance des Frères, & à la mort même, celui des Templiers, qui auroit révélé les mystères de l'Ordre: *injungebant eis per sacramentum, ne prædicta revelarent sub pœna mortis.* Même serment chez nos Franc-maçons; & même menaces pour celui qui le violeroit.

Mêmes précautions encore, pour empêcher les profânes d'être témoins de ces mystères. Les Templiers commençoient par faire sortir de leurs maisons, quiconque n'étoit pas initié. Ils mettoient à chaque porte des Frères armés, pour écarter les curieux; ils plaçoient des sentinelles sur le toit même de leur maison, toujours appellée Temple. *(id.)* De là encore, chez nos Maçons, cet adepte appellé *Frère Terrible*, toujours armé d'un glaive, pour veiller à l'entrée des Loges, & pour en repousser les profanes. De là même, cette expression si commune aux Franc-Maçons: le *Temple est couvert*, pour dire: les sentinelles sont placées; nul profane ne peut entrer par le toit même, & nous pouvons agir en liberté. De là, cette autre expression *il pleut*, c'est-à-dire, le Temple n'est pas couvert, la Loge n'est pas gardée; & nous pouvons être vus, ou entendus.

Ainſi tout juſqu'à leurs ſymboles, * juſques à leur langage, juſqu'à ces noms de *Grand Maître*, de *Chevalier*, de *Temple* juſques à ces colonnes *Joakin & Booz*, qui décoroient le Temple de Jéruſalem, dont la garde eſt ſuppoſée avoir été commiſe aux Templiers; tout dans nos Franc-Maçons, trahit les enfans des Chevaliers proſcrits. Mais quelle preuve encore ne trouverions nous pas dans ces terribles épreuves, par leſquelles nos Arrière-Maçons ſont préparés à frapper d'un poignard, le prétendu aſſaſſin de leur Grand Maître? Aſſaſſin qu'ils voient tous, comme les Templiers, dans la perſonne de Phi-

---

* *Il eſt ſans doute une foule d'autres ſymboles qui ne viennent pas des Templiers, tels que l'étoile flamboyante, la lune, le ſoleil, les étoiles. Les ſavans Maçons dans leur journal ſecret de Vienne. attribuent ceux-ci au fondateur des Roſe-Croix, appellé Frère de* Ros-Crux. *Celui-ci eſt un moine du treizième ſiecle, qui avoit apporté d'Egypte ſes myſtères & ſa magie. Il mourut après avoir initié quelques diſciples, qui firent longtems bande à part, & enfin ſe joignirent aux Franc-Maçons, dont ils ſont aujourd'hui un des arrières-grades. Ou pour mieux dire, il ne reſte aujourd'hui à cet arrière grade, que le nom & les études Magiques des anciens Roſe-Croix, avec leurs étoiles & leurs autres ſymboles tirés du firmament. Tout le reſte s'eſt confondu avec les myſtères & les complots Maçoniques,*

lippe le Bel; qu'ils prétendent enſuite retrouver dans chaque Roi. Ainſi avec tous les myſtères du blaſphême contre le Dieu du Chriſtianiſme, ſe ſont perpétués les myſtères de la vengeance, de la haine & des complots contre les Rois. Les Maçons ont raiſon de ne voir que leurs pères dans les Templiers proſcrits. Les mêmes projets, les mêmes moyens, les mêmes horreurs ne pouvoient pas ſe tranſmettre plus fidèlement des pères aux enfans.

Terminons ce chapitre par des obſervations qui ne laiſſent plus de ſubterfuge, même à ceux qui pourroient encore nourrir des doutes ſur les horreurs qui firent proſcrire les Templiers. Suppoſons tout cet Ordre pleinement innocent de toute impiété, de tout principe redoutable aux puiſſances; ce n'eſt pas comme exempt de ces crimes, qu'ils ſont reconnus par la ſecte pour pères des Maçons. Les profonds adeptes ne ſe diſent les enfans des Templiers, que parce qu'ils croient très fermement ces Chevaliers coupables de la même impiété, & des mêmes complots dont ils le ſont eux-mêmes. Ceſt à ces crimes ſeuls, c'eſt à ces conjurations, qu'ils reconnoiſſent leurs Maîtres; c'eſt uniquement comme impies, comme conſpirateurs qu'ils les invoquent.

A quel titre en effet les Condorcet & les Sycys, à quel titre Fauchet ou Mirabeau, Guillotin ou Lalande, Bonneville ou Volney, &

tant d'autres connus tout à la fois, & comme grands adeptes de la Franc-Maçonnerie, & comme les héros ou de l'impiété ou de la rebellion révolutionnaire ; à quel titre des hommes de cette espèce peuvent-ils révendiquer pour leurs ancêtres les Chevaliers du Temple, si ce n'est parce qu'ils croient au moins avoir hérité d'eux tous les principes de cette liberté, de cette égalité, qui ne sont pas autre chose que la haine du Trône & de l'Autel? Lors que ce Condorcet unissant les travaux de trente ans, altérant tous les faits de l'histoire, combinant toutes les ruses du sophisme, s'efforce d'exciter notre reconnoissance pour *ces sociétés secrètes destinées à perpétuer sourdement & sans danger parmi quelques adeptes*, ce qu'il appelle *un petit nombre de vérités simples, comme de sûrs préservatifs contre les préjugés dominateurs* ; lors qu'il ne voit dans la Révolution Françoise, que le triomphe si long-tems préparé, si long-tems attendu, par ces *sociétés secrètes ;* lors qu'il promet de nous apprendre un jour *s'il ne faut pas placer au nombre de ces sociétés*, ce même Ordre des Templiers dont la destruction n'est pour lui que l'effet de la *barbarie & de la bassesse* ; (esquisse des progrès &c épo. 7) sous quel jour ces Chevaliers du Temple peuvent-ils donc lui inspirer un si vif intérêt? Pour lui, les sociétés secrètes, qui méritent notre reconnoissance, sont celles de ces prétendus sages " indignés de voir les peuples

" opprimés jusque dans le Sanctuaire de leur " conscience par *des Rois, esclaves superstitieux ou* " *politiques du Sacerdoce*. Ces sociétés sont celles de ces hommes prétendus *généreux*, qui osent " examiner les fondemens de la puissance, " ou de l'autorité, qui révèlent au peuple " cette grande vérité, que *leur liberté est un* " *bien inaliénable; qu'il n'y a point de prescription* " *en faveur de la tyrannie; point de convention* " *qui puisse irrévocablement lier une nation à une* " *famille; que les Magistrats, quels que soient leurs* " *titres, leurs fonctions, leurs puissances, sont les* " *officiers du peuple, ne sont pas ses maîtres; qu'il* " *conserve le pouvoir de leur retirer leur autorité* " *émanée de lui-seul, soit quand ils en ont abusé,* " *soit même quand il cesse de croire utile à ses inté-* " *rêts de la leur conserver; qu'enfin il a le droit* " *de les punir comme de les révoquer.* " *(Id. époque* 8.*)*

C'est de tous ces principes de la Révolution Françoise, que Condorcet veut reconnoître au moins le germe dans les *Sociétés secrètes*, qu'il nous donne comme les bienfaitrices des Nations, & comme préparant les triomphes des peuples sur l'Autel & le Trône. Tout ce qu'il fait, & tout ce qu'il promet de faire, pour voir s'il ne trouvera pas chez les Templiers une de ces Sociétés secrètes, n'est donc dû qu'à l'espoir de nous montrer un jour chez eux, les principes, les vœux & les moyens, qui à la longue, amenent

les révolutions. Tout ce zèle de Condorcet pour la Société ſecrète des Templiers, n'eſt donc que dans l'eſpoir de retrouver chez eux, toute la haine qu'il a lui-même dans le cœur, contre les Prêtres & les Rois.

Le ſecret qu'il n'a dit qu'à demi, d'autres adeptes l'ont trahi avec moins de réſerve. Il leur eſt échappé au milieu de leurs déclamations. Dans les tranſports de leurs fureurs, & comme s'ils étoient encore dans l'antre des épreuves régicides, ils ont publiquement invoqué les *poignards* & appellé les Frères, ils ſe ſont écriés: " franchiſſez tout-à-coup les ſiecles, & amenez " les nations aux perſécutions de *Philippe le* " *Bel*—*Vous qui êtes, ou n'êtes pas Templiers*— " aidez un peuple libre à ſe bâtir en trois jours, " & pour toujours, le Temple de la Vérité— " *Périſſent les tyrans!* & que la terre en ſoit " purgée!" *(V. Bonneville, eſprit des Religions p.* 156. 157. 175. *&c.)*

Voilà donc ce que c'eſt pour les profonds adeptes, que ces noms myſtérieux de Philippe le Bel & des Templiers. Le premier, au moment des Révolutions, leur rappelle les Rois à immoler; & le ſecond, les hommes unis par le ſerment de purger la terre de ſes Rois. C'eſt-là ce qu'ils appellent rendre les *peuples libres*, & leur bâtir le *Temple* de la vérité! Longtems j'avois eu peur d'exagérer la corruption & les projets de ces fameux proſcrits; mais quels

crimes leur prêtera l'hiſtoire, qui ne ſoient tous compris dans cette invocation des adeptes au moment de la Révolution? C'eſt lors qu'ils s'enhardiſſent, s'animent aux forfaits qui renverſent & l'Autel & le Trône; c'eſt alors que les plus furieux des adeptes Maçons & Jacobins ſe rappellent le nom, l'honneur des Templiers à ſoutenir, & leurs vœux, leurs ſermens à remplir. Les Templiers furent donc ce que ſont aujourd'hui nos Maçons Jacobins; leurs myſtères ne furent donc que ceux des Jacobins. Ce n'eſt plus à nous qu'il faut répondre pour repouſſer l'accuſation; c'eſt aux profonds adeptes de la Maçonnerie & du Jacobiniſme; c'eſt aux enfans eux-mêmes qu'il faut prouver qu'ils outragent leurs pères. On le demontreroit; il n'en reſteroit pas moins conſtant que les myſtères des Arrière-Loges ſont tous dans cette haine des Autels & des Trônes, & tous dans ces ſermens de la rebellion & de l'impiété, dans leſquels les adeptes ne voient que l'héritage des Templiers. Il n'en ſeroit pas moins conſtant que ce vœu du profond Jacobiniſme, ce ſerment d'écraſer & l'Autel & le Trône, ſont le dernier myſtère des Arrières-Maçons; qu'ils ne ſe ſont donnés les Templiers pour pères, ou pour inſtituteurs, que parce qu'ils ont vu, ou voulu voir dans les anciens myſtères de ces fameux Proſcrits, tous les principes, tous les vœux & tous les ſermens de la Révolution.

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0404
DFG

CHAPITRE XII.

AVEUX ULTÉRIEURS DES FRANC-MAÇONS SUR LEUR ORIGINE; VRAI FONDATEUR DE L'ORDRE; VÉRITABLE ET PREMIÈRE ORIGINE DE LEURS MYSTÈRES ET DE TOUS LEURS SYSTÈMES.

LES ſavans adeptes de la Maçonnerie ne ſe ſont point trompés en comptant les Templiers au nombre de leurs ancêtres. Nous avons vu combien cette opinion devenoit conſtante par les rapports de leurs myſtères, avec ceux de ces Chevaliers; mais il reſtoit encore à expliquer, d'où les Templiers eux-mêmes avoient reçu le ſyſtême de leur impiété. Cette obſervation n'a point échappé à ceux des Frères, qui n'admiroient rien tant dans leurs myſtères, que cette impiété. Ils ont donc fait encore de nouvelles recherches pour ſavoir, ſi avant les Templiers eux-mêmes, il n'exiſtoit point en Europe, quelques unes de ces *ſociétés ſecrètes*, dans leſquelles ils puſſent reconnoître leurs ancêtres. Ecoutons de nouveau le plus fameux des adeptes, le ſophiſte Condorcet; le réſultat de ſes recherches n'eſt encore qu'annoncé; la mort a prévenu le développement de ſes idées, dans le grand ouvrage qu'il méditoit ſur les progrès de *l'eſprit humain*, & dont ſes admirateurs n'ont publié que le plan général, ſous le titre *d'eſquiſſe*

d'un tableau hiſtorique; mais dans cette eſquiſſe même, nous en trouvons aſſez pour diſſiper un reſte de nuage, pour percer à travers le voile que la ſecte ne croyoit pas encore devoir abſolument lever. Je mettrai ſous les yeux du Lecteur le texte de ce fameux adepte; quelques réflexions nous montreront bientôt le terme où il faut aboutir, pour trouver enfin la première origine des myſtères & de tous les ſyſtêmes Maçonniques, pour en découvrir le véritable eſprit dans toute ſon étendue.

" Dans le Midi de la France, dit l'adepte " Maçon & Philoſophe, des provinces entières " ſe réunirent pour adopter une doctrine plus " ſimple, un Chriſtianiſme plus épuré, où " l'homme ſoumis á la Divinité ſeule, jugeroit " d'après ſes propres lumières, de ce qu'elle a " daigné révéler dans les livres émanés d'elle."

" Des armées fanatiques, dirigées par des " chefs ambitieux, dévaſtèrent ces provinces. " Les bourreaux conduits par des Légats & " des Prêtres, immolèrent ceux que les ſoldats " avoient épargnés; on établit un tribunal de " moines, chargés d'envoyer au bûcher qui- " conque ſeroit ſoupçonné d'écouter encore ſa " raiſon."

" Cependant ils ne purent empêcher cet " eſprit de liberté & d'examen, de faire ſou- " vent des progrès. Réprimé dans le pays où " il oſoit ſe montrer, où plus d'une fois l'into-

" lérante hypocriſie alluma des guerres ſan-
" glantes, il ſe reproduiſoit, il ſe répandoit en
" ſecret dans une autre contrée. On le retrou-
" ve *à toutes les époques*, juſqu'au moment où,
" ſécondé par l'invention de l'imprimerie, il
" fut aſſez puiſſant, pour délivrer une partie
" de l'Europe du joug de la Cour de Rome "

" Déjà même, il exiſtoit une claſſe d'hom-
" mes, qui ſupérieurs à toutes les ſuperſtitions,
" ſe contentoient de les mépriſer en ſecret, ou
" ſe permettoient tout au plus de répandre ſur
" elles en paſſant, quelques traits d'un ridicule
" rendu plus piquant par un voile de reſpect,
" dont ils avoient ſoin de le couvrir. "

En preuve de cet eſprit philoſophique, c'eſt-à-dire de cette impiété, qui avoit dès lors ſes proſélytes, Condorcet cite, à cette époque, l'empereur Fréderic II, ſon chancelier, Pierre de Vignes, le livre intitulé des *trois impoſteurs*, *les Fabliaux*, *le Décameron* de Bocace; & c'eſt alors enfin qu'il ajoute ces paroles dejà citées dans le chapitre précédent, mais qu'il eſt eſſentiel de répéter ici " nous examinerons ſi dans
" un tems où le proſélytiſme philoſophique eût
" été dangereux, il ne ſe forma point des *ſoci-*
" *étés ſecrètes deſtinées à perpétuer, à répandre*
" *ſourdement, & ſans danger parmi quelques adep-*
" *tes, un petit nombre de vérités ſimples, comme*
" *de ſûrs préſervatifs contre les préjugés domi-*
" *nateurs.* "

" Nous chercherons ſi l'on ne doit pas mettre " au nombre de ces ſociétés, cet ordre célèbre " (celui des Templiers) contre lequel les Papes " & les Rois conſpirèrent avec tant de barba- " rie." *(eſquiſſe d'un tableau &c. 7 époq.)*

Je profite de cette indication de Condorcet; je ſais tout ce que furent les *hommes du midi*, dans leſquels il promet de chercher l'origine de ces ſociétés ſecrètes. C'eſt toute cette horde des enfans de Manès, à travers bien des ſiecles arrivée d'Orient en Occident, à l'époque de Fréderic ſecond répandue en France, en Allemagne, en Italie, en Eſpagne. C'eſt toute cette horde de Sectaires connus ſous les noms d'Albigeois, de Cathares, Patarins, Bulgares, & Begards; ſous les noms encore de Brabançons, de Navarrois, de Baſques, Coteraux, Henriciens Léoniſtes, Bulgares, & ſous cent autres dénominations qui nous rappellent toutes les plus terribles ennemis, que les mœurs, & le trône, & l'autel euſſent eus en Europe, juſqu'à leur époque. J'ai étudié leurs dogmes & leurs diverſes branches; j'y ai vu le monſtrueux enſemble de tous les *Jéhova* des Loges Maçoniques. Dans leur double principe, ſe retrouve le double Dieu des Maçons de la Cabale, des Maçons Martiniſtes. Dans la diverſité de leurs opinions, ſe trouve tout l'accord des Maçons Eclectiques contre le Dieu du Chriſtianiſme. Dans leurs principes même, ſe trouve l'explication de

leurs plus infâmes myſtères, & de ceux des Templiers. Ils font créer la chair par le Démon, pour avoir droit de la proſtituer. Tout ſe lie des Cathares aux Albigeois, aux Chevaliers du Temple, & de ceux-ci aux Maçons Jacobins; tout indique un père commun. Il ſe montre bien plus ſpécialement encore dans cette égalité & cette liberté déſorganiſatrices, qui ne connoiſſent d'obéiſſance due ni *aux puiſſances ſpirituelles, ni aux puiſſances temporelles*; elles furent le caractère diſtinctif des Albigeois; elles les déſignoit au Magiſtrat public, comme ſoumis aux loix portées contre la ſecte. Continuons à les ſuivre.

Dans leur tems de triomphe, & quand la multitude de ces Sectaires, leur permettoit de recourir aux armes, c'étoit encore toute la rage & toute la fureur des Jacobins Maçons contre le nom chrétien. Avant même que les Princes & l'Egliſe ne ſe fuſſent unis pour repouſſer ces ennemis, déjà ils exerçoient les cruautés & la férocité des Robeſpierre. Ils alloient abattant comme les Jacobins, *les égliſes & les maiſons religieuſes, maſſacrant impitoyablement les veuves & les pupilles, les vieillards & les enfans, ne diſtinguant ni âge, ni ſexe, comme les ennemis jurés du Chriſtianiſme, détruiſant tout, ravageant tout, dans l'Etat & l'Egliſe.* (*)

---

* *Tout ceci ſe trouveroit abondamment prouvé, ſi nous avions donné nos mémoires ſur le Jacobiniſme*

Quand la force publique avoit enfin triomphé de ces féroces Sectaires, alors ils rentroient

---

du moyen âge. En attendant, on peut consulter sur les opinions de ces Sectaires, tout ce qui reste des auteurs contemporains, ou qui les ont suivis de près; tels que Gläber *témoin de leur première apparition à Orléans, en* 1017; *Reinier ensuite, qui fut un de leurs adeptes pendant* 17 *ans; Philichdorf, Ebrard, & Hermangard qui vécurent avec eux. On peut voir aussi St. Antonin, Fleuri, Colliers, Baronius. Mais il faudroit sur-tout étudier les conciles qui condamnerent la secte, combiner les décrets avec l'histoire; & alors tomberoient bien des préjugés contre les moyens pris par l'Etat & l'Eglise, pour écraser enfin des sectaires, vrais Jacobins qui ne tendoient aussi à rien moins qu'à la destruction absolue de toute société civile, de tout Christianisme. Comment douter, par exemple, de leur égalité & de leur liberté désorganisatrices de tout Empire, quand on sait que la preuve désignée aux Juges pour l'application des décrets portés contre ces sectaires, consiste à voir si l'accusé est un de ceux qui soutiennent qu'il ne faut obéir ni à la puissance spirituelle, ni à la puissance civile; que personne n'a droit de punir aucun crime. Eh! bien c'est là précisément la doctrine désignée par le Concile de Taragone, pour savoir, si les fameux décrets des* 3 *&* 4 *Conciles de Latran, son applicables à l'accusé:* qui dicunt potestatibus ecclesiasticis vel sæcularibus non esse obediendum, &

dans leurs Antres, ou leurs Loges, & ils se réduisoient aux sociétés secrètes. Alors ils avoient

---

pœnam corporalem non esse infligendam in aliquo casu, & similia. *(Conc. Tarag. an* 1242.*) Comment prétendre encore, que les fureurs de ces sectaires ne furent qu'une représaille de la Croisade publiée contre eux, quand on voit le premier décret de cette Croisade, porté précisément pour délivrer l'Europe des atrocités qu'ils exerçoient déjà dans le Toulousain, sous le nom de Cotereaux; dans la Biscaye, sous le nom de Basques, & dans tous les pays désignés sous ces différens noms de* Brabantionibus & Aragonesibus, Navariis, Bascolis, Coterellis & Triaverdinis, qui tantam in Chistianos immanitatem exercent, ut nec Ecclesiis nec Monasteriis deferant, non viduis non pupillis, non senibus & pueris, nec cuilibet parcant ætati aut sexui; sed more Paganorum omnia perdant & vastent &c. *(Conc. Lateran.* 1179.*) Voilà pourtant le premier motif & le premier décret de cette Croisade. Qu'ont fait de plus Robespierre & les autres Jacobins, pour la mériter ?*

Il est inconcevable combien on s'est trompé sur ce décret, & sur celui qui fut encore rendu pour le même objet, dans le IVe Conc. Œcumé. de Latran, Année 1215. *On a voulu y voir l'Eglise déposant les Souverains, absolvant les sujets du serment de fidélité, usurpant tous les droits de la Puissance temporelle, tous ceux de la société civile. On a cru*

aussi leurs sermens, & leur doctrine occulte, leurs signes, & leurs grades comme les Arrière-

---

voir tout cela dans ces mêmes décrets, sans lesquels les Jacobins d'alors auroient fait ce qu'ils ont fait aujourd'hui des Souverains & de toute la société. Si j'avois eu le tems de rédiger mes recherches sur cet objet, l'Eglise & ses Conciles s'y trouveroient abondamment vengés de cette calomnie. J'espère y suppléer au moins un jour, par une dissertation spéciale; & l'on verra alors, combien étrangement on s'est trompé sur ces décrets, faute de connoître l'histoire des tems où ils furent rendus, & des hommes contre qui ils le furent — Qu'on suppose aujourd'hui Philippe d'Orléans, en vertu du serment ordinaire sous le régime de Féodalité, sommant ses vassaux de le suivre, de s'unir à lui & à ses Jacobins, dans la guerre qu'ils font contre le Roi, contre les Loix, pour la destruction de toute société, de toute Religion; est-il bien un seul homme sensé, qui crût ces vassaux, en vertu de leur serment, obligés de porter les armes pour Philippe, & de seconder sa conspiration anti-sociale? N'est-il pas évident au contraire, qu'il n'est point de serment qui puisse lier des vassaux à soutenir une pareille guerre; qu'il n'est point de serment dont on ne soit absout, quand il ne peut être rempli, qu'en renversant le trône du Souverain, l'empire des Loix, & la base de toute société civile; que dans un pareil cas, c'est la cause du Souverain, des Loix, de la soci-

Maçons ont leurs p rfaits maîtres. Ils nediſoient

été, qu'il faut défendre, malgré tous les ſermens? Eh bien! je me charge de démontrer que les fameux décrets des Conciles de Latran contre les Albigeois, ne ſont pas autre choſe que cette déciſion; que bien loin d'attaquer l'autorité des Souverains, ils furent préciſément rendus pour les maintenir, eux, leur autorité, celle des loix & toute la ſociété civile; que ſans ces décrets, c'en étoit fait dès lors des Souverains & de tout l'empire des loix.

J'aurai bien des erreurs à réfuter dans cette diſſertation; il en eſt une entre autres, que je n'oublierai pas. Je ſais qu'il eſt des hommes aſſez prévenus en faveur des Albigeois & des Vaudois, pour en faire les ancêtres de l'égliſe Anglicane, & lui donner des preuves de ſon antiquité. Telle eſt entre autres la prétention de l'Editeur Anglois de la traduction de l'hiſtoire Eccléſiaſtique par Moſheim. (Voyez ſes notes ſur l'article Vaudois & Albigeois.) *Quoique la cauſe de l'égliſe Anglicane ne ſoit pas la mienne, je ferai mieux pour elle, que tous ces maladroits; je l'a vengerai de la honte d'une pareille origine. Je prouverai qu'au lieu d'appartenir aux Vaudois, elle condamna hautement, ſoit avant, ſoit après Henri VIII, leurs principes déſorganiſateurs; & qu'il n'y eut jamais entre elle & les Albigeois, le moindre rapport. Il n'eſt donné qu'aux Jacobins, & au ſociétés ſecrètes de*

auſſi alors aux Apprentifs que la moitié de leur ſecret. (*)

Nous pouvons déſormais diſpenſer Condorcet de ſes recherches ſur les ſociétés ſecrètes de ces fameux Sectaires. Ce n'eſt pas-là le grand myſtère à dévoiler dans leur hiſtoire; nous ſavons qu'ils avoient leur ſerment, leurs ſignes, leur langage, leur fraternité, leur propagande même; & ſurtout ces ſecrets qu'il n'étoit *pas permis au père même de dévoiler à ſes enfans, aux enfans de dévoiler au père; ces ſecrets dont la ſœur ne devoit point parler au frère, ni le frère à la ſœur.* (Pilichd. Cont. Wald. C. 13.)

Ce qu'il y a ici d'intéreſſant, c'eſt le rapport que Condorcet déſigne entre les myſtères de ces fameux Sectaires, & ceux des Templiers, & ceux des ſociétés ſecrètes de nos jours. Nous ſavons ce que furent ces Sectaires du Midi, nous

---

Condorcet, d'avoir des ancêtres de cette eſpèce, & de s'en glorifier.

* *Eſt valdè notandum quod ipſe Johannes & complices ſui, non audent revelare prædictos errores credentibus ſuis, ne ipſi diſcedant ab eis — Sic tenebant Albanenſes, exceptis ſimplicioribus quibus ſingula non revelabantur.* (Reinier *de catharis Lugduni & Albanenſ.*) Voilà préciſément les ſecrets des Premières & Arrières Loges Maçonniques, des ſimples dupes, & des adeptes conſommés.

connoiſſons leur père; s'il doit être celui des Franc-Maçons, la généalogie n'eſt pas honorable pour les adeptes. Elles nous montre tous les myſtères Maçoniques remontant, il eſt vrai, à une antiquité de ſeize ſiecles; mais ſi cette origine eſt vraie, à quelle ſource va-t-elle nous montrer celle des Franc-Maçons? Toute l'hiſtoire a parlé clairement: le vrai père des Albigeois, des Cathares & Bégards, Bulgares, Coteraux, & Patarins, de toutes ces Sectes du Midi déſignées par Condorcet, c'eſt l'eſclave vendu à la veuve de Scythien; c'eſt l'eſclave *Curbique*, plus généralement connu ſous le nom de *Manès*. Ce n'eſt pas notre faute, c'eſt à Condorcet même que les adeptes doivent s'en prendre, s'il faut pour retrouver le père des Loges Maçonniques, & de tous leurs myſtères, remonter tout de même au berçeau de cet eſclave. Il nous en a coûté de dévoiler l'humiliante origine; mais Condorcet nous la montre de loin. Il a vu cet eſclave indigné des liens qui garrotèrent ſon enfance, cherchant à ſe venger ſur la ſociété même, de la baſſeſſe de ſon premier état. Il l'a entendu prêchant la liberté, parce qu'il étoit né dans l'eſclavage; prêchant l'égalité, parce qu'il étoit né au dernier rang de l'eſpèce humaine. Il n'a pas oſé dire: le premier Jacobin Franc-Maçon, fut un eſclave; mais il nous a montré les enfans de Curbique, dans les Sectaires du Midi, dans les

Templiers; il a montré les Frères héritiers de ces Sectaires & des Templiers, dans les adeptes Franc-Maçons; c'étoit en dire assez pour ne leur donner à tous qu'un même père.

Gardons-nous cependant d'affirmer sur cette simple preuve. Si les mystères de la Maçonnerie remontent à Manès, s'il en est le vrai père, s'il est le fondateur des Loges, c'est d'abord à ses dogmes, c'est ensuite à la ressemblance, à la conformité des secrets, des symboles, qu'il faut le reconnoître. Que le lecteur se prête donc ici à nos rapprochemens; la vérité qui en résultera n'est pas indifférente pour l'histoire; elle est surtout d'un bien grand intérêt pour les chefs des Empires.

1° Quant aux dogmes d'abord, jusques à la naissance des Maçons Eclectiques, c'est-à-dire jusques à ce moment où les impies du siecle ont apporté dans les Mystères des loges, tous ceux de leur Déisme & de leur Athéisme, on ne trouvera point dans le vrai Code Maçonnique d'autre Dieu, ou d'autre *Jéhova*, que celui de Manès, ou l'Etre universel divisé en Dieu bon, en Dieu mauvais. C'est celui du Maçon Cabaliste, des anciens Rose-Croix; c'est celui du Maçon Martiniste, qui semble n'avoir fait que copier Manès & les adeptes Albigeois. S'il est ici quelque chose d'étonnant, c'est que dans un siecle, où les Dieux de la superstition devoient faire place à tous les Dieux des Sophistes mo-

dernes, celui de Manès se soit encore soutenu dans tant de branches Maçonniques.

2° De tout tems, les folies de la cabale, de la magie fondées sur la distinction de ce double Dieu, sont venues se mêler aux Loges Maçonniques; Manès faisoit aussi des Magiciens de ses élus. *Magorum quoque dogmata Manes novit, & in ipsis volutatur.* (Centur. magd. ex August.)

3° C'est sur-tout de Manès que provient cette Fraternité religieuse, qui pour les Arrière-adeptes, n'est que l'indifférence de toutes les religions. Cet Héresiarque vouloit avoir pour lui, les hommes de toutes les sectes; il leur prêchoit à toutes, qu'elles arrivoient toutes au même objet; il promettoit de les accueillir toutes avec la même affection. *(V. Baronius in Manet.)*

4° Mais dans ce code de Manès, ce qu'il importe sur-tout de rapprocher du code des Arrière-Maçons, ce sont les principes de toute égalité, de toute liberté désorganisatrices. Pour empêcher qu'il n'y eût des Princes & des Rois, des Supérieurs & des Inférieurs, l'Héresiarque disoit à ses adeptes: que toute loi, toute magistrature, est l'ouvrage du mauvais principe. *Magistratus civiles & politias damnabant, ut quæ à Deo malo conditæ & constitutæ sunt. (V. centur. Magdeb. t. 2 in Manet.)*

5°. Pour empêcher qu'il n'y eût des pauvres & des riches, il disoit que tout appartient à tous, que personne n'a droit de s'approprier

un champ, une maiſon : *nec domos, nec agros, nec pecuniam ullam poſſidendam.* (ibid. ex Epiph. & Auguſt.)

Cette doctrine devoit ſouffrir des modifications dans les Loges, comme chez les diſciples de Manès. Sa marche conduiſoit à l'abolition des loix & de tout Chriſtianiſme, à l'égalité & à la liberté, par les voies de la ſuperſtition & du fanatiſme ; nos Sophiſtes modernes devoient donner à ſes ſiſtèmes, une nouvelle tournure, celle de leur impiété. L'Autel & le Trône devoient en être également victimes ; l'égalité, la liberté contre les Rois & contre Dieu, pour les Sophiſtes, tout comme pour Manès, ſont toujours le dernier terme des myſtéres.

6°. Mêmes rapports encore dans les gradations des adeptes, avant que d'arriver aux profonds ſecrets. Les noms ont changé, mais Manès avoit ſes *croyans*, ſes *élus*, auxquels vinrent bientôt ſe joindre les *parfaits*. Ces derniers étoient les impeccables, c'eſt-à-dire les abſolument libres, parcequ'il n'y avoit pour eux, aucune loi dont la violation pût les rendre coupables. *(Hieron. præm. dial. cont. Pelag.)* Ces trois grades répondent à ceux d'Apprentif, de Compagnon & de Maître parfait. Celui *d'Elu* a conſervé ſon nom dans la Maçonnerie, mais il eſt devenu le quatrième.

7°. Tout comme les Maçons encore, le plus inviolable ſerment lioit les enfans de Manès au

ſecret de leur grade. Depuis neuf ans dans celui des *croyans*, St. Auguſtin n'étoit pas arrivé au ſecret des *Elus*. *Jura, perjura, ſecretum prodere noli.* Jure, parjure toi, mais garde ton ſecret; c'étoit là leur deviſe. *(Aug. de Mani.)*

8°. Même nombre encore, & preſque identité de ſignes. Les Maçons en ont trois qu'ils appellent *le Signe*, *l'Attouchement* & *la Parole*; les Manichéens en avoient trois auſſi, celui de la parole, celui de l'attouchement, & celui du ſein. *Signa oris, manuum & ſinus.* (Centu. Magd. ex Aug.) Celui du ſein étoit d'une indécence qui l'a fait ſupprimer; on le retrouve encore chez les Templiers. Les deux autres ſont reſtés dans les Loges.

Tout Maçon qui veut ſavoir ſi vous *avez vu la lumière*, commence par vous tendre la main, pour voir ſi vous le toucherez en adepte. C'étoit préciſément au même ſigne que les Manichéens ſe reconnoiſſoient en s'abordant, & ſe felicitoient d'avoir vu la lumière. *Manichæorum alter alteri obviam factus, dexteras dant ſibi ipſis ſigni cauſâ, velut à tenebris ſervati.* (ib. ex Epiph.)

9° Si nous pénétrons à préſent dans l'intérieur des Loges Maçonniques, nous y verrons partout les images du Soleil, de la Lune, des Etoiles. Tout cela n'eſt encore que les Symboles de Manès & de ſon Dieu Bon, qu'il faiſoit venir du Soleil; & de ſes Eſprits qu'il diſtribuoit dans

les étoiles. Si celui qui demande à être initié, n'entre encore aujourd'hui dans les Loges, qu'avec un bandeau sur les yeux, c'est qu'il est encore sous l'empire des ténèbres, dont Manès fait sortir son Dieu Mauvais.

10° Je ne sais s'il est encore des adeptes Franc-Maçons assez instruits sur leur généalogie, pour savoir la véritable origine de leurs décorations, & de la fable sur laquelle est fondée toute l'explication des Arrière-Grades. Mais c'est ici plus spécialement que tout montre les enfans de Manès. Dans le Grade de Maître, tout appelle le deuil & la tristesse; la Loge est tendue en noir; au milieu est un Cataphalque porté sur cinq gradins, recouvert d'un drap mortuaire; tout au tour, les adeptes dans un silence profond, & déplorant la mort d'un homme dont les cendres sont censées reposer dans ce cercueil. L'histoire de cet homme est d'abord celle d'Adoniram; elle devient ensuite celle de Molay, dont il faut venger la mort par celle des Tyrans. L'allégorie est menaçante pour les Rois, mais elle est trop ancienne, pour ne pas remonter plus haut que le Grand Maître des Templiers.

Toute cette décoration se retrouve dans les anciens mystères des enfans de Manès; cette même cérémonie est précisément celle qu'ils appelloient *Bema*. Ils s'assembloient aussi au tour d'un Cataphalque élevé sur le même nombre de gradins, & couvert de décorations proporti-

ornées à la cérémonie. Ils rendoient alors de grands honneurs à celui qui reposoit sous ce Cataphalque. Mais ces honneurs étoient tous adressés à Manès; c'étoit sa mort qu'ils célébroient. Ils consacroient à cette fête, précisément le tems où les Chrétiens célèbrent la mort & la resurrection de Jésus-Christ. *

C'est un reproche qui leur fut souvent fait par les Chrétiens; & aujourd'hui c'est encore celui que je vois faire aux Maçons *Rose-Croix*, sur l'usage où ils sont de renouveller leurs funèbres cérémonies, précisément au même tems. (*V. Mr. le Franc, grade de Rose-Croix.*) †

11° Dans les jeux Maçonniques, les mots mystérieux renfermant tout le sens de cette cérémonie, sont *Mac Benac*. L'explication littérale de ces mots, suivant les Maçons, est

---

* *Plerumque Pascha nullum celebrant—sed Pascha suum, id est diem quo Manichæus occisus, quinque gradibus instructo tribunali, & preciosis linteis adornato, ac in promptu posito, & objecto adorantibus, magnis honoribus prosequuntur.* (August. contra epist. Manich.)

† *Je crains d'avoir dit quelque part que la principale fête des Rose-Croix étoit le Vendredi Saint; ce seroit une erreur; suivant leurs statuts c'est le Jeudi Saint qu'ils doivent s'assembler, précisément encore pour opposer, comme enfans de Manès, la Pâque Maçonnique à celle des Chrétiens.*

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0421
DFG

celle-ci : *la chair quitte les os*. Cette explication reste elle-même un mystère, que le supplice de Manès explique très naturellement. Cet Hérésiarque avoit promis de guérir par ses prodiges, l'enfant du Roi de Perse, pourvu qu'on écartât tout médecin. Le jeune Prince mourut, Manès fuit ; mais il fut enfin découvert, & ramené au Roi, qui le fit écorcher tout vif avec des pointes de roseaux. *(Epiph. Baronius, Fleuri, &c.)* Voilà assurément l'explication la plus claire du *Mac Benac, la chair quitte les os;* il fut écorché vif.*

12° Il n'est pas jusques à la circonstance de ces Roseaux, qui ne vienne à l'appui de nos rapprochemens. On s'étonne de voir les Rose-Croix commencer leurs cérémonies, par s'asseoir tristement en silence & par terre, se lever ensuite, & marcher en portant de longs Roseaux. *(V. Mr. le Franc, Grade de Rose-Croix.)* Tout cela s'explique encore, quand on sait que c'est précisément dans cette posture, que se tenoient les Manichéens, affectant de s'asseoir, ou même de se coucher sur des nattes faites de *Roseaux*, pour avoir toujours présente à l'esprit, la ma-

* *Si l'on disoit que dans ce Grade, tout paroît fondé sur Adoniram & le Temple de Salomon, je répondrois : oui, quant aux mots ; mais quant aux choses, il n'y a rien dans l'histoire de Salomon & du Temple sur cette mort d'Adoniram. Tout est allégorique; l'allégorie s'applique uniquement à Manès. Le*

nière dont leur maître étoit mort. *(Cent. Magd. Baron. &c.)* Cet usage les fit nommer *Matarii.*

La véritable histoire des Manichéens nous offriroit ici bien d'autres rapprochemens. Nous trouverions chez eux, par exemple, toute cette fraternité que les Maçons exaltent, & tout ce soin qu'ils ont de s'aider les uns les autres; fraternité louable assurément, si on ne pouvoit pas lui reprocher d'être exclusive. Les Maçons ont semblé mériter ce reproche; c'est encore un vrai reste des Manichéens. Très empressés à secourir leurs adeptes, ils étoient d'une dureté extrême pour tout autre indigent. *Quin & homini mendico, nisi Manichæus sit, panem & aquam non porrigunt.* (Aug. de morib. Manich. & contrà Faust.)

Nous pourrions observer encore chez les Manichéens & les Franc-Maçons, le même zéle pour la propagation de leurs mystères. Les adeptes du jour se glorifient de voir leurs Loges répandues dans tout l'Univers. Tel étoit aussi l'esprit propagateur de Manès & de ses adeptes. Addas, Herman, & Thomas, allèrent par ses

---

Mac Benac *est inaplicable aux Chevaliers du Temple. Toute la cérémonie se retrouve d'ailleurs bien long-tems avant eux; ils ont pu changer la fable conformément à leur profession; ils ont laissé les choses, & le mot essentiel, le* Mac Benac *qui rapporte tout à Manès.*

ordres établir ſes myſtères, l'un en Judée, le ſecond en Egypte, le troiſième en Orient, tandis qu'il prêchoit lui-même en Perſe & en Méſopotamie. Il eut enſuite douze Apôtres, & même vingt deux, ſuivant quelques hiſtoriens. En très peu de tems on vit ſes adeptes comme aujourd'hui les Franc-Maçons, répandus ſur toute la terre, *(Cent. Magdeb. ex Epiph.)*

Je m'en tiens aux rappors les plus frappans. Ils nous montrent les Arrière-Grades de la Franc-Maçonnerie tous fondés ſur le *Bema* des enfans de Manès. C'étoit lui qu'il falloit venger des Rois qui l'avoient fait écorcher, de ces Rois d'ailleurs, ſuivant ſa doctrine, tous établis par *le mauvais Génie*; la parole à retrouver étoit cette doctrine même à établir ſur les ruines du Chriſtianiſme. Les Templiers inſtruits par des adeptes répandus en Paleſtine & en Egypte, ſubſtituèrent à Manès leur Grand-Maître Molay, comme objet de leur vengeance; l'eſprit des myſtères & de l'allégorie reſta le même. C'eſt toujours les Rois & le Chriſtianiſme à détruire, les Empires & les Autels à renverſer, pour rétablir *l'égalité & la liberté* du genre humain.

Ce réſultat n'eſt rien moins que flatteur pour les Franc-Maçons; il leur montre pour père de leurs Loges & de tout leur Code d'égalité, de liberté, un eſclave écorché vif pour ſes impoſtures. Quelque humiliante que ſoit cette

origine, ce n'en eſt pas moins là qu'aboutit la ſeule marche à ſuivre, pour retrouver la ſource de leurs myſtères. Leurs Arrière-Secrets ſont tous fondés ſur cet homme à venger, ſur cette parole ou doctrine à retrouver dans le troiſième Grade; tout ce troiſième Grade, n'eſt qu'une répétition ſenſible & évidente du *Bema* des élus de Manès; le fameux *Mac Benac* ne s'explique évidemment que par le genre de ſupplice infligé à Manès; tout remonte juſqu'à cet eſclave de *la veuve du Scythien*; (*) on peut défier les Franc-Maçons de rien trouver de ſemblable au Grade *Mac Benac*, ni avant, ni après le *Bema* des Manichéens, ſi ce n'eſt dans ce *Bema* lui-même; c'eſt donc juſque-là qu'il faut remonter,

(*) *Cette circonſtance n'expliqueroit-elle pas encore un uſage des Maçons? Lorſqu'ils ſe trouvent dans quelque danger, & qu'ils eſpèrent pouvoir être entendus par quelques Frères; pour s'en faire connoître, & les appeller au ſecours, ils élevent les mains ſur la tête, en criant:* à moi les enfans de la veuve. *Si nos Maçons l'ignorent aujourd'hui, les anciens adeptes le ſavoient, & toute l'hiſtoire le répète: Manès fut adopté par cette veuve de Scythien; il fut l'héritier des richeſſes qu'elle avoit reçues de ſon mari;* à moi les enfans de la veuve *déſigne donc encore bien naturellement, les diſciples de Manès.*

& c'eſt-là qu'il faut s'arrêter, pour retrouver la ſource des myſtères Maçonniques.

Le ſilence des plus ſavans Maçons ſur cette origine, prouve bien qu'elle eſt humiliante, mais il ne prouve pas abſolument qu'elle leur ſoit inconnue. Il eſt bien difficile au moins qu'ils aient ſi ſouvent commenté dans leurs myſtères de la cabale, le Jéhova de Manès, diviſé comme le leur, en Dieu bon & mauvais, ſans connoître le grand auteur de ce ſyſtême, ou celui dont le nom eſt reſté à la ſecte du double Dieu; ſans reconnoître ce Manès ſi fameux d'ailleurs, comme exercé lui même dans tous les myſtères de la cabale, ou de la magie & de l'aſtrologie.

Il eſt bien difficile que le héros des Martiniſtes, n'ait pas vu que ſon Apocalypſe étoit celle de ce même héréſiarque. Il eſt bien difficile que Condorcet, cherchant l'origine des ſociétés ſecrètes, rapprochant de ſi près les Templiers & les Albigeois, ait ignoré ce que toute l'hiſtoire lui diſoit, que les Albigeois & toutes leurs diverſes branches (dont il faut pourtant diſtinguer les Vaudois) n'étoient réellement que des *Manichéens;* que d'ailleurs toutes les infamies attribuées aux Templiers ſont préciſément celles qu'on attribuoit aux Manichéens; que toutes ces horreurs s'expliquent par la doctrine de Manès.

Quand on voit enfin les principaux adeptes de la Maçonnerie. des Lalande, Dupuis, le Blond, de Launaye, *s'efforcer de ſubſtituer aux myſtères de la Religion Chrétienne les erreurs des Manichéens, & des Perſes*, il eſt bien plus difficile encore de penſer que ces profonds adeptes ignoroient le véritable auteur de leurs myſtères. *(V. les Obſervations de Mr. le Franc ſur l'hiſt. générale & particulière des Relig. chap. Ier.)*

Cependant il peut ſe faire que l'hiſtoire des Templiers & de leur Grand Maître, devenue plus intéreſſante pour les adeptes, leur ait fait oublier une origine plus flétriſſante.

Notre objet, à nous, dans toutes ces recherches étoit bien moins d'humilier tous les Frères, que de leur dévoiler les pièges d'une ſecte ſi juſtement flétrie dès les premiers jours de ſon exiſtence. Notre objet eſt ſurtout que l'on conçoive enfin quel intérêt avoient & la Religion & les Empires, à conſtater le grand objet d'une ſociété ſecrète, répandue dans toutes les parties de l'univers; d'une ſociété dont on ne peut douter d'abord, que le ſecret ne ſoit tout dans les mots confiés aux adeptes dès le premier grade de la Maçonnerie; dans ces mots *égalité, & liberté;* d'une ſociété, dont les derniers myſtères ne ſont que l'explication de ces mots, dans toute l'étendue que la Révolution des Jacobins leur a donnée.

La haine d'un eſclave pour ſes fers lui fait trouver ces mots, *égalité & liberté;* le reſſentiment de ſon premier état, lui fait croire que le Démon ſeul a pu être l'auteur de ces Empires, où l'on trouve des maîtres & des ſerviteurs, des Rois & des Sujets, des Magiſtrats & des Citoyens. Il fait de ces Empires l'ouvrage du Démon; & laiſſe à ſes diſciples le ſerment de les détruire. Il ſe trouve en même tems héritier des livres & de toutes les abſurdités d'un Philoſophe, grand Aſtrologue & Magicien fameux; de ces abſurdités, & de tout ce que lui a dicté ſa haine contre les diſtinctions & les loix de la ſociété, il compoſe le code monſtrueux de ſa doctrine. Il ſe fait des myſtères, diſtribue ſes adeptes en différens grades; il établit ſa ſecte. Trop juſtement puni pour ſes impoſtures, il leur laiſſe en mourant, ſon ſupplice à venger, comme un nouveau motif de haine contre les Rois. Cette ſecte s'étend en Orient & en Occident; à l'aide du myſtère, elle ſe perpétue, ſe propage; on la retrouve à chaque ſiecle. Eteinte une première fois en Italie, en France, & en Eſpagne, elle y arrive de nouveau de l'Orient, dans le onzième ſiecle. Les Chevaliers du Temple en adoptent les myſtères; leur extinction offre à la ſecte, une nouvelle tournure à prendre dans ſes jeux. La haine des Rois & du Dieu des Chrétiens, ne fait que s'y fortifier par de nouveux motifs. Les ſectes & les mœurs

varient les formes, modifient les opinions; l'eſſence reſte; c'eſt toujours la prétendue lumière de l'égalité & de la liberté, à répandre; c'eſt toujours l'empire des prétendus Tyrans religieux & politiques, des Pontifes, des Prêtres, des Rois & du Dieu des Chrétiens, à renverſer, pour rendre au peuple la double égalité, la double liberté, qui ne ſouffrent ni la Religion de J. C. ni l'autorité des Souverains. Les grades des myſtères ſe multiplient, les précautions redoublent pour ne pas les trahir; le dernier des ſermens eſt toujours: haine au Dieu crucifié, haine aux Rois couronnés.

Tel eſt le précis hiſtorique de la Franc-Maçonnerie, tel eſt le fonds de ſes ſecrets. Que le lecteur réuniſſe les preuves que nous avons tirées de la nature même des grades Maçonniques; toutes celles que nous a fournies la doctrine des plus ſavans, des plus zélés Maçons ſur leurs myſtères; toutes celles enfin que nous avons tirées de leurs opinions même ſur l'origine de leur ſociété; je ne crois pas qu'il puiſſe reſter le moindre doute ſur le grand objet de cette inſtitution. Que l'on médite enſuite la manière dont nous nous ſommes trouvés forcés de remonter de Condorcet, des Franc-Maçons du jour, à l'eſclave Curbique, & de nous arrêter à cet héréſiarque, pour retrouver dans lui & ſes adeptes, les vrais auteurs du code & des myſtères Maçonniques; je ne crois pas qu'on

puisse désormais hésiter sur leur première source.

Il nous reste à montrer comment ces mêmes mystères devinrent pour les Sophistes conjurés contre le Dieu du Christianisme & contre tous les Rois, le grand moyen de hâter leurs complots, & d'amener la Révolution. Mais ne terminons pas ce chapitre, sans renouveller nos protestations en faveur du grand nombre de Franc-Maçons, qui jamais ne furent admis aux derniers mystères de la secte. Admirons la sagesse de cette Nation Angloise qui n'a rendu la Maçonnerie si commune chez elle, qu'en arrêtant les adeptes précisément au grade qu'on ne pouvoit franchir sans s'exposer à des explications dangereuses. Admirons la surtout d'avoir su faire une vraie source de bienfaits pour l'Etat, de ces mêmes mystères, qui ailleurs ne récèlent qu'une profonde conspiration contre l'Etat & la Religion. Plus nous avons mis d'importance à dévoiler ce queles franc-maçons avoient de menaçant pour les Empires dans leurs Arrière-Loges, moins il nous en coute de rendre justice à ceux que nous voyons si généralement s'en tenir aux principes d'une égalité bienfaisante, & d'une liberté toujours soumise aux loix.



CHAPITRE XIII.

Sixième degré de la conspiration contre les Rois. Union des Philosophes et des Franc-Maçons.

LA plupart des Franc-Maçons font aujourd'hui, aux Ecoſſois l'honneur de regarder leur grande Loge, comme le berçeau de toutes les autres. C'eſt là, nous diſent-ils, que les Templiers ſe réunirent pour la conſervation de leurs myſtères ; c'eſt de là que la Franc-Maçonnerie paſſa en Angleterre, en France, en Allemagne, & dans tous les autres Empires. Cette opinion n'eſt pas ſans vraiſemblance, quant à la forme (*) & à la marche actuelle des myſtères ; mais

Irs. obſtacles & propagation des Loges Maçonniques.

* *Je dis* quant à la forme actuelle des Loges, *non quant à la ſubſtance des myſtères, car il y a eu longtems en Angleterre des Franc-Maçons, qui ne prétendoient venir ni des Templiers, ni de la grande loge d'Ecoſſe. C'eſt ce que nous voyons par un manuſcrit de deux cent ſoixante ans d'antiquité, conſervé à Oxford dans la bibliothèque de Bodley. Ce manuſcrit eſt la copie de certaines queſtions écrites elles mêmes, environ cent ans avant, de la main d'Henri VI. L'original datte donc aujourd'hui d'environ trois cent trente ans ; puiſque Henri VI.*

de quelque part qu'ils ſe ſoient répandus en Europe, il eſt conſtant au moins qu'il y avoit

---

mourut en 1471. (V. lett. de Locke ſur ce manuſcrit, illuſtrat. of Macon. by Will. Preſton.)

Il eſt deux remarques importantes à faire ſur cet écrit. La première que l'adepte interrogé ſur l'origine de la Maçonnerie, ne dit pas un mot des Templiers. Il répond au contraire que tous ſes importans ſecrets furent apportés en Europe, par des marchands Vénitiens, qui revenoient de l'Orient (comed ffyrſte fromme the eſte ynn Venetia.) *Locke ſoupçonne ici que dans ces tems d'ignorance* monacale, *les Maçons pourroient bien s'être trompés, & avoir pris les* Vénitiens *pour les* Phéniciens. *Locke ne pouvoit guere plus mal choiſir ſon tems, pour appuyer un pareil ſoupçon. Les Maçons & toute l'Europe, & les Moines ſurtout avoient appris alors plus que jamais, par les Croiſades, à diſtinguer les* Phéniciens *des* Vénitiens, *ſurtout* Tyr *de* Veniſe. *Rien n'eſt plus ſimple que la réponſe de ce Franc-Maçon diſant à Henri VI. que ſes myſtères ont été apportés* d'Orient *par les* Vénitiens. *Tous les Maçons conviennent en effet que les Templiers les avoient appris en* Orient. *Il eſt très naturel que les Vénitiens ſi fameux en ce tems là, par leurs courſes & leur commerce en Orient, ayent pris ces myſtères à la même ſource que les Templiers, dont l'hiſtoire n'étoit pas encore venue ſe mêler à toutes les loges Maçonniques.*

des Loges Maçonniques en France, & dans preſque tous les autres Empires, vers le commencement du ſiecle où nous vivons. En 1735,

---

Mais nous voilà toujours ramenés au berceau de Manès, à ces mêmes contrées dont la ſecte & ſes myſtères s'étoient notoirement répandus en Europe.

La ſeconde obſervation que j'ai à faire ſur cet ancien manuſcrit, c'eſt qu'on y voit que même en Angleterre, la Franc-Maçonnerie comprenoit alors tous ces ſyſtêmes de la cabale, de l'aſtrologie, de la divination, ſciences toutes fondées ſur le double principe de Manès. J'y vois encore l'art de vivre ſans eſpérance comme ſans crainte, *ce qui étoit auſſi le grand objet de Manès, comme celui de tous les impies; l'art de faire conſiſter la perfection, la vraie liberté à ne rien croire, d'un état à venir, qui puiſſe nourrir l'eſpoir du juſte, effrayer le méchant; & tout cela avec le langage univerſel des Franc-Maçons.* The art of Wunderwerckinge, and of foreſaynge thynge to come — the ſkylle of becommmynge gude and parfyghte wythouten the holpynges of fere and hope; and the univerſal longage of Maconnes. *A travers tous les éloges de la Franc-maçonnerie, voilà ce que l'on trouve dans ce monument, dont les maçons ſe montrent ſi jaloux, ſi glorieux. Le lecteur réfléchi n'y reconnoîtra pas certainement la preuve de tout ce qu'ils nous diſent ſur la prétendue innocence de leurs myſtères.*

elles furent proscrites par un Edit des Etats de Hollande ; deux ans plus tard, Louis XV. les défendit en France ; & en 1738, Clement XII. lança contre elles sa fameuse Bulle d'excomunication, renouvellée par Benoît XIV. En 1748. les Franc-Maçons furent encore proscrits en Suisse, par le Conseil de Berne.

Par la nature même de ses mystères, cette association pouvoit résister long-tems encore à toutes ces foudres. Des hommes dès long-tems instruits à se cacher, n'avoient d'autre précaution à prendre, que celle d'éviter l'éclat des assemblées nombreuses, pour se soustraire à toutes les recherches. C'étoit dans la nature même de leurs Dogmes, que se trouvoit alors le plus grand obstacle à leur propagation. L'Angleterre, il est vrai, dégoutée d'une égalité & d'une liberté dont les longues horreurs de ses Lollards, de ses Anabaptistes & des Presbitériens lui avoient fait sentir les conséquences, avoit purgé ses jeux de toute explication tendante au bouleversement des Empires ; mais il y restoit encore des adeptes que les principes déforganisateurs attachoient aux anciens mystères. C'étoient plus spécialement cette espèce d'adeptes, qui conservoit le zéle de la propagation ; c'étoient ceux-là qui jaloux d'attirer Voltaire dans leur parti, lui avoient fait écrire par Thiriot alors en Angleterre, que malgré le

titre *d'égalité*, *de liberté* donné à ſes épitres, il n'alloit pas au fait.

Malheureuſement pour la France & pour le reſte de l'Europe, ce fut auſſi cette même eſpèce d'adeptes qui contribua le plus à la propagation des myſtères. Leurs ſuccès furent d'abord lents & inſenſibles. Il en avoit coûté à Voltaire d'en venir aux principes déſorganiſateurs ; il devoit en coûter bien davantage aux jeunes gens & à la multitude des citoyens, dans qui la religion réprimoit encore l'eſprit d'indépendance, & juſqu'à cet eſprit de curioſité, d'ardeur pour un ſecret, qu'on ne pouvoit apprendre qu'à l'aide d'un ſerment, qui pouvoit ſe trouver un parjure.

En France ſur-tout, il devoit en coûter à des hommes, qui n'étoient pas encore accoutumés aux déclamations contre les Souverains & l'état ſocial, d'applaudir à des myſtères, dont le dernier ſecret étoit celui de l'apoſtaſie & de la révolte. La politique des adeptes d'abord, enſuite les progrès des Sophiſtes en France, levèrent ces obſtacles. Les Franc-Maçons avoient, ſuivant leur uſage, cherché à s'introduire dans l'eſprit d'un homme, dont la protection les raſſurât contre l'indignation du Souverain. Avec le Tablier de Maçon, ils offrirent au Prince de Conti le titre de grand Maître ſur les Loges Françoiſes. Le Prince conſentit à ſe faire initier ; les myſtères furent pour lui ce qu'ils ſont pour tous ceux, dont les ſentimens ſont trop

connus, pour leur parler d'une liberté & d'une égalité, ſous laquelle leur Rang & toute leur Grandeur diſparoîtroient. Bien des Princes & quelques Souverains firent la même faute. L'Empereur François I. voulut auſſi être Maçon; il protégea les Frères, qui jamais ne lui dirent que ce qu'il leur plaiſoit de lui dévoiler, en reſpectant ſa piété. Fréderic II. Roi de Pruſſe, fut auſſi Franc-Maçon. Les adeptes lui donnèrent tous leurs ſecrets contre le Chriſt; ils ſe gardèrent bien d'oppoſer leur égalité, leur liberté aux droits d'un ſceptre qu'il étoit ſi jaloux de maintenir.

Enfin il n'y a pas juſqu'aux Princeſſes, dont la politique des Frères Maçons n'ait ſu ſe faire des protectrices, en les initiant aux petits myſtères de la Fraternité. Marie Charlote, aujourd'hui Reine de Naples, avoit cru ſans doute ne protéger dans eux que des ſujets fidèles; elle démanda grace pour des Frères proſcrits, & même en danger de ſubir le dernier ſupplice. Une médaille frappée en mémoire du ſignalé bienfait, la ſanté de cette auguſte Reine ajoutée dans les repas Maçonniques, à celle du Grand Maître, ſembloient le gage le plus infaillible de la reconnoiſſance des Frères. Ils ſe multiplièrent à l'ombre de ſes ailes. Quand la conſpiration a éclatté à Naples, les Frères protégés ſe ſont trouvés autant de Jacobins conjurés. Le complot avoit été tramé dans les Loges; & la

tête de la Reine protectrice étoit la première proscrite.

Des Seigneurs, & des Nobles, Maçons en très grand nombre, étoient entrés dans les Loges & dans la même conspiration; la cour a dévoilé un arrière-complot, en vigueur duquel les Nobles Jacobins Franc-Maçons, & tous les autres Nobles devoient être massacrés immédiatement après la famille Royale, par les Frères Maçons égaux & roturiers.

En prévenant ces faits que les Historiens de la Révolution auront un jour à développer, mon intention se fixe uniquement sur cette politique, dont tant de Grands Seigneurs ont été dupes. Les Arrières-Maçons les recherchoient, leur communiquoient même toute la partie de leurs mystères, qui ne menace que la religion. Leur association rassuroit les Souverains, qui ne soupçonnoient pas des complots contre leur couronne, dans des Loges fréquentées par les amis naturels, & en quelque sorte par les alliés du Trône. Cette politique des Arrières-Maçons fit une grande partie de leurs succès. Le nom des plus fideles serviteurs des Rois, servoit à couvrir les embûches cachées dans les derniers mystères; celui du Prince de Conti persuada aisément à Louis XV, qu'il n'avoit rien à craindre des Franc-Maçons. La police de Paris suspendit ses recherches; on toléra les Loges. Les Sophistes & les progrès de l'impiété leur

fournirent, pour se multiplier, des moyens plus puissans encore & plus efficaces.

A mesure que se repandoient en Europe toutes ces productions, dont Voltaire & le club d'Holbac vinrent à bout de l'inonder, les conquêtes des Franc-Maçons devoient très naturellement s'étendre. Alors il fut aisé aux philosophes de se faire écouter par des hommes, déjà tous disposés aux secrets des mystères par ces productions anti-chrétiennes, anti-royalistes, & de leur inspirer le désir d'un nouvel ordre de choses à connoître dans les Loges. La curiosité secondée par l'impiété, fournissoit chaque jour de nouveaux adeptes; l'impiété satisfaite propageoit & l'esprit, & le désir de la Maçonnerie; ce fut-là le grand service qu'elle dut aux Sophistes du siecle.

De leur côté, les Sophistes de l'impiété & de la rebellion, ne furent pas long-tems à s'apercevoir combien les Franc-Maçons fraternisoient avec toute leur philosophie. Ils voulurent savoir ce que c'étoient que des mystères, dont les profonds adeptes se trouvoient leurs plus zélés disciples. Bientôt les Philosophes François se firent tous Maçons. Plusieurs années avant la Révolution, il étoit bien difficile de trouver dans Paris un Sophiste qui n'appartînt pas à quelqu'une des Loges Maçonniques. Voltaire seul n'avoit pas été initié. Les Frères lui avoient trop d'obligations; ils lui devoient un

trop grand nombre d'adeptes, pour qu'il mourût sans avoir reçu l'hommage de leur reconnoissance. L'impie octogénaire ne fut pas plutôt de retour dans Paris, qu'ils se mirent à préparer la plus pompeuse des fêtes, pour son admission aux mystères. A quatre vingt ans Voltaire vit la lumière. Quand il eut prononcé son serment, le secret qui le flatta le plus, fut d'apprendre que les adeptes, désormais ses Frères, étoient depuis long-tems ses plus zélés disciples; que leur secret consistoit tout entier dans cette *égalité*, *& cette liberté*, qu'il avoit si souvent prêchées lui-même, contre le Dieu de l'Evangile, & contre les prétendus tyrans. La Loge retentit en ce jour de tant d'applaudissemens, les adeptes rendirent tant d'hommages au nouveau Frère, & il sentit si bien à quoi il les devoit, qu'alors au moins, croyant le vœu de son orgueil, & le vœu de sa haine accomplis, il lâcha ce blasphême: *ce triomphe vaut bien celui du Nazaréen*. La formule sacrée des mystères lui devint si précieuse, que l'antique adepte Franklin ayant eu la bassesse de lui présenter ses enfans à bénir, il ne prononça sur eux que ces paroles, *égalité & liberté*. (Vie de Volt.)

Après toutes les preuves que nous avons données du sens de ces paroles chez les profonds adeptes, s'il est encore quelqu'un qui ne voie pas tout ce qu'elles annoncent contre le Christ, contre les Rois; qu'il se rappelle donc en quel

ſens Voltaire venoit alors lui-même de les expliquer aux Genevois; quelle étendue il ſavoit leur donner, alors ſurtout qu'il fut admis parmi les Frères *égaux & libres*. Qu'il ſe tranſporte à cette initiation; qu'il y voie l'adepte couronné, & ceux qui le couronnent, & tous ceux qui l'entourent en ce jour. Il ne faut déſormais d'autre preuve que la liſte des Frères, pour concevoir l'objet de leurs myſtères. Là, ſur la même ligne, ſe trouvent Sophiſtes & Maçons, préciſément tous ceux qui ont appellé la chute de l'Autel & du Trône par leurs productions, tous ceux qui l'ont votée par leurs Décrets, tous ceux qui l'ont conſommée par leurs forfaits. Là, ſur la même ligne, & ſous le nom de Frères, ſont les impies Voltaire, Condorcet, Lalande, Dupui, Bonneville, Volney, tous les anciens & les nouveaux blaſphémateurs; là ſont encore Fauchet, Bailly, Guillotin, Lafayette, Menou, Chapellier, Mirabeau, & Syeys, tous les fameux Conſpirateurs; là ſont tout-à-la fois dans une même Loge, les adeptes d'Holbach, & les adeptes de Philippe l'Egalité. D'où vient tout cet accord, & quel objet peut réunir tant de Frères impies, tant de Frères rebelles dans une même Loge, ſi ce n'eſt l'identité de ſecret dans leurs myſtères? Et pourquoi ce concours de la part des Sophiſtes aux Loges Maçonniques, ſi ce n'eſt les ſecours mutuels que doivent ſe prêter les Sophiſtes & les Maçons?

Pour renverſer les Trônes, il ne ſuffiſoit pas aux héros de l'Ecyclopédie d'avoir contre le Chriſt, tous les impies de la Cour & des villes & de toutes les claſſes. Dans les François fidèles à la Religion, il reſtoit encore autant de ſujets fidèles à leur Roi; dans l'ariſtocratie des impies eux-mêmes, il étoit de ces hommes que la fortune, l'ambition, l'habitude attachoient, les uns à la perſonne du Souverain, les autres à l'exiſtence de la Monarchie. Il étoit une force publique, que le devoir ou l'intérêt des chefs pouvoient oppoſer aux complots; il étoit une multitude de citoyens, qui pouvoient s'élever contre les conjurés.

Quelque nombreux que fuſſent les diſciples de l'impiété, le Trône & les Autels avoient encore pour eux la multitude. Les Sophiſtes ne voyoient pas leur triomphe ſur l'opinion publique aſſez complet; ils ſentirent qu'il leur falloit la force.

Exercés dans les méditations de la révolte, ils ne furent pas bien long tems à prévoir le parti qu'ils tireroient un jour des Loges Maçonniques. Dès l'inſtant de leur initiation, il s'opéra dans les myſtères, une révolution qui bientôt ne fit plus des Franc-Maçons François, que les enfans de l'Encyclopédie. Les Martiniſtes ſeuls, & quelques Loges de la cabale n'avoient pas encore changé les impiétés de l'eſclave Curbique, pour celles de Voltaire.

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0441
DFG

La véritable source des myſtères ſe retrouvoit encore dans les formes; mais c'eſt à cette époque qu'il faut rapporter tout ce qui la rend plus difficile à reconoître. C'eſt à la réunion des Maçons aux Sophiſtes, que ſe fit la métamorphoſe des Arrière-Maçons Duelliſtes, en Maçons Athées, Déiſtes ou Panthéiſtes; c'eſt alors même que furent ajoutés aux anciens grades, ceux où l'on ne voit plus, dans les *Chevaliers du Soleil & les Druides*, que les Sophiſtes de nos jours.

Soit enfans de Manès, ſoit enfans de l'Encyclopédie, c'étoit d'ailleurs toujours dans les Arrière-Loges, même haine pour le Chriſt, même haine pour les Souverains, même conſpiration. Pour faire triompher celle du Club d'Holbach, les Sophiſtes n'avoient plus qu'à ſe donner les piques & les bras, que pouvoit leur fournir le régime des Loges Maçonniques. A la tête de ce régime étoit en France, un bureau général ſous le nom de *grand Orient*, & ſous les ordres apparens du grand Maître, mais régi en effet par les plus profonds adeptes, & point central de la correſpondance générale des Loges. C'étoit en même tems le tribunal en dernier reſſort, de tous les différens ou procès Maçonniques, & le conſeil ſuprême, dont les ordres ne pouvoient être violés, ou éludés, ſans encourir la peine des parjures. Près de ce tribunal réſidoient les envoyés, les

députés des Loges répandues dans les diverſes villes, chargés de tranſmettre les ordres, & d'en notifier l'exécution. Chaque Loge avoit ſon Préſident, ſous le titre de Vénérable, dont le devoir étoit, tantôt de leur faire paſſer les loix du grand Orient, tantôt de diſpoſer les Frères aux ordres qui leur arriveroient. Toutes les inſtructions ſe tranſmettoient, ou dans un langage énigmatique, ou par un chiffre ſpécial, ou par des voies ſecrètes. De crainte qu'un faux Frère, ou même qu'un Maçon étranger à l'inſpection du grand Orient, ne ſe mêlât aux vrais adeptes, ſans en être connu, il étoit un mot d'ordre ſpécial, changeant tous les ſémeſtres & régulièrement envoyé par le grand Orient, à toute Loge ſous ſon inſpection. Régime des Loges Maçonniques.

Chaque partie de ce régime étoit compriſe ſous le ſerment de ne point révéler aux profanes, les ſecrets de la Franc-Maçonnerie. Chaque Loge envoyoit par ſémeſtre ſes contributions, pour l'entretien de ce bureau central, & pour les objets qu'on décidoit à ce même bureau, concerner l'intérêt général de la Maçonnerie. Celles qui n'étoient pas ſous l'inſpection du grand Orient, n'en ſuivoient pas moins le même régime, ſous une Mère Loge, qui ſe donnoit auſſi ſon grand Maître, & entretenoit la même correſpondance.

Toute cette partie de la conſtitution Maçonnique, étoit à peu près connue de chaque Frère;

j'ai ſouvent répété qu'il n'en étoit pas ainſi des arrières-ſecrets. Le tems devoit venir où l'Adepte le plus novice ne devoit pas ſe montrer pour la Révolution, moins zélé que l'adepte conſommé. Il falloit pour cela, remplir les premiers rangs, ou les premières Loges de toute cette eſpèce de jeunes inſenſés, de bourgeois ignorans, ou même de groſſiers artiſans, que les impies ſéduiſoient chaque jour, ou de ceux qu'entrainoient les déclamations, les calomnies, & toutes les voies de la corruption dirigées contre le Clergé, contre le Souverain, contre les Riches & les Puiſſans.

Avec des Frères de cette eſpèce, on pouvoit, on devoit ſe paſſer même des arrières myſtères. Sans leur en dire davantage, il ſuffiſoit d'en prononcer pour eux les premiers mots, *égalité & liberté*. C'étoit là tout ce qu'il en falloit à des hommes, dont il ſeroit facile d'exciter l'enthouſiaſme & diriger les bras. Un Chef dans chaque Loge, ou bien très peu d'adeptes en correſpondance habituelle avec le point central des conjurés, pouvoient être informés du jour & de l'inſtant, où les eſprits devoient ſe trouver diſpoſés à l'inſurrection, des objets, des perſonnes ſur qui elle devoit tomber. Il n'étoit pas même impoſſible d'organiſer en Frères Maçons, des Loges de brigands, de diſtribuer d'avance les roles des ſoldats, & même des bourreaux de la Révolution. De ces Loges reproduites partout,

multipliées dans les villes, répandues dans les bourgs, jusque dans les villages, le même régime & les ordres du Comité central, pouvoient au même jour, au même instant, faire sortir tous ces essains d'adeptes, disposés, animés aux combats de l'égalité & de la liberté, armés en un instant de bayonnettes, de piques, de torches & de haches; portant subitement partout, tous à la fois, la terreur & le désastre; sachant d'avance les victimes à sacrifier, les châteaux à bruler, les têtes à couper pour le triomphe de l'égalité & de la liberté; dans le désordre même de l'insurrection, conservant tout l'accord des ravages; paralisant tout à la fois, & la justice & la force publique; désorganisant tout, bouleversant tout; & pour s'organiser eux-mêmes dans le nouvel Empire, ne faisant que changer les Loges Souterraines en Clubs de Jacobins, les adeptes en Municipes; montrant enfin la Révolution irrésistible, consommée, irréparable, dès l'instant où elle paroîtroit, & avant même qu'on n'eût pensé à l'arrêter.

Députés de la Loge du Grand Orient.

En disant les ressources, que le régime & les ténèbres du secret Maçonnique offroient aux complots des Sophistes, je n'ai fait que retracer d'avance la route qu'ils suivirent pour amener enfin, & assurer leur Révolution. Dès l'année 1776, le Comité central de *l'Orient* chargea ses députés de disposer les Frères à l'insurrection, de parcourir & visiter les Loges, dans toute

l'étendue de la France, de les presser, de les solliciter en vigueur du serment Maçonnique; & de leur annoncer qu'il étoit tems enfin de le remplir par la mort des Tyrans.

Celui des grands adeptes qui eut pour sa mission les Provinces du Nord, étoit un Officier de Cavalerie appellé Sinetty. Ses courses révolutionaires l'emmenèrent à l'Isle. Le Régiment de la Sarre étoit alors en garnison en cette ville. Il importoit aux conjurés de s'assurer surtout des Frères qu'ils comptoient parmi les militaires; la mission de Sinetty n'eut rien moins que le succès dont il s'étoit flatté; mais la manière dont il s'en acquitta, suffit à notre objet. Pour la faire connoître, je ne veux que répéter ici l'exposition qu'à bien voulu m'en faire un témoin oculaire, alors Officier dans ce régiment de la Sarre, choisi par Sinetty pour entendre l'objet de son apostolat, ainsi que plusieurs autres du même régiment.

" Nous avions, me disoit ce digne Militaire, " notre Loge Maçonnique; elle n'étoit pour " nous, comme pour la plupart des autres ré- " gimens, qu'un véritable jeu; les épreuves " des nouveaux arrivés nous servoient de di- " vertissement; nos repas Maçonniques char- " moient nos loisirs, & nous délassoient de nos " travaux. Vous sentez bien que *notre liberté* " & *notre égalité* n'étoient rien moins que la " liberté & l'égalité des Jacobins. La grande

" généralité, & presque l'universalité des offi-
" ciers ont su le démontrer, quand la Révo-
" lution est arrivée. Nous ne pensions à rien
" moins qu'à cette Révolution, lorsqu'un offi-
" cier de Cavalerie nommé Sinetty, fameux
" Franc-Maçon, se présenta à notre Loge. Il
" fut reçu en Frère. Il ne manifesta d'abord
" aucun sentiment contraire aux nôtres. Mais
" peu de jours après, il invita lui même vingt
" de nos officiers à une assemblée particulière.
" Nous crumes qu'il vouloit simplement nous
" rendre la fête que nous lui avions donnée.
" Suivant son invitation, nous nous rendîmes
" à une guinguette, appellée la nouvelle
" aventure. Nous nous attendions à un simple
" repas Maçonnique, lorsque le voilà qui
" prend la parole, en orateur qui a d'importans
" secrets à dévoiler de la part du *Grand Orient*.
" Nous écoutons — imaginez notre surprise,
" quand nous le voyons prendre tout à coup
" le ton de l'emphase, de l'enthousiasme, pour
" nous dire qu'il en est tems enfin; que les
" projets si dignement conçus, si longtems mé-
" dités par les vrais Franc-Maçons doivent
" s'accomplir; que l'univers enfin va être dé-
" livré de ses fers; que les Tyrans appellés
" Rois, seront vaincus; que toutes les Superstí-
" tions religieuses feront place à la Lumière;
" que la liberté, l'égalité vont succéder à l'es-
" clavage, dans lequel l'univers gémissoit;

" que l'homme enfin va rentrer dans ſes " droits. "

" Tandis que notre orateur ſe livroit à ces " déclamations, nous nous regardions les uns " les autres, comme pour nous dire: qu'eſt-ce " donc que ce fou-là? Nous prîmes le parti " de l'écouter pendant plus d'une heure, nous " réſervant d'en rire librement entre nous. " Ce qui nous paroiſſoit le plus extravagant, " c'étoit le ton de confiance, avec lequel il " annonçoit que déſormais les Rois ou les Ty- " rans, s'oppoſeroient envain aux grands pro- " jets; que la Révolution étoit infaillible & " qu'elle étoit prochaine; que les Trônes & les " Autels alloient tomber.

" Il s'apperçut ſans doute que nous n'étions " pas des Maçons de ſon eſpèce; il nous quitta " pour aller viſiter d'autres Loges. Après " nous être quelque tems divertis de ce que " nous prénions pour l'effet d'une cervelle " dérangée, nous avions oublié toute cette " ſcène, quand la Révolution eſt venue nous " apprendre combien nous nous étions trom- " pés. "

En publiant ce fait, je ſens tout le beſoin que j'aurois de l'appuyer ici du nom de celui qui m'en a dévoilé les circonſtances; mais on ſent auſſi les raiſons qu'il peut avoir lui-même, pour n'être pas regardé par les Frères comme ayant divulgué le ſecret des Loges. Heureu-

ſement il exiſte pluſieurs autres témoins. Nous avions dernièrement à Londres, Mr. le Comte de Martange, Mr. de Bertrix, Mr le Chevalier de Myon, tous anciens Officiers du Régiment de la Sarre. Quoique je n'aie point l'honneur de les connoître, & qu'ils doivent être un peu ſurpris de trouver ici leur nom, je ne crains pas de me voir démenti, lorſque j'invoquerai leur temoignage ſur la miſſion de Sinetty, & ſur la manière dont il la remplit; lorſque j'ajouterai que ce fut leur affection même pour le Roi, qui les trompa alors ſur le compte de ce prétendu inſenſé. Ils étoient ſi éloignés de tout Eſprit Révolutionnaire; ils connoiſſoient ſi bien les diſpoſitions des autres Officiers François; ils croyoient voir l'autorité du Roi ſi bien affermie, que ce fut-là préciſément ce qui leur fit prendre Sinetty pour un fou, & regarder comme autant de chimères, tout ce qu'il leur diſoit de la part de la Mère-Loge. Aujourd'hui que la Révolution eſt venue diſſiper l'illuſion, je laiſſe l'hiſtorien & le lecteur méditer ſur un fait de cette importance. Les conſéquences s'en montrent d'elles mêmes; elles nous diſent tout ce que les Frères Sophiſtes & maçons réunis à Paris, dans leur comité central, eſpéroient alors des adéptes choiſis & envoyés pour préparer toutes les Loges à l'inſurrection. Bientôt il fut donné à Condorcet & à Syeys, d'établir dans le centre de la Franc-Maçonnerie

un Apoſtolat plus général, dont l'objet nétoit plus de jacobiniſer ſimplement les Loges Françoiſes, mais l'univers entier.

Etabliſſement de la propagande Maçonnique.

Ce Condorcet qu'on a vu ſi jaloux de retrouver ſes Frères dans les Albigeois, Patarins ou Catares, dans tous les Jacobins du moyen âge, avoit ſans doute étudié leurs moyens. Ce que l'Hiſtoire racontoit pour inſpirer le mépris & l'horreur de tous leurs artifices, Condorcet le choiſit pour les imiter, pour les ſurpaſſer même. * Le zéle ſi commun aux adeptes ne lui parut

---

* *Quelques rapports que j'aye déjà montrés entre les Jacobins du moyen âge & ceux de la Révolution Françoiſe, je crois devoir citer ici un monument hiſtorique peu connu, mais précieux. C'eſt une lettre écrite en* 1243, *à Gérald Archevêque de Bordeaux, par un nommé Yvon de Narbonne, & rapportée tout au long par Mathieu Paris, auteur contemporain. Dans cette lettre, Yvon raconte, qu'accuſé de donner dans les erreurs des Patarins, il a cru devoir chercher ſon ſalut dans la fuite. Arrivé à Côme en Italie, il y trouve des Patarins, ſe donne à eux comme un homme perſécuté pour leur Doctrine. Ils l'accueillent, le fêtent comme un vrai Frère; & voici ce qu'ils lui découvrent.*

" *Depuis trois mois, dit-il, j'étois au milieu* " *d'eux, nourri, traité ſplendidement & volup-* " *tueuſement, apprenant chaque jour, contre la foi* " *bien des erreurs, ou plutôt des horreurs, aux-*

pas assez ardent, assez actif; il s'unit à Syeys pour fonder dans la Maçonnerie même, une vraie société d'apôtres Jacobins.

" *quelles je semblois consentir.* A force de bien-
" faits, ils m'obligèrent de leur promettre que
" désormais, partout où j'aurois occasion de
" converser avec les chrétiens, *je chercherois*
" *constamment à leur persuader que la foi de*
" *Pierre ne sauvoit personne.* Aussitôt qu'ils
" m'eurent arraché ce serment, *ils commencèrent*
" *à me découvrir leurs secrets. Ils me dirent*
" *entre autres, que de diverses villes de Toscane, &*
" *presque de toutes celles de la Lombardie, ils*
" *avoient* soin de faire passer à Paris des disci-
" ples dociles, qui devoient s'y former à toutes
" les subtilités de la Logique, & aux questions
" Théologiques, pour s'en servir à maintenir
" leurs erreurs, & à combattre la Foi Apostо-
" lique. Ils ont encore un grand nombre de
" marchands, qu'ils envoient aux Foires, avec
" la même intention de pervertir les riches
" laïques, & tous ceux avec qui ils ont occasion
" de manger ou de converser. C'est ainsi que
" par la variété de leur commerce, d'un côté
" ils s'enrichissent de l'argent d'autrui, & de
" l'autre ils pervertissent les ames. "

Voilà assurément une société secrète, voilà une propagande bien marquée. Quand on sait que cette société, est toute composée de Manichéens soutenant

La Loge établie à Paris, rue Coq-héron, préſidée par le Duc de la Rochefoucault étoit devenue plus ſpécialement celle des grands Maçons. Après le comité central du grand Orient, c'eſt là que ſe tenoient les plus profonds conſeils, c'eſt là ſur-tout que Syeys & Con-

---

que tous les hommes étant égaux & libres, ne doivent obéir ni à la puiſſance ſpirituelle, ni à la puiſſance temporelle, *on ne peut guère s'empêcher d'y reconnoître une ſociété de Maçons Jacobins. On le peut encore moins, quand on voit dans cette même lettre, le nouvel adepte voyageant de Côme à Milan, à Crémone, à Véniſe, & juſqu'à Vienne, toujours accueilli, & traité par les Frères, ne les reconnoiſſant, & ne ſe faiſant reconnoître* qu'à la faveur des ſignes qu'on lui donne toujours ſecrètement. *Semper in receſſu accepi ab aliis ad aliosinter ſigna. (Math. Paris, hiſt. Ang. an* 1243.)

Cette lettre, il eſt vrai, eſt celle d'un adepte pénitent & faché d'avoir diſſimulé ſa foi; déplorant toutes les horreurs dont il s'eſt rendu coupable avec les Frères; ne ſe conſolant que par le bonheur qu'il a eu, d'en diſſuader pluſieurs, & demandant lui-même à être reçu à pénitence; mais ces circonſtances deviennent une nouvelle preuve de ſa ſincérité, & n'en montrent que mieux la vérité des rapports entre la ſociété ſecrète des enfans de Manès, vrais Maçons Jacobins du moyen âge, & la ſociété ſecrète des Arrières-Maçons, Jacobins de nos jours.

dorcet tenoient les leurs, avec ceux des Frères dont le zéle étoit le plus connu. Ce fut là auſſi le berceau de ce nouvel Apoſtolat nommé la Propagande. Celui des auteurs qui a le mieux connu cet établiſſement, eſt Monſieur Girtaner. Il vivoit à Paris au milieu des Sophiſtes & des Maçons ; il vécut enſuite au milieu des Jacobins, écoutant tout & voyant tout en véritable obſervateur. Sa qualité de Savant étranger, de Medecin, le rendant moins ſuſpect, il entra plus avant que bien d'autres dans la confidence des Frères. Ce qu'on va lire ici ſur la Propagande ſera preſque tout extrait des mémoires de cet auteur ſur la Révolution Françoiſe.

" Le club de la Propagande eſt très différent du club appellé des Jacobins, quoique " tous les deux ſe mêlent ſouvent enſemble. " Celui des Jacobins eſt le grand moteur de " l'Aſſemblée Nationale. Celui de la Propagande veut être le moteur du genre humain. " Ce dernier exiſtoit déjà en 1786. Les Chefs " en ſont le Duc de la Rochefoucault, Condorcet " & Syeys. "

Pour l'honneur de ce malheureux Duc de la Rochefoucault, hâtons-nous de dire que la Révolution au moins, lui fit reconnoître ſon erreur. Il s'étoit fait Grand Maître de diverſes Loges Maçonniques, il étoit l'inſtrument de Condorcet & de Syeys, qui ſe ſervoient ſurtout de ſon argent pour la grande entrepriſe. Quand

il vit la déſorganiſation de la France, prête à ſuccéder au regne des premiers Conſtituans, ſon zéle pour la Propagande ſe refroidit. Il y renonça même, Condorcet & Syeys en reſtèrent ſeuls Chefs.

" Le grand objet du Club propagandiſte, " eſt d'établir un ordre philoſophique, dominant " ſur l'opinion du genre humain. Pour être ad- " mis à cette ſociété, il faut être partiſant de " la philoſophie à la mode, c'eſt-à-dire, de " l'Athéiſme Dogmatique, ou bien ambitieux, " ou mécontent du Gouvernement. La pre- " mière choſe requiſe lors de l'initiation, eſt " la promeſſe du plus profond ſecret. On dit " enſuite à l'aſpirant que le nombre des adeptes " eſt immenſe; qu'ils ſont répandus ſur toute " la terre; que tous ſont ſans ceſſe occupés à " découvrir les faux Frères pour ſe délivrer " d'eux, & ſe défaire de ceux qui trahiroient " le ſecret. L'aſpirant doit promettre de n'a- " voir lui-même point de ſecret pour les Frè- " res, de défendre toujours le peuple contre le " Gouvernement, de s'oppoſer conſtamment à " tout ordre arbitraire, de faire tout ce qui " dépendra de lui, pour introduire une tolé- " rance générale de toute religion. "

" Il y a dans cette ſociété, deux ſortes de " membres; les contribuables & les non payans. " Les premiers fourniſſent au moins trois louis " d'or par an, & les riches doublent la contri-

" bution. Le nombre des payans eſt d'environ " cinq mille ; tous les autres s'engagent à pro- " pager partout, les principes de la ſociété, & " à tendre toujours à ſon objet. Ces derniers " ſont au moins cinquante mille. "

" En 1790, il y avoit dans la caiſſe géné- " rale de l'Ordre, vingt millions de livres, ar- " gent comptant ; ſuivant les comptes rendus, " il devoit s'y trouver dix millions de plus " avant la fin de 1791. "

" Les propagandiſtes ont deux grades, l'un " des aſpirans, l'autre des initiés. Toute leur " Doctrine repoſe ſur ces baſes : le beſoin & " l'opinion ſont les mobiles de toutes les " actions de l'homme. Faites naître le beſoin, " ou dominer l'opinion, & vous ébranlerez " tous les ſyſtêmes du monde, ceux-là même " qui ſemblent le mieux conſolidés. "

" On ne ſauroit nier, diſent-ils encore, que " l'oppreſſion ſous laquelle vivent les hommes, " ne ſoit affreuſement barbare. C'eſt à la lu- " mière philoſophique à réveiller les eſprits, à " répandre l'allarme contre les oppreſſeurs. " Cela une fois fait, il n'eſt plus queſtion que " d'attendre le moment favorable, celui où " les eſprits ſeront généralement diſpoſés à " embraſſer le nouveau ſyſtême, qu'il faudra " alors faire prêcher à la fois, dans toute l'Eu- " rope. S'il eſt des oppoſans, il faudra les ga- " gner, ou par la conviction, ou par le beſoin.

" S'ils perſevèrent dans leur oppoſition, il
" faudra les traiter comme on traite les Juifs,
" & leur refuſer partout le droit de bourgeoi-
" ſie."

Un article très remarquable encore de ce code, (& ſuggéré ſans doute par le mauvais ſuccès des premières tentatives) avertit les Frères de ne pas eſſayer leur projet, juſqu'à ce qu'ils ſoient bien aſſurés d'avoir fait naître le beſoin. Il les prévient qu'il vaudroit beaucoup mieux attendre cinquante ans, que de manquer le but par trop de précipitation.

" La Propagande eut de la peine à s'accré-
" diter en Hollande, elle n'en vint à bout
" qu'en perſuadant que la commotion ſeroit
" générale; qu'il faudroit bien enfin être en-
" trainé comme les autres peuples—aujour-
" d'hui elle tire pour ſa caiſſe, de grandes
" ſommes d'argent, de toutes les Provinces
" Hollandoiſes." *(Girtaner, 3e. vol. pag. 470. à 474. en Allemand.)*

Tels ſont les détails que donnoit déjà M Girtaner au mois de Fevrier, année 1791; une lettre dattée de Paris, 1 Sep. 1792, les confirme tous, en ajoutant: " vous pouvez
" être aſſuré que tout ce que je vous ai écrit
" ſur la Propagande, eſt de la plus grande
" exactitude. Il y a tout au plus dans les
" chiffres quelques erreurs légères, comme dans
" tous les nombres ronds, qu'il faut prendre

" pour des à-peu-près. La Propagande eſt " actuellement dans toute ſon activité. vous en verrez bientôt les ſuites. "

Au moment où M. Girtaner écrivoit ces paroles, il étoit déjà facile de s'appercevoir de toute l'étendue des ſuccès que les Frères attendoient de leur Apoſtolat. L'Orateur du Club *des Amis du peuple*, établi à Bruxelles, y avoit déjà fait entendre ces paroles: " partout on " forge des chaines pour le peuple; mais la " Philoſophie & la Raiſon auront leur tour; " & il viendra ce jour, où le Suprême & " Souverain Seigneur de l'Empire Ottoman, " ſe couchera Deſpote, pour ſe trouver, à ſon " réveil, ſimple bourgeois. " *(Ibid.)*

En confirmation de ces détails, qu'on ſe rappelle ce que j'ai rapporté de cet adepte, qui longtems Franc-Maçon de bonne foi, ne fut initié aux derniers myſtères, que lors qu'admis enfin au grade de Kadoſh, il fut jugé digne d'être mis au nombre des propagandiſtes, & d'aller, à ſon choix, à Londres, ou à Bruxelles, ou même à Conſtantinople, répandre les principes de la Révolution Françoiſe, aſſuré déſormais du tréſor des Frères, pour réparer les débris de ſa fortune.

C'eſt ainſi que par le génie des Sophiſtes de l'impiété, la Maçonnerie s'étoit enrichie de nouveaux grades, & en quelque ſorte d'une nouvelle ſociété, deſtinée à porter & à faire

triompher dans tout l'univers, les antiques ſyſtêmes d'égalité & de liberté. Avec la propagande, elle leur devoit la multitude même de ſes adeptes; ou plutôt, en rendant l'impiété commune, l'eſprit philoſophique avoit tellement accrédité ce ſyſtême, qu'il n'étoit preſque plus néceſſaire d'être admis aux derniers myſtères, pour entrer dans la grande conjuration.

Il n'étoit preſque plus de Novices alors, ſurtout dans les grandes Loges de *l'Orient* & du Contrat Social. La Révolution s'y préparoit & s'y preſſoit ſi ouvertement, que la Cour ne pouvoit l'ignorer. Parmi de ſi nombreux adeptes, il devoit s'en trouver à qui cette Révolution ne paroîtroit qu'un inſigne fléau; & en effet il s'en trouva pluſieurs. Avec une parfaite certitude, je mettrai de ce nombre ce même Seigneur François, dont j'ai déjà parlé, en rapportant la lettre qui lui fut adreſſée par Alfonce le Roi.

La Cour & Louis XVI. vainement inſtruits de la conſpiration.

Interrogé ſi parmi les Maçons il n'avoit rien vu qui tendît à la Révolution Françoiſe, voici ce que répondit ce Seigneur: " j'ai été ora-
" teur de pluſieurs Loges, & j'étois parvenu à
" un grade aſſez avancé. Je n'avois rien vu
" juſqu'alors dans la Maçonnerie, que je puſſe
" croire dangereux pour l'Etat. Je n'y pa-
" roiſſois plus depuis longtems, lors qu'en
" 1786. je fus rencontré à Paris par un des
" Confrères; il me reprocha d'avoir abandonné

" la société; me pressa beaucoup d'y revenir, " & d'assister surtout à une assemblée qui devoit " être fort intéressante. Je cédai, je me rendis " au jour marqué, je fus bien accueilli, & très " fêté. *J'entendis des choses que je ne puis vous* " *dire; mais des choses qui me révoltèrent telle-* " *ment, que je me rendis aussitôt chez le Ministre.* " Je lui dis: *Je n'ai qu'une question à vous faire,* " *Monsieur; j'en sens toute l'importance, & les* " *suites qu'elle peut avoir; mais dût-elle me con-* " *duire à la Bastille, je dois vous demander, par-* " *ceque j'y crois la sureté du Roi & la tranquillité* " *de l'Etat intéressées, si vous avez les yeux ou-* " *verts sur la Franc-Maçonerie; si vous savez* " *ce qui se passe dans les Loges? Le Ministre fit* " *une pirouette, & répondit: soyez tranquille;* " *vous n'irez point à la Bastille, & les Franc-* " *Maçons ne troubleront pas l'Etat.* "

Le Ministre qui fit cette réponse, n'étoit rien moins qu'un de ces hommes qu'on puisse soupçonner avoir le moins du monde, favorisé la Révolution; mais infailliblement il regardoit aussi comme chimérique, tout projet tendant à renverser la Monarchie; & il pensoit aussi comme le Comte de Vergennes, qu'avec une armée de deux cent mille hommes, on doit peu craindre les Révolutions.

Louis XVI. lui-même averti des dangers de son Trône, restoit dans une sécurité dont il ne reconnut l'illusion, qu'au retour de Varenne.

Que n'ai-je cru, dit-il alors à une perſonne de confiance, *que n'ai-je cru, il y a onze ans, tout ce que je vois aujourd'hui! On me l'avoit dès lors tout annoncé.*

Si quelqu'un en effet devoit peu croire à des projets contre ſa perſonne ou ſon Trône, c'étoit le malheureux Louis XVI. En cherchant le bonheur de ſes ſujets, dans toute la ſincérité de ſon cœur, n'ayant pas la moindre injuſtice à ſe reprocher, n'ayant jamais connu que des ſacrifices à faire pour ſon peuple, & ne formant de vœux que pour mériter d'en être aimé, comment auroit-il pu ſe perſuader, que l'on viendroit à bout de le faire paſſer pour un Tyran? Louis XVI. n'avoit pas un ſeul de ces vices, qui appellent la haine ſur les Monarques. Proclamé le plus juſte des Princes, & le plus honnête homme de ſon Empire, il fut auſſi trop malheureuſement le plus foible des Rois. Mais ſi jamais Miniſtres préparèrent une révolution, ce furent preſque tous ceux qui eurent ſa confiance. Il s'étoit mis d'abord ſous la tutelle du Comte de Maurepas; & l'inertie, l'inſouciance de ce premier Miniſtre, ne craignant que les grandes ſecouſſes ou les tempêtes, laiſſèrent paiſiblement ſe préparer toutes celles qui devoient éclater après lui. Le Sophiſte Turgot ne parut un inſtant, que pour eſſayer des ſyſtêmes, qui minoient ſourdement la Monarchie. Les ſordides épargnes de St. Germain ne firent qu'aſ-

foiblir le Monarque, par la ſuppreſſion de ſes plus braves défenſeurs. Le Charlatan Necker ne ſut jamais que ruiner le tréſor public par ſes emprunts, & accuſer M. de Calonne de l'épuiſer par ſes profuſions. Sous le Comte de Vergennes, la fauſſe politique fomentant au dehors toutes les révolutions, en appelloit tout l'eſprit au dedans. Des Courtiſans avides fatiguoient le Roi par leurs intrigues, aliénoient le peuple par leur ſcandale, le corrompoient par leur impiété, l'aigriſſoient par leur luxe. L'aſſemblée des Notables ſembloit ſe convoquer pour réparer de grandes fautes aux dépens du Clergé, de la Nobleſſe; & rien ne répondoit que de grands ſacrifices ſerviroient encore à autre choſe, qu'à de grandes déprédations. Entre la Cour & la haute Magiſtrature, les diſſentions étoient prêtes à renaître; Brienne alloit paroître pour achever de tout perdre, en faiſant retomber ſur l'autorité, tout le mépris, toute la haine, qu'il méritoit lui-même. Et pas un ſeul Miniſtre qui réprimât l'eſprit d'impiété, de Rébellion; qui ſentît ce que c'eſt que les loix pour un peuple, qui hait ou mépriſe ſes chefs, & qui a perdu le frein de ſa religion. Les Sophiſtes d'Holbac, les Sophiſtes Maçons, les mécontens de toutes les claſſes, Nobles & Plébeïens, n'avoient preſque plus rien à faire, pour créer le deſir d'une révolution. C'étoit là le moment que les Conjurés attendoient, pour fixer & pour hâter la leur.

C'étoit là ce que les propagandiſtes appelloient faire naître le *beſoin*. Tout leur diſoit qu'il étoit arrivé; ils ne penſèrent plus qu'à concentrer leurs forces, pour décider la cataſtrophe.

En cette même année, 1787, où M. de Calonne, jaloux de mettre un terme à l'embarras qu'avoit laiſſé Necker dans les finances, convoquoit les Notables, s'établit à Paris, rue Croix des Petits Champs, à l'Hotel de Luſſan, une ſociété que l'on croyoit nouvelle, ſous le nom des *amis des Noirs*. Elle n'avoit de nouveau que le nom. Tous les anciens & nouveaux Sectaires de la liberté, toutes les claſſes des Sophiſtes, & des Maçons Révolutionnaires, n'avoient choiſi ce mot *ami des Noirs*, que pour cacher le dernier & le plus profond objet de leurs complots, ſous le voile de l'humanité même. En occupant l'Europe de la queſtion qu'ils avoient jettée en avant, ſur l'eſclavage des Nègres en Amerique, ils ne penſoient eux-mêmes qu'à s'occuper de cette Révolution depuis ſi long-tems méditée, pour délivrer en Europe & dans tout l'univers, tous les peuples, du prétendu eſclavage des loix, & de la prétendue tyrannie des Souverains. Leurs Loges Maçonniques pouvoient devenir ſuſpectes par des aſſemblées journalières; & ils vouloient ne plus perdre de vue, un ſeul inſtant, le grand objet de leur complot. Les adeptes étoient diviſés d'opinions ſur le mode de la Révolution, & ſur les loix à ſubſti-

tuer à celles des Monarques. Tous convenoient de cette *égalité*, *de cette liberté*, le grand ſecret de leurs myſtères; tous ajoutoient qu'il n'y a plus de liberté, d'égalité pour un peuple qui n'eſt pas Souverain, qui ne fait pas lui-même ſes loix; qui ne peut pas les révoquer, ou les changer; & ſurtout pour un peuple lié à des Monarques & à des Magiſtrats, qui dominent ſur lui irrévocablement, qui ſeroient autre choſe que les agens, les exécuteurs de ſes volontés, & révocables à chaque inſtant, comme ſes volontés mêmes; mais parmi ces adeptes, il étoit des Sophiſtes, dans qui la *liberté*, *l'égalité* ſe modifioient ſuivant leurs intérêts, leurs habitudes, leur rang ou leur fortune. Il étoit en quelque ſorte des Jacobins de l'Ariſtocratie; des Comtes, des Marquis, des Ducs, des Chevaliers, & de riches Bourgeois. Ceux-là prétendoient bien ne rien perdre de leur fortune ou de leur rang à la nouvelle égalité; ou bien même acquérir en dépouillant le Monarque de ſes droits, toute l'autorité, & l'influence dont ils l'auroient privé. Il leur falloit un Roi ſemblable à celui des prémiers Légiſlateurs Jacobins, un Roi qu'ils dominaſſent & qui ne pût les dominer. A d'autres il falloit l'égalité de liberté dans les Grands ou les Riches, balancée par l'égalité de liberté dans les plébeïens, & dans un chef commun. C'étoit l'égalité de ces Monarchiens, qui dans la ſuite ont pu ſe

croire absous du crime de rebelles, parce que la révolte n'a pas suivi le cours qu'ils vouloient lui donner. Pour les derniers enfin, & pour les plus profonds, il ne falloit, ni Roi Constitutionnel, ni Monarchiens. Tout Roi étoit tyran, & tout tyran devoit être abattu; toute Aristocratie devoit être anéantie. Toute inégalité de titres, de rangs, de pouvoir, devoit être applanie. Ces derniers avoient seuls les arrière-secrets de la Révolution. Ils sentîrent qu'on ne pouvoit y arriver que par dégrés; qu'il falloit commencer par s'accorder sur les moyens de renverser ce qui étoit, pour attendre du tems, des circonstances, les moyens d'accomplir tout ce qu'ils vouloient faire.

Ce fut dans cet objet que Brissot, Syeys, & Condorcet proposèrent sous le nom de leur société *d'amis des Noirs*, la réunion générale de tous les adeptes, quelque pût être leur système sur la Révolution. Il fut même convenu que l'on inviteroit à se faire inscrire, tout homme que l'on sauroit avoir avec la Cour, des différens assez sérieux pour croire qu'il pouvoit être mis au nombre des Révolutionnaires. C'est ainsi qu'ils pensèrent n'appeller qu'un homme imbu de leurs principes, en invitant à leurs assemblées Mr. le Marquis Beaupoil de St. Aulaire. L'erreur étoit grossière. Mr. de Beaupoil avoit eu à se plaindre des Ministres; mais personne

ne ſut mieux diſtinguer la cauſe des Rois de celle des abus & des injuſtices miniſtèrielles.

Cette erreur fut au moins heureuſe pour l'hiſtoire. Dans ce que je vais dire de cette ſociété des amis des noirs, Mr. le Marquis de Beaupoil m'a permis d'invoquer ſon témoignage. Il a même plus fait; il a bien voulu rédiger pour mon inſtruction, ce qu'il a vu lui même de cette ſociété. On chercheroit envain un garant plus digne de la confiance publique.

Suivant le vœu de ſes inſtituteurs, la ſociété des *amis des noirs* ſe compoſa de tous les *adeptes imbus des principes de la Philoſophie moderne*, preſque tous initiés aux myſtères de la Franc-Maçonnerie. Dans la multitude des Frères ſe trouvoient pluſieurs milliers de dupes, tous ardens, tous prêts à ſeconder la Révolution, & tous l'appellant par leurs vœux. Chaque membre payoit deux louis de ſouſcription, & avoit droit de prendre part aux Délibérations. Pour qu'elles fuſſent plus méditées, ils établirent un comité *régulateur*, compoſé des perſonnages ſuivans. Condorcet, Mirabeau l'ainé, Syeys, Briſſot, Carra, le Duc de la Rochefoucault, Clavieres, Pelletier de St. Fargeau, Valadi, Lafayette & quelques autres.

Quand même je n'aurois pas encore prononcé le mot de Révolution Françoiſe, le nom ſeul de ces hommes en montreroit les grands Héros. Quel peut être l'objet d'une ſociété, qui com-

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0465
DFG

mençoit par se donner pour Régulateurs, précisément tous ceux, qui dans le cours de cette Révolution se sont manifestement distingués comme ses arc-boutans? Un Condorcet d'abord, cet être dont la haine eût souri au spectacle de l'univers en feu, pourvu que de ses cendres, il ne pût plus sortir ni Prêtre ni Roi! Un Mirabeau qui à l'impiété, à l'ambition, à tous les crimes d'un vrai Catilina, ne laissa qu'un trait à ajouter, celui d'être plus lâche, quoique aussi scélérat!

Quand l'histoire voudra peindre Syeys, qu'elle commence par les traits d'un serpent. C'est uniquement à l'art de se cacher en jettant son venin, que ce misérable doit toute sa réputation de génie profond. Ainsi que Mirabeau, il étudia long-tems les Révolutions. Il lui laissa la gloire des crimes éclatans; il se réserva toutes les jouissances des scélérats obscurs, qui montrent aux brigands les forfaits à commettre, & se tapissent derrière leurs cohortes.

Avec toute l'envie d'une Révolution Philosophique, & de pouvoir la conduire en profond Politique, Brissot n'osoit encore se montrer qu'au second rang; mais il avoit déjà son plan de République; & son Philosophisme ne devoit s'effrayer des forfaits, qu'au moment où les haches dont il s'étoit servi pour abattre le trône, se tourneroient contre sa tête.

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0466
DFG

Clavière, avide & froid Agioteur, venoit du pays de Necker, vendre aux Parisiens l'art des Révolutions, qu'il avoit exercé dans sa patrie. Les paroles de la modération dans la bouche, alors même qu'il insinuoit les moyens perfides & féroces, il sembloit s'être caché derrière Syeys même, pour apprendre à former ses élèves. Conjurés sous le nom des amis des Noirs.

Echappé de très près à la potence, Carra venoit punir les loix de lui avoir rendu la liberté, malgré tous ses larcins. Il n'en jouissoit plus que pour blasphêmer, en vrai énergumene, & son Dieu & les Rois.

Celui qui ne sait pas ce que peut sur un esprit borné, l'encens des Philosophes, s'étonnera toujours de retrouver le nom de la Rochefoucault parmi des êtres de cette espèce. Il falloit un plastron à Condorcet; tant qu'il put se servir de ce malheureux Duc, il le mena partout; aux Loges, aux Clubs, à l'Assemblée, il lui fit partout croire qu'il lui servoit de guide au chemin de la vertu. A la tête des hordes révoltées, Lafayette se crut sur celui de la gloire; à côté des Sophistes, il se crut Philosophe; le héros des halles, il se crut Whasingthon. Heureux si ses malheurs ont pu lui inspirer, avec de la sagesse, la honte & la douleur d'avoir été si long-tems, le Pantin des Sophistes & des brigands.

Enfin à ce Conseil régulateur fut aussi appellé l'Avocat Bergasse; & celui-ci n'avoit ni la sottise de Lafayette, ni la scélératesse de Condorcet. Mais il croyoit encore à la liberté & à l'égalité Révolutionnaires, comme il croyoit aux Somnambules, qui l'en faisoient le vrai Messie. Il s'attendoit à en jouer le role. Quand dès les premiers jours de l'Assemblée devenue Nationale, il fut chargé de faire la Constitution d'égalité, de liberté; il fut étonné qu'on lui donnât, Mounier, & quelques autres Collègues. A lui seul il devoit rendre le peuple égal & libre, & triompher du Despotisme. Ce n'étoit pas à des talens d'ailleurs marqués, c'étoit encore moins à sa réputation de probité, c'étoit uniquement à l'éxaltation de ses idées, à son enthousiasme pour un nouvel ordre de choses, qu'il avoit dû le choix du nouveau Club. Heureusement pour lui, ce qui l'éloigna des nouveaux Législateurs, lui fit quitter aussi les conjurés. Syeys & Condorcet, Mirabeau & le reste des scélérats régulateurs n'en furent que plus libres.

Lorsque le Marquis de Beaupoil fut invité à se faire inscrire sur la liste de cette société, il crut de bonne foi, qu'on ne s'y occupoit que de ces questions dignes d'exercer une belle ame, des moyens à proposer au Roi, pour le soulagement des Nègres, ou même pour l'abolition de l'esclavage. Il ne fut pas long-tems à se détromper.

La liberté, l'égalité à rétablir, les droits de l'homme à rédiger, furent les premiers textes des délibérations. Les conséquences de ces prétendus droits, les plus menaçantes pour les Souverains n'y souffroient pas le plus petit doute, ou la moindre réserve.

" Malgré mon aversion marquée pour ces " sortes d'opinions, dit Mr. le Marquis de " Beaupoil, j'eus la constance d'assister aux " séances de Club Régulateur, jusqu'à ce que " j'en eus parfaitement connu l'esprit & les " projets. Je vis que tous les membres de la " *société des Noirs*, étoient aussi de toutes les " Loges Maçoniques, & spécialement de l'as- " semblée dirigée par le même esprit, sous le " nom de *Philantropes*. Je reconnus qu'il y avoit " dèslors une correspondance très suivie avec les " sociétés de la même espèce, en Europe & en " Amérique. Dès lors on ne parloit dans ces " repaires que d'une révolution infaillible & " prochaine. " Ceux des Frères qui n'étoient pas du Comité Régulateur, y venoient apporter leur argent, & offrir leurs vœux pour le succès des grands travaux. Ensuite ils se disséminoient dans les Loges, les Clubs de toute dénomination, qui au fonds ne professoient que les mêmes principes. Le Comité Régulateur ne tranche sur toutes ces bandes de différens noms, que parce qu'il étoit composé de leurs membres les plus scélérats. "

Objet de leur Comité

" Leur grand objet connu, j'aurois pu en apprendre d'avantage sur les moyens, & entrer dans toutes les confidences. Mon ame répugnoit à la dissimulation, dont j'aurois eu besoin pour rester plus long-tems dans ce répaire de Conjurés. Plein d'indignation, je m'élevai enfin avec force, contre tous ces complots; je demandai que mon nom fût effacé de leur liste. Je l'effaçai moi-même, & quittai leur antre pour toujours. "

" J'aurois dû, je le sens aujourd'hui, m'empresser d'informer le Gouvernement, des Dogmes, des projets de cette association; mais dénoncer une société qui m'avoit *admis à ses mystères*, présentoit une idée de perfidie, que j'eusse rejettée si elle m'étoit venue dans l'esprit. Je me bornai à faire imprimer une espèce de contre poison, sous le titre *d'unité du pouvoir Monarchique*. Je donnai quelque tems après, un ouvrage intitulé de la *République* & de la *Monarchie*, pour avertir le Roi & la Nation, du résultat que devoit avoir la Révolution. Il n'en falloit pas tant, pour m'exposer à toute la vengeance des Conjurés. J'ai su dans le tems, que dès le lendemain de mon abdication, la séance roula sur les moyens de me punir de ce qu'ils appelloient trahison. Les conseils étoient violens; Mirabeau n'opina encore que pour tous les moyens de me décréditer par la calomnie, de me faire regarder comme un homme dangereux, &

sur la foi de qui on ne pouvoit se reposer. Carra & Gorsas se chargèrent de la commission; leur plume assaisonna la calomnie des diatribes les plus violentes contre moi. Quand le tems des proscriptions fut arrivé, mon nom se trouva en tête de toutes les listes des gens à massacrer. "

Si l'honnêteté & la franchise de Mr. le Marquis de Beaupoil, ne lui permirent pas de rester plus long-tems au milieu de ces conjurés, au moins voit-on par ces détails, qu'il les connut assez, pour ne plus laisser le moindre doute sur le grand objet de leurs mystères. Je crois pouvoir annoncer au public, qu'un jour viendra où les délibérations même les plus sécrètes de ce dernier des antres de la Conjuration, seront dévoilées.

Quand la Révolution eut dispensé ses grands Acteurs de se cacher sous le nom *d'ami des Noirs*, cette société parut supprimée. *Le Comité Régulateur* resta, & ne fit même que s'enfoncer plus avant dans les ténèbres, pour diriger plus sûrement tous les Clubs Parisiens, toutes les Sections, toutes les Pétitions, toutes les Sociétés Révolutionaires, & jusqu'au Club plus spécialement appellé des Jacobins. Si Gobet * le trop

---

(*) *Je peux bien le dire, à présent que ce malheureux Gobet a été la victime de ses lâches terreurs & de son infâme Apostasie. C'est lui que je n'ai pas voulu nommer, dans l'histoire du* Clergé pen-

fameux Intrus de Paris, n'en devint pas un membre, il fut au moins bien instruit de ce qui s'y passoit, il faut même qu'il y ait été admis plus d'une fois. Il m'auroit parlé avec moins d'assurance de ce qui s'y tramoit, dans le tems où ce malheureux Apostat me demanda quelques entretiens secrets pour ménager son rétour à l'Eglise. Je suis aujourd'hui persuadé que ce sont les terreurs de ce Comité, qui alors l'empêchèrent de tenir la parole qu'il m'avoit donnée, de réparer son horrible scandale par une rétractation publique. Il ne me parloit, il est vrai, de ce Comité Régulateur, qu'en termes généraux, mais avec un effroi qui me faisoit sentir toute l'atrocité des résolutions: " non, " vous ne savez pas, vous ne concevez pas,

---

dant la Révolution, *en parlant des Evêques Constitutionels, qui vouloient se rétracter. Gobet étoit à leur tête. Il me fit demander plusieurs entretiens, & nous en eûmes trois de deux heures chacun. Tout étoit disposé; le Pape avoit répondu avec toute la bonté possible aux promesses de Gobet. Sa rétractation étoit exprimée dans six lettres, déjà toutes prêtes, adressées au Pape, au Roi, à l'Archevêque, au Clergé, au Département, à la Municipalité de Paris. Mais le malheureux vouloit d'abord quitter la France, pour se mettre à l'abri des Jacobins. Le bruit de son départ se répandit; il eut peur. Il resta; Robespierre le fit guillotiner.*

" me disoit-il alors, vous ne pourriez pas croi-
" re à quoi ils veulent en venir ; quels projets,
" quels moyens ils méditent. Vous n'avez
" encore rien vu. " Nous en étions pourtant alors au mois d'Avril de la troisième Année de la Révolution ; il s'étoit déjà passé assez d'horreurs.

Déja même avant cette époque, je connoissois un grand adepte, Franc-Maçon & Déiste consommé, mais ayant horreur du brigandage, du carnage. Il auroit désiré une Révolution Philosophique, conduite avec plus d'ordre & moins de violences. Il étoit aussi devenu membre du Comité Régulateur. Je n'oublierai pas la confidence qu'il me fit un jour, & dans laquelle j'aurois pu voir tout ce qui se tramoit dès-lors contre le Clergé, les Nobles & le Roi. Il me parla de ce Comité dans le même sens que Gobet. " J'y vais, ajouta-t-il, mais c'est avec
" horreur, & pour m'opposer à ce que leurs
" projets ont d'affreux. On saura un jour, tout
" ce qui s'y passe, tout ce que ces ames féroces
" ajoutent à la Révolution. On le saura ; mais
" c'est après ma mort. Car je n'aurai garde de
" le publier pendant ma vie. Je sais trop bien
" de quoi ils sont capables. "

Je ne suppléerai pas ici par l'imagination, aux détails que supposent ces confidences sur le Comité désormais composé de tout ce qu'il y avoit & parmi les Maçons & parmi les Sophis-

tes, d'ennemis les plus atroces de l'Autel & du Trône ; mais je dirai au moins ce que j'ai ſu par le rapport de différens adeptes, & ce qui tient le plus à l'époque de la Conſpiration, où nous a conduit ce volume.

Correſpondance du comité des Noirs.

De tous les moyens imaginés par les Régulateurs, celui qui contribua le plus à préparer le nombre prodigieux de bras dont ils avoient beſoin, fut la correſpondance avec les Loges Maçoniques, répandues dès-lors en nombre prodigieux dans toute la France. Il y en avoit plus de 150 dans Paris, à proportion autant, & même davantage dans les autres villes, dans les plus petits bourgs.

Les délibérations priſes au *Comité Régulateur* s'envoyoient au *Comité Central du Grand Orient*; de là elles partoient pour toutes les provinces, à l'adreſſe du *Vénérable*, ou Préſident de chaque Loge. Dès l'année même où le Comité Régulateur fut établi, un très grand nombre de ces Vénérables reçurent leurs inſtructions accompagnées d'une lettre, conçue en ce ſens: " auſſitôt que vous aurez reçu le paquet ci-" joint, vous en accuſerez la réception. Vous " y joindrez le ſerment d'exécuter fidellement " & ponctuellement, tous les ordres qui vous " arriveront ſous la même forme, ſans vous " mettre en peine de ſavoir de quelle main ils " partent, ni comment ils vous arrivent. Si " vous refuſez ce ſerment, ou ſi vous y man-

" quez, vous ſerez regardé comme ayant
" violé celui que vous avez fait à votre entrée
" dans l'Ordre des Frères. Souvenez-vous de
" *l'Aqua Tophana* (le plus efficace des poiſons)
" Souvenez-vous des poignards qui attendent
" les traîtres. "

Lettre du comité aux chefs des loges maçoniques.

C'eſt à peu près en ces termes qu'étoit conçue la lettre reçue par un homme jadis zélé Maçon, & par qui j'ai ſu que les mêmes ordres avoient été envoyés aux autres Préſidens des Loges Maçoniques. Depuis près de deux ans, je ſuis en poſſeſſion d'un mémoire qui me mettroit à même de nommer quelques uns des Vénérables, qui reçurent ces inſtructions, & qui les ont fidellement remplies. De ce nombre eſt plus ſpécialement le Sieur Lacoſte, médecin de Montignac-le-Comte en Périgord, d'abord fondateur de la Loge établie dans cette ville, enſuite député à la ſeconde aſſemblée, & enfin votant la mort du Roi, dans la troiſième. Je puis encore nommer le Sieur Gairaux, Procureur, qui n'a pas montré moins de zéle pour la Révolution. Celui-ci n'étoit point d'abord Vénérable de ſa Loge, lorſque les premières inſtructions arrivèrent. Le paquet lui fut remis par Mr. le Chevalier de la Calprade, tenant alors le maillet, dans la Loge Maçonique de Sarlat, mais qui ſentant à quoi ces premières lettres pouvoient l'engager, eut l'art de décli-

ner la commiſſion, en cédant à Gairaux ſa place de Vénérable. *

J'entre dans ces détails, parce que je prévois le beſoin que l'hiſtoire en aura, pour dévoiler une Conſpiration ſi profondément ourdie, pour expliquer ſurtout ces millions de bras, qui tous au même inſtant, ſe ſont trouvés armés pour elle, dans toutes les parties de la France.

Propagation ultérieure des Franc-Maçons.

Crainte que ces bras ne fuſſent pas encore aſſez nombreux, il entra auſſi dans les réſolutions du Comité Régulateur, d'admettre déſormais aux petits myſtères de la Franc-Maçonnerie, une claſſe d'hommes, qui depuis longtems au moins en étoit exclue ; celle des manouvriers & des artiſtes les plus groſſiers, celle

---

(*) *J'avois ſur cet objet, un autre mémoire que je ſuis bien fâché d'avoir égaré. C'étoit l'hiſtoire d'un Gentil-homme, qui ayant refuſé de ſuivre la Correſpondance du Comité Maçonique Central, en fut puni par celui-là même à qui il l'avoit rémiſe. Dès les premiers inſtans de la Révolution, ſignalé comme un Ariſtocrate, il fut mis en priſon. Des ordres arrivèrent pour le délivrer. Le Vénérable devenu Municipal changea l'ordre, en celui de le laiſſer ſe promener ſur une terraſſe fort élevée. La Sentinelle avoit celui de choiſir le moment pour le précipiter, & ce dernier ordre fut exécuté. Cependant le Chevalier François n'en mourut pas. Je le crois aujourd'hui en Eſpagne.*

même des gens ſans aveu, des brigans. C'étoit pour ces gens-là, que les premiers mots *d'égalité & de liberté* ne devoient pas avoir beſoin de l'explication des Arrière-Loges. Il étoit facile aux adeptes de leur imprimer, par ces mots ſeuls, tous les mouvemen révolutionaires.

Les Franc-Maçons d'un cran plus élevé dans Paris, n'aimoient point d'abord à ſe trouver en Loge avec de pareils Frères. Il fallut en faire venir un certain nombre des Provinces; les Faux-bourgs St. Antoine & St. Marceau furent bientôt maçoniſés.

Déjà pluſieurs années avant ce Comité Régulateur, les adeptes les plus inſtruits écrivoient que le nombre des Franc-Maçons en France, étoit *incomparablement* plus grand qu'en Angleterre, que juſqu'aux *perruquiers & aux valets*, toutes les conditions ſe rempliſſoient de ces ſortes de Frères; *(V. über die alten and neuen myſterien bey Frederich Maurer*, 1782.) Ce ne ſera donc pas exagérer, à l'époque où nous ſommes, que de porter le nombre de ces Frères Maçons au moins à ſix cens mille; & nous ne ſommes plus au tems où l'on pouvoit dire que dans ce nombre immenſe, la multitude étoit étrangère à l'objet des Arrière-adeptes. L'impiété & les déclamations des Sophiſtes ſuppléoient aux derniers myſtères. Les premiers rangs auſſi, vouloient leur Révolution d'égalité, de liberté. Qu'on retranche cent mille de ces Frères, qui

ne fuſſent pas imbus alors de ces principes, c'eſt tout ce que l'hiſtorien peut faire en faveur de la jeuneſſe reſtée encore fidèle à l'ancien eſprit des François. Le Club Régulateur comptoit au moins dès-lors ſur cinq cens mille Frères, tous pleins d'ardeur pour la Révolution, répandus dans toutes les parties de la France, tous prêts à s'élever au premier ſignal d'inſurrection, & par la violence d'une première impulſion, capables d'entrainer avec eux la plus grande partie du peuple. Les Sophiſtes dès-lors diſoient aſſez hautement, qu'on ne triomphe pas aiſément de trois millions de bras.

Multitude & force des Franc-Maçons.

Ainſi s'étoit formée, ainſi s'organiſoit ſucceſſivement cette force révolutionnaire, par la perſévérante application des conjurés. Les Sophiſtes avoient ouvert la voie à l'opinion; les antres d'une ſecte en tout tems ennemie du Chriſtianiſme & des Souverains, s'étoient rouverts, & dilatés; les adeptes des Arrière-Myſtères s'étoient multipliés; les antiques principes d'impiété, de rebellion s'étoient identifiés dans les nouvelles Loges, avec tous ceux du moderne philoſophiſme. L'opinion avoit donné les cœurs; les complots, les profonds artifices, les ſecrètes intelligences réuniſſoient les bras. On n'eût jamais parlé en France de Notables, de déficit, & de Necker, ou de Briennes; Louis XIV. eût été ſur le Trône; au moment où le comité *régulateur & le Club central* de la Ma-

çonnerie, eurent organisé leurs forces souteraines, Louis XIV. n'eût pas empêché la Révolution. Il auroit eu des Chefs; l'opinion en eût donné plusieurs à la révolte, & n'eût laissé aux plus fidèles, que bien peu de soldats. Au cri seul de liberté, d'égalité, il auroit vu ses legions se débander, & courir se ranger sous les drapaux des Révolutionaires. Louis XVI. n'eût pas convoqué les Etats Généraux; le Comité régulateur auroit convoqué la Convention Nationale, & cinq cent mille adeptes auroient volé aux armes pour la Convention; & le peuple séduit seroit accouru aux élections.

Philippe Duc d'Orléans, chef des Conjurés.

Tels étoient les progrès de la double Conspiration, aux approches des Etats Généraux. Les Sophistes souterrains des Franc-Maçons & les Sophistes apparens du Club d'Holbach reconnurent qu'il ne leur manquoit plus qu'un chef pour le mettre en avant, & se couvrir de son égide. Il le falloit Puissant pour appuyer tous les forfaits qu'ils avoient à commettre; il le falloit Atroce pour qu'il s'effrayât peu du nombre de victimes que devoient entrainer tous ces forfaits. Il lui falloit, non pas le génie de Cromwell, mais tous ses vices. Les Conjurés trouvèrent Philippe d'Orléans; l'Ange exterminateur l'avoit pétri pour eux.

Philippe avoit lui-même sa Conspiration, comme ils avoient la leur. Plus méchant qu'ambitieux, il eût voulu régner; mais pareil au

Démon qui veut au moins des ruines, s'il ne peut s'exalter, Philippe avoit juré de s'asseoir sur le Trône, ou de le renverser, dût il se trouver écrasé par sa chute. Depuis long-tems cet être à part dans la ligne même des scélérats, n'avoit à braver ni remords, ni honneur. Un front d'airain montroit son ame accoutumée à se jouer du mépris, de l'estime, de la haine des hommes & des Cieux. Une jeunesse passée dans la débauche, avoit blâsé son cœur. Tout jusque dans ses jeux, trahissoit la bassesse de son ame. L'artifice venoit y suppléer à la fortune, pour ajouter à ses trésors. A l'âge où l'on connoît à peine le désir d'amasser, le public l'accusoit de n'avoir appellé à ses orgies le jeune Prince de Lamballe, que pour s'assurer le plus riche héritage, en lui faisant trouver une mort prématurée dans l'excès des plaisirs; & pas un seul trait dans sa vie, qui démente l'atrocité de cette perfidie. Les années ne firent que l'en montrer capable. Tout à la fois lâche & vindicatif; ambitieux & rampant; prodigue & usurier; fier de son nom & de son rang parmi les Princes, & prêt à s'abaisser au niveau de la plus vile populace; colere & impétueux devant ses confidens, froid & dissimulé devant ceux qu'il vouloit perdre: hébété pour le bien, s'il n'y voyoit un moyen pour le mal; jamais ne méditant de plus noirs, de plus cruels projets, que lorsqu'il s'avisa de jouer l'homme bienfaisant; peu fait lui-même

pour les crimes hardis, assez méchant & assez riche, pour les vouloir & pour les payer tous; affectant la sensibilité, & prêt à tout sacrifier, à voir verser des flots de sang, prêt à périr lui-même, pourvu qu'il fût vengé; son cœur étoit le gouffre de tous les vices, de toutes les passions. Il ne lui manquoit plus que l'occasion, pour en faire éclore tous les forfaits. Ce monstre étoit le chef, que l'enfer préparoit aux Conjurés.

Dans les troubles qui divisoient la Cour & les Parlemens, Philippe s'étoit déjà ligué avec quelques Magistrats plus dignes de s'asseoir avec les Conjurés du Club Régulateur, que de siéger sur le premier Tribunal du Royaume. Ils se servoient de lui, bien moins pour l'opposer à Briennes, que pour outrager la Majesté Royale, jusque dans le sanctuaire des loix. *(Hist. de la Conjur. du Duc d'Orlé.)* Pour la première fois, Louis XVI avoit pu se résoudre à lui donner des preuves de son ressentiment. Il l'avoit exilé dans son Chateau de Villers-Coteret; ce fut là l'étincelle qui alluma dans le cœur de Philippe d'Orléans, tous les feux de la vengeance. Il haïssoit déjà Louis XVI, parce qu'il étoit Roi; il haïssoit Marie Antoinette, parce qu'elle étoit Reine; il jura de les perdre; il le jura dans les transports de la rage & de la phrénésie. Le calme ne revint dans son cœur, que pour méditer les moyens de remplir son

ſerment. D'abord il commença par s'entourer de tout ce que la France avoit de profonds ſcélérats. Il appella auprès de lui, ce Laclos, dont le génie ſembloit celui que l'enfer à chargé de tracer aux forfaits, leur route tortueuſe & ſouterraine.

Mirabeau & Syeys accoururent, & il leur fut aiſé de lui faire ſentir les reſſources que lui offroient ces Loges Maçoniques, dont il étoit déjà le Chef Honoraire. Les Démons ſont bientôt tous amis, quand il s'agit de nuire. La partie ſe lia dans le peu de jours que Philippe reſta dans ſon exil. Dès-lors il n'étoit plus réduit dans les myſtères, à ce qu'il plaiſoit aux adeptes d'en manifeſter aux hommes de ſon rang. Au moins eſt-il certain que vers ce tems là, le Comité des Frères l'avoit connu aſſez atroce pour l'admettre aux dernières épreuves. Celle qui lui offrit dans l'antre des *Kadoſch*, un Roi à poignarder, fut pour lui un eſſai voluptueux. Philippe, en prononçant ces paroles *haine au Culte*, *haine aux Rois*, conçut tout ce que ce ſerment devoit mettre d'obſtacle à ſes vues ulterieures ſur le Trône de Louis XVI. mais il vouloit ſurtout être vengé; il avoit dit: je le ſerai, duſſé-je y dépenſer ma fortune, y perdre la vie même. La vengeance l'emporta ſur l'ambition. Il conſentit à n'être qu'un parjure, ſi la Conſpiration le plaçoit ſur le Trône. Il ſe félicita d'avoir trouvé des hom-

mes qui juroient de les renverser tous, pourvu qu'ils commençassent par celui de son Roi.

En prononçant ce vœu, une carrière immense de forfaits s'étoit ouverte devant lui; pas un seul ne l'effraya. Il lui tardoit de la parcourir toute entière. Un aveu de Brissot nous apprend que Philippe s'y fût lancé dès ce moment; mais qu'il crut voir *la Cour encore trop forte;* & ne partit alors pour l'Angleterre, que pour laisser à la Révolution le tems de se mûrir. (J'ai trouvé cet aveu dans les mémoires de Mr. le Marquis de Beaupoil, qui l'avoit entendu de la bouche de Brissot même.)

Le tems marqué d'ailleurs par les Régulateurs, n'étoit pas arrivé. Ils attendoient la convocation des Etats Généraux. Leurs insinuations, & tous leurs Clubs, & toute la tourbe de leurs écrivains, en avoient rendu le vœu presque général. Le Parlement de Paris les demandoit. La France y croyoit voir le grand moyen de sa régénération. Je n'ai pas encore dit tous les complots, toutes les sectes qui ne les appelloient, que pour en faire le tombeau de sa Monarchie & de toutes ses loix.

Dans ces complots divers, les Sophistes de l'Encyclopédie ouvrant toutes le voies à la liberté & à l'égalité des droits contre l'Autel, s'étoient précipités d'eux-mêmes, dans la haine du Trône. Les Loges ténébreuses de la Maçonnerie, les antiques mystères de l'esclave

Curbique, n'avoient ſervi d'azile aux enfans de Voltaire & de Diderot, que pour y fomenter plus ſecrétement toute cette haine & du Chriſt & des Rois. Les Sophiſtes de l'impiété & les Sophiſtes de la Rebellion étoient venus mêler, confondre leurs complots dans ces mêmes Loges, ou plutôt dans ces antres déjà prêts à vomir leurs Légions d'adeptes, de brigands, d'enthouſiaſtes armés pour établir leur égalité, leur liberté, par la ruine des Autels & du Trône. L'affreuſe Propagande avoit & ſes treſors & ſes Apôtres; le Comité *Central*, le Comité *Régulateur* avoient leurs ſecrètes intelligences, leur conſeil & leur chef; toutes les forces de la rebellion & de l'impiété, étoient organiſées. Ce n'étoit pas encore là le ſeul fléau qui dût éclatter ſur la France, qui appellât ſur elle, tous les déſaſtres de la Révolution.

Sous le nom d'Illuminés, étoit venue ſe joindre aux Encyclopédiſtes & aux Maçons, une horde de Conjurés, plus ténébreuſe encore, plus habile dans l'art de tramer les complots; plus vaſte en ſes projets dévaſtateurs; creuſant plus ſourdement & plus profondément les mines des volcans; ne jurant plus la haine ou des Autels chrétiens ou des Trônes des Rois, jurant tout à la fois, la haine de tout Dieu, de toute loi, de tout gouvernement, de toute ſociété, de tout pacte ſocial; & pour ne laiſſer plus, ni baſe ni prétexte au pacte ſocial, proſcrivant & le

mien & le tien, ne connoiſſant d'égalité, de liberté, que ſur la ruine entière, abſolue, générale, univerſelle de toute propriété.

Qu'il ait pu exiſter une pareille ſecte, qu'elle ait pu devenir puiſſante, redoutable; qu'elle exiſte de nos jours, & qu'à elle ſoit dû le pire des fléaux révolutionaires, c'eſt ſans doute ce qui, pour mériter la foi de nos lecteurs, exigera toutes les preuves de l'évidence même. Elles ſeront l'objet du troiſième volume de ces mémoires.

Après avoir ainſi dévoilé ſucceſſivement, la Conſpiration des Sophiſtes de l'impiété, celle des Sophiſtes de la rebellion, & celle des Sophiſtes de l'anarchie; il nous ſera facile d'appliquer à la Révolution Françoiſe, les déſaſtres qu'elle doit à chacune de ces conſpirations; & de montrer enfin comment les Jacobins de toutes les claſſes, ne ſont que le monſtrueux réſultat de la triple conſpiration, & de la triple ſecte.

Fin du Second Volume.

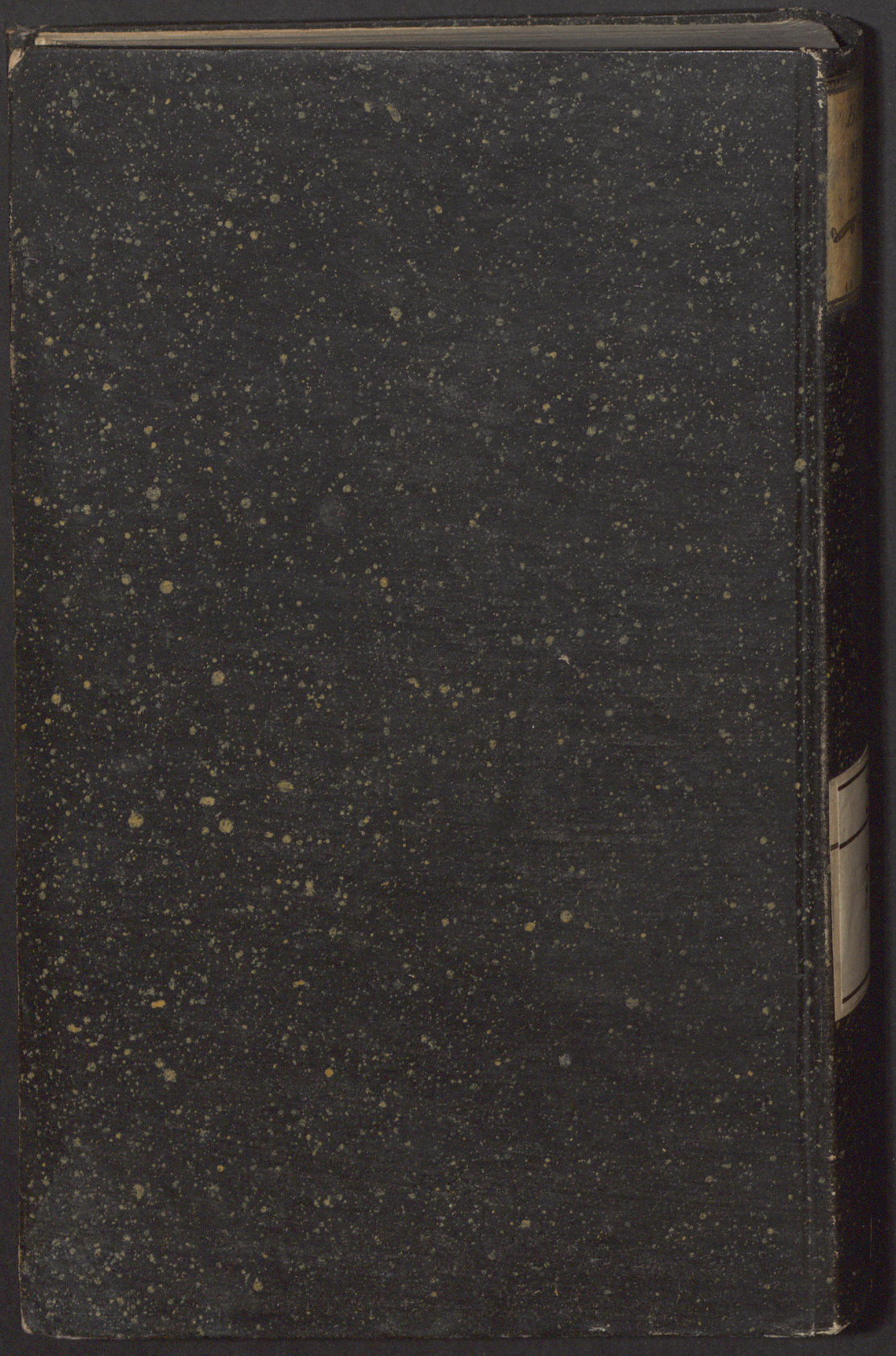
Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0485
DFG

ADDITION SUR L'ARTICLE DES TEMPLIERS.

Au moment où se terminoit l'impression de ce Volume, je reçois l'*Essai de Frèderic Nicolaï*, sur les Templiers. Cet Auteur absolument du même avis que moi, sur la nécessité de recourir aux pieces authentiques, observe que Mr. Dupui s'est trompé en confondant *Jacques Molay* avec un *Jean de Molayo*. C'est ce dernier qui fut traité comme fou par les juges. Il est donc juste de retrancher cette circonstance de ce que j'ai dit sur la rétractation de Molay. Mr. Nicolaï n'en fournit pas moins une foule d'autres raisons, pour apprécier comme je l'ai fait, cette rétractation, sur tout en la comparant aux aveux positifs de 78 Chevaliers Anglois entendus à Londres en 1311, de 54 Irlandois, de divers autres, Ecossois, Italiens &c; aveux qu'il n'y a pas la moindre raison d'attribuer à la force.

J'ai peut-être trop insisté sur cet objet, & sur quelques autres, pour certains lecteurs ; mais il en est aussi pour qui on n'en sauroit trop dire, & dont il faut, en quelque sorte, arracher le consentement, par le nombre & l'application des preuves. D'ailleurs, je l'ai dit, j'écris des Mémoires; l'Historien pourra choisir & abréger.

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0486
DFG


Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0490
DFG

Curbiqu… …ſervi d'azile aux enfans de
Voltaire… …que pour y fomenter plus
ſecrétemen… …haine & du Chriſt & des
Rois. Les … …l'impiété & les Sophiſ-
tes de la R… …ent venus mêler, con-
fondre leurs … …ns ces mêmes Loges,
ou plutôt da… …s déjà prêts à vomir
leurs Légions … …brigands, d'enthou-
ſiaſtes armés p… …eur égalité, leur li-
berté, par la r… …tels & du Trône.
L'affreuſe Propa… …& ſes treſors & ſes
Apôtres; le Comi… …Comité *Régula-*
teur avoient leurs … …elligences, leur
conſeil & leur chef … …forces de la re-
bellion & de l'impi… …rganiſées. Ce
n'étoit pas encore là … …ui dût éclat-
ter ſur la France, qui … …elle, tous les
déſaſtres de la Révolu…

Sous le nom d'Illu… …venue ſe
joindre aux Encyclopéd… …Maçons,
une horde de Conjurés, p… …e encore,
plus habile dans l'art de … …mplots;
plus vaſte en ſes projets d… …reuſant
plus ſourdement & plus pro… …mines
des volcans; ne jurant plus l… …Au-
tels chrétiens ou des Trône… …rant
tout à la fois, la haine de tou… …oute
loi, de tout gouvernement, de … …de
tout pacte ſocial; & pour ne lai… …ſe
ni prétexte au pacte ſocial, pro… …e

Universitäts Bibliothek Rostock
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1858907101/phys_0491
DFG